This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Mémoires de la Société académique des sciences, ...

Société academique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de ...

Digitized by Google

Fr 45.20

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE

SAINT-QUENTIN

(AISNE)

Digitized by Google

Digitized by Google

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES

SCIENCES, ARTS

BELLES-LETTRES, AGRICULTURE ET INDUSTRIE

DE SAINT-QUENTIN

TROISIÈME SÉRIE. -- TOME IX.

TRAVAUX DE 1869.

SAINT-QUENTIN.

Typographie et Lithographie de JULES MOUREAU, place de l'Hôtel-de-Ville, 7.

1870.

Digitized by Google

7y 45.20

Harvard College Library
NOV 14 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DU 1er AOUT 1869

Discours de M. L. BLIN, Président.

MESSIEURS,

Loin de redouter aucune initiative étrangère, loin de vouloir concentrer en elle-même tous les éléments de progrès que renferme notre circonscription, la Société académique verra toujours avec plaisir se former à Saint-Quentin de nouvelles associations, dont le but, quelle qu'en soit la direction spéciale, doit être avant tout, comme le sien, l'intérêt général.

C'est ainsi que nous avons salué avec bonheur la formation dans notre ville d'une Société industrielle. Habilement dirigée, soutenue par la sympathie publique, puissamment organisée, cette société

Digitized by Google

rendra certainement à l'industrie des services nombreux et durables. Nous devons la féliciter surtout d'avoir en quelques semaines, institué un enseignement industriel véritablement digne d'être cité comme modèle ; elle a, ainsi réalisé pratiquement une question que nous avions mise au concours en 1863, et qui était ainsi conçue : *Démontrer l'utilité d'un enseignement industriel à Saint-Quentin ; indiquer les conditions et le programme de cet enseignement ?*

L'enseignement spécial établi sur de larges bases par la Société industrielle a été précédé, et l'on pourrait dire même préparé par les cours populaires de la Société académique. Ces cours, vous vous le rappelez, sans doute, Messieurs, ont été fondés en 1864. Pendant cinq années, ils ont été continués avec succès, grâce au zèle et à la persévérance des professeurs, dont on ne saurait trop louer le désintéressement. Toutefois, en présence des cours d'adultes fondés par la ville, et de ceux établis récemment par la Société industrielle, nous aurons à examiner si le programme des cours de la Société académique ne doit pas être modifié.

En même temps que les cours, notre Société a organisé une bibliothèque populaire, pour laquelle de nombreuses souscriptions ont été recueillies. Cette bibliothèque, composée de plus de 200 volumes, a été mise exclusivement, pendant quatre années, à la disposition des élèves des cours. Tout récemment, l'Administration municipale ayant à

Digitized by Google

son tour organisé une bibliothèque populaire communale, nous avons cru devoir concourir à cette utile création, en adressant à M. le Maire tous les volumes que nous avions réunis ; nous avons pensé que notre collection, jointe à celle de la Ville, pourrait profiter à un plus grand nombre de lecteurs.

Le Comité d'horticulture, fondé par la Société académique en 1864, a continué jusqu'à présent ses utiles travaux sous l'habile direction de l'honorable M. Bourbier, membre titulaire de la Société. Nous devons signaler particulièrement les leçons d'arboriculture faites par M. le professeur Trouillet, leçons auxquelles ont été admis, comme les années précédentes, les instituteurs de l'arrondissement.

Depuis plusieurs années, la Société académique publie régulièrement tous les ans un volume contenant la plupart de ses travaux et des extraits et Mémoires couronnés dans ses concours.

Si l'on jette un coup d'œil rapide sur le volume récemment publié, comme sur les précédents, on peut se convaincre que notre Société continue à suivre la voie qu'elle s'est tracée depuis sa fondation en 1825 ; on peut s'assurer que, sans négliger les recherches scientifiques et historiques, sans répudier les œuvres purement littéraires, elle n'a pourtant pas cessé de s'occuper de questions essentiellement pratiques, soit au point de vue des intérêts matériels, soit au point de vue des intérêts moraux et intellectuels.

Digitized by Google

Aujourd'hui même, les rapports destinés à faire connaître les résultats des concours de cette année, les questions proposées pour l'année 1870 et pour l'année 1871, vous montreront comment nous entendons remplir notre programme, et comment nous nous efforçons de rester fidèles à une tradition qui remonte déjà à près d'un demi-siècle.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. P. BÉNARD

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE LOCALE

La Commission était composée de MM. P. Blain, Cardon, Damoisy, Garcin, Lecoq, P. Bénard.

Messieurs,

Le Concours d'histoire locale n'est institué que depuis peu d'années, et déjà il commence à provoquer des recherches remarquables. Celui de 1869 est digne à tous égards de fixer votre attention. Quatre mémoires vous ont été envoyés, qui représentent une somme considérable de travail, à des degrés divers sans doute, mais le moins important d'entre eux n'est pas sans mérite réel.

Ils embrassent presque tous un vaste espace de temps dans l'histoire de notre pays ; ils contiennent des développements nombreux, et, pour les analyser, il faudrait, non pas un rapport succinct comme l'exigent nos conditions de publicité, mais tout un

Digitized by Google

volume. Votre Commission a cru devoir se borner à vous exposer les plans des mémoires, leurs qualités, leur esprit, et, quand il le faut, les points par où ils peuvent cesser de s'approcher de la perfection du genre.

Nous allons les passer en revue, suivant le classement adopté par la Commission, et en commençant par celui qui a été mis au quatrième rang.

Ce mémoire a pour épigraphe : *Nosce patriam;* il a pour titre : NOTICE HISTORIQUE SUR LA COMMUNE ET LA SEIGNEURIE DE CAULAINCOURT.

L'acte le plus ancien qui fasse mention de cette localité est un titre de l'an 1150, par lequel Baudouin, seigneur de Caulaincourt, fait remise de son droit de charroi à l'église Sainte-Marie de Vauclair. Toutefois, l'auteur estime que la fondation de la paroisse remonte au XI^e^ siècle. Il n'a pas de renseignements sur l'histoire de la commune; il mentionne le château reconstruit en 1765, sans entrer dans aucune description, ni de son état actuel, ni de ce qu'il pouvait être dans les siècles précédents.

La partie vraiment sérieuse de ce travail est l'histoire de la famille de Caulaincourt. Ce domaine, qui était une châtellenie mouvant du comté et marquisat de Nesle, fut érigé en marquisat en 1714. L'auteur parcourt la filiation et les alliances de la maison de Caulaincourt, depuis le chevalier Raoul, père de Baudouin, jusqu'au duc de Vicence actuel. Parmi les membres de cette illustre famille qui

Digitized by Google

présentent le plus grand intérêt dramatique ou historique, on peut citer Jean IV de Caulaincourt, qui fut assassiné en 1518, dans l'église Saint-André de Saint-Quentin, par Jean Quivru, archer des ordonnances du roi; Jean V, qui contribua vaillamment en 1557 à la défense de la ville de Saint-Quentin, à la tête de deux cents hommes qu'il avait levés à ses frais; Auguste-Jean-Gabriel, comte de Caulaincourt, général de division sous le premier empire, mort glorieusement frappé par un boulet sur le champ de bataille de la Moscowa, en 1812; et enfin, Armand-Auguste-Louis, duc de Vicence, dit le grand duc, sénateur, ministre des affaires étrangères sous Napoléon Ier, et l'un des diplomates les plus distingués de son temps.

Le style est simple, clair, sobre, comme il convient au genre. La Commission n'hésite pas à considérer ce mémoire comme un travail estimable; mais elle n'y trouve pas une étendue et une importance suffisantes pour vous proposer une autre récompense que cette appréciation favorable.

Le mémoire suivant est intitulé : Le Nord de la Thiérache avant l'an 1200; il a pour épigraphe : *Les malheurs passés nous sont un enseignement pour être plus heureux dans l'avenir.*

L'historien prend cette province à l'époque même de sa formation géologique; il voit ses vallées se soulever des eaux antédiluviennes; il parcourt d'un coup d'œil rapide l'âge de la pierre, l'époque druidique. Il montre les Gaulois fortifiant l'oppide

Digitized by Google

de Macquenoise ; il indique les traces multiples de l'occupation romaine ; il dépeint l'avénement du christianisme, annoncé par les saintes Grimonie et Preuve, venues du fond de l'Écosse en l'an 363. Dans les siècles suivants s'élèvent les monastères, berceau d'une civilisation nouvelle. Surviennent les Normands : le pays se couvre de forteresses contre leurs déprédations ; les abbayes elles-mêmes s'entourent de remparts. Bientôt, dans ces temps lamentables, la féodalité se développe et écrase les populations. Nous sommes à la fin du IXe siècle ; le château d'Hirson s'élève. Rien n'est plus lugubre que cet âge de violence et d'oppression. Les abbayes de Saint-Michel, de Bucilly, de Liessies, se fondent. Paraissent ensuite, au XIIe siècle, les seigneurs de Guise, pillant et rançonnant le pauvre peuple. Les communes s'organisent, protégées par le roi et par le clergé, pour résister à ces déprédations. En 1130, Albérick institue l'abbaye de Clairfontaine ; Barthélemy de Vir, évêque de Laon, celles de Thenaille et de Montreuil. En 1143, les seigneurs, devenus plus favorables aux religieux, leur font des donations nombreuses. La féodalité s'organise, elle devient une institution régulière ; on connaît enfin le seigneur de chaque chose. Un certain ordre sort du chaos ; les communes fonctionnent avec des attributions incontestées. L'auteur cite textuellement la *Loi de Vervins*, intervenue en 1163 entre Raoul de Coucy et les habitants de Vervins ; ces braves bourgeois arrachent à leur seigneur et mai-

Digitized by Google

tre des conditions vraiment libérales pour le temps; combien de Français de nos jours ignorent ou ont oublié que les maires étaient élus par les conseils communaux! Un autre curieux traité, c'est la charte de Mondrepuis, entre Louis, abbé de Bucilly, et Jacques d'Avesnes.

Ce mémoire se termine par de saines et judicieuses idées sur l'état matériel et moral de nos ancêtres au XII^e^ siècle; la société française se compose de quatre classes : la noblesse, le clergé, les communes, les serfs. « Les grands se battent, y lisons-nous, les serfs sont obligés de les servir, le clergé prie; ce sont les *communiers* qui doivent faire vivre cette société mal organisée; ils ont dans leur conscience l'instinct de leur mission; ils savent que ceux qui sont au-dessus d'eux et qui les tyrannisent ne puisent leur droit d'y être que dans la force; ils savent qu'ils sont leurs égaux. »

Ce travail est bien écrit, avec clarté et méthode; il est accompagné de cartes et plans topographiques dessinés à la main, et de notes indiquant les sources historiques auxquelles l'auteur a puisé. La Commission le félicite, et l'engage à continuer l'histoire d'une province dont il a mis en lumière les obscures origines.

Les Ruines de Coucy, tel est le titre du troisième mémoire, avec cette épigraphe : *Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître.*

Voici une œuvre de longue haleine, et dont la forme littéraire diffère du style contenu et sobre

Digitized by Google

d'ornements qui semble consacré lorsqu'il s'agit de travaux historiques. Les aperçus philosophiques et les digressions y abondent; c'est moins l'histoire du château de Coucy qu'un croquis à grands traits de l'histoire de France à propos de ce manoir. L'auteur a écrit ce livre, non pas à la pâle lueur de la lampe de l'archéologue, mais sous l'inspiration dominante des souvenirs du donjon, sortant en foule des créneaux ébréchés, comme une nuée d'oiseaux funèbres aux larges ailes noires. L'horreur de la violence et du despotisme, sous quelque forme que ce soit, s'est emparée de toute sa pensée, et s'y fixe au point de ne laisser place à aucune autre considération: Il groupe autour de Coucy toute l'histoire de la France, depuis les époques les plus reculées, et cette histoire lui apparaît de préférence par ses côtés lugubres.

Résumons-en le plan et les lignes principales, aussi succinctement que possible.

La contrée était occupée par les Gaulois dans une haute antiquité; elle fut envahie par les Cimbres, puis par les Bolgs, plus tard par les Romains. L'auteur ne doute pas que Coucy ait été, lors des guerres de César contre les Belges, un refuge des Véromandues; à la faveur d'une hypothèse qui prend à ses yeux la force de la réalité, il décrit la construction des remparts, et raconte comment ils furent forcés par les machines de siége de l'ambitieux général. L'auteur flétrit avec une légitime indignation l'avidité des Romains, ces insatiables spolia-

Digitized by Google

teurs de l'univers; il montre leur administration embrassant la Gaule. Coucy, dans son opinion, devient une villa romaine; il est convaincu que ce domaine fut donné par Auguste à un certain Eporédorix, Gaulois qui renia sa patrie. Nous ne pouvons dire si cet Eporédorix est un autre personnage que le général édue qui commandait une division de la grande armée de Vercingétorix, à la bataille d'Alésia, l'an 52 avant J.-C.

Le Christianisme pénètre dans le nord de la Gaule. L'auteur en explique l'établissement et les progrès par l'habileté politique des évêques; selon lui, le clergé n'avait qu'un but de domination. L'abnégation, la charité, le mépris de la mort, les vertus héroïques des apôtres de la France, la hardiesse avec laquelle ils ont revendiqué en faveur des faibles et des opprimés les principes éternels de justice et de liberté foulés aux pieds par un despotisme militaire appuyé sur l'idolâtrie, tout cela lui échappe complétement.

Arrive l'époque franque. Clovis, baptisé par saint Remi, fait don du domaine de Coucy à l'évêque de Reims. Suit l'histoire des successeurs du roi franc, avec les leudes, les antrustions et les habitations royales. Charlemagne paraît, la féodalité s'organise; les Normands ravagent le nord de la France. Albéric fonde l'abbaye de Nogent-sous-Coucy. A cette occasion, l'auteur décrit avec développements et à son point de vue, les fermes abbatiales.

Enfin, nous parvenons aux sires de Coucy, au

Digitized by Google

milieu du XII^e^ siècle et à la moitié du volume. Il est permis de remarquer que si l'on recueillait, dans un si vaste espace de temps et dans un si grand nombre de pages, tout ce qui se rapporte uniquement au sujet de l'ouvrage, en exceptant, bien entendu, les épisodes qui sont du domaine du roman plus ou moins historique, les cent pages et plus parcourues jusqu'ici se réduiraient à trois.

L'auteur entre dans le vif de son sujet; il retrace, en se gardant de les flatter, les farouches profils des premiers Enguerrand, de Thomas de Marle, du sire de Fayel; il raconte la légende de Gabrielle de Vergy, et celle de la statue de Notre-Dame de Liesse, miraculeusement rapportée du Caire par trois chevaliers picards en compagnie d'une princesse égyptienne. Il arrive au XIII^e^ siècle. Enguerrand III fait construire l'immense château fort dont les ruines à elles seules suffisent encore pour saisir l'imagination. Aux yeux de l'auteur, cette construction surprenante ne révèle aucune qualité artistique. Le parti pris qui le domine est si entier, qu'il l'empêche de voir la science, la magnificence et le goût de cette citadelle; il n'admet pas que les architectes du moyen âge aient pu développer leur génie sur des édifices de ce genre. Il admire les chefs-d'œuvre de l'art civil et religieux sortis de leurs mains, mais il est convaincu que leur art a été frappé d'impuissance dès qu'il s'est agi de l'appliquer aux châteaux forts. Cette conviction est tout simplement une erreur totale. Au point de vue

Digitized by Google

moral, nous doutons avec l'auteur que les constructeurs d'alors aient éprouvé un vif enthousiasme en élevant ces nids de vautours; au point de vue artistique, nous ne pouvons nous refuser à l'évidence : Coucy est une merveille. Tout y est conçu, disposé et exécuté en parfaite harmonie avec la destination, avec le climat, avec les mœurs du temps; lui dénier ces hautes qualités, serait aussi peu équitable que de les dénier à certains viaducs de nos chemins de fer, dont la fonction semble bien prosaïque, et dont cependant l'aspect peut émouvoir l'esprit; il suffit pour cela qu'un constructeur intelligent et comprenant la nature ait su en ordonner les lignes et les formes en accord de grandeur et de proportion avec la disposition du terrain et le cadre de l'horizon. Sous ce rapport, Coucy est aussi beau que Notre-Dame d'Amiens, que notre hôtel de ville, et que le viaduc d'Auteuil.

Parvenu au XIV^e^ siècle, l'auteur nous fait un long récit de la révolte des bourgeois de Gand, sous la conduite d'Artevelde, contre le comte de Flandre. Il développe la biographie d'Enguerrand VII, et nous le présente sous ses divers aspects, comme souverain, comme conquérant, comme diplomate, comme chevalier errant; il le suit en Hongrie et en Turquie, où il meurt au siége de Nicopolis.

Enguerrand VII fut le dernier sire de Coucy; après sa mort, le domaine échut à Marie, l'une de ses filles, qui le céda au duc d'Orléans, frère du roi Charles VI.

Digitized by Google

Au récit de ces événements succèdent des considérations sur la réforme, sur l'invention de l'imprimerie; ceci nous conduit au XVII^e^ siècle, où le cardinal Mazarin fit détruire le château. Suivent de nouvelles considérations sur les abbayes et sur les mœurs des abbés commendataires, à propos des couvents de Nogent-sous-Coucy, de Saint-Nicolas-au-Bois et de Prémontré.

L'auteur termine son livre par un épilogue habilement disposé, où il fait contraster le servage du moyen âge avec la condition actuelle des ouvriers de Folembray. C'est un gracieux tableau qui repose l'esprit, et qui satisfait le cœur.

L'examen de ce travail donne lieu à deux observations : la première, c'est l'absence de proportion entre l'étendue du volume et la substance propre du sujet; sans doute l'auteur l'a voulu ainsi; il a voulu, à propos des ruines de Coucy, faire un vaste tableau de la France depuis l'invasion romaine jusqu'à la révolution française; son titre est le prétexte et non le sujet de son mémoire.

La seconde observation consiste dans la sévérité que nous appellerons excessive, avec laquelle il a jugé l'histoire de notre pays. La première vertu de l'historien est l'impartialité, vertu très-difficile en pratique, il faut en convenir; pour se transporter au point de vue d'où les choses sont aperçues sous leur jour vrai, il doit se déplacer sans cesse avec les époques et les événements qu'il envisage; sinon il lui devient impossible de tenir

Digitized by Google

compte des temps et des mœurs, des lieux et des milieux; il s'expose au risque de juger les hommes et les choses avec les idées acquises qui sont la conquête à demi-consommée de notre siècle, tandis qu'il doit les apprécier avec un esprit tolérant, avec tempérament et condescendance, et sous un certain bénéfice de circonstances atténuantes. On ne saurait exiger d'hommes encore barbares, grossiers, sans éducation, les délicatesses de conscience et de sentiment d'une civilisation plus pure; à ce compte, aucun peuple de l'antiquité ne trouverait grâce devant l'historien moderne. Ce serait déjà une rigueur outrée que d'apprécier les Grecs et les Romains avec les idées élevées de justice que le progrès des mœurs a développées dans l'humanité civilisée; mais lorsqu'il s'agit de nos ancêtres, de cette France qui devait passer par tant et de si rudes épreuves, il ne faut pas voir des hommes de violence ou d'imposture dans tous ceux qui ont marqué leur nom dans l'histoire. Ce parti pris pouvait être en faveur, il y a cent ans, mais il a fait place aujourd'hui à une appréciation plus mesurée et plus vraie de la nature des hommes et des événements. Que l'auteur du mémoire étudie l'esprit philosophique qui anime les beaux travaux de nos historiens contemporains sur l'ancienne France, ceux de Guizot, de Michelet, de Henri Martin, et il reconnaîtra qu'il est allé trop loin. Tous ces événement, lugubres ou prospères, glorieux ou funestes,

Digitized by Google

ces passions, ces misères, ces crimes mêmes, sont comme autant de matériaux jetés dans un creuset incandescent; la gangue et la souillure tombent au fond, et les métaux précieux seuls surnagent : c'est de cette matière épurée qu'est faite l'auguste figure de notre patrie. Oui, sans doute, nos pères ont rudement souffert : ces hommes qui réclamaient l'égalité et la liberté au nom de l'Evangile et de la raison, ont senti la lourde main d'un maître peser sur eux, ils ont fait des efforts héroïques pour secouer le joug. C'est à nous de marcher sans défaillance dans la voie qu'ils nous ont préparée; soyons reconnaissants envers leur mémoire, et ne les accablons pas en les représentant comme de vils troupeaux, jouets perpétuels d'exploiteurs corrompus ou cruels.

Que l'historien stigmatise avec indignation le mépris de l'humanité, la perfidie et la violence, c'est son devoir; mais qu'il ne condamne pas le passé de notre pays comme s'il avait été coupable, tandis qu'il n'a été souvent que malheureux; loin de là, qu'il n'en parle qu'avec amour et respect. C'est une loi de l'histoire que les peuples les plus éprouvés sont les plus grands.

A part les deux observations que nous venons d'indiquer, nous sommes heureux de reconnaître que ce mémoire est le fruit d'un travail très-considérable, qu'il est bien distribué, et que les pensées généreuses y abondent. Au point de vue littéraire, il est écrit avec une grande facilité; la

Digitized by Google

lecture en est attrayante à l'égal d'une œuvre d'imagination, ce qui est presque l'opposé d'une critique. Il est à regretter, toutefois, que l'auteur n'ait cru devoir justifier aucun des faits qu'il relate par l'indication des documents auxquels il les a empruntés.

Le quatrième mémoire est intitulé : L'Abbaye royale d'Origny – Sainte – Benoîte ; il a pour épigraphe : *Noscamus patriam.* C'est l'histoire de ce monastère depuis sa fondation jusqu'à sa suppression en 1794. L'auteur indique dans sa préface le plan qu'il a adopté : il a suivi l'ordre chronologique, il a relaté, sous la gestion de chaque abbesse, tous les faits ou événements connus qui s'y rattachent.

Ce couvent, d'abord institué pour la vie contemplative, devint bientôt une maison d'éducation pour les jeunes filles dont les directrices furent aussi recommandables par leur doctrine que par leurs vertus. Son origine est environnée d'obscurités ; selon les uns, il aurait été établi en 680 par des religieux, auxquels auraient succédé des religieuses à l'époque de la seconde invention du corps de la sainte martyre dont il porte le nom.

Selon d'autres, l'abbaye serait moins ancienne, et n'aurait été fondée que vers l'an 850.

Le temps a effacé la trace des faits relatifs à l'administration des premières abbesses ; un seul monument manuscrit aurait pu en révéler quelques vestiges, c'est celui nommé les *Rouleaux des morts ;* mais il ne mentionne aucune de ces anciennes re-

Digitized by Google

ligieuses. A ce propos, l'auteur rappelle, d'après la Société de l'histoire de France, comment étaient dressés ces rouleaux, qui ont été en usage du IXe au XVe siècle. C'étaient, transcrit-il, des bandes de parchemin que les abbayes de France se transmettaient les unes aux autres, pour demander des prières et des souvenirs en faveur de leurs membres ou de leurs protecteurs. Une main pieuse écrivait sur cette feuille de parchemin les noms de ceux dont on déplorait la perte. On roulait cette feuille et on la confiait à un frère qui prenait le nom simple et modeste de *porte-rouleau* (rolier), *roheliger*, et allait faire son tour de France, s'arrêtant dans chaque monastère. Pèlerin de la mort, image vivante de cette vie qui n'est qu'un triste voyage, ce frère traversait les fleuves, franchissait les montagnes, coupait les vallées, murmurant le *de Profundis*, méditant sur la rapidité et les accidents de la vie humaine. Arrivé à la porte d'un monastère, il frappait avec son bâton poudreux, montrait un rouleau à l'abbé ou au prieur, disant : « Priez pour nos morts, et inscrivez sur mon rouleau les noms de vos propres défunts; nous prierons pour eux. »

En 948, Raoul, comte de Cambrai, assiége Origny; l'abbesse Mariene, à la tête de ses religieuses, s'avance hors des murs pour le fléchir; il finit par céder à ses prières, et se dispose à s'éloigner. Pendant ce temps, trois soudards, qui se livraient à des déprédations aux alentours d'Origny, sont

Digitized by Google

poursuivis par les paysans; deux sont assommés, le troisième échappe à leur poursuite et retourne au camp. Raoul, apprenant cet incident, entre en fureur, et ordonne de tout brûler. Les cent religieuses s'étaient réfugiées dans l'église, où elles devinrent la proie des flammes. Cette catastrophe eut lieu le jour du Vendredi-Saint.

L'auteur ne se borne pas à consigner tous les faits qu'il a pu recueillir relatifs à l'abbaye; il leur rattache les événements plus généraux qui ont trait à l'histoire politique et administrative du Vermandois. Certains renseignements, touchant les mœurs de nos ancêtres, offrent le plus haut intérêt; nous citerons celui qui a rapport aux drames liturgiques, origine des mystères, et du théâtre en France. « On voit d'une manière positive, dit-il, dans l'Ordinaire ou Cérémonial de l'abbaye d'Origny, que les faits concernant les principales fêtes religieuses de l'année étaient représentés dans l'église avec les formes dramatiques; les dialogues sont composés partie en français, partie en latin; les didascalies (ou indications de la mise en scène) sont écrites en français; la musique et le chant y étaient l'objet d'un soin tout particulier. »

L'abbaye souffrit bien des maux pendant le moyen âge, par suite des guerres et des dévastations qui ont désolé si fréquemment notre pays; Routiers et Jacquiers au XIV^e^ siècle; Anglais, Bourguignons et Ecorcheurs au XV^e^; le tout mêlé de

Digitized by Google

pestes et de famines. Elle possédait une maison de refuge à Saint-Quentin, dont les fortifications offraient un abri plus sûr. En 1557, lors du siége de la ville, les religieuses se réfugièrent dans un autre asile qu'elles avaient à Laon. Leur maison d'Origny fut prise par le prince de Piémont, à la tête de la cavalerie espagnole, et livrée aux flammes, pendant que leur maison de Saint-Quentin était pillée par l'ennemi vainqueur; dans ce pillage, la communauté perdit tous ses titres et objets précieux, qu'elle y avait fait transporter, dans l'espoir de les mettre en lieu sûr.

Au XVII^e^ siècle, nouvelles déprédations des Espagnols. Dans le cours du XVIII^e^, l'histoire de l'abbaye, moins agitée et moins intéressante, ne comprend plus que des faits personnels aux religieuses et des détails administratifs. Enfin, sa dernière heure approche. Une loi du 13 février 1790 supprime la communauté d'Origny, comme toutes celles de France. Une loi du 12 août 1792 ordonne l'expulsion des religieux. En février 1794, les quatre clochers sont rasés jusqu'au niveau des toits de l'église, attendu, dit l'arrêté, que par leur domination sur les autres édifices, ils semblent contrarier le principe d'égalité; en même temps les boiseries, buffets d'orgue, portes, fenêtres, sculptures sont vendus contre assignats; les bâtiments sont démolis et leurs matériaux mis aux enchères. Tout ce qui reste des châsses, après l'enlèvement des métaux et pierreries, les tableaux, statues, livres, reliques

Digitized by Google

sont transportés à Saint-Quentin et brûlés sur la Grande Place.

L'auteur fait suivre son travail d'un cœuilleret de l'abbaye, au XVIII^e^ siècle; c'est un recueil d'ordonnances royales et de pièces relatives à la confection du terrier et aux droits de la communauté.

Telle est la substance de ce mémoire, accompagné d'une description très-détaillée des bâtiments de l'ancienne communauté, de plans, de vues perspectives, de dessins d'objets d'art, d'armoiries et de fac-simile de signatures; les notes dont il abonde indiquent les sources et les documents des faits énumérés, et témoignent des recherches considérables auxquelles l'auteur s'est livré; enfin il est écrit avec une netteté et une simplicité qui n'excluent pas l'élégance ; c'est une œuvre d'étude patiente et modeste, solide et exempte de tout faux brillant.

CONCLUSIONS.

Votre Commission a l'honneur de vous proposer de décerner les récompenses suivantes :

A l'auteur de *l'Abbaye royale d'Origny*, un premier prix, avec médaille d'or;

A l'auteur des *Ruines de Coucy,* un second prix, avec médaille d'or;

A l'auteur du *Nord de la Thiérache avant l'an* 1200, une mention honorable, avec médaille d'argent de grand module.

Digitized by Google

Les propositions de la commission ayant été adoptées, un premier prix avec médaille d'or a été décerné à M. Poissonnier à Chauny.

Un second prix avec médaille d'or à M. Camille Bonnard, à Pellerey, pan Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'or,)

Une mention honorable avec médaille d'argent grand module à M. Alfred Desmasures, à Mondrepuis.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. CH. QUÉRETTE

SUR LE CONCOURS D'ÉCONOMIE SOCIALE.

La Commission était composée de MM. Dusanter, Rouxel, Quérette, membres titulaires. P. Boca, Hugues-Cauvin, membres associés.

Le sujet mis au concours sous ce titre : « De l'avenir de l'industrie cotonnière en France », a été traité dans un seul Mémoire, assez volumineux, et qui peut se résumer de la façon suivante :

1° La crise de 1862, et la pénurie causée par la guerre de la sécession, ne peuvent plus se reproduire, à cause du développement donné depuis cette époque à la culture cotonnière en divers pays.

2° L'article français l'emporte sur l'article anglais sous le rapport du bon goût et sous celui de la solidité ; mais cette double supériorité ne nous est acquise qu'au moyen d'une élévation de prix

Digitized by Google

qui nous défend l'accès de la grande consommation.

Enfin, l'auteur croit la prospérité future du coton assurée : 1° Par l'extension que la consommation peut prendre en France et dans nos colonies, notamment dans celles récemment fondées, Cochinchine et Nouvelle-Calédonie ; 2° Par le développement à donner à l'exportation, par exemple dans les Indes anglaises et l'extrême Orient, où nous avons peu de rapports jusqu'ici ; 3° Par l'activité que devront imprimer aux affaires en général l'ouverture de l'isthme de Suez, la navigation à vapeur, les chemins de fer et la télégraphie.

Il ajoute que la prospérité du commerce réagira, comme toujours, sur celle de l'agriculture.

Tout en rendant pleine justice au zèle déployé par l'auteur, et à l'exactitude de la plupart de ses observations, à la justesse de ses idées, nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'il eût été possible de traiter la question d'une façon plus complète, mais, il est vrai, au prix de recherches énormes.

A notre sens, pour parvenir à apprécier exactement l'avenir d'une industrie, c'est-à-dire ses chances de prospérité ou de décadence, la première chose à faire serait de constater, avec toute la précision possible, ses conditions actuelles d'existence.

Sans doute, comme nous le disions plus haut, ce serait là un travail colossal. L'industrie coton-

Digitized by Google

nière en France se partage en une foule de branches presque toutes fort importantes, et s'exerçant dans des contrées fort diverses. Il faudrait donc étudier en Alsace, à Rouen, à Calais, à Tarare, à Saint-Quentin, à Nancy, à Lille, à Verdun, à Saint-Omer, à Troyes, à Chollet, dans les Vosges, dans le Santerre, etc., la filature, le tissage mécanique et le tissage à bras, les fabriques d'impressions, de tulle, de broderie à l'aiguille, au crochet ou à la mécanique, de passementerie, de bonneterie, et d'autres industries dont on a vu les spécimens à la dernière Exposition universelle.

Dans chacune de ces nombreuses monographies, il faudrait s'attacher plus spécialement à la production ; car, en définitive, le produit qui l'emporte sur ses rivaux en élégance, en bon marché et en solidité finit tôt ou tard par prendre la première place dans la consommation.

On examinerait donc quel est, dans chaque rayon industriel, le degré d'intelligence industrielle et d'instruction technique des ouvriers, des contre-maîtres, des chefs d'établissement; l'organisation des écoles de dessin là où on fabrique des articles de goût; le prix de la main-d'œuvre, des matières premières, et les facilités des communications dans les industries où le bon marché est une condition essentielle.

Nous croyons que c'est seulement sur une étude approfondie de tous ces détails, que l'on peut baser avec certitude des vues d'ensemble s'appliquant à

Digitized by Google

toute l'industrie cotonnière. Ce programme, que nous ne faisons qu'ébaucher, coûterait beaucoup de peines pour être rempli convenablement; mais nous sommes convaincus qu'il en sortirait un travail bien autrement intéressant que les généralités, fort estimables d'ailleurs, dans lesquelles notre auteur a cru devoir se renfermer.

Disons aussi, pour être justes envers l'étude qui nous est soumise, que nous ne pourrions rien y ajouter en ce qui concerne les moyens de développer la vente des produits cotonniers. Il est évident que, pour ce genre d'articles, comme pour tous les autres, du reste, les meilleures chances d'écoulement sont, d'une part dans la prospérité intérieure, de l'autre dans l'extension de nos rapports avec l'étranger. En ce qui concerne ce dernier point, l'auteur aurait pu dire que, s'il reste beaucoup à faire, il y a eu d'énormes progrès accomplis depuis vingt ans.

Nous ne pouvons terminer ces notes rapides sans remarquer que l'auteur, dans son optimisme bienveillant, n'a pas cru devoir toucher à cette question brûlante des traités de commerce, qui, d'après la grande majorité de nos industriels, compromettent si gravement l'avenir de l'industrie cotonnière en France. En ce qui concerne Saint-Quentin, force nous est de reconnaître que, chaque année, les filés anglais et les tissus suisses prennent une plus grande part dans la consommation, et ce, au détriment de nos filés et de nos tissus,

Digitized by Google

sans que notre exportation, soit en Suisse, soit en Angleterre, soit en d'autres contrées, ait pris le moindre accroissement. Y a-t-il, à cette position qui ne peut que s'aggraver, un autre remède que la dénonciation des traités de commerce, laquelle ne peut avoir lieu que dans six ans?

Ici, la question qui nous occupe se présente sous une nouvelle face, non moins intéressante que la première.

Le programme que nous tracions plus haut étudie les chances de succès ou de ruine que l'industrie trouve dans son organisation actuelle. Mais ne serait-il pas, en même temps, essentiel de savoir si cette organisation lui permet de lutter avec les concurrences étrangères qui viennent aujourd'hui lui disputer le marché français, avec les fabriques de Suisse, d'Angleterre, de Belgique, de Saxe, demain peut-être avec celles des Etats-Unis?

Il ne faut pas se le dissimuler, si certaines branches de notre industrie ne peuvent lutter à armes égales avec l'étranger, cet état d'infériorité provient de causes qu'il sera sans doute bien difficile d'écarter, parce qu'elles tiennent pour ainsi dire à la nature des choses. Les filatures du Lancashire, montées de longue date sur des proportions colossales qui réduisent de beaucoup les frais généraux, trouvent à leur porte, et sans frais de transport, un approvisionnement toujours considérable dans l'immense entrepôt de Liverpool, et, à peu de distance, les riches mines de charbon de

Digitized by Google

Newcastle. En outre, l'habileté de leurs ouvriers défie toute comparaison.

Mais la concurrence la plus sérieuse nous viendra peut-être de la Suisse. Si ce pays a le désavantage de se trouver éloigné des grands entrepôts de coton, tels que Liverpool et le Havre, et si par suite il subit des frais de transport assez élevés, la production y est établie dans des conditions de bon marché vraiment uniques. Grâce aux conditions physiques de la contrée, des moteurs hydrauliques, dont le prix d'achat et d'entretien est presque nul, y remplacent nos machines à vapeur et les frais énormes de combustible qu'elles entraînent; d'autre part, les impôts y sont insignifiants, la vie peu coûteuse, et la simplicité des mœurs fait que les ouvriers se contentent d'un salaire bien inférieur à celui des nôtres, tout en travaillant quatorze heures par jour.

Sous les réserves qui précèdent, la Commission est d'avis que le travail qui lui est soumis est le fruit d'études sérieuses quoique incomplètes; elle a donc l'honneur de vous proposer de lui accorder une mention honorable avec médaille d'argent.

La proposition de la commission ayant été adoptée, une mention honorable avec médaille d'argent grand module à été décernée à M. Lancelot, à Bourges.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. CH. DAUDVILLE

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE.

La Commission était composée de MM. Pierre Bénard, Gustave Demoulin, Ferrus, Monnier, C. Daudville.

Messieurs,

Nous sommes tous poëtes, car il n'est personne de nous qui n'ait aspiré, ne fût-ce que pour peu d'instants, à sortir des vulgarités de l'existence pour éprouver une jouissance plus délicate, plus éthérée. Cette soif du beau, ce besoin d'idéal, révélation de nos hautes destinées, c'est la poésie qui les satisfait. Elle s'adresse à l'imagination, à l'esprit, surtout au cœur, et par le rhythme et la mélodie à notre sens musical. Mais son plus beau triomphe, son véritable but, est d'émouvoir; et celui-là seul est vraiment poëte qui sait faire vibrer en nous toutes les cordes de l'âme, la ra-

Digitized by Google

vir par la sublimité ou la nouveauté de la pensée, la remuer par la puissance du sentiment ou tout au moins la caresser par le charme de l'expression. Ce secret de passionner les esprits d'élite aussi bien que la foule par l'éloquence et l'image n'est le privilége que du petit nombre. Ce pouvoir magnétique est quelquefois tellement irrésistible, qu'il éveille même dans les intelligences médiocres comme un besoin d'imitation. Voilà pourquoi les grands maîtres font éclore aux rayons de leur génie une couvée si nombreuse d'imitateurs. L'écueil de l'imitation, quand elle n'est pas fécondée par une inspiration originale, vous ne le savez que trop, Messieurs, c'est le banal. Ainsi la banalité ne se borne pas à reproduire des types vieillis, des formes surannées ou des idées courantes, elle s'abat, suivant chaque époque, sur le splendide manteau des nouveaux rois de l'art ou de la poésie qu'elle met en pièces pour se parer de cette pourpre d'emprunt. Au siècle dernier et au commencement de celui-ci, que de tragédies calquées sur Corneille et Racine dorment à présent oubliées sur la tombe de ces beaux génies. Depuis J.-B. Rousseau que d'odes à la Lebrun ! que d'élégies phthysiques et larmoyantes sont nées de la chute des feuilles ! Encore aujourd'hui ce sont les *Méditations poétiques* et les *Harmonies* qu'on paraphrase ; ses antithèses et surtout ses excentricités qu'on prend à V. Hugo, en lui laissant, bien entendu, la hauteur gigantesque de la pensée. Disons-le franchement : eh bien ! quel

Digitized by Google

que soit le talent qui se révèle de loin en loin dans ces pastiches plus ou moins réussis, ce n'est point là pour nous qu'est la vraie poésie ; du moins ce n'est point celle que nous considérons comme un devoir d'encourager. Ce que nous demandons à tous, c'est qu'on se mûrisse par l'étude et la réflexion et qu'on puise en soi-même ; qu'on soit neuf par la pensée, parce qu'on aura longtemps médité ; et neuf s'il se peut par l'expression, parce qu'on aura vivement senti. Voilà, Messieurs, pourquoi nous laissons les coudées franches aux concurrents, n'attachant d'autres lisières à leur essor que les droits de la langue, les règles de la versification et les lois sacrées de l'honnêtet. Que leur inspiration soit naïve, sincère ; qu'elle reflète par une intuition profonde, fût-ce par la souffrance comme chez Musset, toutes les faces de la société, ses grandeurs, ses misères, ses fluctuations, ses aspirations surtout, ses colères même ; nos couronnes sont aux plus éloquents sans déclamation, aux plus vrais sans vulgarité, car il existe un faux sublime qui glace ou fait rire, comme un réalisme niais et plat, aussi détestables l'un que l'autre.

C'est sous l'empire de ces doctrines peut-être un peu sévères, mais dont l'énoncé, suivant nous, est nécessaire dans ce moment d'affaissement chez nos jeunes poëtes, que nous allons passer en revue le concours de cette année. Nous constatons avant tout, avec regret, que le souffle inspirateur, ce souffle qui soulève les autres poitrines parce qu'il

Digitized by Google

a soulevé la vôtre, manque à presque toutes les pièces ; la tête écrit, mais le cœur sent à peine. La part du talent qui, le sujet étant choisi, consiste dans l'ordonnance du plan, la gradation des idées, et pour le vers dans l'absence du parasitisme, cette part, disons-le, eût pu être moins modeste ! Des pensées ébauchées, mal venues, beaucoup de prosaïsme, de termes impropres, du pathos, du galimatias même, mais ce qui à nos yeux est plus insupportable encore, des lieux communs ressassés, rebattus, le banal enfin dans la conception comme dans la forme, étouffent de leur chiendent maudit les rares petites fleurs qui ont tant de peine à rayonner. Hélas ! dans notre triage, celles mêmes que nous avons choisies ne dépassent guère leurs rivales en éclat et en parfum. Les printemps, nous ne l'avons que trop éprouvé cette année, ne se ressemblent pas toujours. A son tour, le vent de la politique aura surpris dans leur germe peut-être, les fleurs qui eussent été nos plus belles et qui fussent venues, comme nous en avons eu quelquefois le bonheur, épanouir leurs opulentes et suaves corolles dans cette assemblée.

Contentons-nous donc, Messieurs, de tendre la main aux espérances qui surnagent, et renvoyons au renouveau prochain nos poëtes de bonne volonté.

Digitized by Google

LES DEUX SŒURS

DERNIÈRES PENSÉES D'UNE JEUNE FILLE.

—

Citons de cette touchante mais incorrecte élégie, imitée des *Fantômes* et de la *Chute des Feuilles*, les deux strophes suivantes :

Dieu ! que j'aimais au bal les têtes *couronnées*,
Du bruit des violons l'harmonieux accord,
Que de rubans perdus, que de roses fanées
Pour *couronner* la mort !...

Promets-moi seulement, ô ma sœur bien-aimée,
De venir quelquefois, aux beaux jours du printemps,
Effeuiller une fleur sur la tombe *oubliée*
De la morte de *quinze ans*.

LA LOTERIE DU MARQUIS DE COTINGE

—

Cotinge, (singulier nom), est cette loterie du mariage que les don-Juans blasés et les Lovelaces usés hésitent toujours à tirer. Cotinge, rival en bonnes fortunes du duc de Richelieu, touché sans doute du ciel, veut enfin se ranger. Dans un des grands salons du dernier siècle, l'hôtel de Lamballe, il s'offre en loterie, sans se faire connaître, avec cent mille écus de rente, épaves de son vaste patrimoine, à celle des nobles demoiselles présentes qui amènera le numéro gagnant Ce numéro échoit à Mlle de Mirepoix, charmante et honnête jeune fille, sortie récemment du couvent. Celle-ci, en dépit du passé du marquis,

Digitized by Google

consent à l'épouser, et par ses vertus et son dévouement, le ramène au bien et le console dans l'exil. Ces derniers vers tournent un peu au sermon, mais la pièce est gaie, sémillante et rappelle la manière de Gresset. Nous regrettons de ne pouvoir rien détacher de ce joli conte. Nons ne détestons pas dans un concours cette forme peut-être un peu vieillotte, mais au fond vraiment française, où l'esprit prend le pas sur le cœur, et où la couleur est remplacée par la vivacité du style.

LE SIÈCLE ET LA FOI

—

Serait-ce par hasard certain journal bien connu, qui aurait suggéré à l'auteur l'antithèse de son titre : *Le Siècle et la Foi?* Cette louable satire contre la cupidité, le sensualisme et l'incrédulité de notre époque, par malheur est faible, longue dans la dernière partie qui traite des beaux temps de la foi ; le style en est trop terre-à-terre. Voici une sortie bien virulente à l'adresse de Messieurs les journalistes :

Et si vers eux, demain,
Ravaillac ! s'en venait, un sac d'or à la main,
Son éloge ce soir se lirait dans leurs pages !...

APPEL

—

Sous ce titre, l'auteur met en relief les avantages de la science et fait le panégyrique des instituteurs, qu'il encourage dans leur noble mission. L'inven-

Digitized by Google

tion manque à cette pièce un peu déclamatoire et froide. Les vers sont prétentieux ; quelques-uns, cependant, bien tournés. La même pensée s'y reproduit sous dix formes équivalentes :

Amis instituteurs, noble et sainte milice,
Pieusement ligueur que chacun soit complice
Dans ce complot d'amour, l'ignorant est à vous !
A vous comme un captif qui veut qu'on le délivre,
A vous comme un malade aspirant à revivre,
A vous comme un aveugle égaré loin de nous...

Allez, convertissez ; répandez la lumière,
Anges du bien public : Visitez la chaumière,
Prouvez que sachant lire, on laboure aussi bien,
Qu'on ne chérit pas moins ni son Dieu, ni sa femme,
Et que pour chaque enfant notre France réclame
Le modeste savoir qu'il faut au citoyen.

ELISABETH A SES DERNIERS MOMENTS

—

Scène dramatique trop écourtée et dans ce style à la fois terne et solennel du dernier siècle. Le sujet par lui-même était vraiment pathétique.

Les Mémoires du temps racontent que la tête du comte d'Essex, coupable de félonie envers la reine, venait de tomber sous la hache du bourreau, lorsqu'on représenta à celle-ci un anneau dont la remise eût assuré la grâce de son ancien amant. Cette catastrophe plongea Elisabeth dans un chagrin profond qui la conduisit peu de temps après au tombeau. Certes, en présence d'une révélation aussi terrible, la passion devait se faire jour en

Digitized by Google

d'autres termes que par ces vers si vulgaires dans leur emphase :

Tu péris, cher amant, et je respire encore,
Que m'importe à présent si personne n'ignore
Combien je t'adorais : j'ai causé ton trépas.

Ici manque le vers peut-être non composé qui rime avec trépas.

C'en est assez, Milords, cherchez un autre maître,
Je veux finir en paix : allez faire connaître
A la vieille Albion, fière de m'obéir,
Que *son* Elisabeth abdique pour mourir.

LA VEUVE

—

Ou mieux *la pauvre Veuve*. C'est une étude psychologique assez touchante des tristesses du veuvage, en opposition à la vie à deux, surtout quand elle s'est embellie de l'arrivée d'un doux enfant.

L'expression manque plutôt de précision que de couleur et de sentiment.

Voici la vie à deux, *inénarrable* extase.
Le travail en commun, le devoir *partagé*,
Le breuvage énivrant qu'on boit au même vase,
Et l'essai du bonheur enfin ! rapide phase
Où l'on nie, imprudent ! l'épreuve et le *danger*.

Voici l'éclosion d'une ivresse nouvelle,
De doux vagissements s'échappent d'un berceau,
Et la mère suspend l'enfant à sa mamelle,
Et le père a crié : que notre part est belle !
Comme si, du bonheur, durable était le sceau.

Digitized by Google

Qu'est-ce que l'auteur entend par le sceau durable du bonheur ? Sans doute il veut dire que ce petit enfant assure, consolidera le bonheur des époux, mais l'idée est obscure. Le sommeil de la pauvre veuve et son réveil sont peints avec talent, et l'ensemble de la pièce offre de l'intérêt.

Ce mérite est plus sensible dans les

FRAGMENTS D'UN MÉMORIAL

Ce titre prosaïque n'indique point le sujet. L'auteur, sous une forme ingénieuse et à certains endroits exquise, déplore cette corruption précoce qui, s'infiltrant dans le cœur des jeunes gens même les plus distingués et les mieux élevés, leur fait considérer le mariage, pour le jeune homme, comme une spéculation d'argent, pour la jeune fille comme un triomphe promis à sa vanité, et non pour tous les deux comme l'échange sympathique de deux cœurs bien épris, qui mettent en commun leur amour et leur dévouement : laissons parler l'auteur :

Dimanche.

Encore un jour qui tombe, un soleil qui s'efface,
Qu'ainsi j'en ai comptés depuis quatre-vingts ans !
Pauvre cœur ! pourquoi vivre et battre dans la neige,
. . . . . .
La ruine pourtant reprend joyeuse mine
Sous un fronton de fleurs et sous un manteau vert.
Eh bien, je veux aussi me faire une jeunesse
De la couronne éclose autour de jeunes fronts,

Digitized by Google

Demain,

J'escorterai, dans un effort suprême,
Ces moissonneurs de joie,

Lundi.

Suit un délicieux portrait de trois jeunes filles.

Mardi.

Puis vient celui de trois jeunes et brillants cavaliers en chasse.

L'auteur continue :

La fleur attire le rayon,
Et le lierre s'enroule au tronc à rude écorce,
Le vélin tente le crayon,
La grâce et la faiblesse ont subjugué la force :
Ils se sont rencontrés, ce devait être ainsi ;
Ils s'aiment, je le vois, ce devait être encore ;
Ils s'uniront bientôt, cela doit être aussi,
Car l'œil des vieux parents les suit depuis l'aurore,
Et saluant l'amour qui vient en eux d'éclore,
Je veux les aborder ici...

Accompagnons le bon vieillard qui nous rappelle celui de Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie :*

J'avais pris le sentier qu'eux-mêmes devaient suivre
Parmi les genêts d'or, la bruyère et le thym,...
Du plaisir attendu je jouissais d'avance ;
Mes vœux pressaient l'instant qui les verrait venir,
Et la voix, qui pour eux murmurait espérance,
Me répétait à moi, souvenir, souvenir.
Leur causerie enfin que m'apportait la brise
Me parvint faiblement, puis fort : Je m'arrêtai,
Ils s'assirent dans l'herbe, à ma douce surprise,
J'étais prêt, tout près d'eux, malgré moi j'écoutai.

Digitized by Google

Ici éclate l'amer désenchantement du poëte, dont l'oreille est attristée par les propos délurés des six personnages et les doctrines presque cyniques qui sortent de ces bouches pourtant si jeunes et si fraîches!... Cruellement déçu dans son attente, il laisse échapper ces vers :

O jeunesse! aujourd'hui n'êtes-vous plus qu'un mythe ;
Le temps a-t-il éteint l'aurore et le printemps?
Le torrent de la vie a-t-il coulé si vite,
Que l'on n'ait plus d'amour ni de sève à vingt ans!...

Voici l'épilogue :

Samedi.

Ce n'étaient point hélas! de vaines théories,
Et j'ai vu, ce matin, l'enfant blonde et ses sœurs
Souriant aux parfums des couronnes fleuries,
Accepter devant Dieu d'indignes possesseurs ;
L'une sera duchesse, et l'autre, en sa corbeille,
A des bois, des châteaux ; et l'autre s'émerveille
Au récit des honneurs qu'on va lui rendre un jour ;
Mais le duc est stupide et le riche est avare,
Et le puissant est vieux, et l'hymen ne prépare
A ces cœurs desséchés aucun souffle d'amour!.

Il y a, comme on le voit, du sentiment, de la couleur, quelques longueurs dans cette odyssée, dont l'idée fondamentale n'est, hélas! que trop banale : les mariages d'argent, quoi de plus commun !...

Nous n'en félicitons pas moins notre jeune poëte *octogénaire* d'avoir su rajeunir par la forme originale qu'il lui a donnée une thèse aussi usée! et

Digitized by Google

nous l'engageons à justifier par d'autres productions d'une donnée plus neuve et plus virile les espérances que nous fait concevoir sa pièce d'aujourd'hui.

LA PRIÈRE D'UNE JEUNE FILLE

—

Ne vous semble-t-il pas comme à nous que vous relisez un hymne de Lamartine dans ce début (les deux premiers vers réservés) :

Tout te prie, ô Seigneur ! tout semble avoir une âme
Pour verser à tes pieds le tribut de *sa flamme* :
Preserve mes petits, mon Dieu, te dit l'oiseau,
Je leur murmurerai ton nom dans dans leur berceau.
Accepte mes parfums, te dit la fleur timide,
Je lève le matin vers toi mon front candide,
Comme une étoile d'or, j'embellis le vallon,
Garantis-moi toujours des coups de l'aquilon.
Seigneur, dit le ruisseau, de mon onde limpide
Ne change point le cours en un torrent *rapide*,
Laisse-moi réfléchir dans mon brillant miroir
Ton firmament d'azur et tes astres le soir.
Dirige, dit le vent, mes ailes dans l'espace,
Aux champs de l'infini, témoins de mon audace,
Que je puisse à jamais dans mon vol indompté,
En publiant ton nom chanter ma liberté !...
O divin protecteur, dont la face étincelle,
Ecoute aussi les vœux de mon âme immortelle ;
Je sais bien que mon cœur *ne doit rien espérer*,
Mais ton immense amour veut bien le rassurer.

Ne doit rien espérer ne rend sans doute pas la pensée de l'auteur ; il veut dire *n'a pas le droit*

Digitized by Google

d'exiger. La suite do la pièce, en vers dithyrambiques de cinq syllabes, gêne l'allure du poëte et ôte de la précision à l'expression. Elle se termine par ces deux vers que l'auteur met dans la bouche de celui qui a entendu cette prière, dont le fond est assez rebattu :

O toi ! que mon regard ose effleurer à peine,
Quand Dieu m'apprendra-t-il à prier comme toi.

LES SOUHAITS.

—

Du même auteur, sont écrits avec assez d'entrain et la pensée en est variée, mais la versification est d'un prosaïsme qui fait un singulier contraste avec la pièce précédente :

Je voudrais qu'on fît des écoles,
Que l'on glanât l'instruction ;
A leurs mères qui s'attendrissent,
Je voudrais que les filles dissent
L'âpre sujet de leurs douleurs,
Quand leurs fronts inclinés pâlissent
Et que leurs yeux roulent des pleurs.

Qu'on fît des écoles, que les filles dissent ?... Oh ! Monsieur !...

L'AMOUR FORGERON.

—

On sent comme un léger parfum de la muse grecque et d'André Chenier dans cette jolie pièce imitée d'Anacréon, et qui, sous une forme allégo-

Digitized by Google

rique bien usée, tance en vers faciles et spirituels les mœurs présentes.

Elle est semée, comme vous le verrez, de traits charmants.

Si le sujet par trop léger et l'anachronisme de la forme ne nous permettent pas une récompense, notre citation sera un dédommagement pour l'auteur.

Le bel archer que l'on appelle amour
Se sent vieillir et bien fort s'en dépite,
Il ne se fait encor dévot ermite,
Mais il y vient... Il jeta l'autre jour
Dans un ruisseau son carquois et ses armes,
Et s'enfonçant sous les berceaux ombreux,
Il va trouver sa mère aux blonds cheveux :
Maman, dit-il, en versant quelques larmes,
Les dieux s'en vont, le monde a bien changé.
On redoutait jadis ma flèche ailée ;
Je triomphais, et sous mes lois rangé,
Le genre humain aimait sa douce plaie ;
Mais aujourd'hui de mes traits on se rit,
Je perds mes coups, ou si par aventure
A quelque cœur je fais une blessure,
Il s'en irrite et bientôt s'en guérit...
Je ne veux plus m'en aller par ce monde,
Je reste ici, je vivrai dans les bois,
Me consolant de ma chute profonde
En m'énivrant de nectar champenois !
Un seul baiser de l'aimable déesse
Sécha ses pleurs ; avec une caresse
Sur ses genoux elle prit l'enfançon :
Ne pleurez pas, mon cher tourment, dit-elle,
C'est trop d'honneur pour ce monde rebelle,

Digitized by Google

Par Jupiter, nous en aurons raison.
Oubliez-vous la race d'où nous sommes,
Consolez-vous, malgré les sots discours,
Et si pervers que soit le cœur des hommes
O mon enfant, vous serez dieu toujours !...
Mais il faut voir à venger ton offense,
Donc l'homme ingrat, bravant votre puissance,
Brise à présent le trône de ses rois
Et ne veut plus obéir à nos lois ;
Il ne veut plus de la douce blessure
D'où découlait moins de sang que de miel ;
Il ne veut plus du sourire du ciel
Qui lui faisait l'existence moins dure
Soit ! il aura le lien sans l'amour,
Le mal tout seul, le souci sans le charme,
Sèche tes yeux, il paiera cette larme.
Ah ! c'est ainsi : le monde reste sourd
A ton appel ! Ah ! l'homme pour son maître
T'a renié ? Deviens donc son geôlier,
De ton soldat fais-le ton prisonnier ;
Forge des fers pour retenir le traître ;
Tu te riras à ton tour de ses vœux,
Et les mortels dans d'effroyables nœuds
Elèveront aux cieux des plaintes vaines,
Et sans pouvoir briser leurs lourdes chaînes,
Jusqu'à la mort, captifs, se débattront.
Moitié riant, l'Amour quitta sa mère,
Il s'éloigna des bosquets de Cythère
Et le voilà devenu forgeron :
Dès le matin, debout, près de l'enclume,
Martel en main, noir comme un ramoneur,
Sur le brasier qui pétille et qui fume
Il est penché, le cruel travailleur !
Il forge, il forge, oh ! les terribles chaînes !
De l'atelier il en sort par centaines :

Digitized by Google

Chaînes d'honneurs et chaînes d'amitié ;
Chaînes d'amour et de reconnaissance ;
Fers d'habitude et fers de convenance,
A chaque cœur le bambin sans pitié
Rive un anneau, l'anneau du mariage,
A l'anneau pend la chaîne d'esclavage,
Et vous savez comme ces fers sont lourds !
Mais on a beau se fâcher et se plaindre,
Jurer, pleurer, pester, rejimber, geindre,
Une fois pris, c'en est fait pour toujours.

RÊVERIE.

—

Cette messénienne sur le martyre de la Pologne respire le plus ardent et le plus sincère patriotisme. Elle est pleine de mouvement et d'énergie.

Sais-tu chanter, me dit l'Esprit
De ma Pologne bien-aimée ?

L'auteur rappelle les proscriptions, les champs de Maciéjovice, où planent les corbeaux qui s'entre-déchirent les cadavres de ses frères; puis il se demande s'il peut chanter quand :

Le sang
Coule à longs flots *dessus* sa lyre ?

Ah ! le knout frappe autour de moi !
Au grand galop, le cosaque s'élance
Sur des vieillards, des femmes en émoi !
Il frappe sans pitié *la vieillesse* et l'enfance,
Il frappe sans pitié : l'autocrate du Nord
L'ordonne ainsi dans son ukase,
Aux uns la Sibérie, aux autres le Caucase,
Mais au plus grand nombre la mort !...

Digitized by Google

Doit-il chanter le pendeur de ses frères, le bourreau de Praga. Il peint d'un coup de pinceau l'ambition gigantesque de la Russie. Que des flatteurs officiels invoquent pour elle le dieu de la victoire, lui il adresse au czar cette apostrophe :

N'espère pas, ô fier César !
Que la Pologne écartelée
S'attelle jamais à ton char !
Sur Varsovie échevelée
Tu peux régner par la terreur,
Mais tu règnes sur un volcan.

Le lion captif se souvient de sa royauté, et quand souffle la brise du Sahara, il s'agite, il rugit..... et... La pièce se termine par une invitation à l'aigle blanc de la Pologne et au cavalier de Lithuanie, pour qu'un jour ils tracent une terrible épopée avec le sang du tyran de la Pologne.

Nous regrettons que cette pièce soit négligée dans sa forme et trop incorrecte; elle n'est certainement pas sans mérite. — Mieux développée elle eût obtenu une récompense.

LE VÉSUVE, Ode.

—

Malgré son titre, le feu manque à cette ode, qui n'est point écrite avec la verve de la précédente. C'est bien là la forme classique, régulière, correcte. Chaque strophe cependant ne finit pas

Digitized by Google

sans trait. Nous assistons à un lever du soleil pris du Vésuve. L'auteur rappelle ensuite les villes englouties sous la lave, puis Sorrente, patrie du Tasse, Caprée, villégiature de

> Tibère, empereur redouté,
> Monstre dont l'infernal génie
> Sut abriter la tyrannie
> Sous les lois et la liberté

enfin, la mort de Pline l'Ancien. Voici le panorama de ce beau golfe :

> Des monts la belle architecture,
> Les œuvres du temps et des arts,
> Les prodiges de la nature
> Se confondent de toutes parts;
> Doux parfums, qu'un air pur exhale,
> Heureux ciel, terre libérale,
> Pour jouir en paix de vos dons.
> Oh! puisse la Discorde affreuse,
> Pour sa caverne ténébreuse,
> Toujours réserver ses brandons!

Ces trois vers, qui font allusion à la dernière guerre civile, ne semblent-ils pas s'échapper de la lyre de J.-B. Rousseau?

LA LÉGENDE du FRÊNE.

On ne peut disconvenir que l'auteur ne possède un style personnel remarquable, et qu'il ne peigne

Digitized by Google

la nature et les mœurs villageoises d'une touche vraie et pleine de fraîcheur, mais sa légende ou mieux sa fable est vulgaire et le style est négligé surtout vers la fin. Un jeune tourneur part pour la ville, d'où il soutire à sa vieille mère jusqu'à son dernier sou qu'il dissipe dans la débauche. Quand il revient tout dépenaillé au village, la cloche annonce l'enterrement de la pauvre et courageuse femme, qui a succombé à l'ennui de l'attendre. L'idée est touchante, mais on eût désiré que d'heureux détails relevassent cette conception par trop simple et qui n'a pas coûté à l'auteur une grande dépense d'imagination. Quant au frêne, il a fourni ses branches à Germain et reçu sur son écorce une inscription effacée par le temps. Voilà toute son histoire. Le début, où s'accuse mieux le talent de l'auteur, nous offre un tableau de genre qui n'est pas sans charme :

Le frêne est là debout, robuste et solitaire,
Au bord du vaste champ doré par la moisson;
Il voile le soleil qui baisse à l'horizon,
Et son ombre s'étend sur un arpent de terre.

La feuille donne asile à plus de cent chanteurs,
L'abeille s'y repose, ivre de la mélisse,
Et cherchant la fraîcheur au pied de son tronc lisse,
S'abritent à midi les bœufs et les pasteurs.

C'est là qu'étaient venus sous l'arbre séculaire,
Près de l'étroit sentier où paissaient les troupeaux,
Les moissonneurs, goûtant un moment de repos,
Autour du chanteau noir et du pichet d'eau claire.

Digitized by Google

Par ce soir de juillet, assis sur ce sol dur,
Yeux vifs et fronts vermeils, garçons et jeunes filles
Causaient groupés en cercle et laissant leurs faucilles
Pêle-mêle à côté des gerbes du blé mûr.

Un grand calme *émanait* de toute la nature,
Un souffle par instants agitait les épis,
Et les grillons jasaient sous les herbes tapis,
Et les papillons bleus volaient à l'aventure.

Un vieillard, les yeux clos, couché nonchalamment,
Semblait dormir, tandis qu'une fillette rose
Disait : Grégoire, allons ! contez-nous quelque chose :
La *Barbe-bleue* ou bien la *Belle au bois dormant.*

Holà ! dit une femme, à chevelure grise,
Entendez-vous, là-bas ! le glas qui retentit ;
Ma foi ! celle qui part, et que la mort a prise,
A bien gagné le ciel depuis qu'elle pâtit.

LES DEUX MERS

Nous arrivons enfin, Messieurs, aux deux pièces qui, par l'élévation du sujet bien plus encore que par l'exécution, vous ont paru dépasser les précédentes et justifier notre préférence. *La Jonction des deux Mers*, en d'autres termes *l'Isthme de Suez*, voilà le sujet de la première.

Quel admirable thème pour le poëte que ce percement de l'isthme de Suez ! quelle séduction pour le genie poétique tenté de l'ambition de rivaliser par la puissance de l'inspiration avec le

Digitized by Google

génie scientifique qui a conçu et exécuté cette colossale entreprise! La science humaine forçant deux mers que la nature a séparées depuis des milliers de siècles, à s'unir, à se confondre; l'océan de sable des déserts contenu par des digues plus indestructibles que nos Alpes ou nos Pyrénées; la civilisation moderne repassant par la terre endormie des Pharaons qu'elle réveille de sa léthargie séculaire, pour reporter au berceau de toutes les civilisations, à cette Inde plus antique encore, mais abrutie par ses castes, la liberté, le bien-être et l'industrie! Quel programme! Vienne à son tour le percement du Panama, cette autre route de l'Europe au Japon, et l'humanité n'est plus qu'une immense famille dont tous les enfants forment de leurs bras une ceinture d'amour à ce globe qu'enserre l'Equateur! L'ampleur d'un tel sujet nous fait parfaitement comprendre comment l'œuvre même d'un grand poëte peut rester en deçà de ce que rêve l'imagination de tous. Deux concurrents ont abordé cette donnée. Malheureusement, l'incorrection, l'enflure, la faiblesse des idées nous ont forcés d'écarter la pièce intitulée *l'Isthme de Suez.*

Nous le disons d'un autre côté à regret, le feu sacré, l'élan et aussi l'invention qui dramatise un sujet, manque au poëme des *Deux Mers*. Assurément, le plan est bon, bien suivi, les vers corrects, pleins de pensée et de grandes images, mais traînants, mais semblables à ce qu'on est convenu

Digitized by Google

d'appeler de tout temps de beaux vers, comme ceux de feu Bignan, lauréat vingt fois couronné de l'Académie française, hélas! et si complétement oublié !... L'auteur ne pouvait-il, à l'exemple d'Edmond About, inventer quelque fable où il aurait personnifié tous les intérêts et les sentiments des diverses nations, et par là jeter de la variété et de l'attrait sur son œuvre ?

Nous n'aimons pas au début, dans son appel aux trávailleurs, d'ailleurs assez prosaïque vers la fin, cette interminable tirade en vers de six syllabes sans coupure ni repos, qui va s'abîmer dans ce vers solennel commençant un autre alinéa plus imagé.

Car l'Egypte autrefois fut grande et poétique.

Cette peinture du passé et de la résurrection prochaine de l'Egypte, après celle de la Grèce, est bien touchée, mais l'invitation de tous les peuples à un congrès fraternel est faible de style. Nous terminerons par la citation suivante, qui donnera une idée exacte de la composition :

Tombez donc pour toujours, impuissantes barrières,
Laissez passer du Christ le verbe et les lumières :
Mineurs percez le roc, aplanissez les monts,
Creusez à l'onde un lit, dans l'air jetez des ponts.
L'esprit de l'homme, armé pour conquérir le monde,
Non du fer qui détruit mais du marteau qui fonde,
Autour de l'univers dans un double courant
De la libre pensée entraîne le torrent.

Digitized by Google

Ici manquent deux vers, sans doute oubliés dans la copie de l'auteur, deux rimes féminines.

Il veut, malgré *la haine et la duplicité*,
Semer autour de lui l'amour, la vérité,
Tarir les flots de sang, chasser la barbarie,
Et faisant de la terre une seule patrie
Où les rivaux d'hier, se donneront la main,

D'une sainte alliance unir le genre humain!
Et toi Lesseps, enfant de notre *belle* France,
Qui triomphant enfin des obstacles jaloux,
Sais joindre le génie à la persévérance,

Et dont le grand succès va rejaillir sur nous,
D'où te vient cette foi qui change les montagnes,
Abaisse les sommets pour combler les vallons,
Et sondant d'un œil sûr, le sable des campagnes,

Promet l'eau du désert à de nouveaux sillons ?
C'est que dans l'avenir tu vois avec ta gloire,
Mûrir de toutes parts les fruits de ton labeur,
Et les peuples futurs confondant leur histoire,

Par des liens plus forts préparer leur bonheur.
Aussi Dieu qui soutient ton zèle et ton courage,
Et connaît de ton cœur le noble dévouement,
Te permet ici-bas d'achever son ouvrage,

Et d'être de ses lois le paisible instrument.
Plus sage que Babel et que les Pyramides,
Ton monument échappe à leur stérilité,
Car il a pour durer des bases plus solides :
Les destins de l'humanité.

Nous le répéterons, Messieurs, toutes ces pen-

Digitized by Google

sées sont belles, justes, noblement exprimées, mais que cette phraséologie poétique est longue et froide!

LA FRATERNITÉ.

Voici la pièce la plus fortement écrite du concours, la seule où l'on sente quelque peu le souffle du poëte, encore cette composition est-elle défectueuse. Quoique l'auteur l'ait intitulée *la Fraternité*, il est évident que ce sont le génie et le travail de l'homme qu'il a glorifiés bien plus que le dévouement fraternel de la sympathie humaine. Son titre ne se dégage pas assez nettement de son œuvre, sur laquelle cependant une lecture plus attentive fait découvrir qu'il plane. On voit que le mythe si souvent rappelé de Prométhée, ou plutôt que l'admirable drame d'Eschyle a pesé sur l'imagination du poëte. Cette influence devient surtout sensible dans l'invocation à la Nature. Nous reprocherons à l'auteur un peu d'incohérence, des redites et surtout l'abus de la figure du vaisseau. Assurément, le vaisseau est au figuré comme en réalité le plus puissant véhicule de la fraternité entre les peuples, mais cette pensée revient trop souvent. Nous relèverons aussi quelques fautes de style, des ellipses excessives, une strophe par trop réaliste empruntée à la dernière et moins heureuse manière de V. Hugo, enfin une rime inacceptable dans un poëme de ce genre. Le défaut de précision dans le plan et les

Digitized by Google

idées, quelque chose de nuageux, de confus même qui flotte sur l'ensemble de l'ouvrage, ne nous ont pas permis d'accorder une haute récompense à cette ode qui se soutient cependant par l'élévation du sentiment, la grandeur des images, la vigueur de l'expression, et par son entrain lyrique.

Lecture vous sera donnée de cette pièce.

En résumé, Messieurs, comme vous le voyez, le Concours de cette année est faible et ne nous a révélé aucun talent hors ligne. Sur trente-trois pièces inscrites, une vingtaine ont dû être éliminées. Leurs auteurs se consoleront cependant quand nous leur dirons que leurs œuvres, si insuffisantes qu'elles fussent sous le rapport de l'idée, de la composition et du style, se sont rapprochées pour la plupart, dans des proportions diverses, de celles qui ont fait l'objet de ce rapport. A ce propos, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu : c'est que nos concurrents, avant de nous soumettre leurs inspirations, prennent en général un peu plus au sérieux leur sujet et en soignent davantage l'exécution. Les richesses de l'âme humaine sont inépuisables; donc, du neuf. Ils nous pardonneront la sévérité de nos critiques dictées par un sentiment de bienveillance pour leur avenir, et par la jalousie que nous éprouvons de maintenir notre gloire littéraire nationale au même niveau, si nous ne pouvons l'élever plus haut encore. Nous vous proposons d'accorder deux mentions honorables avec médailles grand module d'argent, la première

Digitized by Google

à l'auteur de *la Fraternité*, la deuxième à celui des *Deux Mers*.

Les propositions de la commission ayant été adoptées, une première mention honorable avec médaille d'argent grand module a été décernée à M. Jules Ladimir, à Paris. — Une deuxième mention honorable avec médaille d'argent grand module, à M. Francis Bellier, à Versailles.

Digitized by Google

SCIENCES, AGRICULTURE, INDUSTRIE

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES

AGRICULTURE, INDUSTRIE

UNE ÉVOLUTION DE LA CHIMIE

Par M. ROUXEL, membre titulaire.

Il est pour la science, comme pour la politique, des époques tranquilles et des époques troublées. L'heure où se produit un principe fondamental et fécond est souvent aussi l'heure des déchirements et des luttes. L'introduction de l'analyse infinitésimale dans les sciences mathématiques n'a-t-elle pas rencontré la plus vive opposition de la part d'illustres géomètres, parmi lesquels on cite volontiers Fermat et Roberval? Lavoisier, venant renverser la théorie du phlogistique, n'a-t-il pas eu parmi ses nombreux contradicteurs le savant même qui avait découvert l'agent de la combustion ?

Bientôt le nouveau principe s'impose; il faut en déduire les conséquences, et cette tâche suffit à absorber l'activité des esprits les plus éminents. Berthollet, Fourcroy, Vauquelin, Gay-Lussac et Thénard n'ont guère fait autre chose que de développer les idées

Digitized by Google

de Lavoisier, pendant que Berzélius, engagé dans une autre voie, complétait l'œuvre ébauchée par Wenzel et Richter.

Si riche en conséquences que soit pourtant une théorie, le moment arrive où elle semble ne plus pouvoir enfanter de découvertes, aussi longtemps du moins qu'elle gardera sa forme primitive. On cherche alors à la plier aux exigences nouvelles, sans l'abandonner entièrement.

Les tentatives de réformes se produisent, tantôt timides et ne portant que sur des points de détail, tantôt audacieuses et embrassant le système scientifique dans son entier. C'est une évolution de cette dernière nature que paraît accomplir aujourd'hui la chimie, sous l'impulsion d'une école à laquelle nous devons d'ailleurs, dans l'ordre des faits, les plus brillantes découvertes des vingt années qui viennent de s'écouler.

Il ne sera pas sans intérêt d'étudier un mouvement qui, très-général dès à présent, entraînera, suivant toute apparence, dans un prochain avenir, tous ceux qui s'occupent de chimie.

I.

Théorie unitaire et théorie dualistique.

Etablir la composition de l'air et de l'eau, montrer le rôle de l'oxygène dans le phénomène de la combustion ordinaire, dans la respiration, dans la

Digitized by Google

formation des chaux métalliques, fixer la notion de corps simple et de combinaison, telle paraît être la part impérissable des travaux de Lavoisier. Il était impossible qu'à des recherches pratiques d'une telle importance ne vinssent pas se joindre des aperçus de pure théorie. C'est ce qui eut lieu en effet; Lavoisier fut frappé de ce fait que deux corps de nature très-différente, en quelque sorte antagonistes, comme le sont la potasse et l'acide sulfurique, s'unissent facilement, et, par le fait même de cette union, masquent réciproquement leurs propriétés. Chacun absorbe, pour ainsi dire, toute l'activité de l'autre, mais, et c'est ici que s'affirme la théorie de l'illustre chimiste, il le laisse subsister comme substance ayant une constitution propre. Toute combinaison résulterait donc de l'union de deux corps, tantôt simples, tantôt composés; dans ce dernier cas. les corps composés, tout en s'accolant l'un à l'autre, conserveraient leur existence individuelle. Le sulfate de potasse, par exemple, renfermerait de l'acide sulfurique tout formé, de la potasse qui n'a pas cessé d'exister comme potasse, et qu'on peut retrouver par des réactions convenablement choisies.

Tel est le point de départ, et on peut dire la conception fondamentale de la doctrine qui a pris plus tard le nom de théorie dualistique.

Le dualisme devait rencontrer un puissant appui dans les décompositions opérées, au commencement de ce siècle, au moyen de la pile. On voyait,

Digitized by Google

en effet, en soumettant au courant le sulfate de potasse, par exemple, l'acide sulfurique se manifester, au pôle positif, par la coloration rouge qu'il donnait au sirop de violettes, en même temps que la potasse colorait ce même corps en vert, au pôle négatif. Alors même que les faits observés dans ces circonstances ne paraissaient point offrir une démonstration directe du principe, celui-ci, à l'aide de détours ingénieux, se prêtait encore assez bien à leur explication.

Aussi, ne doit-on pas être surpris de voir l'idée dualistique pénétrer dans la chimie organique elle-même. Elle ne pouvait néanmoins s'y introduire qu'avec la notion de radical composé. Gay-Lussac avait cependant isolé le cyanogène, en 1814, et montré qu'il joue le rôle d'un corps simple; Ampère avait obtenu, pour sa belle théorie de l'ammonium, l'assentiment de la plupart des chimistes. Il n'en fallut pas davantage pour que Berzélius et Liebig se crûssent autorisés, pour retrouver dans toute espèce organique deux éléments combinés, à admettre une foule de composés hypothétiques tels que le formyle, l'acétyle, l'éthyle, le benzoyle.

La doctrine des radicaux composés, telle qu'elle se produisit alors, fut un moment délaissée, mais pour renaître sous une autre forme. Elle a d'ailleurs eu l'avantage de relier théoriquement entre eux des corps entre lesquels les réactions elles-mêmes établissaient un lien évident, et de faciliter ainsi l'étude et les recherches.

Digitized by Google

Davy osa le premier révoquer en doute la théorie de Lavoisier. Pour lui, les acides cessèrent d'être de simples composés binaires oxygénés; il admit que l'eau qui les accompagne le plus souvent est nécessaire à la manifestation de leur nature acide, et que, quand ils agissent, c'est l'hydrogène de cette eau qui est seul mis en jeu. Si l'on dissout du zinc dans de l'acide sulfurique, il ne se forme plus de l'oxyde de zinc qui se combinera avec l'acide binaire; le zinc intervient directement et chasse simplement l'hydrogène pour en prendre la place.

C'est le germe de la théorie unitaire. A qui doit-on le principe même de cette théorie? Est-ce à Gerhardt? Est-ce à M. Dumas qui, en 1836, défendait encore, dans le langage le plus brillant et le plus passionné, le point de vue dualistique? Les idées unitaires étaient pour lui, en ce moment, de pures rêveries. Nulle part, pourtant, ces idées ne sont plus nettement définies que dans le Mémoire qu'il a publié sur l'acide chloracétique. Une molécule d'un corps composé, le sulfate de potasse, dont nous avons déjà parlé, n'est plus qu'une sorte d'édifice dont les éléments sont distincts, ou si l'on veut de système planétaire, un groupe dans lequel on peut remplacer un atome par un autre de nature différente, sans troubler l'équilibre général, sans changer l'ensemble des réactions. Le sulfate de potasse, ici nous ne croyons pas dépasser la pensée de l'auteur, ne contient plus d'acide sulfurique ni de potasse, mais seulement les atomes

Digitized by Google

élémentaires de ces corps, atomes de soufre, d'oxygène et de potassium.

Il ne nie point cependant, comme Gerhardt l'a fait un instant, la prédisposition moléculaire, et les chimistes d'aujourd'hui sauront profiter de cette réserve.

A la place de la théorie dualistique, on veut mettre, en effet, quelque chose qui n'est point la théorie unitaire. Le groupe existe dans son unité, mais il peut être formé de groupes secondaires, qui peuvent dépasser le nombre de deux et dont chacun a des attributions, un rôle déterminé. C'est ainsi que dans le système solaire, chaque planète accompagnée de satellites a une fonction complexe, mais dont nous saisissons les lois générales.

II.

Radicaux composés.

L'assimilation du cyanogène au chlore, au brome et à l'iode a été le point de départ de la théorie des radicaux composés.

Bientôt l'ammonium qu'on ne connaît pas à l'état de liberté, a été de même comparé au potassium et au sodium. Le but de l'hypothèse qui créait un nouveau métal, était de rapprocher des formules représentant des corps qui offrent une grande analogie de propriétés, les sels ammoniacaux et les sels alcalins. Plus tard encore, sous l'influence de la

Digitized by Google

théorie dualistique, on voit apparaître dans la science, une foule de corps n'ayant qu'une existence hypothétique, mais que les efforts de plusieurs chimistes tendent à isoler. Tels sont l'acétyle de Berzélius, l'éthyle et le méthyle de M. Liebig.

Ces tentatives pour dégager les radicaux des composés dans lesquels on les suppose tout formés, n'ont eu que bien rarement une issue satisfaisante. M. Franckland, en faisant réagir l'éther iodhydrique et le zinc, sous pression et à 150°, a obtenu un gaz qui présente la composition de l'éthyle.

Mais ce gaz n'offre aucun des caractères qu'on eût été conduit à lui attribuer; il n'a pu, jusqu'à cette heure, dans aucune circonstance, régénérer ni alcool, ni éther, ni aucun des nombreux dérivés de ces substances. Il en est de même du produit qui résulte de l'action du chlore sur la benzoïne, et qui a la formule que l'on attribue au benzoyle; celui-ci, soumis aux agents les plus divers, n'a pu reproduire aucun des termes de la série benzoïque. M. Bunsen a été, en 1842, plus heureux pour le cacodyle. Il est parvenu à l'isoler et à démontrer qu'il joue le rôle d'un vrai radical composé, tel qu'on les concevait à cette époque.

Est-il bien nécessaire qu'un groupe moléculaire puisse être ainsi isolé, pour qu'on le regarde comme un radical composé ? De pareils groupes ne peuvent-ils pas exister comme partie de combi-

Digitized by Google

naison, sans qu'on soit forcé d'admettre qu'ils existent également à l'état libre? Les conditions sont complétement changées, et nous concevons très-bien que ces groupes, alors qu'ils sont engagés dans un système plus complexe, présentent une stabilité dont ils se trouveront dépourvus dès qu'on voudra les obtenir à l'état libre. Si donc il a été possible de préparer le cyanogène et le cacodyle, nous ne devons pas en conclure qu'il en sera de même pour tout assemblage d'atomes que nous voyons se transporter avec facilité d'un composé à un autre. Ajoutons que pour qu'un corps composé mérite, au point de vue auquel nous nous reportons, le nom de radical, il faut qu'il constitue un système non saturé et doué d'une tendance notable à la combinaison. Ces vues ont été développées avec une grande netteté dans une série de mémoires de M. Cahours dont les travaux n'ont pas peu contribué à établir une transition entre les opinions des disciples de Lavoisier et les doctrines qui s'imposent à cette heure.

De même d'ailleurs que la notion des radicaux a présenté dès l'origine un lien intime avec le dualisme, de même, à notre époque, elle est indispensable pour le développement de la théorie des types dont elle a été le point de départ, et dont on peut actuellement la déduire comme conséquence.

Digitized by Google

III.

Théorie des Types.

Depuis longtemps déjà, les métalloïdes ont été classés, répartis en familles naturelles. Cette classification a été attribuée tantôt à Ampère, tantôt à M. Dumas. Quelle que soit la part qu'y ait eue chacun de ces savants, il n'est pas douteux que M. Dumas n'ait eu deux fois la bonne fortune d'ouvrir la voie aux deux théories les plus importantes de la chimie moderne, à la théorie de l'atomicité par les travaux dont nous parlons, à la théorie des types par la découverte de l'acide trichloracétique. Un ballon contenant de l'acide acétique et du chlore est exposé aux radiations solaires. Trois équivalents de chlore déplacent un nombre égal d'équivalents d'hydrogène, et le corps qui résulte de cette substitution, présente les réactions principales, les allures de l'acide acétique lui-même. Ce phénomène surprend d'autant plus les chimistes, que le chlore et l'hydrogène sont des corps essentiellement différents, le premier se plaçant presque en tête des substances électronégatives, et le second étant, à peu près dès cette époque, assimilé aux métaux. M. Berzélius intervient au nom de la théorie dualistique; mais, comme le Mémoire de M. Dumas ne dépasse guère des faits observés et incontestables, il renonce

Digitized by Google

bientôt à une polémique qui devait se terminer à l'avantage du chimiste français. Nous croyons devoir reproduire ses conclusions : « Dans un composé organique, l'hydrogène peut être remplacé par du chlore, du brôme, de l'iode, et, en général, les éléments peuvent être remplacés par d'autres éléments en proportions équivalentes ; et ces corps simples eux-mêmes peuvent être remplacés par certains corps composés faisant fonction de corps simples. » « Les corps ainsi formés possèdent les mêmes propriétés fondamentales et appartiennent au même type chimique que les corps d'où ils dérivent par substitution : car il existe en chimie organique, certains types qui se conservent alors qu'à la place de l'hydrogène qu'ils renferment, on vient à introduire des volumes égaux de chlore, de brôme et d'iode. »

Ces aperçus si féconds ne devaient pas subsister longtemps dans leur teneur primitive. Il ne s'est pas confirmé en effet que les produits de substitution présentent en général une analogie bien complète de propriétés avec la substance dont ils dérivent. De là, l'aperçu de M. Regnault, relatif aux types mécaniques. Mais le progrès, lent sous d'autres rapports, est aujourd'hui rapide dans la science. Vingt années étaient à peines écoulées que la théorie des types avait changé de face. M. Laurent avait à l'avance posé les bases de la doctrine nouvelle en comparant l'eau à la potasse hydratée, à l'alcool, à l'éther. Remplacez dans une

Digitized by Google

molécule d'eau formée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène, un des atomes d'hydrogène, par un atome de potassium, vous aurez la potasse. C'est la traduction théorique d'une expérience bien connue, de la décomposition de l'eau par le potassium. Remplacez l'atome d'hydrogène éliminé, par de l'éthyle, vous aurez l'alcool. Ces aperçus ont été développés d'une manière remarquable par un chimiste américain, M. Sterry Hunt. Ils ne devaient prendre une importance réelle qu'à la suite des travaux de M. Williamson sur l'éthérification. La loi que nous nous sommes imposée de ne point recourir aux formules, dans cette esquisse des progrès de la chimie et de son état actuel, nous rendrait difficile l'exposition de ces recherches qui marqueront dans l'histoire de la science. Mais cette connaissance n'est point indispensable pour nous conduire à la notion des types, telle qu'elle est fixée aujourd'hui.

M. Wurtz, principal promoteur de la réforme qui s'opère actuellement, obtint en 1849, par la réaction de la potasse caustique sur les éthers cyaniques, des produits nombreux de substitution de l'ammoniaque. Ces produits ne diffèrent de l'ammoniaque qu'en ce qu'un atome d'hydrogène y est remplacé par un atome du radical alcoolique. Mais en faisant réagir sur une ammoniaque primaire, un éther iodhydrique ou bromhydrique, on détermine une substitution nouvelle en tout semblable à la première. L'ammoniaque secondaire fournira à son

Digitized by Google

tour, quand on la mettra en présence du même réactif, une ammoniaque tertiaire. Voilà donc une foule de composés nouveaux, tous alcalins comme l'ammoniaque proprement dite, tous très-semblables à ce corps au point de vue des réactions et des propriétés physiques. Leur constitution s'interprète aisément, si l'on admet que construits, bâtis en quelque sorte sur le type ammoniaque, ils renferment des radicaux dont la plupart avaient été signalés par M. Liebig.

Mais doit-on s'attendre à voir s'ajouter au type acide acétique, au type ammoniaque, un nombre en quelque sorte indéfini d'autres types? Telles ont pu être pendant quelques années, les prévisions de plus d'un chimiste. Mais bientôt M. Gerhardt émet l'opinion que toutes les substances viennent se ranger autour de quatre types seulement, types fournis, par l'hydrogène, l'acide chlorhydrique, l'eau et l'ammoniaque. A l'hydrogène se rapporteront les corps simples que nous appellerons plus tard monoatomiques tels que le potassium et l'argent, les radicaux de la série des alcools proprement dits, l'hydrure de méthyle, l'aldéhyde et l'acétone.

Le type acide chlorhydrique ne nous paraît point en réalité distinct du précédent. Son introduction est un sacrifice aux idées autrefois admises, et puisées dans la théorie dualistique. Rien au point de vue actuel, n'autorise à séparer des corps précédemment signalés les chlorures, bromures, io-

Digitized by Google

dures qui résultent de l'union de deux substances monoatomiques, non plus que les combinaisons du chlore, du brome et de l'iode avec les radicaux alcooliques.

L'eau groupera autour d'elle les oxydes hydratés ou anhydres, les acides minéraux ou organiques, certains sels, les alcools et les éthers.

L'ammoniaque nous fournira le modèle des formules des diverses ammoniaques composées ou des amides, suivant que l'hydrogène du type sera remplacé par des radicaux hydrocarbonés ou par des radicaux d'acides.

Est-il possible, en réalité, de rapporter aux quatre types mentionnés toutes les combinaisons connues? On est arrêté dès les premiers pas, quand on veut opérer un tel classement, mais la théorie des types condensés et des types condensés mixtes vient lever la difficulté. A quel type rapporterons-nous, par exemple, l'acide sulfurique, corps dans lesquels deux atomes d'hydrogène sont rivés par deux atomes d'oxygène à un radical qui joue lui-même le rôle d'un atome double d'hydrogène ou de chlore? La difficulté est insurmontable, si nous nous en tenons aux types primitifs. Mais doublons la formule de l'eau; prenons en quelque sorte deux molécules d'eau condensées en une seule, et nous aurons un de ces types condensés qui nous conduit à la constitution même de l'acide sulfurique telle que nous l'avons décrite tout-à-l'heure. D'autres fois, au lieu de condenser en une seule, deux molécules appartenant au même

Digitized by Google

type, nous opérerons ainsi sur deux molécules de type différent et nous aurons les types condensés mixtes, nécessaires pour rendre compte de certains corps tels que quelques-unes des chlorhydrines de M. Berthelot.

Cette considération des types, ainsi isolée de la théorie de l'atomicité, a dû paraître étrange au premier abord. Elle a soulevé plus d'une réclamation. « Comment admettre, dit en particulier, M. Kolbe, que la nature ait pu s'astreindre à jeter toutes les combinaisons organiques et minérales dans le moule de quatre substances choisies au hasard, et à ne produire en quelque sorte que des variations sur ces quatre thèmes ? »

Cette objection et d'autres encore, soulevées par l'habile chimiste que nous avons nommé, disparaissent devant ce fait que la raison d'être des types réside dans la propriété qu'à l'hydrogène d'être monoatomique, l'oxigène diatomique et l'azote trivalent dans l'ammoniaque. Les types condensés rendent compte de la constitution des substances dans lesquelles entrent des éléments ou des radicaux d'atomicité supérieure.

Des attaques d'une autre nature sont dirigées contre la théorie des types que M. Wurtz défend encore à cette heure, alléguant que les types représentent pour lui le premier degré de condensation de la matière. « Nous n'hésitons pas à le dire, écrit M. Naquet, la théorie des types a fait son temps. Que peut-elle exprimer en effet ? Ou bien un type

Digitized by Google

exprime seulement un système général de réactions, et sert uniquement à mieux montrer les relations qui existent entre plusieurs corps; c'est dans ce cas, un moyen mécanique qui peut rendre des services, mais qui ne mérite pas de s'élever au rang de théorie. Ou bien un type a la prétention de réunir en un faisceau, une série de corps fabriqués sur le même modèle, et dans ce cas il serait absurde de supposer que la nature se soit limitée à quatre plans généraux dans lesquels tous les corps viendraient se classer. » La théorie des types a quinze années d'existence; est-ce une période assez longue pour qu'on la regarde comme surannée? C'est un moyen mécanique qui peut rendre des services; faut-il le négliger, alors que dans l'enseignement secondaire, la théorie dualistique est encore adoptée en raison de sa simplicité. L'atomicité a dévoilé le mystère des types; est-ce une raison pour n'en pas tirer parti, et ne devons-nous nous incliner que devant ce qui est obscur? Pour les recherches, il y a mieux sans doute aujourd'hui que la théorie des types; on va plus loin; mais notre sort est-il de toujours dédaigner les conquêtes assurées? M. Naquet trace du reste en ces termes qui nous ont frappé, plus encore que le reste de son livre si remarquable, le programme auquel les chimistes ont à se conformer dans leurs études: « Aujourd'hui le problème que la chimie se propose de résoudre est changé. Il ne s'agit plus de classer les réactions, il s'agit de déterminer la structure in-

Digitized by Google

time de la molécule en établissant de quelle manière les atomes sont reliés entre eux. »

Nul doute que les recherches de cet ordre, possibles aujourd'hui, n'offrent un intérêt supérieur. Devons-nous oublier néanmoins que des chimistes célèbres ne se sont pas engagés dans cette voie, et contribuent cependant d'une manière efficace aux progrès de la science ? Pour nous, tout en rendant aux vues de M. Naquet l'hommage qui leur est dû, nous n'oublierons pas que c'est au nom de la théorie des types, que M. Wurtz a réalisé cette alliance si souvent prônée et toujours différée jusqu'à ces dernières années, de la chimie minérale et de la chimie organique.

IV.

Poids atomiques et poids moléculaires.

« L'idée de l'atomicité ou de l'équivalence des atomes, dit M. Wurtz, n'a pu se faire jour qu'au moment où la notion de l'atome a été nettement séparée de celle de l'équivalent. » Cette notion de l'atome entrevue, sous une forme vague et mal déterminée par quelques philosophes de l'antiquité, a acquis une grande précision par suite des travaux de Dalton. Cet éminent chimiste a fait voir qu'en regardant les corps simples comme formés de parties indivisibles de même poids pour un corps

Digitized by Google

donné, de poids différents pour des corps de nature différente, on parvient à interpréter théoriquement, et de la façon la plus simple, non-seulement la loi des proportions multiples qu'il venait d'établir, mais encore la loi des proportions définies telle qu'elle résulte des travaux de Wenzel et de Richter. D'après lui, les combinaisons s'effectuent entre un atome de l'un des composants et un atome de l'autre, ou entre un atome du premier et deux atomes du second, et ainsi de suite, le nombre des atomes des deux corps qui unissent, restant toujours dans un rapport simple.

En 1809, M. Gay-Lussac découvre pour les gaz la loi des volumes. On peut dire pour les volumes gazeux qui se combinent, ce que nous avons dit des atomes. N'est-il pas naturel d'en conclure que les poids des gaz, sous le même volume, c'est-à-dire leurs densités, représentent précisément leurs poids atomiques ? M. Avogadro joignant à cette idée la remarque que tous les gaz subissent les mêmes changements de volume pour des variations égales de température et de pression, croit rendre compte des faits observés en émettant cette opinion que, sous le même volume, tous les corps gazeux sont formés du même nombre de molécules intégrantes. M. Ampère développe, en 1814, cette hypothèse, en appelant particules ce qu'Avogadro appelait molécules intégrantes, et molécules les atomes eux-mêmes. La théorie d'Ampère est d'abord pourtant comprise en sens inverse, et, pendant longtemps, les chimis-

Digitized by Google

tes qui se rattachent à ces conceptions appliqueront aux atomes ou aux poids atomiques, ce qui n'est vrai que des molécules et des poids moléculaires.

Il n'y aura pas, du reste, abus de ce côté. Les traités de chimie les plus développés ne mentionneront qu'à titre accessoire ces points fondamentaux de la doctrine actuelle. Un seul professeur, M. Edouard Desains, persistera, dans ses cours, au Lycée Napoléon, à faire de ces idées la base de son enseignement. Il ne sera même pas donné à Gerhardt, qui en a établi la valeur scientifique, de les faire triompher. Les travaux de MM. Wurtz, Hofmann et Williamson aboutiront à peine à ce résultat. Des disciples plus hardis que les maîtres, sauront amener la crise que nous traversons, crise que j'appellerais décisive, s'il y avait quelque chose de décisif en matière scientifique, et si, là comme ailleurs, une voie indéfinie n'était ouverte au progrès.

Quoi qu'il en soit, les atomes ont maintenant droit de cité. Cette réforme n'aboutira-t-elle qu'à l'adoption d'une notation différente de celle que nous avons employée jusqu'à ce jour ? C'est ici, au contraire, que nous voyons la théorie des types et celle des radicaux composés se fondre dans un ensemble de conceptions plus élevées, et se résumer dans la doctrine de l'atomicité.

La signification des nouvelles tables numériques employées en chimie nous paraît surtout bien fixée

Digitized by Google

dans les leçons professées par M. Wurtz, en 1863 (Leçons sur quelques points de philosophie chimique. — Société chimique de Paris — Publication de 1864). L'illustre doyen de la Faculté de médecine adopte, comme Gerhardt, le principe d'Ampère, mais pour n'en pas outrer les conséquences, alors qu'elles ne sont pas bien clairement indiquées, il tient aussi compte de la loi de Dulong et Petit, sur la relation entre les chaleurs spécifiques et les poids atomiques, ainsi que de la loi de l'isomorphisme. Son système est de tous, il le fait remarquer, celui qui donne les résultats les plus concordants avec ceux qu'on déduit directement de ces deux principes. C'est ainsi que, pour satisfaire à ces lois, et sans abandonner les vues d'Ampère, il prend pour poids atomiques du mercure, du platine et de quelques autres corps, des nombres doubles de ceux qui avaient été adoptés par Gerhardt.

Indiquons rapidement le procédé général qui nous fournira, d'après les vues nouvelles, les poids moléculaires des corps que l'on peut obtenir à l'état gazeux, et aussi les poids atomiques des éléments. D'après Ampère, tous les gaz contenant le même nombre de molécules sous le même volume, les poids moléculaires des corps gazeux ne seront autre chose que les densités de ces corps. On est convenu de regarder les volumes que l'on compare comme représentés par le nombre 2, et de prendre pour unité le poids atomique de l'hydrogène, ou le poids d'un seul volume de ce corps. Il nous suffira

Digitized by Google

donc, au point de vue pratique, d'évaluer les densités par rapport à l'hydrogène et de doubler les résultats. Si le caractère de la densité de vapeur venait à nous manquer, et ce cas se présente fréquemment, nous chercherions un analogue volatil du corps dont nous voulons avoir le poids moléculaire; ce poids sera la quantité de substance fixe équivalente au poids moléculaire du corps volatil analogue. La notion des équivalents reprend donc ici ses droits. La difficulté est plus grave encore, s'il s'agit d'un corps fixe qui, ne se prêtant pas à la combinaison, n'a pas d'analogue au point de vue des réactions. On retombe alors, nous devons le constater, dans les mêmes hypothèses, dans les mêmes tâtonnements auxquels nous livrait l'ancienne méthode. Ici encore nous retrouverons le terrain des contradictions.

L'atome d'un corps est la plus petite quantité de ce corps qui puisse entrer en réaction. Une telle définition a besoin de développements. S'il s'agit de l'azote, par exemple, nous procèderons comme il suit, pour déterminer le poids de l'atome de ce corps. Nous prendrons, en faisant usage de l'unité indiquée plus haut, les poids moléculaires des divers composés de l'azote qui peuvent être réduits en vapeur, et nous calculerons le poids d'azote que renferme chacun de ces composés. Ce poids, en vertu des lois que nous avons successivement développées ou indiquées, pourra varier; mais les nombres trouvés seront entre eux dans des rapports

Digitized by Google

simples. Le plus petit d'entre eux, d'après la définition acceptée, sera le poids atomique de l'azote.

V.

Atomicité.

Les idées d'atomicité et de basicité confondues à l'origine ont dû naître des recherches de M. Graham sur l'acide phosphorique. Indépendamment de l'acide phosphorique anhydre, on peut obtenir trois hydrates de ce corps : l'acide phosphorique ordinaire qui contient trois molécules d'eau (nous empruntons ici le langage de la chimie dualistique), l'acide pyrophosphorique qui en contient deux, et l'acide métaphosphorique qui n'en a plus qu'un. Dans le premier, les trois atomes d'hydrogène de l'eau peuvent être remplacés par trois atomes de métal ; des substitutions analogues peuvent avoir lieu pour les deux atomes d'hydrogène du second, pour l'atome unique du troisième. Ces trois acides ont par ailleurs des réactions distinctes. M. Graham, considérant les poids de base unis à un même poids d'acide anhydre, exprima ces faits en disant que l'acide phosphorique ordinaire est tribasique, l'acide pyrophosphorique, bibasique, et l'acide métaphosphorique, monobasique. On peut les interpréter à un point de vue différent. Enlevons à l'acide métaphosphorique son unique atome d'hydrogène,

Digitized by Google

il nous restera un radical composé ; il lui manque, pour que ses affinités soient satisfaites, ou un atome d'hydrogène, ou un atome d'un corps qui remplace cet hydrogène ou en joue le rôle. Nous dirons que le radical en question est monoatomique. Enlevons à l'acide pyrophosphorique deux atomes d'hydrogène, le radical résultant de cette suppression sera apte à s'assimiler ou deux atomes d'hydrogène, ou deux atomes qui jouent un rôle semblable. Le radical obtenu sera diatomique. L'acide phosphorique ordinaire fournira de même un radical triatomique.

Il est juste d'ajouter que M. Graham avait été précédé dans cette voie, mais d'une manière peu explicite, par M. Gay-Lussac, qui ne voulait point admettre que la quantité d'alumine qui s'unit à trois équivalents d'acide sulfurique fût équivalente à la quantité de chaux qui se combine avec un seul équivalent du même corps.

La question n'était pas aussi avancée au point de vue théorique, que l'indiquent les lignes qui précèdent, quand M. Berthelot reprit l'étude des corps gras au point où l'avait laissée M. Chevreul. Depuis longtemps déjà, la glycérine était assimilée aux alcools, et les corps appelés stéarine, oléine et margarine, à des éthers composés. Nul n'avait pourtant eu l'idée, quoique les acides sulfo-glycérique et phospho-glycérique eussent été signalés depuis quelque temps, de remplacer méthodiquement, vis-à-vis de la glycérine, les acides stéarique,

Digitized by Google

oléique et margarique par les oxacides puissants et les hydracides de la chimie minérale.

C'est en opérant de cette façon que M. Berthelot reconnut qu'un équivalent de glycérine peut réagir sur un, deux ou trois équivalents d'acide chlorhydrique, par exemple, et donner naissance à des corps nommés chlorhydrines. Ceux-ci, à côté du radical de la glycérine et de quantités d'oxygène variables, renferment de l'hydrogène et du chlore complémentaires l'un de l'autre, et formant toujours un total de trois atomes.

Si donc on enlève trois équivalents d'hydrogène à la glycérine, on obtient un radical triatomique. Les analogies de l'alcool avec la glycérine n'ayant fait que se confirmer par ces découvertes, la glycérine doit être considérée comme un alcool triatomique.

L'action que nous avons limitée à l'acide chlorhydrique est d'ailleurs tout à fait générale.

Telle est l'interprétation que donna M. Wurtz des faits mis en lumière par M. Berthelot. Entre les alcools monoatomiques et les alcools triatomiques, doivent exister des termes intermédiaires, des alcools diatomiques. M. Wurtz guidé par sa théorie eut bientôt découvert ces corps qu'il appela glycols. La notion de l'atomicité des radicaux était désormais introduite dans la science.

L'idée de l'atomicité des éléments devait bientôt y pénétrer à son tour. Dès l'année 1855, M. Wurtz comparant l'azote et le phosphore aux acides phos-

Digitized by Google

phoriques, les qualifie d'éléments tribasiques, et considère même, pour éclairer cette assertion, chaque atome de ces deux corps comme formé de trois sous-atomes. En 1858, M. Kékulé démontre les tendances tétratoniques du carbone (*Annalen der Chemie und Pharmacie*, t. 106, p. 129). Il est conduit par les considérations suivantes, à concevoir l'atome de ce corps comme capable, en quelque sorte, d'une action maximum quadruple.

On connaît un nombre très-considérable d'hydrocarbures. Le gaz des marais est, de tous, celui qui contient la plus grande quantité d'hydrogène. Un atome de carbone y est rivé à quatre atomes de ce corps. Ce gaz n'est susceptible d'aucune combinaison directe, tandis que, par exemple, le gaz oléfiant qui renferme un poids double de carbone, pour un même poids de l'autre élément, donne naissance à la liqueur des Hollandais en fixant du chlore. Il en résulte que quand un atome de carbone s'est uni à quatre atomes d'hydrogène, ses affinités sont satisfaites, et que le corps formé peut être dit saturé. Le chiffre 4 indique donc l'atomicité réelle du carbone. L'oxygène peut s'unir, au plus, à deux atomes d'hydrogène ; l'oxygène sera donc diatomique. On sait d'ailleurs que, des deux composés du carbone avec l'oxygène, le premier, l'oxyde de carbone n'est pas saturé, et peut encore s'assimiler un atome d'oxygène en formant de l'acide carbonique, ou deux atomes de chlore, en produisant de l'oxychlorure de carbone. On voit

Digitized by Google

commentce fait corrobore la conclusion précédente. Les affinités doubles des atomes d'oxygène, dans l'acide carbonique, absorbent, comme le faisaient les quatres atomes d'hydrogène du gaz des marais, la quadruple activité de l'atome de carbone. Il ne faut pas voir dans ces indications une mesure numérique de l'énergie de l'affinité ; les nombres que nous avons cités indiquent seulement un mode d'action de cette force.

L'atomicité, soit qu'il s'agisse des éléments, soit que l'on se reporte aux radicaux composés, a une double manifestation dans les phénomènes chimiques. Elle indique, tout à la fois, le nombre d'atomes d'hydrogène ou de chlore qu'il faut ajouter à la substance dont on s'occupe, pour obtenir une combinaison saturée, et sa propre valeur de substitution. Considérons, par exemple, l'urée qui appartient au type ammoniaque deux fois condensé. Le radical carbonyle, y tient la place de deux atomes d'hydrogène, et d'autre part il peut se combiner pour former un corps saturé, l'oxychlorure de carbone, avec deux atomes de chlore. Il a deux affinités disponibles, soit pour remplacer dans un composé deux atomes d'un corps monoatomique, soit pour les échanger par combinaison avec les affinités de deux atomes dont la capacité de saturation est aussi égale à l'unité.

Ces aperçus relatifs à l'atomicité s'imposeraient à l'esprit, avec la force d'une loi naturelle, si la mesure de cette propriété, pour un même corps,

Digitized by Google

se montrait toujours la même. Cette mesure est au contraire éminemment variable. Le phosphore, pentatomique dans son perchlorure, est triatomique seulement dans l'hydrogène phosphoré gazeux. Ces variations sont si fréquentes qu'un mot spécial, celui de *quantivalence* a été créé pour les désigner. On dit que le phosphore est trivalent dans le phosphure gazeux.

On ne s'effraierait pas trop encore de ces vues hardies, mais, en définitive, suggérées par les faits. Pour qu'elles deviennent réellement fécondes, il faut aller plus loin. M. Kékulé a joint à ces constatations, des conceptions purement hypothétiques. Un grand nombre de chimistes distingués l'ont accompagné et suivi dans cette voie. Pour expliquer l'atomicité, il a recours à une construction d'une simplicité saisissante. Chaque atome de substance monoatomique possède un centre unique d'attraction, tout atome diatomique en a deux, les corps triatomiques en ont trois, et ainsi de suite. C'est par ces centres que ces atomes s'attachent les uns aux autres, dépensant ainsi leurs affinités disponibles. La définition de l'affinité elle-même se trouve profondément modifiée par cette théorie. Désormais cette force devra être conçue, non-seulement comme assemblant des atomes hétérogènes, mais souvent comme servant de lien entre des atomes de même nature. Considérons, par exemple, l'hydrure d'éthyle de Gerhardt. C'est un hydrocarbure saturé, et pourtant pour deux atomes de car-

Digitized by Google

bone tétratomique, il ne renferme que six atomes d'hydrogène. C'est qu'ici les deux atomes de carbone s'unissent par deux de leurs centres attractifs, dépensent ainsi deux affinités et n'en conservent plus que six pour l'hydrogène.

Nous voudrions suivre l'auteur dans sa théorie si belle et si simple des hydrogènes carbonés, expliquant les allures de chacun, rendant compte des isoméries, nous faisant toucher du doigt les raisons pour lesquelles la chimie organique a semblé d'abord si différente de la chimie minérale, mais à cause précisément du haut intérêt de cette étude, nous craindrions de la mutiler, en ne lui donnant qu'une place restreinte dans cette analyse. Un fait nous a particulièrement frappé dans ce mouvement qui embrasse la chimie tout entière. Les silicates très-répandus dans la nature, se sont assez bien classés en espèces définies, du moment où les chimistes et les minéralogistes ont pu leur appliquer la loi de l'isomorphisme. Quel lien établir cependant entre ces espèces si nombreuses et de constitution si variée? Ce lien a été mis en évidence par la doctrine de l'atomicité. Le silicium étant tétratomique, comme le carbone, et la constitution des acides en général étant d'ailleurs bien mise en évidence par les théories nouvelles, il a été possible de dresser un tableau contenant les formules des différents corps que nous confondions autrefois sous le nom de silice, ou d'acide silicique. Il n'y a plus qu'à remplacer, dans ces

Digitized by Google

formules, un, deux, trois atomes d'hydrogène, ou plus, par un nombre égal d'atomes d'un métal monoatomique, par un nombre égal à la moitié des précédents d'atomes d'un métal diatomique, en laissant dans la formule un nombre convenable d'équivalents d'hydrogène pour les silicates hydratés, pour obtenir la représentation de tous les silicates naturels. Dès l'année 1863, M. Wurtz nous fait connaître ainsi la composition de l'analcime, du grenat grossulaire, de la magnésite, de l'amphigène, de la diopside, du talc, du feldspath orthose. Ce résultat seul ne suffirait-il pas à justifier les hardiesses de ceux qui se bornent en définitive à développer l'idée de Dalton sur la constitution atomique des corps ?

VI.

Dictionnaire et enseignement.

Les doctrines dont nous avons essayé de donner un aperçu, dans les pages qui précèdent, sont à cette heure du domaine commun en Allemagne et en Angleterre. Il en sera bientôt de même en France, grâce à l'heureuse idée qu'a eue M. Wurtz de résumer ces doctrines, dans un ouvrage paraissant par livraison, et ayant pour titre *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*. Il eût été à regretter que le savant qui s'est chargé de cette publication, abandonnât ses recherches de laboratoire, dans un

Digitized by Google

but de vulgarisation. Une pareille entreprise était d'ailleurs difficilement réalisable par une seule personne. MM. Debray, Friedel, Kopp, Naquet, Troost et d'autres chimistes connus par leurs travaux, ont voulu prendre part à cette œuvre. Le Dictionnaire fournissant désormais aux chimistes théoriciens, aux minéralogistes, à ceux qui s'occupent de chimie pratique, aux industriels et aux agriculteurs, les renseignements qui leur sont nécessaires, et ne pouvant être suppléé par aucun autre ouvrage de nature analogue, se trouvera bientôt dans toutes les mains. La théorie s'imposera en même temps que les faits eux-mêmes à ceux qui feront usage du livre. Peut-être ne se fût-elle pas imposée autrement; tant sont forts les liens de l'habitude! Dans ce livre, en effet, qui sera, sans doute, pour la science qui nous occupe, l'œuvre fondamentale du XIX^e^ siècle, les principes anciens sont mis de côté, ceux qui les remplacent dès aujourd'hui sont développés et appliqués. « Dans le grand ouvrage que nous offrons au public, dit M. Wurtz, dans son discours préliminaire, les nouvelles idées règnent sans partage. Il convient donc de les affirmer résolûment et de les exposer. Tel est le but de ce travail. » La réforme proposée, radicale sous bien des rapports, ne l'est pourtant pas à un point de vue important. La langue du *Dictionnaire* est encore celle du dualisme. Il semble aujourd'hui difficile de faire accepter une autre nomenclature quelle qu'elle puisse être, et quelle influence cependant

Digitized by Google

les mots n'exercent-ils pas sur le fond même de notre pensée! La nature de l'étude que nous faisons à cette heure ne nous permet pas de donner ici une analyse, même succincte, des articles déjà publiés par M. Wurtz et ses collaborateurs. Nous remarquons cependant que l'ordre alphabétique adopté, tout en facilitant les recherches, ne nuit en rien à la méthode. Un traité dogmatique sortirait sans peine du dictionnaire. N'oublions pas d'ajouter que les hardiesses des théories nouvelles n'y ont pas fait oublier l'autorité du fait, non plus que son importance primordiale.

Quelle part a été faite dans l'enseignement à un mouvement si considérable? En France, cette part a été presque nulle. Dans les écoles de médecine de Paris et de Strasbourg, la chimie atomique règne, il est vrai, sans partage. Nous avons lieu de croire qu'elle n'a pénétré ni à l'école normale, ni à l'école polytechnique. Dans les Facultés de Paris et de province, on en parle, sans doute, mais le fait-on dans la mesure voulue, pour que l'étudiant acquière par les leçons qu'il reçoit, l'habitude de raisonner à ce point de vue spécial, et pour qu'il se trouve apte, ses études une fois terminées, à comprendre les mémoires où la nouvelle théorie est employée et développée? Le doute est au moins possible. Dans l'enseignement secondaire, les équivalents, la théorie dualistique même, continuent à être en honneur; il n'y est encore question, ni de l'atomicité, ni des conséquences importantes de cette

Digitized by Google

conception féconde. Ne savons-nous pas pourtant que la langue que nous avons balbutiée dans notre première enfance est toujours celle que nous parlons le mieux, et n'est-il pas à craindre que la génération nouvelle ne renonce que difficilement à des habitudes scientifiques peu en rapport avec l'ensemble des connaissances actuellement acquises?

Il était difficile, nous devons le reconnaître, de réduire à la forme élémentaire des idées procédant de faits nombreux et complexes, et, par là, représentant une synthèse fort vaste et peu en rapport avec les aptitudes de ceux qui commencent l'étude de la chimie. Pour vaincre cette difficulté, il ne fallait pas moins que le double talent d'écrivain et de chimiste de M. Naquet, pas moins peut-être que l'intervention de M. Wurtz lui-même. M. Naquet a tenté le premier (1864) de faire un livre d'initiation aux doctrines actuelles. Malgré la netteté des aperçus, malgré les qualités admirables du style, nous croyons cet ouvrage peu fait pour les commençants, ou du moins il aura, pour eux, besoin d'un interprète. Il pourra en revanche servir de guide à ceux qui, sachant déjà, voudront coordonner les notions acquises. Les *Principes de Chimie* resteront bien plutôt le livre du professeur que le livre de l'élève.

Les *Leçons élémentaires de Chimie moderne* de M. Wurtz (1868) ont un autre caractère. Elles sont aussi dictées par l'esprit nouveau et le désir de le faire prévaloir. Pourtant les notions théoriques

Digitized by Google

s'y dissimulent le plus souvent derrière les faits et se font accepter à la faveur de ceux-ci. L'élève ne peut arriver, par la lecture de ce livre, à une vue bien complète du système scientifique actuel, mais il serait parfaitement préparé à en aborder l'étude, et tel est le but que l'auteur s'est proposé.

Il est un autre point que nous ne pouvons passer sous silence. Les professeurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire ont-ils pris part à l'édification du nouveau monument scientifique ? M. Deville a opposé aux théories de M. Wurtz des objections qui n'ont point jusqu'à ce jour été réfutées d'une manière complétement satisfaisante. C'est encore rendre service à une doctrine qui s'impose généralement, que de l'attaquer par des arguments sérieux, et de lui donner ainsi l'occasion, en supprimant ses côtés défectueux, de ne laisser aucune prise à la critique. Mais à part cette lutte dont se préoccupent encore les promoteurs de l'atomicité, rien ou presque rien n'est sorti de nos rangs. Est-ce incompétence ? Nous ne le croyons pas et il serait difficile de le supposer. Il y a donc une autre cause que nous croyons apercevoir. Cette inertie n'aurait-elle pas sa source dans cette théorie étrange qui veut établir une démarcation profonde entre le savant et le professeur, comme si l'enseignement pouvait être vivant et efficace, alors que le maître n'aime pas la science qu'il enseigne, et reste étranger à ses progrès ?

Digitized by Google

VII.

Conclusions.

Malgré la difficulté du sujet, malgré l'incertitude de l'avenir réservé à ce que nous appelons la chimie moderne, nous essaierons de résumer, dans des conclusions formelles, les aperçus que nous venons de développer. Il suffit, pour y parvenir, de se placer au point de vue convenable, et de tenir compte des restrictions que font eux-mêmes les savants qui ont le plus contribué à produire et à étendre le mouvement actuel, des hésitations qu'ils ne cherchent pas à dissimuler.

On ne saurait guère contester que, comme méthode, comme procédé d'étude ou de recherche, la chimie nouvelle ne soit bien préférable à tout ce qui l'avait précédé. Les formules dualistiques sont depuis longtemps déjà complétement insuffisantes, et elles n'ont pu vivre jusqu'à cette époque, qu'à la faveur d'emprunts nombreux faits à la notation typique dont la raison d'être est, nous le savons maintenant, l'atomicité elle-même. Les équivalents ne traduisent pas une idée unique, et nous sommes obligés, pour les calculer, de recourir, tantôt à des phénomènes de substitution, tantôt à

Digitized by Google

des interprétations arbitraires de la loi des proportions définies, d'autres fois à la loi de Mitscherlich, par exemple. Leur usage, malgré les emprunts dont nous parlons, est un obstacle, d'une part à la classification des composés organiques, d'autre part à leur comparaison avec les composés minéraux. Il nous semble qu'il n'en faut pas davantage, pour légitimer, en faveur de la notation des atomes et aussi de la notation typique, un choix entre les deux méthodes antagonistes.

Il faut, croyons-nous, plus de réserve si nous envisageons la chimie nouvelle comme doctrine, comme expression de la réalité. Elle présente d'ailleurs, sous ce rapport, trois termes, en quelque sorte trois étapes, dans la route parcourue: l'idée des atomes due à Dalton, l'hypothèse d'Ampère et la conception de l'atomicité.

Chacune de ces théories doit être l'objet d'une appréciation spéciale et indépendante.

Si l'on rejette l'existence des atomes, on se trouve dans l'impossibilité d'expliquer, en chimie, les lois de nombre révélées par l'expérience. Si l'on admet, au contraire, ce postulatum, ces lois en découlent de la façon la plus naturelle. C'est une raison pour l'accepter à titre hypothétique, mais il ne faut pas oublier que jusqu'ici il n'a été l'objet que de deux vérifications puisées en dehors du fait des proportions définies. L'une d'elles consiste dans la loi de dérivation des faces des cristaux, expliquée par la théorie des décroissements

Digitized by Google

moléculaires. L'autre, dans l'interprétation si heureuse des faits d'hémiédrie, donnée en 1843 par M. Delafosse. Ces remarques ont été négligées par les chimistes qui ont traité la question que nous développons ici. Il est pourtant important de multiplier les vérifications, en pareille matière; les deux points que nous avons signalés, nous paraissent encore, malgré leur portée bien insuffisants, d'autant plus qu'ils sont sujets à des difficultés spéciales.

Cette objection acquiert encore plus de gravité, s'il s'agit de l'hypothèse d'Ampère. Les seules bases que nous puissions reconnaître à cette hypothèse. sont d'une part la loi des volumes de Gay-Lussac interprétée au point de vue atomique, et ce fait que des variations égales de température et de pression modifient de la même manière les volumes gazeux, quelle que soit leur nature. La théorie mécanique de la chaleur n'a guère fourni qu'une paraphrase de cet aperçu.

Utile à un haut degré, l'hypothèse d'Ampère n'est donc encore à cette heure, rien moins que démontrée.

L'idée de l'atomicité ne se soutient pourtant que par les vues de Dalton et d'Ampère. Elle n'a pas d'autre base solide. Elle peut s'étayer néanmoins de la plupart des travaux, plus de classification que de recherche, qui se sont accomplis récemment. La vérité est fille du temps, dit Bacon, et M. Wurtz le rappelle. Nous attendrons donc pour

Digitized by Google

exprimer une idée arrêtée sur ce point, que la doctrine née d'hier ait produit les résultats qu'on est en droit d'en exiger.

Considérée même dans son ensemble, la transformation que nous venons d'esquisser a-t-elle la valeur de certaines découvertes qui ont changé la face de la science? Il semble difficile de la mettre en parallèle avec la révélation de la gravitation universelle. Newton, en produisant son principe, apportait au monde la solution de tous les problèmes auxquels donne naissance le mouvement des astres. La mécanique céleste, telle qu'elle s'est constituée de nos jours, y était contenue en germe. Les doctrines atomiques n'embrassent au contraire qu'un côté relativement restreint des questions qu'agite aujourd'hui la chimie. La thermo-chimie, l'électro-chimie qui nous fourniront, sans contredit, des données importantes sur la constitution des corps, restent jusqu'à cette heure à peu près étrangères à ces spéculations.

Quant à la mécanique moléculaire dont on parle beaucoup et qui tarde tant à se produire, elle peut emprunter un appui à l'atomicité, mais il ne paraît pas être dans la nature de celle-ci de lui fournir, ce qui a manqué jusqu'à présent à cette science de l'avenir, savoir une méthode.

L'introduction de l'analyse infinitésimale dans les sciences mathématiques, l'œuvre de Lavoisier, les aperçus par lesquels Darwin vient d'infuser une vie nouvelle à l'*Histoire naturelle*, sont

Digitized by Google

encore des faits d'un ordre différent, et croyons-nous, supérieur.

Quoiqu'il en soit, en faisant passer l'autorité du fait avant celle du maître, la philosophie de Bacon n'a point défendu à ceux qui cherchent de choisir des guides. Réservons à l'initiative personnelle tous les droits, même celui de se laisser diriger. Or en présence des travaux mémorables qui nous ont révélé la théorie de l'éthérification et le mode de production des ammoniaques composées et des glycols, pouvons-nous en choisir de meilleurs que MM. Wurtz, Williamson et Hofmann?

Leurs spéculations sont peut-être hasardées; ils déclarent eux-mêmes franchement que leurs aperçus sont de simples hypothèses, mais tout autre fil conducteur nous manque et la stagnation dans les idées du passé nous paraît encore plus redoutable que l'erreur.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LES EAUX DU GROS-NARD

par M. E. Dusanter, membre titulaire.

L'étude de la composition d'une eau lorsqu'elle doit servir à l'alimentation publique est de la plus haute importance et c'est un devoir de la tenter puisqu'elle peut rendre d'immenses services en mettant à jour les bonnes ou mauvaises qualités de cette eau.

Mais les recherches sont pleines de difficultés, et l'on ne rencontre pas souvent une bien grande concordance chez les analystes, tant à cause de la différence de dates des prises d'échantillons que de cette déplorable habitude de chercher à coordonner les résultats de l'analyse, de vouloir engager les acides et les bases trouvés dans des combinaisons qui n'existent quelquefois que dans l'esprit des chimistes. Qui peut dire en effet, lorsque dans une eau nous avons de la potasse et de la soude, des acides carbonique, sulfurique, etc., que la potasse est entièrement unie à l'acide carbonique, la soude à l'acide sulfurique, ou bien que les bases se partagent les acides ? Rien ! absolument rien !

Digitized by Google

Et cependant si nous combinons suivant un certain ordre, nous aurons des résultats variables et les analyses exactes, interprétées par des chimistes différents, ne seront plus comparables entre elles.

L'eau du Gros-Nard a été analysée bien des fois, nous ne citerons que quelques analyses récentes.

L'eau du Gros-Nard puisée le 29 décembre 1864 et analysée à l'école de pharmacie par M. Baudrimont.

Degré hydrotimétrique	22° 2
Acide carbonique calculé	0 gr. 0138

Un litre contient :

Carbonate de chaux	0 gr. 1521
Sulfate de chaux	0 0596
— magnésie	0 0050
Silice et sels solubles	0 0433
Total :	0 2600

Matières organiques, proportion sensible.

Les sulfates terreux s'élèvent à 0 gr. 0646

Eau du Gros-Nard puisée par nous le 5 août 1868 et analysée dans notre laboratoire.

Température de l'eau	12°
Limpidité	parfaite
Couleur	bleuâtre
Odeur	nulle
Saveur	fraiche
Réaction	légèrement alcaline
Degré hydrotimétrique	26
Savon à 30 0|0 d'eau détruit par litre	2 gr. 756

Analyse des gaz dissous dans 1 litre.

Ac. carbonique et des bi-carbonates	32cc 10
Oxygène	1 17
Azote	11 69
Hydrogènes carbonés	0 00
— sulfurés	0 00
Oxyde de carbone	0 00
Total :	44 96

Digitized by Google

Substances dissoutes dans un litre.

Carbonate de magnésie	0,0132	0,2449
— chaux	0,2317	
— soude	0,0269	
Sulfate de chaux	0,0280	
Nitrate de potasse et de soude	0,0442	
Matière organique	0,0050	
Iode	traces	
Fer	traces	
Total :	0,3500	

Acide azotique anhydre correspondant aux nitrates alcalins 0,02364.

Eau du Gros-Nard puisée le 1er septembre 1868 et analysée par M. A. Vivien, chimiste à Saint-Quentin.

Température 11° 8

Un litre contient :

Carbonate de soude	0,00510		
— chaux	0,23480	0,25010	
— magnésie	0,01530		
Azotate de chaux	0,04539	ac. az. 0,02989	
— magnésie	0,00559	ac. az. 0,00407	
			0,03396
Sulfate de chaux	0,00000		
Chlorure de potassium	0,01296		
— sodium	0,01233		
Silicate de soude	0,00371		
Silice libre	0,00170		
Matières organiques	0,00210		
Total :	0,33898		

Quelles conséquences peut-on tirer de ces analyses ?

On sait que l'air et l'acide carbonique dissous dans l'eau contribuent à la rendre légère et facilitent la digestion, sous ce rapport le Gros-Nard satisfait A PEU PRÈS aux conditions hygiéniques. En effet, si l'on se reporte à 40 analyses d'eau potable recueillies par M. Huguény, professeur au lycée de

Digitized by Google

Strasbourg, on trouve que les proportions d'acide carbonique varient depuis 1 jusqu'à 40 c. — M. H. Ste-Claire-Deville dit « qu'une eau est suffisamment « aérée quand elle renferme 1/50 d'acide carbo- « nique, » c'est-à-dire 2 pour cent ou 20 c. pour 1 litre ; nous en avons trouvé 32 c. 10, nous sommes bien partagés.

Mais sous le rapport de l'air dissous ou même de l'azote et de l'oxygène, nous sommes loin des proportions exigées des eaux potables. Celles-ci, d'après MM. Deville, Boussingault, Payen, Lefort, etc. doivent contenir de 20 à 30 c. d'air par litre, le Gros-Nard n'en contient que 11 c. 69, et c'est à peine si l'oxigène, cet élément comburant, y figure pour 1 cent.

Nous verrons plus loin à quelle cause fâcheuse il faut attribuer ce manque d'oxygène.

L'eau du Gros-Nard, bien que manquant d'air et des avantages que sa présence entraîne, n'est ni lourde ni indigeste à cause de sa forte proportion d'acide carbonique.

Passons à l'étude des principes fixes ou matières salines que l'on rencontre en dissolution.

1° Les carbonates terreux de chaux et de magnésie dont le poids est assez élevé, 0_{gr} 2449 par litre, sont plutôt nuisibles qu'utiles. Il ressort d'expériences nombreuses dues à MM. Boussingault, Bouchardat, Huguény, Barral, etc., que les sels calcaires ne sont pas utiles dans les eaux au point de vue de l'alimentation. Pour leur conservation elles

Digitized by Google

exigent la présence des bi-carbonates terreux. Mais, la proportion de 0,050 à 0,10 est plus que suffisante, et dès que cette limite est dépassée, l'excédant, s'il est élevé surtout, peut être la cause cachée de bien des maladies, telles que : *gravelles concrétions osseuses et intestinales sans que, même faible, il puisse jamais être de quelque utilité* [1].

On a dit souvent que les sels calcaires dans les eaux étaient indispensables pour la formation de notre squelette, mais nous produisons déjà dans notre corps *par les aliments solides, plus de calcaire qu'il n'en faut à notre développement,* à quoi bon en introduire encore par nos boissons, puisque l'on a pu en constater les inconvénients.

D'ailleurs, dans les Vosges, montagnes granitiques, l'eau ne contient que de 0,02 à 0,150 de sels calcaires, et les montagnards n'en sont pas moins vigoureux [2].

L'eau de la Loire dont personne ne s'est plaint ne contient que 0,05 de ces sels [3].

M. Huguény a observé que la moyenne de l'eau absorbée par jour et par homme est de 2 litres [4].

Le Gros-Nard, par son degré hydrotimétrique de 26 correspond à une quantité de chaux pour 2 litres de 296 milligrammes. Or, la quantité de

[1] Rapport au maire d'Angers, 1852, br. page 41.

[2] De Saussure, *Voyage dans les Alpes*, t. II, page 482, rapporte avoir vu des montagnards bien portants, n'avoir d'autres boissons que de l'eau de neige fondue ne contenant pas de chaux.

[3] Pelouze et Fremy, (*Chimie générale*, tom. I, page 201).

[4] *Recherches sur les eaux potables* (Huguény page 45).

Digitized by Google

chaux nécessaire au squelette pendant la période d'accroissement est égale à 232 milligrammes, et d'après le même savant, les aliments donnent pour un individu, dans cette période, une quantité de 601 milligr. de chaux, ce qui est déjà bien supérieur à celle nécessaire ; pourquoi introduire par nos boissons cet excès de chaux de 296 milligr. par jour, excès qui, à lui seul, suffirait à la formation du squelette et qui ne vient ici que faciliter les chances de concrétions intestinales.

Hâtons-nous de dire, cependant, que les 0,2449 de sels terreux et le degré 26 du Gros-Nard ne constituent pas un défaut *capital*, mais il est bien près de la limite des eaux non potables qui est 30°.

Le *sulfate de chaux* existe dans cette eau à la dose de 0,0280, cette proportion relativement faible est une qualité. Ce sel, en effet, est celui dont la présence est le plus à craindre, parce qu'il entraîne la putréfaction et l'insalubrité de l'eau conservée dans des vases en bois, et qu'il est cause incessante des concrétions et gravelles calcaires.

La ville de Saint-Quentin sera assez bien partagée *sous ce rapport;* néanmoins, on pourrait, par un forage intelligent, donner aux habitants une eau qui contiendrait encore moins de sulfate de chaux. Le puits artésien de l'ancienne propriété de M. Lefranc donne une eau d'une grande pureté et qui ne contient que 0,0078 de sulfate de chaux, et 0,1874 de carbonate par litre. Le puits artésien de M. Salmon, situé au marais de Rouvroy, tubé à 40 mètres

Digitized by Google

de profondeur donne une eau jaillissante très-pure et ne contenant pas du tout de ce sel si dangereux [1].

En résumé, la proportion des sels calcaires est élevée, mais ne sort pas de la limite ; bien qu'elle soit assez forte pour qu'une ébullition de *une minute* fasse troubler l'eau en laissant déposer le carbonate de chaux. Que diront les buveurs de thé ?

Si ces sels ne sont pas un obstacle trop grand pour l'alimentation, ils deviennent un sérieux inconvénient pour les industries, telles que blanchisseries, etc.

Songez que 1 hectolitre de cette eau, par son degré 26°, détruit 275 grammes 6 de savon dosant 30 % d'eau ; ce savon est entièrement perdu.

Occupons-nous maintenant des matières organiques et de leurs dérivés. Envisageons ces causes d'insalubrité et montrons qu'elles sont assez grandes pour que leur abondance dans le Gros-Nard fasse hésiter à l'employer pour les usages domestiques. De plus, l'expérience a montré que les fièvres paludéennes, les dyssenteries, etc., peuvent être le résultat de l'usage d'eaux insalubres.

Le Gros-Nard contient des matières organiques, et il serait très-intéressant de voir les variations qui doivent s'opérer dans leur quantité à la suite des jours de marché et des causes qui peuvent salir la ville.

L'abondance de ces matières n'est pourtant pas

[1] M. Thiebaut, à Saint-Quentin.

Digitized by Google

exagérée, mais ce qui imprime à cette eau un cachet déplorable, c'est la présence des nitrates à haute dose, ce qui prouve de la manière la plus absolue [1] que l'eau a reçu dans son parcours souterrain une pollution organique. On se rappelle les poids de nitrates par litre, nitrates terreux 0,05098 (Vivien), nitrate de potasse 0,0422 (Dusanter).

Pour rendre les résultats comparables entre eux, puisque l'interprétation n'a pas été la même chez les analystes, je traduirai les résultats en acide azotique anhydre et l'on a :

	Acide azot. dans 1 litre.	Mat. organ.
Dusanter (5 août 1868)	0.2364	0,0060
Vivien (1er sept. 1868)	0,03396	0,0021

Comment les nitrates sont-ils un indice de pollution organique, et pourquoi cette différence dans les analyses ?

Lorsqu'une eau renfermant des matières organiques azotées, contient en même temps de l'oxygène ou un corps capable d'en céder à ces substances, l'échange s'opère, l'oxydation se produit, il se forme une véritable combustion dont le résultat se traduit par la formation d'acide azotique [2].

Ce fait est général, et la présence de cet acide dans une eau est toujours un signe certain d'impureté, une preuve irréfutable que l'eau a été viciée, a rencontré sur son parcours aérien ou souterrain

[1] Barral, Boussingault.
[2] Id. id.

Digitized by Google

des matières animales ou végétales en voie de décomposition. Et le Gros-Nard est dans ces conditions, il contient une quantité très-forte de ce témoin d'impureté.

Que l'on compare, en effet, les chiffres que nous avons trouvés avec les suivants :

Eau d'un brouillard très-épais (Paris)	0 gr. 010	Boussingault.
Fleuves et rivières (36 analyses (d°)	0 0033 à 0,011	id.
Puits de Paris (35 id.)	0 082 à 1,183	id.
Eaux de drainage	0 074	Barral.
Id.	0 062	Pourriau.

La Seine contient 0 gr. 009 de nitrate de potasse seulement (Boussingault), et le Gros-Nard 0,0442 !

C'est à l'abondance de la matière organique qu'il faut attribuer le peu d'oxygène gazeux que nous avons trouvé en dissolution ; ce gaz en effet sert à transformer ces matières en acide azotique.

La différence dont nous parlions tout à l'heure dans nos analyses présente un grand intérêt.

Si l'on remarque que l'acide azotique augmente quand la matière organique diminue, ce fait montre que la souillure de l'eau doit être sensiblement constante et uniforme, mais l'oxydation en est plus ou moins rapide. Si l'oxydation est avancée nous trouvons beaucoup d'acide azotique, moins de matières organiques (Vivien); si elle est peu avancée, moins d'acide azotique plus de matières organiques (Dusanter).

Digitized by Google

Mais d'où peut provenir cette cause de viciation et d'insalubrité ?

Le Gros-Nard est une nappe d'eau peu profonde et circulant dans le bas de la ville, près des remblais de fortifications dont il reçoit les infiltrations. Personne n'ignore que les habitations situées dans ce voisinage ont des latrines percées jusqu'à l'eau, qui est si près d'eux. Mais cette eau c'est le Gros-Nard ! ces vidanges qui sont ainsi perdues, c'est le Gros-Nard qui les reçoit, sinon en totalité du moins en partie, soit directement, soit par infiltration, car, je le répète, c'est une nappe peu profonde essentiellement mélangée aux eaux bâtardes, et qui, à notre point de vue, ne peut pas être livrée à l'alimentation, lorsqu'à une si faible profondeur on peut trouver la meilleure eau qu'il soit permis à l'homme de désirer.

On a souvent considéré le Gros-Nard comme une source venant d'une couche profonde de calcaire ; mais le calcaire est parfaitement perméable, il est cause de la dessication rapide des terrains au sous-sol crayeux. Personne n'ignore qu'il suffit de creuser jusqu'à la couche calcaire pour constituer un puits absorbant ; cette pratique est suivie aujourd'hui par les grandes industries et les sucreries, etc., qui veulent se débarrasser de leurs eaux vannes et les dispersent ainsi facilement. Et l'on voudrait de ce calcaire poreux faire une égide au Gros-Nard !

Les analyses prouvent assez son insuffisance et

Digitized by Google

les infiltrations de la ville tendant à se réunir au point le plus bas, se rapprochent toutes de cette soi-disant source.

C'est une nappe d'eau qui vient sourdre dans l'étang de M. Bliard après avoir longé la ville, cause de sa viciation.

Pourquoi ne pas pratiquer un forage en amont de la ville et y prendre l'eau du Gros-Nard, qui certainement serait bien supérieure à celle que nous avons puisée en aval !

Digitized by Google

DE LA DISTRIBUTION

DE LA TEMPÉRATURE ET DE LA PLUIE

SUR LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

Par M. E. DUSANTER, membre titulaire.

Aucune science ne prête autant à l'observation que la météorologie; dans cette étude, en effet, les déductions ne peuvent naître que de l'expérience; le chercheur est enfermé dans un cercle étroit et les conséquences de ses travaux se font souvent attendre bien longtemps. On entasse dossiers sur dossiers, on compare depuis des siècles les états du ciel, des astres, avec l'arrivée des météores aqueux et on ne parvient pas encore aujourd'hui à asseoir un raisonnement qui se flatte de ne pouvoir être démenti demain.

Rien n'est brutal comme les faits, et c'est en météorologie qu'ils sont le plus nombreux. Aussi n'essaierai-je pas de tirer conséquence de ceux que je vais exposer, et me contenterai-je de les énoncer, ajoutant une page de plus aux volumes énormes qui serviront peut-être un jour à nous donner une relation un peu certaine entre l'apparition des pluies et les phénomènes atmosphériques précurseurs.

Digitized by Google

En comparant les observations météorologiques recueillies sous la direction d'un de nos membres les plus savants et actifs, M. H. Souplet, avec celles que j'avais relevées de mon côté pour servir à l'étude d'essais agricoles, je fus frappé d'une différence qui peut présenter un certain intérêt, si l'on songe à la position des deux stations d'observations.

La première est située au bas de la ville, 75m au-dessus du niveau de la mer. Niveau de la Somme.

La deuxième, au haut de la ville, à 104m au-dessus du niveau de la mer.

Les phénomènes atmosphériques sont loin d'être les mêmes pour les deux stations sous le rapport de la température et de la quantité d'eau tombée.

Occupons-nous d'abord de la température :

Notre station étant plus élevée, nous avons des variations plus grandes entre le jour et la nuit et en même temps une température générale plus froide.

L'altitude est pour quelque chose dans cette différence, mais je crois que le voisinage d'une masse d'eau, comme celle qui avoisine la station inférieure, peut bien influencer sur la température, tant en diminuant les différences extrêmes du jour et de la nuit qu'en s'opposant à un abaissement trop considérable de température par la production des brouillards qui viennent empêcher, ou tout au moins diminuer l'influence du rayonnement nocturne.

Digitized by Google

L'agitation de l'air, moins grande en bas, peut faire que n'étant pas aussi souvent renouvelé, il posséde une température un peu plus élevée en s'échauffant au contact prolongé des habitations.

Le tableau suivant indique les différences des températures moyennes des mois mis en observations.

	Température moyenne.		Différence.
Mois.	*En haut.*	*En bas.*	
Avril.	9°51	10°30	— 0°79
Mai.	15.99	18.25	— 2.26
Juin.	17.02	20.00	— 2 98
Juillet.	19.72	22.50	— 2.78
Août.	18.80	20.00	— 1.20
Septembre.	16.60	17.75	— 1.15
Octobre.	9.20	10.15	— 0.95
Novembre.	3.47	5.55	— 2.08
Décembre.	7.40	8.15	— 0.75

D'après ce tableau la température moyenne de la station du haut de la ville serait inférieure à celle du bas de 1°66.

Ce fait me paraît du reste rationnel, mais pour la quantité d'eau reçue aux pluviomètres, les phénomènes sont d'un ordre plus complexe.

On sait les modifications et les influences si nombreuses qui peuvent faire varier les observations. A Paris, par exemple, le pluviomètre placé sur la terrasse de l'Observatoire, élevée de 28 m,

Digitized by Google

indique 50 cent. d'eau quand celui de la cour en indique 56.

Plus on est bas, plus on peut trouver d'eau ; les gouttes de pluie rencontrant en tombant plus de couches saturées, peuvent augmenter leur volume. D'un autre côté, les brouillards qui s'élèvent souvent dans le voisinage des marais, l'air plus saturé d'humidité fait que la pluie peut être plus abondante au bas de la ville qu'au sommet où l'air est plus sec et où les brouillards sont moins fréquents.

Voici le tableau indiquant les variations des pluviomètres pour les mois observés. Les différences sont précédées du signe — lorsque la station supérieure reçoit moins d'eau, le signe + indique le cas contraire.

PLUIE EN MILLIMÈTRES.

Mois.	*En haut.*	*En bas.*	*Différences.*
Avril.	77.45	79.05	— 1.60
Mai.	32.47	25.25	+ 7.22
Juin.	15.36	4.25	— 11.11
Juillet.	34.94	37.00	— 2.06
Août.	66.88	59.25	+ 7.63
Septembre.	39.54	46.12	— 6.58
Octobre.	93.36	99.25	— 5.89
Novembre.	9.14	31.25	— 22.11
Décembre.	98.44	118.20	— 19.76

Les excédants de pluie sont surtout dans les mois chauds.

Ceci pourrait tenir à ce qu'à cette époque, par

Digitized by Google

le fait de la tension de la vapeur d'eau et de la température de l'air, il pleut plus sur les hauteurs, une partie de l'eau n'arrivant pas jusqu'au sol de la vallée et se retransformant en vapeur.

Dans la saison des froids, au contraire, il pleut plus sur les vallées que sur les hauteurs. Nous avons assisté souvent à des pluies abondantes le long des cours d'eau ; tandis que les hauteurs avoisinantes restaient complétement à sec ou n'en recevaient que très-peu. Un observateur placé sur la hauteur des Moulins de Tout-Vent pourrait voir à certaines époques, par le vent de l'Ouest, la pluie s'abattre sur les marais de Seraucourt, Contescourt, Dallon, de là s'étendre sur la vallée de Grugies, qui est humide, embrasser alors tout l'espace qui s'étend entre la ville et Gauchy, La-Biette, *se resserrer* et suivre l'étang d'Isle pour se perdre du côté d'Harly. J'ai souvent été à même de suivre cette marche curieuse et voir pleuvoir à mes pieds sans sentir une goutte d'eau, dans ce cas le haut de la ville était aussi bien épargné que les hauteurs de Tout-Vent.

Les pluies suivent volontiers les cours d'eau et les marais plantés, surtout dans la saison moins chaude, et, de là, une sorte d'explication de la plus grande abondance d'eau tombée au bas de la ville que sur la hauteur, pendant cette époque.

Les orages suivent souvent la marche que nous venons d'indiquer, et comme ils ont été fréquents dans le mois de juillet, ils expliquent la diminu-

Digitized by Google

tion d'eau que nous avons observée, quoique ce mois appartienne à la saison chaude.

Je ne livre ces idées que sous la forme hypothétique, me proposant de voir si cette année présentera les mêmes phénomènes dans le même ordre.

Digitized by Google

DE L'EXAMEN DU LAIT

A SAINT-QUENTIN

Par M. E. DUSANTER, Membre Titulaire

L'étude du lait au point de vue de la recherche de sa falsification est un problème complexe que bien des savants éminents se sont efforcés d'éclaircir.

On peut dire que l'on n'est pas encore arrivé à la perfection et que les moyens d'examen laissent à désirer dans une certaine limite; nous disons dans une certaine limite, attendu que les procédés employés peuvent bien ne pas indiquer comme pur un lait falsifié; mais, n'indiqueront jamais comme falsifié un lait pur, et, comme ils sont souvent employés par l'administration, ils ne peuvent jamais faire condamner un innocent.

La composition du lait est influencée par tant de causes diverses comme nourriture, maladie, exercice ou stabulation etc., qu'il est peut-être difficile de lui assigner une composition définie, mais cette composition ne peut varier que dans des limites bien déterminées, en sorte qu'il est possible d'affirmer l'addition d'eau dans un lait qui en

Digitized by Google

contiendra une quantité plus forte que les limites extrêmes.

Cette année, à l'époque du carême, et particulièrement pendant la semaine sainte, je me suis attaché à recueillir quelques échantillons de lait et à les soumettre aux procédés analytiques habituellement employés dans les recherches des falsifications.

J'avais choisi cette époque, je dois le dire, pensant rencontrer plus de mélanges qu'à tout autre moment, à cause de l'augmentation brusque de la consommation qui pouvait engager les fournisseurs désireux de satisfaire leur clientèle plus nombreuse, à se laisser aller à une légère addition d'eau.

Les appareils dont je me suis servi, sont le lacto-densimètre, le crémomètre de Quévenne, le lacto-butyromètre de M. Marchand. En coordonnant les indications fournies par les divers instruments, j'ai pu me faire une idée juste, je l'espère, de la plus ou moins grande pureté de mes échantillons; mais, j'ai pu constater une fois de plus, que si l'emploi des appareils Quévenne peut être conseillé, en matière administrative, il n'en est pas de même de celui de M. Marchand, qui rentre presque dans les instruments de précision, tant à cause des manipulations minutieuses auxquelles il donne lieu, que de la pureté des réactifs qu'il nécessite. L'éther que l'on emploie a surtout une influence trop considérable sur le résultat définitif, il doit être d'une pureté absolue, bien rectifié et neutre.

Digitized by Google

Voici d'ailleurs, ce que j'ai obtenu avec de l'éther rectifié du commerce et rectifié de nouveau sur de la soude pour détruire son acidité.

L'expérience porte sur le lait n° 1 du tableau ci-joint:

	Beurre dans 1 litre de lait.
1re Expérience	31 gr. 2
2e «	31 gr. 7
3e «	31 gr. 6
Moyenne	31 gr. 5.

Comme on le voit, les résultats sont assez concordants quand l'éther est pur, mais, voici d'autres essais qui portent sur l'échantillon n° 2 du tableau général.

	Beurre dans 1 litre.
1re Expérience, éther du commerce	18 grammes
2e « « lavé	27 «
3e « « rectifié pur	23 «

Comme on le voit, l'éther a une grande influence sur les résultats, or il est difficile de le conserver sans qu'au bout de quelque temps, il ne devienne acide et par suite ne fausse les résultats dans des proportions illimitées; de là, la difficulté d'introduire dans la pratique administrative un instrument qui pourtant indiquerait rapidement et assez exactement la variation de la matière grasse dans le lait et donnerait une mesure de sa pureté.

Voici le résultat de 15 analyses effectuées dans notre laboratoire.

Digitized by Google

Nos des échantillons.	DENSITÉ DE LAIT NORMAL.	*Interprétation.*	DENSITÉ DE LAIT ÉCRÉMÉ.	*Interprétation.*	CRÊME %	BEURRE dans 1 litre.	CONCLUSIONS ET REMARQUES.
1	1,0309	Pur.	1,0346	Pur.	13	31 gr. 5	Lait pur.
2	1,0309	Pur.	1,0331	Pur.	9	23 0	Douteux.
3	1,0303	Pur.	1,0325	Faible.	7		Ablation de crême, peut-être addition d'eau.
4	1,0315	Pur.	1,0340	Pur.	9	25 0	Pur.
5	1,0201	4/10 eau.	1,0220	4/10 eau.	6,5	22 0	40 % d'eau.
6	1,0256	2/10 eau.	1,0282	2/10 eau.	14	29 0	20 % eau, add. de carb. de soude.
7	1,0224	3/10 eau.	1,0247	3/10 eau.	10		30 % d'eau, ad. de carb. de soude.
8	1,0315	Pur.	1,0330	Pur.	12		Pur.
9	1,0241	2/10 eau.	1,0266	2/10 eau.	18		20 % addit. de carbon. de soude.
10	1,032	Pur.	1,0341	Pur.	10	45 0	Pur.
11	1,0213	3/10 eau.	1,0234	3/10 eau.	7,75	21 0	30 % d'eau.
12	1,0286	1/10 eau.	1,0310	1/10 eau.	11	27 0	10 % d'eau.
13	1,0203	3/10 eau.	1,0228	3/10 eau.	8,25	25 0	30 % d'eau.
14	1,0315	Pur.	1,0335	Pur.	11	31 0	Pur.
15	1,0242	2/10 eau.	1,0255	2/10 eau.	13,5	24 0	20 % eau et carbonate de soude.

Digitized by Google

Sur 15 échantillons analysés nous en avons trouvé 10 qui avaient été altérés, la proportion est effrayante et ce n'est pas sans regret que le consommateur se voit forcé d'acheter l'eau au prix du lait.

Pendant une semblable semaine la moyenne des analyses du lait donnait pour un litre la composition suivante.

Lait pur	866	cent. cubes
Eau ajoutée	134	«
	1,000	

Or, nous pouvons admettre en moyenne la consommation de lait par personne à 1/5 de litre pour les 30000 habitants, cela nous représente 6000 litres de lait par jour qui contiennent 804 litres d'eau vendus à raison de 0 fr. 25 le litre soit 201 fr. par jour et pour une année 73,365 francs d'eau vendus sous forme de lait.

Il est vrai que l'on peut objecter que l'excès d'eau contenue dans le lait provient de l'abus d'une nourriture chaude, de racines cuites et du séjour de l'animal dans une étable chaude et humide. Mais, que m'importe à moi consommateur que l'eau qui existe dans le lait y ait été introduite directement ou par le corps de l'animal; du moment qu'elle existe je suis trompé; je crois acheter du lait normal et je n'ai qu'un lait plus ou moins altéré, et encore si je devais choisir entre deux laits pauvres l'un provenant d'une addition d'eau, l'autre

Digitized by Google

d'une vache nourrie spécialement, je préférerais de beaucoup le premier au second qui devient en quelque sorte le produit d'une sécrétion morbide, puisque l'animal soumis à ce régime ne tarde pas à contracter la phthisie et tout son cortége pathologique.

Que l'on ne vienne pas dire, le lacto-densimètre est mauvais parce qu'il indique 1/10 d'eau dans un lait que l'on vient de traire et que l'on peut croire pur, ce lait est naturel, il est vrai, mais, il est dans le même état que celui que j'aurais altéré moi-même.

C'est à l'éleveur à nourrir convenablement ses animaux, et, pour moi consommateur, celui qui altère son lait dans le corps de l'animal me cause autant de préjudice que celui qui y ajoute de l'eau après la traite.

Digitized by Google

SUR LE

RÉGULATEUR DES MACHINES A VAPEUR

MODIFIÉ PAR M. L. FOUCAULT

Note par M. CAVE, membre correspondant

Tout le monde connaît le régulateur à force centrifuge qui, dans les machines, règle d'une manière convenable l'arrivée de la vapeur. L'idée première de cet organe auxiliaire est due à Watt; mais, malgré son utilité incontestable, il présente quelques inconvénients. A chaque vitesse particulière de rotation correspond pour les boules une position spéciale d'équilibre. Si cette vitesse vient à changer, il faut que les boules décrivent une sphère pour passer de leur position première à celle qui convient à la nouvelle vitesse. Or, si ces boules se trouvaient libres dans l'espace, elles ne se mouvraient pas sur une sphère; mais la géométrie démontre qu'elles décriraient une paraboloïde de révolution. De cette différence entre la surface que les boules devraient décrire et celle sur laquelle elle peuvent se mouvoir en réalité, résulte pour l'instrument une certaine paresse.

M. Foucault a proposé une modification qui

Digitized by Google

remédie, en partie, à cet inconvénient. Au lieu de suspendre les masses aux bras supérieurs du système mobile, il prolonge les bielles inférieures au-dessus de leurs points d'articulation et fixe les masses pesantes en deux points symétriques des bielles ainsi prolongées. Cette disposition fait que les masses pesantes se meuvent maintenant sur une ellipsoïde, que l'on peut allonger à volonté, en fixant les boules dans des positions variables. Or une pareille surface diffère évidemment moins de la paraboloïde que la sphère parcourue par les boules du 1er régulateur.

Digitized by Google

SUR UNE PARTICULARITÉ

OFFERTE PAR LE ROSIER DU BENGALE

Par M. CAVE, membre correspondant

Dans son « traité d'organogénie comparée de la fleur, » M. Payer décrit chez le *fragaria collina* un carpelle monstrueux formé d'un style unique avec deux ovaires. D'après la nature même de son ouvrage, cet observateur devait se borner à signaler le fait et à le représenter. Il ne pouvait, sans manquer au titre de son livre, étudier les développements ultérieurs de ce singulier corps. Le rosier du Bengale m'ayant offert une particuliarité analogue, j'ai cru devoir pousser les choses plus loin. Les figures de M. Payer montrent clairement que des deux ovaires, un seul est destiné à parcourir toutes les phases de son existence, l'autre devant s'atrophier. C'est en effet, ce que j'ai constaté.

L'ovaire privilégié atteint les dimensions normales, tandis que l'autre, réduit à des dimensions minimes, semble n'être qu'un appendice du premier. L'examen de cette monstruosité conduit à une conclusion importante.

L'ovaire atrophié étant attaché à la base du style

Digitized by Google

est soulevé avec celui-ci et s'éloigne petit à petit de la coupe réceptaculaire qui lui a donné naissance. Il faut en conclure que, dans ce cas au moins le fruit s'accroît constamment par la base, les parties les plus anciennes étant au sommet, et les parties le plus récentes se formant à la portion inférieure.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR UN APPAREIL FUMIVORE

SYSTÈME THIERRY FILS

INSTALLÉ A CAEN, SUR LE FOYER D'UN GÉNÉRATEUR DE 35 CHEVAUX

Par M. GUÉRARD-DESLAURIERS, membre correspondant

Cet appareil, déjà connu, est d'une extrême simplicité d'installation et de fonctionnement; il peut être appliqué rapidement à tous les fourneaux, sans rien changer à leur construction.

Il se compose d'un tuyau en fer étiré de 2 centimètres de diamètre, prenant la vapeur sur le générateur et l'injectant, à travers les gaz produits par l'inflammation du combustible sur la grille, au moyen d'un tube souffleur, de 6 centimètres de diamètre, placé horizontalement en avant de la grille et au-dessus de la porte du foyer[1].

La direction des jets de vapeur, par les trous de ce tube souffleur, est oblique et embrasse l'autel du foyer dans toute sa hauteur. Trois robinets sont placés sur ces tubes pour la purge et pour lancer

[1] M. Thierry a supprimé les tubes sur-chauffeurs, logés anciennement dans les parois latérales du foyer, qui se brûlaient rapidement et qui ne produisaient aucun effet utile.

Digitized by Google

ou interrompre les jets de vapeur du générateur.

Cette soufflerie, à une température élevée, brise le parallélisme des couches d'air et des gaz produits par l'inflammation du combustible, et, en les mélangeant intimement, facilite leur combustion pendant leur parcours sur le combustible incandescent du foyer ; et transforme ainsi, en oxyde de carbone et en acide carbonique, les molécules de charbon constituant la fumée et entraînés par les gaz du foyer.

Cet appareil, que nous avons fait installer l'année dernière, a fonctionné régulièrement depuis sa mise en marche.

Il est complétement fumivore [1], soit en employant des briquettes de poussier de Cardiff à 8 0/0 de brai sec, soit en employant des charbons gailleteries de provenances diverses ; mais sa fumivorité est incomplète avec des charbons poussiéreux et humides ; sa fumivorité est également incomplète avec un foyer d'une petite longueur.

La grille du foyer, où nous avons installé cet appareil, a 1 mètre de largeur sur 1 mètre 30 centimètres de longueur ; elle est composée de barreaux ayant une longueur de 65 centimètres chacun, avec un écartement de 1 centimètre, et une épaisseur de 12 millimètres au-dessus et de

[1] Sa fumivorité est constatée dans un rapport de MM. Tresca et Silbermann, et elle nous a été confirmée personnellement par l'administration des constructions navales du port de Cherbourg.

Digitized by Google

6 millimètres au-dessous; ces dimensions nous ont donné de bons résultats.

Nous avons remarqué que la pression de la vapeur de 5 à 6 atmosphères et au-dessus était la plus favorable pour l'effet fumivore; que, à 3 atmosphères et au-dessous, la fumivorité était amoindrie [1].

Nous avons constaté que la durée de l'action de la soufflerie devait varier de 4 à 6 minutes, suivant la nature plus ou moins grasse de la houille employée, pour une charge de 12 minutes ou 5 charges à l'heure; que, si le fumivore est constamment ouvert, il y a accroissement de dépense du combustible.

En effet, nous avons trouvé, dans nos expériences que toutes choses égales d'ailleurs, sans le fumivore nous brûlions 108 à 110 kilogr. de houille Cardiff à l'heure, et qu'avec le fumivore fonctionnant constamment, nous en brûlions de 122 à 125 kilogr.; ce qui nous a démontré qu'une fois le combustible incandescent, l'action de la soufflerie de ce fumivore était non-seulement inutile, mais encore nuisible en activant outre mesure la combustion de la houille soumise à son action.

Nous avons également remarqué que la nature des eaux joue un rôle important dans l'effet utile de cet appareil : Qu'avec les eaux calcaires de Caen,

[1] L'action de la vapeur à une température élevée est préférable à la fumivorité obtenue par un excès d'air, qui augmente la dépense du combustible.

Digitized by Google

le diamètre des orifices du tube souffleur était diminué par le dépôt des sels calcaires entraînés par la vapeur, qui formait des ajutages amoindrissant l'action de la soufflerie et dirigeant les jets de vapeur dans tous les sens, au lieu de les lancer normalement à travers les gaz du foyer, depuis le haut jusqu'au bas de l'autel. Pour remédier à cet inconvénient, qui rend la fumivorité incomplète, nous sommes obligé de faire nettoyer tous les 3 à 4 jours les trous du tube souffleur, en évitant cependant de les déformer.

L'entraînement, par la vapeur, des sels calcaires réduits à un état impalpable, est tellement énergique que les parois des carneaux et de la chaudière en sont complétement tapissées ; et la teinte blanche, dont elles sont revêtues, témoigne de la parfaite fumivorité de l'appareil.

Après une année de fonctionnement, et plusieurs essais comparatifs, nous n'avons constaté, en marche industrielle, aucune économie sérieuse sur la quantité du combustible employé; la chaleur produite par la combustion des gaz et des molécules de charbon a été compensée par la dépense de vapeur et de combustible absorbée par cette combustion.

A la suite de ces expériences, nous sommes convaincus que ce fumivore est appelé à rendre de bons services dans les villes où la fumée des grands foyers industriels est quelquefois très-incommode pour le voisinage.

Digitized by Google

C'est dans cette pensée que nous avons écrit cette note, afin de faire connaître les inconvénients et les avantages que nous avons trouvés dans l'emploi du fumivore Thierry.

Digitized by Google

DE L'AVENIR

DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE EN FRANCE

Par M. LANCELOT, de Bourges

(Ce Mémoire a obtenu une récompense dans le concours de l'année 1868 - 1869.)

EXTRAITS

Bien des gens s'imaginent que le coton ne commença à être connu et à jouer un rôle de quelque importance dans l'industrie que vers les premières années du siècle dernier; c'est une grave erreur qu'il est facile de rectifier, car son origine est des plus anciennes. En voici la preuve : les Egyptiens le connaissent depuis la plus haute antiquité; leurs prêtres avaient seuls autrefois le droit de se couvrir de tissus fabriqués avec du coton; c'était alors un objet de luxe dont l'usage n'entrait pour rien dans les vêtements du peuple. Hérodote rapporte que les Indiens portaient des vêtements de coton. Strabon de son côté fait connaître que

Digitized by Google

le cotonnier était cultivé à l'entrée du golfe Persique. L'origine de cette culture remonte donc à une époque très-reculée. Au neuvième siècle de notre ère, ce furent les Arabes qui introduisirent cet arbrisseau en Europe. On voit combien a été lent le progrès de cette culture, car ce n'est qu'en 1783 que le coton Géorgie longue soie fut introduit en Amérique, et le progrès véritable et sensible de cette culture ne date que du commencement de notre siècle.

L'emploi du coton sous mille formes variées a opéré des merveilles étonnantes en Angleterre ; parmi les nombreuses et grandes industries de ce pays, c'est celle dont les développements ont été pour la Grande-Bretagne l'une des principales sources de ses immenses richesses. La France, qui est après le Royaume-Uni, la nation la plus avancée dans l'industrie cotonnière, obtenait des résultats dont elle n'avait qu'à s'applaudir, lorsque de graves événements politiques survenus dans l'Amérique du Nord, vinrent compromettre d'une manière désastreuse la vive impulsion donnée à nos filatures et tissus de coton.

Voici les motifs de cette crise. Les Etats méridionaux de l'Amérique du Nord, qui étaient arrivés à une production d'environ quatre millions de balles, n'en donnaient guère plus d'un million en 1861. Et ce qui rendait cette production à peu près nulle pour l'alimentation des fabriques et filatures européennes, c'est qu'il était fort difficile, au milieu de

Digitized by Google

la guerre civile, de soustraire quelques milliers de balles à la surveillance des vaisseaux chargés du blocus des ports. Les fabriques qui employaient cette matière textile se trouvèrent donc, faute d'aliments, réduites à de tels embarras qu'on songea un instant à y suppléer en donnant une plus grande extension à la culture du lin et du chanvre, efforts qui ne pouvaient que momentanément, et fort incomplétement, amoindrir le désastre qui venait de frapper au cœur la riche et brillante industrie cotonnière. Alors on jugea à propos, et même urgent, de propager, au moyen d'encouragements de toutes sortes, cette culture dans la plupart des lieux où l'on pouvait en espérer le succès.

Citons d'abord la basse Egypte où cette culture, depuis quelque temps, s'est progidieusement étendue. Viennent ensuite quelques parties de l'Arabie, la Morée, quelques îles de l'Archipel méditerranéen, la Perse, la Turquie d'Asie, l'île de Malte, le midi de l'Espagne et de l'Italie, en petite quantité, il est vrai, la Sicile, Tunis, le Maroc ; toutes ces contrées fournissent déjà un contingent de balles qui n'est pas sans importance. Ce ne sont pas là, Dieu merci ! les seules sources auxquelles on puise. Il faut encore jeter un coup d'œil sur d'autres contrées qui, elles aussi, donnent à cette culture une impulsion bien plus grande que précédemment. De ce nombre sont les Indes anglaises, le Brésil, le Mexique, le Chili, le Pérou et les diverses républiques du centre Amérique.

Digitized by Google

Aujourd'hui l'Inde, la Turquie et l'Egypte balancent les Etats-Unis dans notre fourniture et nous font échapper ainsi aux inconvénients du monopole.

L'Algérie, dont le climat est si propice à cet arbrisseau, ne pouvait manquer de fixer, sous ce rapport, l'attention de l'Empereur. De nombreux encouragements distribués aux colons qui se distinguaient le plus dans ce genre de culture, ont produit des résultats qui sont loin d'être sans valeur. C'est surtout le coton longue soie que cultive notre colonie, c'est-à-dire le plus fin, mais aussi le plus cher. C'est avec lui qu'on fabrique ces fines batistes, ces dentelles légères, ces tulles diaphanes qui font l'admiration des connaisseurs. Cet arbrisseau, qu'on en soit bien persuadé, parviendra à prendre en Algérie, la place importante qui lui est assignée par la nature. En voici la preuve: le nombre d'hectares consacrés à cette culture ne s'élevait en 1856 qu'à 1925, et maintenant il s'élève à plus de 6000 sur les 500,000 qui peuvent lui être consacrés; on voit par là l'avenir réservé à cette culture. Mais ce qui surtout est à remarquer, c'est que tous les industriels sont d'accord pour constater que notre coton algérien n'a pas même de rival en Amérique.

Malgré l'activité intelligente que déploient les colons algériens pour étendre cette culture, des plaintes cependant ont été formulées sur le peu de progrès qu'elle fait. Ces plaintes sont-elles fondées?

Digitized by Google

Nous ne le pensons pas. On oublie que cette culture a mis 75 ans à atteindre les grands développements qu'elle avait pris aux Etats-Unis avant les funestes événements politiques dont elle a été si désastreusement frappée. En effet, en 1785, quatorze balles seulement furent dans les Etats du Sud le produit insignifiant de cette culture, chiffre prodigieusement éloigné de celui de 1860 qui atteignait quatre millions de balles.

En dehors de l'Algérie, la France possède encore d'autres colonies où cette culture peut s'étendre. La Cochinchine, la Guyane, le Sénégal, Taïti et d'autres îles voisines, trouvant un prix rémunérateur dans la vente de ce précieux filament, ne manqueront pas de fournir, sous ce rapport, à la métropole des ressources de quelque importance. La Nouvelle-Calédonie, cette colonie, pleine d'avenir, ne pourra-t-elle pas aussi, à mesure que sa population augmentera, approvisionner nos ports d'un nombre assez considérable de balles de coton d'un choix supérieur comme ceux que produit l'Algérie ?

La Cochinchine, devenue nos Indes françaises, est destinée à prendre une large part dans le mouvement commercial de la France.

Déjà la production du coton prend une extension assez rapide pour qu'on puisse augurer que dans un avenir prochain ce pays pourra offrir des ressources précieuses à l'alimentation de nos fabriques. Cette production qui, il y a quelques années, ne s'élevait guère au-delà d'un million de kilo-

Digitized by Google

grammes, est maintenant plus que triplée, et, avec le temps, augmentera infailliblement.

Les Etats sud de l'Amérique du Nord où la culture du cotonnier était une des principales sources des grandes richesses qu'avaient amassées les planteurs, tâchent de leur côté, malgré les pénibles désastres qu'ils ont éprouvés, de regagner le terrain qu'ils ont momentanément perdu au point de vue de cette production. Les efforts qu'ils ne cessent de faire démontrent assez qu'ils ne tarderont pas longtemps à atteindre le but qu'ils désirent, en voici la preuve. Depuis le 1er septembre 1868 jusqu'au 12 mars 1869 il y a eu 910,000 balles exportées, et depuis la même date, les manufacturiers américains en ont acheté 1,940,000 balles. De plus, le stock sur le marché était à cette époque de 430,000 balles. On voit par là que la distance pour parvenir au chiffre de l'ancienne production s'est singulièrement affaiblie depuis quelque temps.

Il est un fait regrettable que nous ne cesserons de signaler, c'est le peu de tendance qu'ont les capitaux français à prendre l'initiative de grandes entreprises commerciales.

Comment se fait-il, par exemple, que le commerce français ne joue pas un rôle plus important que celui qu'il joue maintenant dans les Indes anglaises, dont la population s'élève à environ 200 millions d'habitants. Le mouvement annuel de cette riche et florissante colonie s'élève aujour-

Digitized by Google

d'hui à plus de 800 millions de francs à l'importation et à 1 milliard 400 millions de francs à l'exportation. Ce grand mouvement imprimé aux échanges ne restera pas stationnaire, car il est bien certain qu'à mesure que les lignes de chemins de fer se développeront, les importations et exportations réunies présenteront des chiffres bien plus élevés, il est même probable qu'ils atteindront bientôt trois milliards.

Le commerce de l'Inde est ouvert à toutes les nations, et tout négociant, quelle que soit sa nationalité, peut venir s'établir à côté des maisons anglaises et jouir des mêmes avantages devant la loi. Du reste, nous ne ferions que suivre en cela l'exemple des Allemands et des Suisses qui en profitent largement.

N'est-il pas surprenant que nous allions encore acheter de seconde main sur les marchés de Londres et de Liverpool une portion considérable des matières premières dont notre industrie a besoin.

Nous sommes porté à croire qu'on a senti la nécessité d'aviser à des moyens plus propres à sauvegarder les nombreux intérêts engagés dans notre importante industrie cotonnière. Voici le fait qui démontre qu'un acheminement à un changement dans le transport des matières encombrantes commence à avoir lieu, seulement il est à désirer que cette nouvelle manière de procéder s'étende davantage.

Digitized by Google

Le commerce de Liverpool avec les ports français a éprouvé en 1867 une diminution sensible dans l'importance de ses envois de coton sur les marchés français. Tandis que ces exportations étaient de 47,341,837 kilogrammes en 1866, elles s'abaissent en 1867 à 21,798,176. Cette décroissance de plus de moitié porte à la fois sur les cotons du Brésil, de l'Egypte et des Indes. Le coton d'Amérique seul a présenté à peu près les mêmes quantités en 1867 que l'année précédente, 4,172,000 kilogrammes au lieu de 4,222,000 kilogrammes. Du reste, le gouvernement de l'Empereur a bien compris l'importance des importations directes, lorsqu'il a encouragé la création des agences du comptoir d'escompte et l'extension de la navigation des Messageries impériales dans l'extrême Orient.

Nos fabricants n'ont reculé devant aucun sacrifice pour perfectionner leur outillage et le mettre pour certaines parties au niveau de celui qn'on emploie dans le Royaume-Uni.

Cependant, malgré les efforts énergiques qui ont été faits pour soutenir honorablement la lutte, peut-on dire que le traité de commerce n'a été défavorable en rien à plusieurs de nos industries! C'est là une question qu'on a eu tout le temps d'étudier. Il est même certain que de vifs débats auront lieu à ce sujet lorsque se réunira la nouvelle Chambre. Ce traité, à la veille d'expirer, éprouvera immanquablement, si le gouvernement veut le renouveler, des modifications qui permettront de soutenir sans

Digitized by Google

défaillance une concurrence qui, sous divers rapports est loin d'être favorable à la France. Il faut avouer, en effet, que la France n'est pas dans des conditions économiques aussi avantageuses que celles que possède le Royaume-Uni.

L'industrie cotonnière de la Grande-Bretagne est sans contredit la première industrie de ce pays. Les Anglais dont la réputation dans ce genre de fabrication est suffisamment établie, ne travaillent en général, à quelques exceptions près, que pour la grande consommation. Les Français, au contraire, comme nous venons de le dire, tiennent à maintenir la réputation de supériorité absolue qu'ils ont conquise dans certaines catégories de tissus. D'après le rapporteur anglais à l'Exposition universelle de Paris en 1867, les filés français sont assez différents de ceux qui se font en Angleterre. En général le fabricant français emploie pour les numéros similaires et les fils de même poids plus de coton de qualité supérieure et moins de déchets que le fabricant anglais. Ces fils sont moins tors, mais néanmoins d'un travail plus achevé, de sorte qu'il y a élévation de prix non-seulement sur la matière première, mais encore sur l'article manufacturé. Parmi les exposants français représentant les 6,250,000 broches de la France, il y en avait quelques-uns qui avaient envoyé de bas numéros parfaitement semblables aux produits anglais, mais en général la moyenne des filés français était plus

Digitized by Google

soignée, plus travaillée, plus fine, comme matière première.

La différence dans les filés réagit sur les tissus. Les filés français produisent un tissu plus doux au toucher, plus pur d'apparence et, sans aucun doute, supérieur comme qualité aux similaires anglais. Mais les prix sont plus élevés, ce qui, pour les articles communs et de grande consommation, constitue dans le débit à l'étranger une infériorité réelle.

Bien que la France excelle à produire les articles de goût et de luxe, il est cependant des produits plus communs qu'elle fabrique avec un véritable succès ; telles sont les toiles à blouse dont le centre de fabrication est à Flers, les toiles pour fournitures militaires et les toiles de Vichy, espèce de guingamp bien supérieur à l'article qui se débite sous le même nom en Angleterre ; le centre de cette dernière fabrication est à Roanne. Eh bien, si nous citons ces articles, c'est qu'ils ont particulièrement attiré l'attention du rapporteur anglais. « Nous n'avons, dit-il, aucune étoffe qui ressemble « à celles-ci sous le rapport de la bonté et de la « qualité. Ce qui est destiné chez nous aux basses « classes est d'un incroyable bon marché, mais les « classes ouvrières en France ne se laissent pas « tromper par ce faux bon marché, ni séduire par « une économie trompeuse. » Sortant de la bouche d'un anglais, ces paroles ne peuvent être considérées comme suspectes, elles sont du reste conformes en tout point à la vérité.

Digitized by Google

La France au point de vue des colonies, est loin de pouvoir entrer en parallèle avec l'Angleterre ; cependant elle vient immédiatement après elle et occupe le second rang dans le commerce du monde. Chose assez digne de remarque, malgré les immenses avantages commerciaux dont jouit le Royaume-Uni, la totalité de son commerce ne s'élevait guère, il y a deux ans, au-delà de 15 milliards, tandis que celui de la France avec ses colonies et les Etats étrangers a embrassé en 1867 (importations et exportations réunies) une masse de produits représentant 7 milliards 965 millions en valeurs actuelles.

Nos relations commerciales tendent à se multiplier sur les vastes et importants marchés de la Chine et du Japon où l'on commence à connaître et à apprécier les divers produits de nos manufactures.

L'industrie cotonnière de la France a un grand intérêt à ce que le commerce français profite des avantages qui lui sont offerts dans l'Amérique du Sud. Deux cent mille Français établis sur les rives de La Plata impriment à ces fertiles contrées une énergie qui ne fera que grandir par l'adjonction de nouveaux émigrants, car c'est de ce côté que se dirigent de préférence les émigrants français, assurés qu'ils sont d'y trouver des ressources qui les mettent à même d'arriver en peu de temps à l'aisance et quelquefois à une position de fortune à laquelle ils étaient loin de s'attendre en quittant leur patrie.

Digitized by Google

La France, à l'heure qu'il est, fait avec la république Argentine et l'Uruguay pour près de 300 millions d'affaires (importations et exportations réunies).

Le Brésil avec lequel la France fait un commerce dont le chiffre s'élève à plus de 300 millions de francs, offre également à nos diverses industries, mais particulièrement à celle du coton, des ressources avantageuses à plus d'un titre; il nous fournit une quantité assez considérable de coton que nous lui renvoyons transformé en étoffes plus ou moins précieuses. Si l'on considère que tous les Brésiliens qui ont reçu de l'éducation parlent français et sont plus ou moins au courant de notre littérature, que l'influence de nos idées et de nos goûts tend de plus en plus à pénétrer parmi eux avec l'usage de notre langue, on conviendra qu'il serait regrettable de ne pas profiter de cette situation pour élargir, à l'aide d'efforts intelligents, la place dévolue à nos échanges dans un aussi riche pays. Nous ne parlerons pas de l'Amazone qui, nouvellement ouvert à la navigation, arrivera avec le temps à fournir au commerce les moyens de se développer sur une longue étendue.

C'est à la France d'étudier attentivement les goûts et les tendances des peuples avec lesquels elle est en relations d'affaires. Le Royaume-Uni, sous ce rapport, montre un tact qui doit nous servir d'exemple. Ce que nous disons ici ne s'adresse pas seulement aux produits de notre belle industrie co-

Digitized by Google

tonnière, mais encore à celles de nos fabriques qui emploient la soie, la laine, le lin, etc.

En résumé loin d'avoir de l'inquiétude sur l'avenir de la brillante et importante industrie cotonnière, nous voyons, au contraire, s'ouvrir devant elle, une vaste et belle carrière qu'elle saura parcourir avec succès, attendu que ceux qui la dirigent savent se mettre à la hauteur de tous les changements, de toutes les exigences que font naître des besoins nouveaux.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS

HISTOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

PHILOSOPHIE

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, HISTOIRE

DE LA LIBERTÉ

PHILOSOPHIQUE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE

Par M. Ch. DAUDVILLE, membre titulaire

INTRODUCTION.

Dans un article de la *Revue de l'Instruction publique* de novembre 1867, consacré à notre *Physiologie morale des instincts de l'homme*, un éminent critique, passant en revue avec une bienveillante impartialité dont nous ne saurions trop le remercier, nos divers chapitres, nous a fait le reproche d'avoir glissé sur l'instinct de la liberté. Quoique notre livre ait eu plutôt en vue la constatation des instincts animiques non encore classés, avant nous, que la discussion même de ces instincts, nous reconnaissons trop l'importance capitale de cette manifesta-

Digitized by Google

tion de l'entendement humain pour ne pas lui donner un développement spécial, tel est donc l'objet de cette nouvelle étude.

L'avénement de la liberté dans l'ordre religieux d'abord, philosophique ensuite, puis politique en dernier lieu, est un fait si considérable dans l'histoire de l'humanité (car nous ne saurions considérer qu'à l'état d'ébauche les constitutions antiques), qu'à l'exception du christianisme, nous ne connaissons aucun autre fait comparable depuis cette époque, qui ait exercé sur le monde entier une action aussi puissante sans qu'on puisse même, à l'heure présente, en déterminer les conséquences dans l'avenir pour le sort de l'humanité. Ne suffit-il pas, en effet, d'exister aujourd'hui pour constater la marche de plus en plus envahissante qu'elle suit dans l'ordre moral et politique ? Ne la voyons-nous pas pénétrer de jour en jour dans les consciences même les plus timorées, les plus monarchiques, les plus religieuses, chez les esprits les plus récalcitrants en dépit d'eux-mêmes ? S'éloigne-t-on de la vérité quand on pressent une époque où tout arbitraire deviendra, pour ainsi dire, impossible et où le pouvoir même ne pourra se soutenir qu'en s'appuyant sur elle ?

Cet état de la conscience aussi bien privée que publique, nous a donc paru motiver un sérieux examen de cette faculté princière de notre intelligence dont la portée semble vouloir s'étendre indéfiniment ?

Digitized by Google

Qu'on nous permette une réflexion préliminaire. Écrire sur la liberté n'est-ce pas toucher à ce qu'il y a de plus vivant, de plus personnel, de plus divin (si par là nous entendons l'Etre même) dans l'âme humaine ?

Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé de physiologie, c'est-à-dire de l'organisme des animaux, de la relation des différentes parties des corps organisés entre elles, et de celles-ci avec le cerveau; de l'appareil nerveux dans la transmission des sensations et dans la réaction de la volonté sur ce même système; de la localisation de la vie et surtout de l'intelligence, de la suspension momentanée et de la reprise de la vie ; des opérations du cerveau dans l'enregistrement des faits par la mémoire. Et comme l'âme ou intelligence semble disparaître avec les mutilations ou les maladies du corps, on s'est posé, sans qu'il soit sans doute jamais possible de la résoudre, la question de l'être après la mort. Toutefois on a pu constater que l'intelligence et la volonté qui semblaient s'affaiblir avec les altérations du corps reprenaient leur puissance avec son rétablissement, etc. Qu'inférer de là? la destruction de l'âme à la mort ? Non, simplement que l'âme doit passer par le corps pour se manifester. Mais ici, une bien autre conséquence nous presse. Si la vie est nécessaire pour que l'esprit s'accuse, la vie cependant n'est pas l'intelligence, puisque, nous l'avons dit ailleurs, les phénomènes de la nature humaine sont de deux sortes,

Digitized by Google

ceux du corps dont nous n'avons qu'une connaissance et conscience incomplètes, et ceux de l'esprit que nous constatons perpétuellement en nous et chez les autres hommes. Or, ces phénomènes peuvent être étudiés en dehors même de la psychologie qui traite de nos facultés intellectuelles, mais non de leur entrée en action. A l'esprit seul est dévolu ce rôle. L'histoire réelle du genre humain n'est autre que celle de l'esprit; c'est l'esprit qui, après la sensation, a déterminé tous les actes volontaires de l'homme de tous les temps, esprit toujours identique à lui-même à travers les siècles. Il a dirigé et inspiré les premiers hommes dont les corps sont tombés en poussière, comme il inspire et dirige la génération actuelle et inspirera et dirigera les générations futures. Puisqu'en puisant en lui-même sa propre initiative, l'esprit a mis en mouvement toute cette matière empruntée à la terre, et qu'il la meut et mouvra sans doute toujours, il n'est pas elle, il n'en subit pas la loi absolument, s'il en subit lesvicissitudes, il est donc libre, donc l'homme est libre.

Quelle est la valeur de cette liberté au point de vue de notre personnalité, de la morale, de la société, de la religion, tels sont les éléments de cette discussion.

Quand on étudie l'homme, on constate deux choses qui sont capitales dans son existence : la sensibilité qui lui révèle le monde extérieur, et son

Digitized by Google

moi qui le rend apte à recevoir la sensation, à la juger et à réagir contre elle. Ce qui vient du dehors n'est donc pas lui; mais que serait-il, que pourrait-il penser s'il ne voyait, n'entendait, ne touchait? Il n'est donc pas absolument libre, puisque son existence matérielle, comme ses pensées, ne lui arrivent qu'à l'occasion du monde extérieur. Allons plus loin: la liberté n'est qu'une réaction contre la sensation, ou, si l'on veut, qu'une utilisation des sensations qu'emmagasine la mémoire, une expression de sympathie ou d'antipathie pour ces perceptions qui lui apportent peine ou plaisir. Aptitude à souffrir, aptitude à jouir, voilà la double capacité de l'âme humaine, voilà le but final de l'usage de la liberté. Eh bien, toute la science de l'humanité n'a pas d'autre conclusion que la solution du problème, jouir, souffrir. Or il y a dans toute âme humaine une aspiration incessante vers le bonheur, c'est là un idéal non-seulement pour l'humanité, mais pour toute l'animalité qui fuit la souffrance et recherche le bien-être. La liberté est donc dans l'entendement humain, le moyen providentiel par lequel la créature sensible et intelligente dirige ses efforts vers la conquête du bonheur. Ainsi c'est à renverser tous les obstacles qui s'opposent à notre bonheur que s'évertue sous diverses formes le génie humain. Ces obstacles sont infinis et viennent de plusieurs causes qui peuvent cependant se résumer en un petit nombre de points: obstacles du corps par la violence des sensations ou

Digitized by Google

les maladies qui le minent et à la longue le détruisent; obstacles de l'ignorance, de l'inexpérience ou de la légéreté dans l'observation qui ne nous donne qu'une idée fausse des rapports des choses entre elles ou avec nous; enfin, obstacles nés de l'entraînement de nos passions qui prennent le pas sur notre raison et sur notre conscience. On le voit donc, la liberté ou libre arbitre n'est que l'instrument employé par notre intellect pour atteindre l'idéal que nous nous formons nous-mêmes du bonheur. La souffrance est le moniteur fatal placé sur notre route pour nous avertir, d'une part de la limite que rencontre notre liberté du côté du corps, et de l'autre du côté de l'esprit, du jugement erroné que nous avons porté sur les choses, les faits et les circonstances. Il résulte de ce qui précède que le point de départ de l'homme à son entrée dans la vie est la souffrance pour en sortir par le bien-être, au moyen de l'emploi judicieux de la liberté. Mais comme l'homme en naissant est un être ébauché qui devra se perfectionner par la vie à l'école de la liberté, il faut en conclure que le plus ou moins de justesse d'esprit et de connaissance de sa constitution, et des lois de relation avec le monde, peut déterminer la somme de félicité à laquelle l'homme est apte à arriver. Il faudra de même en induire que pour qu'il arrive à ce terme désiré, il est dans lui et hors de lui des voies propres à le conduire à cette conséquence finale de sa destinée.

Arrivons à la liberté.

Digitized by Google

LA LIBERTÉ. — MORALE.

Qu'est-ce que la liberté ?

Si la vie est comprise par chacun comme le sentiment même de son existence, la liberté, elle, consiste pour chacun et pour tous dans l'usage volonlontaire et personnel de la vie, prise dans son acception la plus illimitée. Elle a donc pour premier effet celui de détacher l'individu d'abord de l'unité de substance, en second lieu de le faire vivre d'une existence qui lui soit propre en permettant à la volonté d'exercer son autonomie dans un champ sans bornes et dans toutes les directions à son choix. Elle est comme le canal par lequel l'être sensible et intelligent se met spontanément en communication avec l'univers pour le connaître, l'utiliser à son profit, et, par là, s'assurer la somme la plus absolue de satisfaction compatible avec sa nature. C'est donc avec raison que l'universalité des hommes l'ont proclamée le premier de tous les biens. — En effet, nôtre organisation intellectuelle et physique ne suppose-t-elle pas rationnellement la nécessité d'un théâtre où nos pensées comme nos actions puissent éclore et s'exercer ? Pour que le grain confié à la terre se développe et devienne plante avec sa tige, son feuillage, ses fleurs et ses fruits, il lui faut évidemment l'espace, un espace du moins proportionné à sa destinée. De même l'être

Digitized by Google

intelligent ne peut atteindre sa croissance et progresser en expérience, c'est-à-dire porter aussi ses fruits,qu'en s'étendant librement autour de lui, en un mot, que par la liberté. La liberté est donc le corollaire nécessaire de la volonté, le milieu où elle déploie sa puissance. Or, quelles que soient toutes les autres facultés de l'entendement humain, ce qui constitue sa personnalité, sa faculté première, en ce qu'elle ne relève que de lui, c'est sa volonté. Nous venons de voir que la liberté était absolument nécessaire, indispensable aux actes de l'intelligence créée, nous en conclurons qu'elle est l'attribut rationnel de la volonté.

Il s'agit maintenant d'examiner en quoi consiste le rapport de la volonté avec la liberté. D'abord voyons ce que nous devons entendre par ce mot volonté ? La volonté est ce mouvement intérieur de la conscience qui, après la gestation de l'idée par l'intellect, enfante la détermination. La raison compare, le jugement prononce, la volonté décide. Les idées, comme les jugements se multiplient indéfiniment, mais c'est la volonté qui leur donne ou refuse sa sanction, que dis-je ! elle va bien au-delà, elle les produit à l'existence, car elle les tire du sein de l'intelligence où elles ont germé, les en sépare pour les enfanter à la vie matérielle de l'action physique ou morale, suivant le but poursuivi. Toutefois cette adhésion interne n'a pas lieu aveuglément. L'âme sent qu'elle est maîtresse de sa détermination par la conscience qu'elle a de sa li-

Digitized by Google

berté, qu'elle ne saurait dès lors imputer qu'à elle-même les conséquences de son choix, qu'en un mot elle est responsable puisque, par suite des différentes faces sous lesquelles il lui a été loisible d'envisager les choses, elle a donné sciemment la préférence à une action sur une autre, d'où cette expression bien connue en philosophie *le libre arbitre*. C'est donc le libre arbitre qui constitue à proprement parler toute la valeur, toute la dignité de l'être humain.

Préalablement au libre arbitre, il y a dans l'entendement l'être, le moi qui s'affirme; la limite de mon entendement est la limite même de ma liberté. La conscience de moi-même préexiste à ma volonté qui ne saurait dépasser ce que je conçois comme vrai, utile, possible, juste. Ce sont même ces tendances innées de mon être (la vérité, l'utilité, l'être, la justice,) qui me sollicitent à user de ma liberté. La liberté n'est donc point un but, ce mot est grave, mais un moyen. Elle est le moyen d'arriver à la satisfaction de l'être sensible et intelligent, mais elle ne fait point l'homme moral qui pondère en lui-même toutes les idées auxquelles il doit donner ou refuser son assentiment. Exemple : j'aspire à Dieu; c'est elle qui me présente les arguments divers qui m'y conduisent, elle m'y porte en quelque sorte sur ses ailes, mais elle n'est pour moi qu'un instrument. La liberté me soumet les sollicitations internes qui me portent vers le juste ou l'injuste, mais c'est ma conscience qui prononce.

Digitized by Google

Le libre arbitre existe-t-il chez les animaux ? Nous le croyons, puisqu'ils varient indéfiniment leurs actes et s'abstiennent de ceux qui leur attirent de mauvais traitements. Pour nous en tenir à l'homme, le libre arbitre est la conscience même qu'il a de sa liberté. La liberté est donc la faculté, nous ajouterons le droit de faire ou de ne pas faire. Nous disons le droit, parce que du moment qu'il est prouvé que la vie ne saurait se développer pour l'individu que par la liberté, son existence lui étant imposée, il a un droit imprescriptible à tout ce qui doit la lui conserver.

Ainsi possession de soi-même, maintien et développement de l'être, tel est le fondement même de la personnalité individuelle et humaine.

Ces prémisses établies, ne semble-t-il pas que la félicité de l'être intelligent et libre doive consister dans l'assouvissement de tous ses désirs; et, comme le désir est ce qu'il y a de plus personnel dans l'homme, que celui-ci doive dans son intérêt tout sacrifier à la satisfaction de ses passions. D'où cette conséquence, que se faisant le centre de toutes choses, tout doit converger vers lui pour lui assurer la jouissance absolue de sa personne, de son égoïsme. Tout ramener à soi, tout pour soi, d'abord, ensuite et toujours, voilà donc le champ où doit s'épanouir son être et se manifester sa liberté. Comme on le voit en dernière analyse et comme dernier terme de la liberté, l'égoïsme dans son expression la plus absolue serait donc, si nous

Digitized by Google

sommes dans le vrai, la loi naturelle et régulatrice de chaque individu.

Mais serait-ce donc bien uniquement sur cette loi féroce que reposerait la destinée, non-seulement de l'individu, mais encore de cette collection, de cette association d'individus qu'on appelle la société? La nature ou Dieu, en créant les êtres divers, ne les aurait-il créés séparés, que pour cette fin anti-sociale et barbare? Qui ne voit du premier coup d'œil que si l'égoïsme était la loi suprême des individus, la guerre la plus acharnée surgirait entre eux et rendrait leur existence mutuelle impossible, puisque leur condition essentielle, la condition radicale de la vie, c'est de s'entretenir par le dehors. En fait, si l'homme dans une limite que nous aurons à déterminer plus tard s'appartient, il n'en est pas moins un être de relation. Et en tant qu'être de relation, par cela même, il n'est pas exclusivement libre et sa constitution même le met sous la dépendance du monde extérieur. Mais cette dépendance n'a-t-elle pas des lois qu'il découvre d'abord par sa raison et que ratifie sa conscience? Son intérêt bien compris de même que sa conscience l'avertissent que, dépendant des choses et des êtres, il se suicide toutes les fois qu'il détruit ce qui lui est profitable. En second lieu, puisque ce qui lui est profitable ne dépend pas de lui, outre le tort personnel qu'il se ferait en le détruisant, il commettrait à la fois un acte d'injustice et d'ingratitude en sacrifiant ce qui ne lui appar-

Digitized by Google

tient pas personnellement, lequel s'ajoute à son être pour son bonheur, et qui, n'étant pas son œuvre, a le même droit que lui au bénéfice de la vie et de sa durée. S'il a le droit incontestable de conserver son existence, d'autres ont les mêmes droits, il y a donc des droits réciproques et par cela même des devoirs réciproques qui sont les limites de la liberté absolue de chacun.

Mais toutes ces déductions de la raison qui satisfont l'esprit ne suffisent pas pour assurer la moralité de nos actes. Le raisonnement rigoureux, mathématique, sans doute est un lien pour l'esprit qui ne saurait échapper aux conséquences forcées d'une argumentation exacte sans s'anéantir en quelque sorte lui-même, mais le raisonnement qui enchaîne la raison n'enchaîne point la volonté, celle-ci puise dans un autre ordre de faits ses déterminations, nous voulons parler ici de la conscience. Oui, avec le sentiment de la liberté, la conscience renferme en elle-même des vérités premières qui s'imposent à l'homme avec une inflexibilité bien autrement coactive que les déductions de la raison. Ces vérités principes sont les racines mêmes de l'âme dans ses plus secrètes profondeurs et ne peuvent en être arrachées sans ruine pour l'individu et pour la société. La raison constate le droit ; la conscience proclame, sanctionne le devoir. La raison n'est pas libre, en ce sens que ses procédés conduisent à des conséquences rigoureuses, inéluctables ; la con-

Digitized by Google

science, elle, est libre en ce qu'on peut résister à ses lois, à ses objurgations, mais elle flétrit de sa réprobation intérieure les cœurs qui s'y dérobent et la bravent. Ces lois de la conscience, quoiqu'elles aient enfanté des milliers de volumes sont cependant des plus simples et s'imposent au même titre au savant qu'à l'ignorant, à une nation qu'à une autre, à toutes les générations sans exception, à l'individu, à la famille, à la société, aux relations internationales, à toute l'humanité.

Est-il besoin de les énumérer quand elles sont gravées dans le cœur de l'enfant qui entre dans la vie, comme dans celui du vieillard qui entre dans la tombe !

Tu ne t'es point donné la vie, donc tu dépends de celui qui te l'a octroyée, te la conserve, et par cela même, veut que tu en fasses un bon usage, Tu lui en dois l'hommage, tu dois la garantir contre tous les excès, puisque les excès peuvent l'abréger et même la détruire, donc tout excès te rend coupable envers l'auteur de ton être et envers toi-même. Je vais plus loin, tout excès te fait perdre ta liberté, car il t'enchaîne par la passion, plus tard par l'habitude ou le vice, à une seule satisfaction qui t'empêche de vivre pour toutes les autres et par là de répondre à l'étendue, à la souplesse et à la culture de ton intelligence.

Mais ce n'est pas tout : est-ce que tu es seul dans la nature ? Est-ce que si les autres te sont utiles, nécessaires même, tu n'es pas loyalement tenu de

Digitized by Google

leur rendre des services analogues? Ne dois-tu rien à la femme qui s'est donnée à toi, à l'enfant sorti de votre union, aux parents qui t'ont élevé, souvent à la sueur de leur front, à l'ami qui t'a obligé, à la société enfin dont la tutelle te protége, toi et les tiens ?

Ainsi réciprocité de services, voilà ce que te conseille ton intérêt, mais voilà ce que te commande avec autorité ta conscience. Cette conscience, avec laquelle ne lutte que trop souvent ton égoïsme, ne t'impose-t-elle pas la douce loi de l'amour pour ton semblable comme celui-ci l'éprouve pour toi; ne te dit-elle pas en termes d'une ineffable éloquence: aime, aime, dépense ton âme dans l'amour de Dieu et du prochain, et tu seras heureux! Combats à outrance l'égoïsme qui est la première de toutes les injustices, et en brisant les liens qui t'attachent à tes semblables, te laisse seul en face de toi-même, toi, être de relation et d'amour qui ne saurait vivre sans eux!.

Oui, voilà bien les contrepoids que la conscience oppose aux fureurs de l'égoïsme, aux excès de la liberté; mais si nous devons, en définitive, nous courber devant ces saintes lois de la justice et de l'amour, ne convient-il pas de faire aussi quelques réserves en faveur de la liberté ? N'exagérons donc rien. Puisque les existences sont multiples, il est clair qu'elles doivent avoir un certain droit à l'autonomie. Outre les chaînes morales qu'impose la conscience à chaque homme, il est encore des

Digitized by Google

entraves qui viennent de sa constitution et qui retardent son élan vers la justice. D'un autre côté, la famille, la société sont-elles si équitablement constituées qu'elles ne donnent droit, sinon à des représailles, du moins à des protestations de la part de l'individu jusqu'à ce qu'un meilleur état sorte progressivement de cet antagonisme ?

Nous avons posé en principe que l'homme est né libre, mais n'est-ce point là une illusion dans laquelle se complaît notre orgueil ? Dans tous les cas, les crimes qui se commettent tous les jours ne font-ils pas de la liberté un fléau pour l'homme et la société ?

Pour savoir jusqu'où va la liberté et le droit de la liberté dans l'homme, il est nécessaire d'interroger sa constitution physique aussi bien que morale.

Quoique nous ayons passé en revue toutes ces questions si importantes dans notre *Physiologie des instincts de l'homme*, les uns inconscients, les autres conscients, nous croyons qu'il convient ici de revenir sur ces influences qui pèsent sur la conscience humaine, au point de vue de la liberté.

Sans doute par sa volonté, l'homme, en résistant à ses fonctions corporelles, peut abréger son existence, et nous verrons plus tard qu'il n'en a pas le droit, mais il y a là, pour sa liberté absolue, une entrave évidente, qui fait que l'intérêt même de sa conservation prime sa volonté. Certes, l'hygiène si diverse des individus et des peuples prouve que les

Digitized by Google

satisfactions données aux besoins du corps, sont susceptibles des restrictions les plus extraordinaires. La quantité, la variété dans les aliments, l'abstention même complète ou l'abus du plaisir sensuel démontrent que dans les exigences physiques, la volonté humaine s'exerce avec une certaine liberté incontestable et jusqu'où elle peut aller, sans céder à la mort. Oui, l'homme, dans une mesure assez large, est maître de son corps. Il est même à remarquer que les plus puissants génies ont été, pour la plupart, les hommes les plus sobres, les plus frugaux et les plus continents, non que cette règle n'ait cependant subi de nombreuses exceptions, mais c'est un fait expérimental que moins la volonté accorde au corps, plus l'esprit conserve de vigueur. Si la longévité, si la puissance, si le génie s'acquièrent ou se développent par ces moyens, il faut en conclure que l'homme, pour s'élever à ses propres yeux et mieux accomplir sa destinée, se doit à lui-même de s'imposer la modération dans la satisfaction des nécessités corporelles; l'intempérance, l'incontinence sont donc des fautes, quelquefois même jusqu'à des crimes qu'il commet vis-à-vis de lui-même.

Néanmoins, il suffit que l'homme soit un esprit enfermé dans une forme pour que cette forme soit une limite à l'exercice de sa volonté. Nous venons de voir que les besoins du corps forçaient à beaucoup d'égards la main à l'âme, puisqu'il faut que celle-ci lui cède pour que l'être entier se maintienne

Digitized by Google

et se perpétue; mais là ne se borne pas l'antagonisme de l'individu avec la nature. Ainsi l'âme ne saurait échapper à la sensation, c'est même une condition essentielle de la vie que l'être intelligent soit soumis non à une seule sensation, mais à une foule indéfinie de sensations. Bon gré, mal gré, c'est la sensation qui met celui-ci en communication agréable ou pénible avec le monde extérieur, c'est elle qui lui apporte le germe de toutes ses idées, je dis de toutes ses idées, parce que si, contrairement à Condillac et à son école, l'âme préexiste à la sensation et porte en elle-même l'instinct de l'abstraction et de la généralisation, elle n'est pas moins soumise dans son mode d'existence aux influences du dehors qui se résument pour l'homme en sensations, idées et sentiments. Son labeur, comme sa gloire, est non de s'en affranchir, ce qu'il ne peut manifestement pas, mais de les dominer et même de choisir entre elles pour les combattre ou les exclure les unes par les autres, toutefois à la condition expresse de se fixer sur l'une d'elles, soit momentanément, et c'est en cela que réside sa liberté; soit irrévocablement, et c'est encore une preuve du privilége de sa volonté qui a le droit et le pouvoir de persévérer dans le parti pris. Non, il n'est pas laissé à notre caprice de ne point penser, ni même absolument de ne point sentir, mais c'est pour l'homme un privilége presque divin de se soustraire à telle ou telle sensation, comme de chasser de son cerveau telle ou telle pensée pour

Digitized by Google

ne s'occuper que de telle autre de préférence. Cependant, cette faculté n'est point encore absolue, comme on pourrait le croire; nos penchants sont là qui démontrent que l'âme incline presque involontairement vers une série d'idées, d'affections et d'habitudes, qui, par cela même, caractérisent les individus. L'éducation modifie jusqu'à un certain point ces inclinations natives, mais n'en triomphe jamais complétement, sans qu'il y ait pour cela oppression positive de la volonté, possession dans le sens démonologique. Toutefois, il y a certainement une influence secrète qui, en pesant sur l'économie morale et intelligente de l'individu, le différencie de tous les autres aussi bien moralement qu'il s'en distingue extérieurement par la forme.

Ceci nous conduit à parler du désir. Il s'élève, en effet, en nous-mêmes, je ne sais quelle aspiration vers une chose de préférence à une autre, quelle soif pleine d'inquiétude de la possession de cet objet qui domine nos autres pensées, qui les annihile, de telle façon qu'il semble que la volonté soit comme impuissante à échapper à ce joug au devant duquel même on la voit se précipiter. On dirait qu'en face du désir, toutes les forces vives de l'être se liguent, se condensent, dans l'individu, comme pour l'entraîner vers le but que le désir leur indique du doigt. C'est qu'au fond le désir naît sans doute de l'ensemble de la constitution et qu'il est comme la voix même de la nature qui reprend un certain empire sur l'individu et lui dispute sa

Digitized by Google

liberté. Mais remarquons en même temps que si le désir né d'une, résultante de forces mystérieuses, conscientes et inconscientes, détermine souvent l'acte de la volonté, il faut bien que l'individu pour se décider à agir, à prendre une résolution dans un sens ou dans un autre, soit poussé, pressé, aiguillonné par une force qui le fasse sortir de lui-même, qui de passif en fasse un être actif, un être qui vive, qui se déploie, marche, s'agite et remue tout autour de lui. Le désir est donc le véhicule de l'action, il est en même temps une souffrance, car il révèle à l'âme qu'elle a un vide à combler, une satisfaction à obtenir. C'est là pour l'être moral une véritable crise, car le désir étant un besoin qui réclame une satisfaction soit morale, soit corporelle, il peut arriver que cette satisfaction soit condamnée par la conscience comme blessant la justice ou devant nuire ultérieurement à l'individu. Approfondissons ces idées. La liberté, nous l'avons dit, au sens absolu du mot, consiste dans le mouvement volontaire du corps aussi bien que de l'esprit; toutefois, c'est la volonté seule qui constitue la personne. Elle est l'acte par excellence de l'esprit qui, non-seulement s'affirme à lui-même et aux autres, mais encore agit. Or, avant d'agir, c'est-à-dire de vouloir, il faut que l'esprit connaisse, examine, délibère et finalement se décide. Ces facultés fondamentales de l'esprit qui précèdent la volonté sont fatales dans l'entendement, c'est-à-dire qu'il n'est au pouvoir de personne de vouloir, sans s'être

Digitized by Google

livré à un raisonnement préalable qui lui est imposé par la nature même de son être, non qu'il ne soit au pouvoir de l'esprit, comme nous l'avons vu, d'éluder la matière même de ses jugements pour se porter vers un autre objet, mais la condition *fatale* de l'esprit est qu'il *raisonne*, comme *sa liberté*, qu'il soit maître de se *soustraire* à ses propres conclusions. Toutefois le substratum qui s'offre à l'activité de l'esprit n'est point créé par lui. Nos pensées nous viennent à la fois ou alternativement du dehors ou du dedans; et si jusqu'à un certain point il nous est donné de choisir entre elles, il ne nous est pas permis de n'en point avoir. Le libre arbitre ou la liberté morale ne consiste donc que dans ce choix. Or l'homme, être complexe, est assujetti à la sensation qu'il juge et même qu'il provoque, mais dont il ne peut s'affranchir. De même dans son organisation mentale, il trouve en lui des énergies naturelles que, faute d'expression plus topique, nous avons traduites par le mot instincts, parce qu'elles sont instinctives, innées. Telle est notre attraction vers le vrai, le juste, le bien, le beau, le sentiment religieux, la sympathie, l'amour dans toutes ses formes; mais en même temps aussi et parallèlement toutes les mauvaises passions résultant de la prédominance accordée à l'égoïsme, l'envie, la haine, la vengeance et le sacrifice même d'autrui à son intérêt, à sa perversité. C'est sous l'influence de ces sollicitations intellectuelles, influence à laquelle s'ajoute le tempérament, action

Digitized by Google

mystérieuse du corps, que naît dans l'âme le désir, cette secousse donnée à la volonté contrainte par là à se prononcer. L'homme peut combattre le désir, mais il n'est pas libre de ne pas l'éprouver. Le désir, qu'on le remarque bien, est le passage de la sensation physique ou de l'impression morale à la réaction de l'âme dont la volonté n'est tenue en suspens que par le raisonnement. Le raisonnement expose à l'âme la conséquence de l'admission du postulat né du désir, et la volonté exécute ou rejette la décision de l'esprit. Or l'homme est créé pour la plus grande satisfaction de ses facultés, car on ne saurait comprendre autrement le développement et la durée de son organisation, c'est donc ici que le débat moral commence.

Puisque notre libre arbitre consiste dans la faculté de faire ou ne pas faire, il en résulte que notre vie entière se passe dans une perpétuelle délibération, c'est-à-dire dans l'appréciation du pour et du contre, motivée par les éléments qui sont soumis à notre jugement. Comme ce n'est pas nous qui choisissons le substratum de nos sensations et de nos idées, nous sommes, de fait, sous la dépendance du monde extérieur et de notre propre corps, quoique celle-ci soit heureusement limitée. Ce monde extérieur, aussi bien que cette influence du corps qui pèsent sur notre âme la trouvent toujours relativement ignorante, et l'expérience de la vie est insuffisante pour apporter une lumière parfaite à notre esprit dans le jugement que nous portons des

Digitized by Google

choses. Comme ces jugements ne peuvent jamais porter que sur des faces diverses de la réalité des choses, mais jamais sur l'ensemble, il s'ensuit que n'étant aptes qu'à saisir un des côtés apparents de la vérité, nous sommes exposés, par cette visée incomplète, à l'erreur, et par suite, à nous décider pour le mal que nous considérons comme le bien, du moins notre bien à nous. C'est ainsi que l'égoïste, en sacrifiant les autres à lui-même, fait d'abord un faux jugement parce qu'il ne se rend pas compte que le concours des autres lui est nécessaire, et qu'ensuite il commet une mauvaise action parce qu'il viole les lois de la justice et de l'amour.

Lorsqu'on analyse la plupart des crimes avec les raisons qui en ont déterminé la perpétration, on découvre bientôt, et cela est très-heureux pour l'humanité, que le scélérat a presque toujours été un mauvais logicien et un cœur aveuglé par la passion dans l'abus criminel qu'il a fait de sa liberté.

Il est donc clair que l'homme, maître de ses actions, puisque sa liberté est bien réelle, avait besoin d'un critérium, d'une pierre de touche pour juger ces mêmes actions, avant de les consommer. Ce critérium, cette pierre de touche, c'est la conscience, qui nous révèle que nous ne devons nuire ni à nous ni aux autres.

Mais cette révélation de la conscience dans chacun est-elle toujours suffisante pour empêcher le mal, lors même que le coupable, plus tard, recon-

Digitized by Google

naîtrait sa double faute contre la logique et contre l'humanité? Non; et c'est ici un point capital. Il faut à la morale une sanction à la fois humaine et divine. Je dis humaine, d'abord, parce que l'humanité existe de fait, abstraction faite de la croyance; et divine ensuite, parce que un homme égalant un autre homme en droit, le dogme seul d'un Dieu, père de tous les hommes, peut rendre sacrée leur conservation réciproque, puisqu'en Dieu seul réside la source même de toute justice comme le pouvoir d'atteindre définitivement le criminel.

Nous avons prononcé, il n'y a qu'un instant, le mot passions. Dans un traité sur la liberté, ce mot ne peut passer sans développement; car c'est la passion dans son sens le plus général comme dans ses plus obscures nuances qui détermine nos actes. En effet, il ne suffit pas de raisonner, il faut agir; et tout acte est le produit de la volonté qui se passionne. Comment la volonté se passionne-t-elle, qui l'entraîne? D'où vient cette impulsion? Sans doute, du désir; mais le désir lui-même, par qui est-il enfanté? Ce feu secret, qui couve, s'allume tout à coup dans les profondeurs de mon être, puis grandit et finit par envahir ma volonté, a sa source sans doute en moi-même; mais le principe de son existence est en dehors de moi. Dans notre théorie des instincts moraux dont cette nouvelle étude n'est qu'un chapitre développé, nous avons parlé d'instincts conscients et inconscients; les instincts qui se rapportent au corps sont, pour la plupart, inconscients;

Digitized by Google

ils nous sont donc imposés, et sont sans doute la cause de nos désirs corporels qui sont inséparables de notre moi intelligent. Quoique nous réagissions cependant contre nos instincts animiques avec plus de liberté que contre les premiers, nos pensées étant fatales, n'y a-t-il pas encore dans nos déterminations une part pour l'inconscience ? Dieu nous préserve d'attenter par ces paroles à la réalité de notre libre arbitre ! Pourtant, comment expliquer la passion, qui n'est pas autre chose que la persistance du désir, agréé par la volonté qu'il a subjuguée? Pouvons-nous, devons-nous même triompher de la passion ? Assurément, puisque notre impuissance, si elle était démontrée, serait la ruine même de la liberté; mais, d'un autre côté, comme le désir qui produit la passion nous est suggéré, ne semble-t-il pas une loi fatale de notre être ? Et notre constitution particulière, notre idiosyncrasie ne doit-elle pas être prise en considération par le juge dans l'appréciation de nos actes?... N'est-ce pas la part réclamée par cet inconnu, lequel pèse sur nous et sur notre volonté, qui, en présence du bien et du mal, tend à démontrer l'existence d'une influence extérieure, divine ou satanique ? La croyance des anciens à la fatalité, le dogme de la prédestination dans le christianisme, ne viennent-ils pas de cette conviction universelle que l'homme est, sinon l'esclave du moins le jouet d'une puissance cachée, qui le pousse en dépit de sa résistance morale ou avec l'assentiment de sa volonté?...

Digitized by Google

Sans parler ici de l'idiotisme ou de la folie, où les déterminations sont sans doute prises par le malade en raison des perceptions dont lui seul a conscience, ne dirait-on pas en effet que, parmi les organisations humaines, il y en a de naturellement perverses, dont le rôle, qui est un secret pour nous, a peut-être pour but, en détruisant, d'amener des combinaisons nouvelles connues seules de la Providence? Quelle part revient à celle-ci dans les faits historiques, accomplis cependant avec liberté, du moins avec la conviction de leur liberté par les hommes qui ont occupé successivement la scène du monde ?

En soulevant ici cette question presque insoluble de l'action divine dans l'humanité, opposée à la liberté absolue de l'homme, nous n'entendons point donner de nouvelles armes logiques au scélérat, après celles qu'il a tournées contre la société. Il sait qu'il a fait le mal; sa conscience, comme celle de ses juges, lui répondent qu'il a droit à être puni.

Toutefois, tout mal, tout crime venant de l'égoïsme, il est heureux pour l'humanité que l'homme trouve en lui-même un contrepoids à cet égoïsme porté quelquefois jusqu'à la férocité! Et, hâtons-nous de le dire, le sentiment de la charité et celui de la justice, qui sollicitent l'âme humaine aussi bien que leurs contraires, peuvent également passionner cette dernière. Si le rôle du méchant est de détruire, celui du bon est de réparer et d'améliorer à l'aide du dévouement; mais comme, pour

Digitized by Google

se dévouer, il faut sacrifier à certains égards son intérêt personnel; la vertu, la sainte vertu consiste à faire triompher l'amour de l'humanité et de Dieu sur soi-même ; c'est là le grand combat de la volonté aux prises avec l'antagonisme de nos divers instincts entre eux, et dans lequel le libre arbitre est continuellement tenu en suspens.

Nous venons de voir l'influence exercée par le désir sur nos déterminations ; nos passions ne sont donc qu'une satisfaction permanente donnée à la puissance du désir ; mais, chose remarquable ! si la volonté cède par excès de faiblesse au désir, elle finit par perdre sa liberté et à en subir la tyrannie, au point de devenir l'esclave quelquefois abject d'une habitude physique ou morale. Cette affection, je n'ose dire cette maladie de l'âme, est bien exprimée par ce mot *passion*, car l'âme finit par *pâtir*, *patir*, sous les coups de ce vautour appelé le désir. Voilà donc pourquoi l'homme, rencontrant en lui des mobiles si opposés, doit s'attacher à des principes qui servent de boussole à sa volonté et à l'usage de sa liberté. Voilà en même temps pourquoi en embrassant avec amour le vrai bien, qui peut seul réellement le rendre heureux, parce qu'il embrasse le général, il doit aussi être miséricordieux envers les méchants qui, entraînés dans une certaine mesure, nous ne dirons pas à leur insu, vers le mal, sont cependant susceptibles d'être ramenés vers le bien par un réveil généreux des vérités morales offusquées plutôt que détruites dans leur cons-

Digitized by Google

cience. Mais, ne le perdons pas de vue, la première condition pour guider la liberté morale, c'est de vaincre avant tout l'habitude, cette plante terriblement fertile qui envahit peu à peu les sens, l'esprit, et, finalement, étouffe le cœur.

Nous avons vu que le désir est une aspiration même de notre être à une satisfaction poursuivie, quel qu'en soit d'ailleurs l'objet. Nous devons pousser plus loin cette analyse. En face du désir qui remue tout notre être, corps et esprit, s'élève un fantôme qui commence comme une ombre et finit par devenir une réalité : la tentation. La tentation est une espèce de possession préalable de notre esprit, un degré d'invasion plus intense de notre volonté. L'imagination, s'ajoutant quelquefois aux sens, revêt pour nous l'image de la jouissance poursuivie d'un charme si séducteur, que nous finissons par succomber à cette fascination presque toujours décevante. Assurément la tentation peut aussi bien s'exercer sur nous dans un sens favorable au bien, à l'honnête que provocateur du mal. Pourquoi donc les bonnes, les belles actions sont-elles si rares, et les mauvaises si communes ? Est-ce que le débauché qui séduit la jeune vierge n'a pas le sentiment de son infamie tout comme le citoyen généreux, qui sauve une famille d'un incendie, a celui de sa noble action ? Pourquoi donc cette préférence donnée au mal ? Si le mal n'était que l'ignorance de l'effet nuisible qu'il porte avec lui-même, l'expérience et la science en triompheraient,

Digitized by Google

mais c'est tout autre chose; celui qui le commet sait parfaitement que le but qu'il poursuit est coupable, odieux, méprisable; comment l'amour du bien est-il si faible que ce soit l'attrait du mal qui l'emporte? Dans la vie la plus angélique, vous rencontrez de ces ombres, quelque transparentes qu'elles soient, qui ternissent la limpidité de l'existence la plus pure! Où découvrir l'explication d'un pareil phénomène, si l'on ne veut, malgré la protestation de la conscience, identifier le bien et le mal pour absoudre le coupable? Mais si le bien et le mal sont indifférents, que signifie la liberté? il n'y a plus évidemment que des faits sans but et sans logique dans leur succession, un pêle-mêle de forces incohérentes, une apparence d'ordre avec une certitude de confusion définitive! Dans une telle hypothèse la liberté, qui attribue à chaque molécule ou corps organisé une certaine individualité, n'est plus qu'un dissolvant universel, un principe permanent de désorganisation et de désassociation.

Pourtant, on ne saurait admettre dans l'univers, où la vie se constitue en groupes organisés et permanents, un principe de destruction qui les rende impossibles. Le mal est donc simplement un agent dans les mains de Dieu, mais comment?... Cesse-t-il par cela seul qu'il rentrerait dans la volonté divine d'être le mal pour la conscience humaine?... Le christianisme seul, et c'est en cela qu'il est la religion la plus remarquable, a posé la question. Le christianisme, en signalant le mal, fait inter-

Digitized by Google

venir Dieu pour le réparer, et cette réparation consiste dans l'association volontaire de l'homme à un réparateur divin. De sorte que le mal, utile dans une certaine mesure, désastreux pour l'être moral, se répare incessamment. Si, d'un côté, Dieu détruit, au moyen de Satan ; par l'homme régénéré qui revient à lui au souffle de l'amour et par l'obéissance aux lois de la conscience, il ramène l'ordre moral dans les sociétés humaines. Ainsi l'homme tombe volontairement dans un but connu de Dieu, et se relève pour se perfectionner dans le bien. Qu'on y prenne garde, cette doctrine tranche la question du panthéisme, car elle introduit dès l'origine du monde un dualisme qui fait vivre parallèlement l'être créateur et l'être créé, appelé à se développer matériellement d'une part et spirituellement de l'autre, quoique sortant de la cause qui l'enfante.

Sollicité d'une part à céder à son égoïsme, de l'autre à se dévouer, l'homme grandit dans le vice ou dans la vertu, en s'appuyant sur sa foi religieuse pour vaincre son ennemi intérieur ; et sa déchéance momentanée est le ressort même qui, par son effort vers le perfectionnement moral, doit le rendre digne d'une destinée supérieure ; et, en dernière analyse, sa liberté, ou mieux, son libre arbitre, est le pivot présent et futur de sa destinée.

Se plaçant au point de vue purement spiritualiste, en dehors de toute religion positive, on demande comment on peut concilier la liberté de l'homme

Digitized by Google

avec celle de Dieu, comme si l'une des deux devait être rationnellement la négation de l'autre. Il est bien clair que l'idée même que nous nous faisons de Dieu entraîne pour lui la connaissance de l'avenir, et que l'ensemble des phénomènes qui se succèdent ne saurait être que la conséquence d'un plan dans lequel entrent nos actes bons ou mauvais. Si ces actes pouvaient anéantir l'univers, nous serions plus puissants que lui, il ne serait pas ce que nous entendons par ce mot Dieu. Donc rien ne se passe dans ce monde qu'il ne l'ait voulu. Mais, observera-t-on, s'il en est ainsi, il veut aussi bien le mal que le bien, ou plutôt il est indifférent à nos actions, parce qu'il sait bien qu'elles n'auront que la portée qu'il voudra. Cette portée, la raison nous dit que, du côté de l'homme pas plus que d'aucune autre créature, elle ne sera jamais assez puissante pour faire violence à Dieu. C'est le raisonnement contraire qu'il faudrait donc tenir, et l'expérience nous convainc à chaque pas de cette vérité. Dieu, en créant l'homme et en lui donnant la liberté avec la sensibilité et la conscience, l'a soumis à une alternative incessante, la douleur et le plaisir. C'est la douleur physique qui l'avertit qu'il y a pour lui un danger, et qui le force à combattre la souffrance corporelle par les moyens matériels qui sont en son pouvoir. S'il s'est attiré, par son ignorance ou son imprudence, un mal physique quelconque, il subit la peine de sa légèreté ou de l'abus de sa constitution. Dès lors il appelle à lui tous

Digitized by Google

les procédés curatifs et redresse son hygiène. La liberté dans l'usage et l'abus du corps a donc pour limite la souffrance, qui, par cela même, circonscrit pour l'homme, l'action nuisible soit à lui-même, soit à la société, soit même à la nature, cette nourrice des humains ; action qu'il aurait poussée plus loin sans cet obstacle divin : voilà pour le corps. Pour l'âme, on le pressent, voici la contre-partie : l'homme qui porte en son for intérieur le sentiment de l'existence de Dieu, celui de la justice envers lui-même et ses semblables, s'il viole ces lois conservatrices de l'ordre qui le protége, blesse sa propre conscience et souffre par là une douleur morale qui est destinée à le ramener au bien, autant dans son intérêt que dans l'intérêt général, que Dieu a également en vue en lui infligeant ce châtiment. Qui n'a pas, dans sa vie, éprouvé de remords pour une mauvaise action ! Ce remords plus ou moins poignant est donc encore un moyen conservateur, réparateur, employé de Dieu pour sauver le monde qu'il gouverne, et une limite nouvelle à l'abus de la liberté humaine. Certes, et nous n'en disconvenons pas, la perversité de l'homme peut aller jusqu'à la scélératesse, mais le scélérat n'ignore pas que la souffrance morale qui l'attend sera en raison même de la grandeur de ses forfaits. On peut capituler avec sa conscience ; on peut étouffer même ses plus véhémentes protestations ; mais les idées de justice sont tellement enracinées en nous-mêmes, que nous croyons à la

Digitized by Google

punition, à la souffrance ultérieure méritée par le coupable. Ainsi le contre-poids des excès de la liberté morale comme de la liberté physique, c'est la souffrance, de même que le plaisir est la récompense de son emploi légitime. Par cette admirable économie dans la pondération des actions humaines, la douleur entre dans la vie des hommes comme un obstacle à la destruction absolue suggérée par leur égoïsme et leurs passions, tout en fournissant à Dieu un mode de renouvellement et même de progrès dans les institutions humaines et dans la nature. Par là l'homme fait, en quelque sorte, son destin pour cette vie comme pour l'autre, puisque si, comme nous le croyons, notre âme est immortelle, la peine et le plaisir, qui sont ses deux états définitifs, doivent le suivre au delà du trépas. C'est donc cette tendance expérimentalement héréditaire à se nuire par de fausses règles de conduite, l'emportement des passions et la faiblesse de la volonté, qu'une croyance éclairée peut seule combattre avec succès. Le christianisme, comme nous l'avons vu, est le seul culte qui explique cette conséquence séculaire de l'abus du libre arbitre.

Revenons au principe de la liberté.

Si la souffrance est l'avertissement pour l'animal que, portée à l'extrême, elle entraînerait sa destruction, la liberté bien comprise devient pour l'individu un instinct de conservation, et par ce mot conservation, nous entendons non-seulement le maintien de sa constitution mais tout ce qui

Digitized by Google

peut développer l'ensemble de ses facultés ; puisque la plénitude de la vie consiste à la sentir sans douleur par toutes les parties de son être. L'individu est donc appelé par la nature à développer au moyen de l'exercice le jeu de ses organes, comme à exercer son esprit et son cœur. L'amour de soi en vue de sa conservation est donc légitime, et par cela même, la recherche égoïste du bien-être une loi naturelle et conservatrice de l'individu. La Création qui constitue le monde des êtres divers, n'a de sens logique qu'autant que chaque être créé trouve à l'aide de sa liberté les éléments propres à lui assurer un *summum* de félicité relative. Il y a donc lieu ici à une hygiène physique ainsi qu'à une hygiène morale.

Il est évident qu'il faut que l'animal distingue ce qui lui est favorable ou nuisible dans son alimentation, par conséquent qu'il choisisse ; de même qu'il sache proportionner sa nourriture à sa faculté digestive comme son instinct de reproduction à sa force procréatrice. Il faut également qu'il obtienne par la recherche ou la poursuite ce qu'il ne trouve pas sur son chemin pour assurer sa subsistance. La liberté lui confère le droit de s'aider de tous les moyens possibles pour atteindre tous ces avantages. Quant à l'hygiène que nous avons appelée morale, elle est plus complexe, car elle dépend pour l'homme autant de son semblable que celui-ci à son tour dépend de lui. Si la liberté absolue de chacun semble conduire à l'oppression des uns par les

Digitized by Google

autres ; la réciprocité des services est à la fois une nécessité sociale et individuelle qui fait planer la justice au-dessus du droit individuel. Oui, tout est permis à la liberté, tout, excepté la violation du droit d'autrui, violation contre laquelle proteste la conscience supérieure à la liberté, et que doivent punir les lois humaines et divines.

Ah ! c'est, il faut bien le comprendre, que l'humanité n'est point une collection d'unités indépendantes, mais un cercle dont les rayons sont tous soudés au centre : *homo sum, nil humani a me alienum puto.* Oui, nous sommes tous membres de l'humanité, et, par cette expression de membres, nous proclamons notre solidarité réciproque et les attaches mutuelles qui nous lient pour ne former qu'un corps.

Concluons.

Traiter de la liberté comme nous venons de le faire n'est-ce pas au fond, avoir fait un cours de morale, car quelle question morale pourrait-on soulever, intéressant la conduite privée ou publique ou religieuse qui ne confine à la liberté ? Si les actions de l'homme, répétons-le, ont une valeur quelconque, sans doute c'est qu'il les exécute de son plein gré, et lors même qu'il y serait forcé, sa protestation intérieure témoignerait pour

Digitized by Google

lui-même de son libre arbitre S'il obéit, c'est donc volontairement et il le sait, mais s'ensuit-il qu'ayant le sentiment de son indépendance morale, il soit le maître absolu de sa personne puis de tout ce qui n'est par lui? Ce radicalisme dans la liberté, quant à nous, nous le nions au point de vue du droit. L'homme né d'une cause prise hors de lui et s'entretenant dans la vie matérielle et domestique, par le monde extérieur, est à la fois un individu et un être de relation. Un double caractère constitue donc sa personne et les conditions de son existence. Ce caractère le limite donc vis-à-vis des autres comme il limite les autres vis-à-vis de lui, et puisque ses relations avec l'extérieur lui sont imposées par sa nature même, il en résulte qu'il y a pour lui à la fois des droits et des devoirs, c'est-à-dire que la justice est la *limite* de la liberté. Concilier la justice avec la liberté voilà l'équation que n'a cessé de poursuivre l'humanité. Puisque ces deux termes de l'existence humanitaire sont nécessaires, il est évident qu'il en faut un troisième qui les unifie et leur soit, par cela même, supérieur; ce troisième terme c'est Dieu, qui veut aussi bien la *Liberté* que la *Justice* parmi ses créatures. Comment cette volonté se manifeste-t-elle dans l'homme? Par la conscience. La conscience, institution divine, est donc l'arbitre qui intervient entre l'individu et la société; c'est elle qui flétrit et condamne pour l'individu l'entraînement égoïste et tyrannique de la passion, comme c'est elle qui

Digitized by Google

flétrit l'oppression inique de l'individu, en revendiquant ses droits contre tous.

Ces principes établis, nous passons à la liberté sociale et politique.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

Digitized by Google

ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS

SYSTÈME PHONOMIMIQUE

De M. Auguste Grosselin

Par M. G. DEMOULIN, Membre titulaire

Quand nous voyons des sourds-muets plus ou moins versés dans les lettres et dans les sciences, échanger leurs idées entre eux par la dactylologie, ou avec nous par l'écriture, nous sommes trop disposés à croire dans notre étonnement et notre admiration, que le système d'éducation qui produit de tels résultats ne laisse rien à désirer.

Il n'est donné qu'à très peu de sourds-muets d'arriver à un certain degré d'instruction, et ce petit nombre que l'intelligence et les circonstances favorisent, reste encore sans communication avec la société et avec la famille.

La plus forte objection qu'on soit en droit de faire au régime actuel, c'est qu'on ne puisse

Digitized by Google

apprendre à *parler* aux sourds-muets qu'en leur apprenant à lire, à écrire, à orthographier et qu'on ne puisse se faire comprendre d'eux qu'à la condition d'être soi-même lettré.

Lorsque l'enfant doué de la faculté de l'ouïe entre dans une école, il possède la langue usuelle; il comprend, il est compris : il a puisé au fonds commun sa part de connaissances vulgaires; il a pu participer à l'expérience des siens; il a acquis dans les cinq ou six premières années de sa vie une somme de notions plus grande que celle qu'il pourra désormais amasser.

Il en est tout autrement du sourd-muet; à l'âge où l'âme s'éveille, la pauvre créature reste livrée aux propres forces de son esprit; en vain les parents s'efforcent par mille expédients de parvenir jusqu'à cette intelligence qui implore leur secours; ils la voient se débattre et menacer de périr dans l'isolement que fait le silence autour d'elle.

La vive et charmante curiosité de l'enfant qui quête du regard un conseil, un enseignement, s'inquiète, se lasse de ne pas recevoir de réponse et enfin elle s'émousse.

Est-il temps alors, quand l'instinct prime l'intelligence, quand l'enfant s'est égaré dans sa marche à tâtons, quand ses facultés et ses aptitudes se sont altérées ou atrophiées, est-il temps alors de commencer l'éducation qui doit en faire un homme !

Digitized by Google

Il faut donc, avant d'arriver à profiter des merveilleuses découvertes de Pereire, de l'abbé de l'Epée, de Sicard, que les sourds-muets reçoivent dans la famille et dans l'asile une première éducation qui les initie à notre existence intellectuelle et morale.

Le docteur Blanche avait cru combler la lacune laissée par les anciens procédés en propageant l'articulation artificielle et la lecture labiale ; mais les résultats remarquables qui ont été constatés, témoignent bien plus du dévouement et de la patience des instituteurs que de l'excellence du système, et madame Pape-Carpentier l'a dit justement : « La lecture sur les lèvres n'est pas une méthode mais un expédient. »

M. Auguste Grosselin, sténographe réviseur au Corps législatif, a résolu le problème par une méthode simple, naturelle et facile qui répond pleinement à toutes les conditions et à toutes les exigences.

Cette méthode, dite phonomimique, met en communication les sourds-muets sans instruction avec leurs parents illettrés. Quiconque sait parler peut parler à un muet. La vue remplace l'ouïe, le geste remplace la voix : point d'autres changements, point d'autres difficultés ! Les articulations et les sons de notre langue au nombre de 33 sont représentés par autant de gestes de la main.

Ces gestes fort logiquement choisis se fixent bien vite dans la mémoire : en moins d'une heure on les

Digitized by Google

connaît, en moins de quinze jours d'exercice ils vous sont familiers.

A l'aide de ce langage manuel, l'éducation du sourd-muet se fait à peu près comme celle des autres enfants. En effet, plus de signes convenus et arbitraires pour remplacer la forme orthographique des mots! Les sons et les articulations de la langue parlée s'énoncent aussi facilement avec la main qu'avec la bouche et sont perçus aussi bien par l'œil que par l'oreille

L'éducation première du sourd-muet faite dans la famille, il faudra, pour qu'il soit en communication avec la société que la phonomimie soit répandue dans le public. Or persuadera-t-on aux personnes jouissant de la plénitude de leurs sens, qu'elles doivent apprendre un langage spécial par le seul motif qu'elles peuvent éventuellement rencontrer des sourds-muets ?

On compte en France un sourd-muet sur 1,300 habitants. Il n'y a donc là, Dieu merci ! qu'une minorité peu importante; et, nous le savons, les majorités ne sont guère disposées à faire des concessions aux minorités. Heureusement le système phonomimique ne demande pas une heure d'étude aux entendants et leur présente des avantages particuliers.

Dans combien de circonstances trouverons-nous opportun de nous entretenir avec quelqu'un sans troubler le silence qui nous entoure ou les conversations auxquelles nous n'avons aucune part:

Digitized by Google

près du lit d'un malade, dans une assemblée, dans un théâtre, dans un concert! Que de fois il est utile de converser à distance sans gêne pour personne! Avec les signes phonomimiques les dialogues se croisent sans se nuire.

En cas d'une extinction de voix, d'une simple fatigue de l'organe vocal, dans un wagon, dans une voiture dont le bruit couvre nos voix, pourquoi n'emploierions-nous pas le langage manuel? Ces applications qui peuvent prêter à rire, tout intéressantes qu'elles soient, ne sont que fort secondaires.

L'application la plus remarquable de la phonomimie est celle qui en a été faite à l'enseignement dans les salles d'asile. L'étude de la lecture y a été rendue plus facile par l'attrait qui s'y ajoute et par l'aide que la vue prête à l'ouïe.

La simultanéité des actions de l'œil, de l'oreille et de la main, triple l'attention et la réflexion de l'enfant. De plus les sons et les articulations représentés par des lettres sur le tableau, devant correspondre avec un geste de la main, la maîtresse peut d'un seul coup d'œil vérifier la part que chaque élève prend à la leçon.

La méthode de M. Grosselin fournit encore un moyen puissant d'aider à l'instruction des sourds-muets; elle met la sténographie à leur disposition pour étudier solitairement et pour exprimer graphiquement leurs pensées avec la même rapidité que par la parole, l'écriture sténographique étant aussi

Digitized by Google

bien la reproduction du langage phonomimique que du langage oral.

L'introduction de cette méthode de lecture dans toutes les salles d'asile n'est plus qu'une question de temps. Le rapport de madame Marie Pape-Carpentier, qui est en ces matières la femme la plus compétente, conclut après les considérations les plus persuasives dans les termes suivants : « Je verrais plusieurs avantages précieux à l'introduction régulière de la méthode phonomimique dans les salles d'asile, et je n'y vois, d'autre part, aucun inconvénient. »

La phonomimie étant adoptée dans les salles d'asile, on pourra y admettre des sourds-muets, et tous suivront avec profit les mêmes exercices.

Les sourds-muets continueront ainsi la première éducation commencée dans la maison paternelle, ce qui les rendra plus aptes à recevoir l'instruction élevée que le régime actuel réserve seulement à un petit nombre.

L'enseignement en commun des sourds-muets et des entendants-parlants est le but principal vers lequel tend M. A. Grosselin. Quant le sourd-muet aura dès le berceau communiqué avec sa famille par le langage phonomimique, il se trouvera dans les conditions ordinaires. Son esprit se sera développé à temps, ses idées seront écloses à point : il saura parler, il apprendra donc à lire et à écrire en même temps que les autres, en saisissant et en retenant les rapports entre les signes alphabétiques

Digitized by Google

et les signes gesticulés équivalents aux sons et aux articulations.

Sans poser les limites dans lesquelles devra se restreindre cet enseignement, nous affirmons qu'il s'étendra plus loin que ne peuvent se l'imaginer les personnes qui n'ont point vu pratiquer le système.

Le succès le plus complet a été obtenu dans un grand nombre d'établissements et notamment à la salle d'asile de la rue Berthelet dirigée par M^lles^ Gaudon et Marye ; on a vu dans cet asile une sourde-muette de 8 ans devenue monitrice, enseigner la lecture, la grammaire et l'arithmétique à ses compagnes douées de la faculté de l'ouïe.

Tous les faits relatifs aux sourds-muets ou aux entendants ont démontré non-seulement la possibilité mais encore l'excellence de cette méthode.

Nous ajouterons que, loin de nuire à la lecture labiale qui est certainement un heureux expédient, la phonomimie la propagerait plus facilement en mettant en présence et en relation les sourds-muets et les entendants.

Nous ne saurions traiter ici la question au point de vue pédagogique, nous nous contentons d'apporter notre témoignage et de déposer en faveur du système phonomimique de M. A. Grosselin.

Que les incrédules visitent l'un des établissements où la phonomimie est appliquée, et s'ils ne sont pas aveuglés par la routine ou par le parti-pris, ils seront aussi convaincus.

Digitized by Google

L'ÉCRITURE

CHEZ TOUS LES PEUPLES

Par M. Ernest LEROUX

Membre correspondant de la Société Académique
Membre de la Société Asiatique

DE L'ÉCRITURE.

L'écriture est l'art merveilleux qui permet de donner à la pensée une forme visible, de la matérialiser, en quelque sorte, pour la pouvoir transmettre ainsi à travers les temps et l'espace d'une manière aussi facile, aussi claire, aussi sûre, que si on la communiquait par la parole à une personne présente.

Nous essaierons, dans la suite de ce travail, d'expliquer l'origine de cet art, et nous nous efforcerons de montrer par quels raisonnements successifs les hommes purent arriver à l'idée de représenter la pensée, chose immatérielle, par des formes matérielles, comment ils purent la traduire dans un langage écrit correspondant au langage oral, dans un langage exprimé par des signes visibles correspondant au langage exprimé par des sons, comment, en un mot, ils purent inventer l'écriture, et, plus tard, la perfectionner.

Digitized by Google

DE L'UTILITÉ DE L'ÉCRITURE.

Lorsque les premiers hommes se réunirent en société, ils n'avaient, pour se transmettre leurs pensées, pour se faire part mutuellement de leurs idées, qu'un seul moyen de communication, le langage. Leurs relations étaient si restreintes, les faits qu'ils avaient intérêt à se rappeler si peu nombreux, que le langage, quoique bien imparfait lui-même, leur était d'un secours suffisant. Mais, plus tard, les relations se développèrent, se multiplièrent, et le besoin se fit sentir aux hommes d'échanger leurs idées avec des personnes absentes; le nombre des faits s'accrut, et la mémoire fut impuissante à les retenir et à les conserver; puis on voulut perpétuer le souvenir de grandes actions d'une manière plus précise que par la tradition orale, on voulut fixer les conditions de certaines conventions plus sûrement que par le souvenir ou la bonne foi des témoins, et dès lors on sentit combien était grande l'insuffisance du langage, et l'on chercha à y suppléer.

D'abord, pour alléger le travail de la mémoire, on eut recours à la poésie. Par elle, la pensée enchaînée dans un vers fut gravée dans le souvenir d'une manière durable, au moyen du rhytme et du mètre, et elle traversa ainsi les siècles, se transmettant sans altération d'âge en âge, par la bouche

Digitized by Google

des rhapsodes. Ce secours de la poésie fut considérable, et il préserva bien des traditions, bien des faits, d'une perte irrémédiable; toutefois, on ne tarda pas à s'apercevoir que ce n'était pas encore une aide assez efficace on éprouva bientôt que la poésie ne répondait pas suffisamment à tous les besoins, et l'on chercha autre chose. Ce fut alors que des hommes de génie eurent l'idée de l'écriture, et tentèrent les premiers essais qui devaient amener à l'invention de cet art.

On peut, sans exagération, considérer cette découverte comme celle qui a le plus contribué, après celle du langage, au progrès de l'humanité; on peut même dire que, sans elle, ce progrès était impossible.

Quelle est, en effet, la condition essentielle du progrès? C'est que toutes les générations apportent des perfectionnements successifs aux découvertes que leur transmettent leurs ancêtres, et lèguent à leurs descendants l'héritage qu'elles ont reçu, enrichi du résultat de leurs propres travaux. Mais comment, sans l'écriture, se fût réalisée cette transmission de l'œuvre universelle de génération à génération? Par la tradition orale? Non! Car, outre que nulle mémoire humaine n'eût été capable de retenir tous les faits connus dès les premiers siècles, outre que, pour les sciences, il eût été impossible d'obtenir aucun résultat sérieux sans un moyen de noter au fur et à mesure les observations faites, il faut encore songer que le moindre bouleversement

Digitized by Google

social, une invasion de conquérants, une révolution dans l'Etat, un trouble quelconque suffisait pour faire perdre mille traits d'invention et de génie, et pour engloutir dans la nuit de l'oubli les admirables découvertes de plusieurs siècles. Ainsi le travail patient et successif de l'humanité laborieuse ne pouvait produire de fruits, et tout le bénéfice en était perdu pour les générations à venir.

Parmi les immenses services que rendit l'écriture, le plus signalé fut, sans doute, de permettre au langage de se perfectionner. — Le langage est ce qui distingue le plus l'homme de la brute, ce qui l'élève au-dessus des autres animaux. C'est à lui que l'homme doit d'avoir pu découvrir les secrets de la nature, et d'avoir pu conquérir l'empire de la création. Mais combien ce rôle du langage eût été restreint, combien les immenses services qu'il a rendus eussent été médiocres, si l'écriture ne lui avait apporté son précieux concours! N'est-ce pas elle, en effet, qui l'a aidé à se développer et à se fixer, n'est-ce pas elle qui a permis à ses éléments, fugitifs à l'état de sons, d'être gravés d'une manière ineffaçable pour être ensuite analysés patiemment et combinés jusqu'à ce qu'ils puissent se prêter, sous mille formes diverses, à l'expression exacte de la pensée.

Ainsi, le langage a dû son développement à l'écriture; la science, comme nous l'avons dit, n'était possible qu'avec elle. C'est également à elle que nous sommes redevables de l'histoire. Celle-ci,

Digitized by Google

avant la découverte de l'écriture, n'existait que dans des traditions incertaines, et dans les récits des poëtes. Lorsqu'un événement important, un fait héroïque ou remarquable frappait son esprit, le peuple ému éprouvait le besoin de communiquer les impressions éveillées en lui, et il racontait le fait, suppléant par son imagination à ce qui lui paraissait obscur et incomplet.

La vérité s'altérait bientôt, et la fable ne tardait pas à s'y mélanger. Mais ce fut bien pis quand les traditions passèrent dans les chansons de geste, dans les poëmes primitifs. L'imagination du poëte ajouta au récit des couleurs plus brillantes qui dénaturèrent encore davantage la vérité, et le fond ne fut plus qu'un simple accessoire de la forme. Il fallait donc, pour assurer l'exactitude des récits historiques, qu'on trouvât le moyen d'enregistrer fait par fait, souvenir par souvenir, tous les événements dès qu'ils se présentaient, et ce fut précisément le rôle de l'écriture. Sans elle, l'histoire ne serait parvenue jusqu'à nous que mutilée, et au milieu d'un tissu de fables mensongères. Peut-être aussi les traditions se seraient-elles égarées, peut-être la littérature même se serait-elle perdue, sans le secours de cet art, seul dépositaire fidèle des œuvres du génie.

Un autre service éminent que rendit l'écriture, fut de rendre possibles les travaux des législateurs. Avant sa découverte, on pouvait avoir des *coutumes*, mais non des *lois* fixes, non une légis-

Digitized by Google

lation exacte. Le droit restait incertain, la justice vague et variable, et il en résultait, dans la société, un trouble, un désordre, dont les effets immédiats étaient de maintenir les peuples dans un état de barbarie relative. L'écriture, en permettant d'inscrire les lois, de leur donner une forme immuable, contribua puissamment à la civilisation. Aussi, voyons-nous que les nations dont l'organisation politique date de plus loin, comme les Egyptiens et les Chinois, sont celles qui paraissent s'être les premières familiarisées avec les signes écrits.

Ne voilà-t-il pas assez de titres pour justifier ce que nous avons dit de l'écriture, et n'est-il pas évident qu'elle a été un des instruments les plus indispensables à l'humanité, pour que celle-ci pût accomplir son œuvre et marcher en avant dans la voie du progrès.

DE L'INVENTION DE L'ÉCRITURE.

Il serait puéril de croire qu'un système d'écriture surgit en un jour du cerveau d'un homme de génie, comme autrefois Minerve du cerveau de Jupiter. Les anciens, il est vrai, attribuaient cette découverte à leurs héros ou à leurs dieux. Ainsi, les Egyptiens en faisaient honneur à Thot, les Hébreux à Moïse, à Abraham, à Enoch, à Dieu même, les Grecs à Mercure, au Phénicien Cadmus, les Scandinaves à Odin. Et pourtant l'écriture, malgré

Digitized by Google

tous ses perfectionnements, est un art bien trop imparfait encore pour mériter qu'on l'attribue à une divinité. Mais les anciens se plaisaient à personnifier de la sorte, dans une même individualité, les travaux et les progrès accomplis pendant une série de siècles; ils aimaient à accumuler sur la tête d'un de leurs grands hommes les hauts faits qui avaient signalé toute une période d'années, et c'est ainsi qu'ils créèrent des héros fabuleux, comme Prométhée, comme Hercule, comme Thésée et cent autres.

Mais il est clair que la conception de l'écriture ne pouvait être et ne fut que le résultat d'une longue élaboration, et qu'il se passa bien des siècles depuis le jour où l'on imagina pour la première fois de représenter l'idée par un signe sensible, par une image symbolique, jusqu'à celui où fut achevé l'immense et pénible travail d'analyse qui amena à décomposer le langage en ses éléments constitutifs, et à donner un signe particulier à chacun de ces éléments simples, de manière à pouvoir, avec quelques signes, représenter tous les sons de la langue parlée.

On peut considérer comme un premier et faible effort dans la réalisation de l'objet fondamental de l'écriture, l'habitude, que l'on retrouve chez tous les peuples à quelque degré de culture de traduire leurs pensées par des symboles. Chez presque tous, en effet, nous voyons établie la coutume d'envoyer,

Digitized by Google

avec les messagers, certains objets symboliques qui servent à expliquer leurs messages et à affirmer leur authenticité. — Ainsi encore nous savons que les ambassadeurs et les hérauts d'armes se munissaient de signes caractéristiques lorsqu'ils allaient déclarer la guerre ou faire la paix. — Dans le même ordre d'idées, nous voyons le prophète Jérémie s'exprimer par un symbole, lorsqu'il prend un vase de terre et le brise devant les anciens de son peuple, pour leur annoncer la destruction subite et irrémédiable dont il est chargé de les menacer[1]. Ces symboles sont un véritable langage figuré, un langage qui parle aux yeux, tout comme l'écriture, quoique par des moyens plus simples. Et l'on peut y voir déjà un acheminement vers celle-ci.

D'un autre côté, il est présumable que l'homme fut amené de bonne heure à l'idée de représenter dans un dessin, dans un bas-relief, les objets qui frappaient sa vue, et, plus tard, à exprimer, au moyen de ces images, certains faits, un combat, par exemple, des honneurs rendus à un dieu, des esclaves chargés de chaînes, présentant des tributs à un puissant monarque assis sur un trône, entouré de ses guerriers. On trouve des traces de cet art primitif sur de nombreux monuments de l'Egypte, de l'Inde, de l'Assyrie.

A ce degré, la représentation symbolique n'est plus seulement dans quelque signe conventionnel, dans quelque signe accessoire, elle est transportée

[1] *Jérémie*, ch. XIX.

Digitized by Google

dans un dessin, lequel exprime déjà d'une manière assez précise, assez déterminée, l'objet qu'on a en vue, le fait qu'on veut retracer. Et il est vraisemblable que c'est là ce qui donna naissance à l'écriture. Un fait semble corroborer cette hypothèse, c'est que tous les peuples, avant d'avoir une écriture *phonétique*, c'est-à-dire une écriture, qui, comme la nôtre, exprime les sons du langage, ont eu une écriture *idéographique*, représentant les objets même par leur figure.

Tous les peuples commencèrent par peindre directement la pensée, et par des procédés analogues à ceux de la peinture. Les deux arts cherchaient à atteindre le même but par le même moyen, l'imitation des objets, avec cette différence que la peinture procédait toujours au propre, tandis que l'écriture fut souvent forcée de recourir à des formes tropiques pour exprimer un certain ordre de choses qui, ne tombant point sous les sens, échappaient au pinceau du peintre pour devenir la propriété exclusive de l'écrivain. — De plus, lorsqu'on eût spécialement pour but, non de faire une composition artistique, mais de raconter un événement par une suite de figures, au lieu de laisser, comme dans un tableau ou dans une sculpture, une carrière étendue à l'imagination, on se borna à ne représenter que les images strictement nécessaires pour l'intelligence de ce qu'on voulait exprimer, et l'on donna aux figures l'attitude la plus simple et la plus convenable qu'il était possible d'adopter

Digitized by Google

pour en assurer l'interprétation exacte et précise.

Une fois en possession d'un semblable moyen de traduire la pensée dans une représentation symbolique, il est naturel qu'on ne se contenta pas de s'en servir pour graver dans des bas-reliefs le souvenir des hauts faits des princes ; on voulut l'utiliser pour communiquer avec des personnes éloignées, pour envoyer des ordres à des gouverneurs de provinces, pour correspondre à distance. Mais il se présenta immédiatement une difficulté. Il fallait posséder une certaine somme de connaissances artistiques pour tracer des séries de figures dans un dessin, et cela prenait en outre beaucoup de temps, double obstacle qui rendait l'usage de la découverte d'une pratique difficile.

On imagina alors, au lieu de représenter les objets dans leur forme entière, d'employer des signes plus simples, dérivés de l'image primitive. Au lieu, par exemple, de peindre l'image entière d'un arbre, on traça un signe qui en rappelait la forme, mais qui pouvait être dessiné en quelques traits. De même pour tous les autres objets. L'emploi des signes fut ainsi rendu plus facile et plus commode.

Jusqu'alors on représentait donc les objets par leur image même plus ou moins grossière, plus ou moins simplifiée. Bientôt on fut amené à détourner une partie des signes de leur valeur véritable, pour leur donner une valeur de convention. Ce perfectionnement dut même être introduit dès les premières tentatives de transcription de la pensée,

Digitized by Google

car il est clair que des signes représentant simplement des objets ne pourraient rendre aucune idée, et ne constitueraient nullement une écriture, s'il n'était possible en même temps d'exprimer les rapports de ces objets entre eux. Il était également indispensable qu'on trouvât un moyen d'exprimer les circonstances de temps et de lieu, et une foule d'autres idées qui échappent à toute description graphique, comme celle de *jour*, d'*intelligence*, etc. Il fut donc nécessaire de donner aux signes, outre leur valeur réelle, une valeur symbolique ou emblématique, grâce à laquelle ils purent exprimer toutes les idées qui, par leur nature, semblaient ne pouvoir être représentées par un signe sensible.

Ce furent là les premiers procédés graphiques chez tous les peuples, chez les Mexicains, chez les Chinois, chez les Egyptiens, et c'est à ces systèmes primitifs d'écriture qu'on a donné le nom *d'écritures figuratives* ou *idéographiques*. Une idée y était représentée par un signe et ce signe était, soit l'image même de l'objet à exprimer, soit une figure de convention à laquelle on attachait une signification symbolique.

Cette méthode fut assez commode pour transmettre des légendes historiques, et elle put à peu près satisfaire aux besoins d'une civilisation peu avancée; mais, en présence d'un état de culture intellectuelle plus développé, elle devint tout à fait insuffisante. Lorsque, par exemple, on eut

Digitized by Google

besoin d'exprimer un nom propre, le nom d'un roi, d'un héros, d'un dieu, ce ne fut pas possible avec des signes représentant simplement des figures d'objets ou des rapports d'idées. De plus, on ne pouvait, avec ces caractères figuratifs, exprimer que des genres, et non des espèces particulières. Par exemple, il était impossible avec le caractère *arbre* de distinguer les différents arbres les uns des autres, avec le caractère *poisson* les différentes espèces de poissons, avec le caractère *fleur* ou *fruit* les différentes espèces de fleurs ou de fruits, etc; il était également impossible de donner un signe particulier et facilement reconnaissable à chacune de ces espèces. Et cependant, il était indispensable d'arriver à ce résultat. On le tenta en vain au moyen de l'écriture idéographique; on fut forcé de reconnaître que là n'était pas la véritable voie, et c'est alors qu'on abandonna *l'idéographie* pour le *phonétisme*.

Ayant considéré que le langage exprimait la pensée par des sons, on en vint tout naturellement à songer qu'il était plus aisé de représenter, non pas la pensée elle-même, mais ces sons qui l'exprimaient dans la langue parlée. Cela était d'autant plus simple qu'on observa que tous les mots d'une langue n'étaient formés que par les combinaisons d'une quantité très-limitée d'articulations premières, lesquelles, quoique le nombre en fût fort restreint, suffisaient pour former une infinité de combinaisons diverses. Il ne s'agissait donc que de donner un signe particulier à chacun de ces éléments simples dont les mots sont com-

Digitized by Google

posés, et alors on pouvait, avec quelques signes, exprimer tous les mots de la langue parlée. Seulement, au lieu d'avoir des signes d'idées on eut alors des signes de sons, lesquels au lieu d'une valeur idéographique ou représentative eurent une valeur phonétique ou auditive.

Dans la suite, ce perfectionnement fut encore poussé plus loin, et, par une nouvelle simplification, on parvint à décomposer les sons eux-mêmes, et à affecter un signe particulier non plus seulement au groupe formé par la réunion d'une articulation et d'un son vocal, à la *syllabe*, enfin, mais à l'une seulement de ces valeurs, qui furent appelées des *lettres*, et que l'on subdivisa en *consonnes* et en *voyelles*.

Une fois à ce point, on possédait l'alphabet, et l'écriture était arrivée à son dernier perfectionnement essentiel.

Ceci établi, nous diviserons tous les systèmes d'écritures en deux classes, lesquelles auront chacune leurs subdivisions. La première classe comprendra, sous le nom d'*Ecritures idéographiques* tous les systèmes qui ont pour base la représentation directe des idées par la peinture même des objets. La seconde, sous le nom d'*Ecritures phonétiques*, comprendra tous les systèmes dans lesquels sont représentés par des signes les sons du langage.

Digitized by Google

ECRITURES IDÉOGRAPHIQUES

L'écriture figurative fut la première dont l'homme se servit. Celui-ci fut naturellement invité à la représentation graphique de l'idée par la composition même de son langage. En effet, le langage primitif était, on le conçoit, fort simple ; il se composait presque exclusivement d'onomatopées immédiatement inspirées des objets qu'elles étaient appelées à désigner. Les mots étaient en quelque sorte les images sensibles de ce qu'ils exprimaient, et ils étaient à peu près intelligibles sans même avoir été appris.

Quant à la partie grammaticale de la langue, elle était également d'une extrême simplicité, à tel point même, que le langage ne se prêtait que d'une manière incomplète à l'expression exacte de la pensée. Ainsi les hommes, dans leur langage primitif, disaient : *montagne verdure* au lieu de : *cette colline est verdoyante*, deux choses seules frappant leur esprit, l'image de *colline* et l'idée de *verdure* ; ils furent donc amenés à représenter cette phrase par la figure d'une *montagne* jointe à celle d'une *plante*, qui, par sa couleur verte complétât leur pensée [1]. On rencontre encore aujourd'hui cette méthode chez toutes les peuplades qui n'ont pas pu s'élever au-dessus

[1] D'Assier. *Éléments de grammaire générale.*

Digitized by Google

de l'état sauvage. Et c'est celle que nous révèlent aussi les plus anciens monuments du monde antique.

Les écritures figuratives peuvent être classées en trois systèmes différents. Dans le premier système, les objets sont représentés par leur figure même comme en une peinture.— Dans le second, un certain nombre de figures doivent être interprétées non plus par ce qu'elles représentent, mais bien par l'idée conventionnelle qu'on y attache. Enfin, le troisième système est celui où, à l'écriture idéographique pure, se joint un élément phonétique, et où l'on voit apparaître le principe de la représentation des sons de la langue parlée, principalement pour la reproduction des noms propres.

Ecritures figuratives des Sauvages.

Chez tous les peuples primitifs, chez les sauvages du Nouveau-Monde, chez les nègres de l'Afrique, presque toujours on trouve en usage quelque moyen d'exprimer la pensée à l'aide de figures ou de signes que l'on peut considérer comme des systèmes primitifs d'écritures.

Robertson, le P. Charlevoix, le P. Lafitau, les missionnaires qui nous parlent des peuplades sauvages de l'Amérique du Nord, des Iroquois, des Hurons, des Indiens des bords de l'Océan Pacifique, nous rapportent qu'ils ont trouvé chez eux l'usage de transmettre leur pensée au moyen de figures des-

Digitized by Google

sinées et d'images calligraphiques qui leur servent à décrire les principaux événements de leur vie de chasseurs et de leur vie de guerriers.

Par exemple, quand un sauvage revient de guerre, et qu'il veut faire connaître sa victoire aux tribus voisines, ou bien, quand il a choisi un lieu de chasse, et qu'il veut qu'on sache qu'il s'est réservé cet endroit pour lui, et que ce serait lui faire affront que d'aller s'y établir, il supplée au défaut d'écriture par des notes caractéristiques qui lui sont personnelles. Il trace sur un tronc d'arbre, en un lieu de passage, son portrait et d'autres caractères qui donnent à entendre tout ce qu'il veut faire savoir.

Pour faire ce portrait, il tire une ligne en forme de tête, et trace les marques qu'il a fait pointer sur son visage et sur sa poitrine, et qui le rendent reconnaissable à tous ceux qui ont entendu parler de lui [1].

C'est à peu près un procédé semblable dont on se servait dans le blason, au moyen âge. Chaque preux retraçait sur sa bannière et sur son écu dans le seul genre de caractères qui pût être à la portée de tous à cette époque d'ignorance générale, les titres que ses exploits lui constituaient à la considération publique. On pouvait y lire, dans des emblèmes facilement intelligibles alors, qu'il avait attaqué ou défendu une tour ou le passage d'un pont, qu'il avait montré le courage du lion ou la pénétration de l'aigle, etc.

[1] Le P. Lafitau. *Mémoires des Sauvages Américains.*

Digitized by Google

Les pieux, que plusieurs nations américaines sont dans l'usage de planter sur le lieu de la sépulture des leurs, portent également des signes qui indiquent non-seulement la tribu du défunt représentée par l'emblème sous lequel elle est connue, mais encore le nom même de l'Indien indiqué par la reproduction des figures qu'il a tatouées sur son corps.

L'emploi des signes écrits a même pris chez certaines tribus assez de développement pour que leurs *médas* qui remplissent le triple rôle de prêtres, sorciers et médecins, puissent conserver sur des tablettes de bois qu'ils portent avec eux, le secret de leurs recettes médicales, ainsi que divers détails relatifs à leurs rites [1].

Des systèmes graphiques analogues ont été trouvés chez les Patagons, chez les sauvages des îles de l'Océanie. Le voyageur Strahlen a même découvert des marques d'écriture figurative jusque sur des rochers au fond de la Sibérie.

Les Péruviens faisaient usage d'une écriture figurative. De plus, ils employaient en guise de registres des *quipos*. C'étaient des cordages coloriés reliés à un même fil. Chacun de ces cordages avait par sa longueur ou par sa couleur une signification particulière, et les nœuds qui étaient faits lui en donnaient encore une autre. Le cordage rouge représentait les soldats, le jaune l'or, le blanc l'argent, le vert la prairie, le noir les troupeaux ; les nœuds

[1] Léon Vaisse. *De l'écriture et de son origine.*

Digitized by Google

représentaient tant de nombres ou tant de mesures, en sorte qu'un gouverneur pouvait avoir avec ses quipos toute la statistique de son district.

De nos jours encore, les Araucaniens se servent de cordelettes de laine ou de coton et les lisent assez couramment. — Les *wampuns*, employés par les tribus de la côte septentrionale de l'Atlantique, étaient, à beaucoup d'égards, analogues aux quipos. A une époque reculée, ils étaient composés surtout de morceaux de bois d'égale grandeur, mais de couleurs différentes. Ceux-ci étaient attachés à des cordes qui formaient des ceintures, des colliers, des chaînes. Les couleurs, les formes, les dimensions et les combinaisons des cordes donnaient à entendre leur signification générale. Les nuances claires étaient invariablement le signe de nouvelles de paix et de joie, tandis que les couleurs sombres présageaient guerre et danger [1].

Les naturels de la Virginie possédaient un curieux système d'écriture. Leurs *sagkokok* consistaient dans de grands dessins circulaires partagés chacun par soixante rayons, et dans lesquels se trouvaient relatés d'une manière symbolique les événements survenus dans le pays pendant une période de ce nombre d'années. C'est dans l'un de ces tableaux que, pour indiquer l'arrivée des Européens dans le pays, on trouve un cygne vomissant du feu. On faisait connaître par cette seule figure

[1] Brinton, Daniel G. *The Myths of the New World.*

Digitized by Google

la couleur des nouveaux venus, leur arrivée par mer, l'effet de leur armes [1].

Chateaubriand, dans son *Voyage en Amérique*, nous parle ainsi de l'écriture des Sauvages. « Chez les sauvages du Nord de l'Amérique, la guerre se dénonce d'une manière extraordinaire et terrible. Quatre guerriers, peints en noir de la tête aux pieds, se glissent dans les plus profondes ténèbres chez le peuple menacé ; parvenus aux portes des cabanes, ils jettent au foyer de ces cabanes un casse-tête peint en rouge, sur le pied duquel sont marqués, par des signes connus des sachems, les motifs des hostilités.

Il arrive quelquefois que les ennemis, avant d'être rencontrés par la nation qui les cherche, ont battu un parti allié de cette nation. Pour intimider ceux qui sont à leur poursuite, ils laissent derrière eux un monument de leur victoire. On trouva un jour un large bouleau dépouillé de son écorce. Sur l'aubier nu et blanc, était tracé un ovale où se détachaient, en noir et en rouge, les figures suivantes : un ours, une feuille de bouleau rongée par un papillon, dix cercles et quatre nattes, un oiseau volant, une lune sur des gerbes de maïs, un canot et trois ajoupas, un pied d'homme, et vingt huttes, un hibou et un soleil à son couchant, un hibou, trois cercles et un homme couché, un casse-tête et trente têtes rangées sur une ligne droite, deux hommes debout sur un petit cercle, trois têtes dans un arc avec trois lignes.

[1] Léon Vaisse. *De l'écriture.*

Digitized by Google

L'ovale avec des hiéroglyphes désignait un chef Illinois appelé Atabou. On le reconnaissait par les marques particulières qui étaient celles qu'il avait au visage; l'ours était le manitou de ce chef; la feuille de bouleau rongée par un papillon représentait le symbole national des Illinois; les dix cercles nombraient mille guerriers, chaque cercle étant posé pour cent; les quatre nattes proclamaient quatre avantages obtenus; l'oiseau volant marquait le départ des Illinois; la lune sur des gerbes de maïs signifiait que ce départ avait eu lieu dans la lune du blé vert; le canot et les trois ajoupas racontaient que les mille guerriers avaient voyagé trois jours par eau; le pied d'homme et les vingt huttes dénotaient vingt jours de marche par terre; le hibou était le symbole des Chicassas; le soleil à son couchant montrait que les Illinois étaient arrivés à l'Ouest du camp des Chicassas; le hibou, les trois cercles et l'homme couché disaient que 300 Chicassas avaient été surpris pendant la nuit; le casse-tête et les trente têtes rangées sur une ligne droite déclaraient que les Illinois avaient tué trente Chicassas; les deux hommes debout sur un petit cercle annonçaient qu'ils emmenaient vingt prisonniers; les trois têtes dans l'arc comptaient trois morts du côté des Illinois, et les trois lignes indiquaient trois blessés. Un chef de guerriers doit savoir expliquer avec rapidité et précision ces emblèmes. [1] »

[1] Chateaubriand. *Voyage en Amérique.*

Digitized by Google

ÉCRITURE MEXICAINE.

Les Aztèques furent la population la plus intelligente du Nouveau-Monde. Ce furent eux qui possédèrent la civilisation la plus riche et la plus avancée. Ce furent eux aussi chez qui l'on retrouve le système d'écriture le plus perfectionné.

Dans leurs premiers essais, les Aztèques s'efforcèrent de peindre les objets qui frappaient leur vue par l'image de ces objets mêmes. Ainsi, quand ils voulaient exprimer le soleil, ils traçaient quelques ronds concentriques avec des points figurant les rayons. Avaient-ils à peindre un arc, une flèche, une main, un œil, un serpent, etc., ils exécutaient tout simplement la figure de ces objets. Pour exprimer des rapports d'idées, les mêmes signes furent mis en usage, mais on y attacha une valeur symbolique. Eût-on à faire entendre, par exemple, l'idée de jour, on représenta un cercle divisé en quatre parties correspondant aux quatre divisions de la journée. L'image de soleil servit à indiquer la lumière ; deux flèches désignèrent une bataille ; un canot exprima l'idée de naviguer ; une trace de pied d'homme, l'idée de marcher ; un œil versant une larme, l'idée de pleurer. Quand Cortez débarqua au Mexique, c'est au moyen de dessins coloriés composés de semblables figures, et représentant les circonstances principales de l'événement,

Digitized by Google

que les chefs de districts en informèrent le gouvernement.

On discute depuis longtemps la question de savoir si les habitants primitifs du Mexique s'en sont tenus au système figuratif d'écriture dont nous venons de parler, et s'ils n'ont eu aucune notion de l'écriture phonétique. D'importants travaux exécutés depuis quelques années semblent démontrer que cette dernière hypothèse est la vraie, et que le phonétisme a été connu des Aztèques.

Nous trouvons chez les Mexicains, dit Humboldt[1], des vestiges de ces hiéroglyphes que l'on appelle phonétiques, et qui annoncent des rapports, non pas avec les choses, mais avec le langage parlé; et c'est au moyen de ces signes phonétiques qu'ils exprimaient les noms des villes et ceux de leurs souverains. On a même trouvé au Mexique, ajoute-t-il, des manuscrits d'une écriture formée de signes peints, comparables à notre écriture cursive, et qui jouaient probablement, parmi les Mexicains, le rôle que nous verrons assigné à l'écriture démotique chez les Egyptiens.

Au sujet de la connaissance probable de l'écriture phonétique par les Mexicains, on cite souvent un passage d'un écrivain célèbre contemporain de la conquête, Las Casas. Celui-ci s'exprime ainsi[2] :

[1] Humboldt. *Vue des Cordillères*, vol. I.

[2] Las Casas (*Hist. apolog. des las Indias Occidentales*, traduit dans *l'Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par Brasseur de Bourbourg.

Digitized by Google

« Quoique les historiographes et hiérogramates mexicains n'eussent point une écriture comme nous, ils avaient toutefois leurs figures et caractères à l'aide desquels ils entendaient tout ce qu'ils voulaient, et, de cette manière, ils avaient leurs grands livres composés avec un artifice si ingénieux et si habile que nous pourrions dire que nos lettres ne leur furent pas d'une grande utilité... Il est arrivé que des Indiens oubliant certaines paroles ou particularités de la doctrine chrétienne qu'on leur enseignait, et n'étant pas capables de lire notre écriture, se mettaient à l'écrire en entier avec leurs propres figures et caractères d'une manière fort ingénieuse, employant la figure qui correspondait à la fois à la parole chez eux et au son de notre vocable. Ainsi, pour dire *amen*, ils peignaient quelque chose comme de l'*eau* (en mexicain *a*, racine de *atl*), avec la plante *agave* (en mexicain *me*, primitif de *metl*). ils lisaient ainsi *eau agave* (en mexicain *a metl*), ce qui était justement leur prononciation du mot *amen*. »

Ce passage remarquable semble décisif. Mais la question n'est cependant pas encore catégoriquement résolue :

Grammatici certant et adhuc sub judice lis est.

Il faut espérer que les immenses travaux dont l'antiquité américaine est en ce moment l'objet porteront des fruits et jetteront sur ce sujet intéressant une lumière éclatante[1].

[1] Sur le phonétisme de l'écriture Mexicaine, voy. le travail considérable de Brasseur de Bourbourg : *Manuscrit Troano; Etudes sur le système graphique et la langue des Mayas*, Paris, impr. Impér. 1870.

Digitized by Google

ÉCRITURE CHINOISE.

En Chine, l'écriture, purement idéographique à l'origine, devint dans la suite idéo-phonétique, et, grâce à l'emploi combiné de deux signes, l'un figuratif, indiquant l'image générique de l'objet, l'autre, phonétique, en rappelant le nom particulier, elle put alors peindre, non-seulement toutes les choses matérielles, non-seulement quelques rapports entre ces choses, mais aussi elle put exprimer facilement et clairement les noms propres, les variétés d'espèces, et toutes les idées que l'écriture figurative pure ne pouvait faire entendre que vaguement.

Le premier qui, suivant les Chinois, ait eu la pensée de conserver le souvenir par des signes sensibles, ou de transmettre le récit de faits accomplis, fut *Soui-gin-chi*, environ trois mille ans avant notre ère. Il s'était composé une certaine manière d'écrire, si on peut lui donner ce nom, avec de certaines petites cordelettes, sur lesquelles il faisait différents nœuds, qui, par leur nombre différent, leurs diverses configurations et leur différent éloignement, lui tenaient lieu de caractères ; il n'alla pas plus loin [1]. Ces cordelettes eurent cours, dit le P. Gaubil [2], pendant près de trois cents ans, jusqu'à l'empereur Fou-Hi.

[1] Fortia d'Urban. *Histoire antédiluvienne de la Chine.*
[2] *Le Chou-King*, Observations du P. Gaubil.

Digitized by Google

C'est à *Fou-Hi* que l'on attribue l'invention des premiers caractères écrits en Chine. Confucius, dans son appendice au *Y King* de Fou-Hi, rapporte ainsi cette découverte : Fou-Hi, pendant qu'il gouvernait l'empire, ayant levé ses regards vers le ciel, en observa la forme ; les ayant baissés vers la terre, il en observa la figure ainsi que celle des oiseaux et des objets terrestres qui frappaient sa vue, et il ébaucha ensuite ses huit *koua* ou *images symboliques*. Ce fut pour remplacer les nœuds des cordelettes de Soui-gin-chi que Fou-Hi imagina ces petites lignes, qui, combinées entre elles selon certaines règles devaient former les caractères.

Il établit six règles, d'après lesquelles les caractères ou signes graphiques devaient représenter les objets :

1° Au propre, par image ou représentation de la chose même (*caractères figuratifs*).

2° Par l'indication de quelque qualité ou propriété de la chose, pour la chose même (*caractères indicatifs*).

3° D'une manière combinée (*caractères combinés*)

4° A l'inverse (*caractères inverses*).

5° Par métaphore, de façon à pouvoir exprimer des idées abstraites (*caractères métaphoriques*).

6° Par la figure et le son (*caractères idéo-phonétiques*).

Un auteur chinois, *Han-Féi-Tsée*, explique ainsi comment s'est faite l'invention de l'écriture, et comment y furent apportés des perfectionnements.

Digitized by Google

« L'homme, voyant les objets sensibles, en conserva le souvenir par la représentation de leurs figures dont il traça l'image. Comme les choses spirituelles, intellectuelles et abstraites n'ont point de figures, et qu'il est d'autant plus intéressé à s'en assurer le souvenir que rien, autour de lui, ne le réveille directement, il y suppléa par les images des choses sensibles, visibles et corporelles, préférant les figures des choses qui avaient quelque analogie ou quelque rapport avec elles, et y ajoutant des traits particuliers, pour avertir son esprit par ses yeux qu'elles n'étaient que des signes sensibles des choses invisibles. — Une observation, une découverte, une addition, conduisit à une autre. Il assembla plusieurs de ces images et de ces signes, puis les assortit, les combina, et en vint peu à peu à lier par elles divers souvenirs. Il fixa ainsi par des figures ses pensées, ses projets, et parvint à les communiquer aux autres. La convention en étendit et en détermina l'usage. Les sages dirigèrent les progrès de cette invention et la conduisirent jusqu'au beau système de nos caractères [1]. »

Nous avons énuméré les six classes du système de Fou-Hi, qui furent les six manières dont on combina les caractères de l'écriture pour qu'ils pussent exprimer un sens clair et précis.

Dans la première classe, les caractères sont purement figuratifs. Ce sont de simples images, des dessins grossiers des objets matériels les plus simples.

[1] *Mémoires concernant les Chinois.* vol. VIII, 113.

Digitized by Google

Par exemple, un cercle avec un point au milieu exprime le soleil, un croissant la lune, une flèche est représentée par la figure d'une flèche, un oiseau, un chien, un œil, etc., sont représentés par les images de ces objets.

La deuxième classe comprend les caractères qui indiquent une qualité ou une propriété d'une chose pour la chose elle-même, qui expriment des rapports de position, des rapports de nombre, etc. Ainsi, au moyen des caractères de cette classe, l'idée de matin est représentée par l'image de soleil placée au-dessus d'une ligne horizontale. C'est le moment du jour où le soleil apparaît au-dessus de l'horizon. Un point au-dessus d'une barre horizontale indique l'idée d'en haut, au-dessous, celle d'en bas, la ligne simple marque l'unité, la ligne rompue ce qui est divisé, etc.

La troisième classe comprend des caractères qui résultent de la juxtaposition de deux ou de plusieurs figures simples dont la combinaison peut faire naître dans l'esprit l'idée complexe qu'on veut rendre. C'est ainsi que les figures réunies du soleil et de la lune expriment l'idée de lumière, deux arbres réunis une forêt; les images réunies de bouche et d'oiseau signifient chanter; l'image de fille jointe à celle de balai indique une femme. Le symbole de maladie avec celui de parole signifie muet, qui ne peut parler. Quelques-unes de ces combinaisons sont très-ingénieuses et très-fines, quelquefois aussi très-malignes. Ainsi, deux femmes ensemble re-

Digitized by Google

présentent l'idée de dispute, trois femmes, celle de désordre, trois hommes à la file, celle de suivre, l'image de cœur avec le signe d'esclave signifie colère. L'image de femme et le signe de se tenir debout indiquent une concubine, parce que, en Chine, dans les assemblées de famille, et même devant la femme légitime, il est défendu aux concubines de s'asseoir. L'image de feu et celle de tigre signifient chasse aux tigres, parce que l'on chassait les tigres la nuit, en les attirant par des feux.

Dans la quatrième classe, sont rangés les caractères dont la signification diffère, suivant qu'ils sont écrits dans un sens ou dans l'autre. Ainsi le signe *main* tourné vers la droite exprime l'idée de droite, vers la gauche, l'idée de gauche. Le signe *homme* au lieu d'être tracé verticalement l'est-il horizontalement, il signifie cadavre.

La cinquième classe renferme les caractères métaphoriques, c'est-à-dire, des caractères simples ou composés auxquels on donne un nouveau sens par l'allégorie, la métaphore, l'allusion. On les appelle aussi *empruntés*, parce qu'on les emprunte aux figures des objets matériels pour les appliquer, par analogie, à des choses immatérielles, ou à des idées abstraites. Ainsi, l'image de la première classe, qui représente le cœur, indique dans cette cinquième classe, le sentiment, la pensée, l'esprit, l'entendement, le principe de l'intelligence, etc. Le caractère de la troisième classe, qui signifie femme de mandarin est pris, dans la cinquième, pour dame

Digitized by Google

polie, dame qui connaît le monde et qui représente avec dignité.[1]

Enfin, dans la sixième classe, de beaucoup la plus nombreuse, sont rangés les caractères à la fois figuratifs et phonétiques. Ceux-ci sont composés de deux éléments. L'un n'a qu'une valeur phonétique; il représente le son de la langue parlée correspondant à l'objet spécial que l'on veut désigner, l'autre, au contraire, est idéographique, et représente l'image générique de cet objet. Veut-on, par exemple, désigner le mot *carpe*, on trace l'image de *poisson*, et on y ajoute le signe représentant le son *li*; ce groupe signifie ainsi l'espèce de poisson, appelée *poisson-li*, lequel est la carpe.

C'est au moyen de cette ingénieuse combinaison que les Chinois expriment les noms de tous les animaux, de tous les végétaux, et une foule d'autres qu'il eût été impossible de rendre autrement.

Dans ces caractères idéo-phonétiques, nous l'avons dit, on désigne par le signe figuratif la classe générale à laquelle appartient l'objet dont il s'agit, et l'on se sert du signe phonétique pour en indiquer l'espèce particulière. Dans l'exemple que nous avons pris, le signe *poisson* est l'image générique pour tous les noms de poissons, et il n'a qu'à s'associer un groupe phonétique pour désigner une espèce particulière. Au moyen du groupe *li*, il désigne le *poisson-li*, ou

[1] Abel Rémusat, *Eléments de la grammaire chinoise.* — Pauthier, *Des différents systèmes d'écritures orientales et occidentales.* — Pauthier, *Sinico-Aegyptiaca.*

Digitized by Google

la carpe. De même, le signe *arbre* est l'image générique de tous les noms d'arbres. Si l'on y joint le signe qui exprime le son *pé*, on a *l'arbre-pé*, ou le cyprès, avec le signe *tao*, *l'arbre-tao* ou le noyer, avec le signe *lieou*, *l'arbre-lieou* ou le saule.

Ces caractères idéo-phonétiques durent être, on le conçoit, fort nombreux. Quant à ceux qui n'étaient que de purs signes de sons, le nombre en était assez restreint.

La langue chinoise, dont le dictionnaire classique renferme 42000 mots ne possède guère, en effet, que 400 sons principaux, abstraction faite des quatre accents qui en quadruplent le nombre ou plutôt les nuances [1]. Il résulte donc de là une multitude énorme de caractères homophones, et il est clair que, dans la langue parlée, un même son doit servir à nommer plusieurs caractères différents. Le mot *Kou*, par exemple, qui signifie ancien, veut dire aussi belle-mère, taureau, perdrix, plante amère, suivant le sens de la phrase, les gestes et les intonations de celui qui parle. Mais dans l'écriture cette confusion n'existe pas. Le signe *Kou* qui sert à prononcer le mot est purement phonétique et ne fait que déterminer le groupe auquel il est joint. Ainsi, avec le groupe *femme*, il indique l'idée d'une *femme* nommée *Kou*, c'est-à-dire d'une belle-mère, avec la figure *bœuf*, on lit *bœuf-Kou*, ou taureau, avec le signe *oiseau*, *oiseau-Kou*, ou

[1] Stanislas Julien, *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois.*

Digitized by Google

perdrix, avec la figure *plante, plante-Kou,* ou plante amère, etc.

On peut voir, par cet exemple, que l'écriture des Chinois, si elle était généralement adoptée, résoudrait le problème d'une langue universelle, et offrirait à tous les hommes un moyen sûr de se communiquer leurs idées quelque différents que puissent être d'ailleurs les sons qu'ils attacheraient à chacun des mots de cette langue. Pour démontrer cette vérité, il suffit de considérer les chiffres au moyen desquels les Européens expriment les nombres. Ces chiffres sont comme les caractères chinois de véritables signes idéographiques. A prémière vue, tout Européen comprend exactement la valeur attachée au signe 1, au signe 2, au signe 3, etc., et aux différentes combinaisons de ces signes entre eux, quoique le nom que dans chaque langue on donne à ces signes soit différent. 12 que nous Français nous lisons douze, est lu par un Anglais twelve, par un Allemand zwœlf, par un Italien dodici, mais l'idée attachée au signe 12 est la même pour tous.

L'écriture chinoise, grâce à cet avantage, permet aux habitants des diverses provinces du Céleste Empire de se comprendre fort bien, quoique parlant des dialectes distincts. Un même mot est prononcé d'une manière complétement différente par un Chinois de Péking, de Canton, ou de Nangking, par un Coréen ou un Cochinchinois, mais comme ous l'écrivent de même, il en résulte que, ne se

Digitized by Google

comprenant pas en parlant, ils s'entendent parfaitement en écrivant [1].

Nous ferons encore remarquer ici combien le système de l'écriture chinoise fut près d'atteindre au phonétisme pur. En effet, prenons le signe *pé* qui joint à la figure *arbre* a la signification de cyprès. Ce groupe *pé* seul signifie *blanc*; or il perd donc totalement son sens de blanc, lorsque joint au groupe arbre il lui donne le sens de cyprès, arbre dont la couleur est tout l'opposé du blanc. Il était donc aisé, du moment où l'on pouvait perdre de vue l'idée attachée à une image, à un signe, et ne prêter attention qu'au son qu'y assignait l'usage, de faire un pas en avant, et d'étendre l'emploi de ces caractères, signes morts d'un son, jusqu'à écrire par leur moyen des mots entiers, des phrases, et enfin à supprimer entièrement l'élément idéographique primitif.—Toutefois, les Chinois ne mirent guère le phonétisme en usage que comme auxiliaire à l'idéographie, et ils n'employèrent des caractères comme purs signes de sons syllabiques que pour les noms des personnes et des lieux, pour les liaisons du discours par des particules, etc.

La plupart des caractères idéo-phonétiques sont de récente invention. On en trouve cependant de ce genre dans les plus anciennes traces de littérature chinoise, et une tradition en assigne l'invention à *Thsang-hie* qui vivait avant le temps de *Yu* et de *Shun*, sous le règne de *Hoang-Ti* (vers 2600

[1] Rochet, *Manuel pratique de la langue chinoise.*

Digitized by Google

avant J.-C.) Mais, bien que la tradition ne marque aucun espace de temps entre l'invention des premiers caractères symboliques et celle des caractères phonétiques, il n'y a pas de doute que les deux sortes de caractères ne furent inventées que successivement, et même, autant qu'on peut le présumer, à un assez grand intervalle [1].

M. Pauthier a donné d'après la grande Encyclopédie chinoise *Kou-Kin tou-chou*, la statistique suivante des six classes de caractères chinois.

1re classe.	Caractères figuratifs.....	608
2e	indicatifs.....	107
3e	combinés.....	740
4e	inverses.....	372
5e	métaphoriques	598
6e	idéo-phonétiques...	21341
		23766

L'auteur chinois dit que les caractères de la sixième classe sont si nombreux qu'ils excèdent de beaucoup le chiffre donné par lui, mais que la plupart sont inusités. Un calcul basé sur le dictionnaire impérial chinois montre qu'en réalité la langue chinoise est représentée par 43,496 caractères ou symboles. Mais, de ce nombre, 13000 sont tout à fait inusités, et, pour les expressions de la littérature ordinaire, environ 4000 signes semblent être suffisants. Les écrits de Confucius et de ses disciples peuvent être lus avec le secours de 2500 ca-

[1] J. Edkins., *Grammar of the Mandarin dialect.*

Digitized by Google

ractères, et la connaissance de ceux-ci permet de comprendre passablement tous les ouvrages chinois sur l'histoire et la philosophie [1].

Pour classer leurs innombrables signes, les Chinois les ont ingénieusement groupés en espèces de familles naturelles appelées par les Européens, *clefs*, et par les Chinois, *pou*. Les caractères y sont arrangés, après avoir été soumis à une analyse minutieuse, d'après les traits élémentaires qui entrent dans leur composition. Ces traits sont au nombre de 17, et les clefs, dont au moins une se retrouve dans la composition de tout caractère chinois, sont elles-mêmes d'une forme plus ou moins simple, étant composées chacune d'un nombre de traits qui varie de 1 à 17.

Tous les mots chinois sont rangés sous quelqu'une de ces clefs. Ainsi, sous la clef *eau*, on a mis non-seulement les mots *fleuve*, *lac*, *rivière*, etc., mais aussi les mots exprimant une qualité de l'eau, comme *transparence*, *limpidité*, etc. Sous la clef *cœur*, on trouve les mots *amour*, *colère*, *chagrin*, de sorte que, dans les dictionnaires chinois par clefs, les mots sont rapprochés par leur signification, et non, comme dans nos langues alphabétiques, par la première lettre du mot.

Les clefs chinoises furent inventées par *Hiu-chin* (121 ans av. J.-C), qui, dans son dictionnaire *Choue-wen*, en reconnut 540 sous lesquelles il rangea tous les caractères. Après des modifications

[1] Ballhorn, *Grammatography*.

Digitized by Google

successives, le nombre de clefs définitivement adopté est aujourd'hui de 214.

De la représentation grossière des objets au corps d'écriture actuellement en usage en Chine, on peut imaginer combien de changements dut subir l'écriture.

L'origine de l'écriture figurative proprement dite, en Chine, se perd dans l'antiquité la plus reculée, et l'on ne sait trop à qui attribuer l'invention des premiers signes. Il semble, toutefois, que les plus anciens caractères furent ceux inventés par *Fou-Hi*, environ 2900 ans avant notre ère, pour remplacer les cordelettes nouées. Ces caractères sont appelés *kho-teou*, c'est-à-dire *à forme de têtards*, parce que les traits irréguliers de chaque ligne ressemblaient généralement au contour de l'animal de ce nom. On trouve cette écriture dans une inscription gravée par ordre de l'empereur *Yu le Grand* (2278 ans av. J.-C.), en commémoration de l'écoulement des eaux du déluge[1].

D'autres historiens attribuent les premiers caractères d'écriture en Chine à *Thsang-hie*, ministre de l'empereur *Hoang-Ti* (vers 2600 av. J.-C.). Celui-ci en aurait trouvé l'idée dans des traces laissées

[1] V. Pauthier, *L'Inscription de Si-Ngan-Fou*.

Digitized by Google

par des oiseaux sur le sable, et à l'imitation desquelles il dessina ses caractères.

Mais ces signes, dont la forme primitive était elle-même très-irrégulière, s'altérèrent bientôt encore davantage, et comme, en même temps, le nombre en augmenta considérablement, l'écriture devint si confuse et si défigurée qu'une réforme fut nécessaire.

Sous l'empereur *Tschuan-Wang* (826 ans avant J.-C.), de la dynastie de *Tcheou*, *Chy-tcheou*, président des historiens de l'empire, fit paraître les *ta-tchouen-tse*, c'est-à-dire une nouvelle écriture qui assigna à tous les caractères une figure analogue et uniforme, et qui simplifia, à bien des égards, les caractères inventés par *Thsang-hie*. C'est dans cette écriture, dont les caractères appartiennent à l'âge figuratif et hiéroglyphique, que furent composés tous les anciens monuments littéraires de la Chine, les Cinq *Kings*, ou *Livres sacrés*, les *Sse-Chou*, ou *Livres classiques*, etc. L'écriture *ta-tchouen* (écriture à traits grèles), en usage au siècle de Confucius, se conserva jusqu'à l'époque de la dynastie des *Han* (II^e^ siècle avant notre ère).

Tschin-Chi-Hoang-Ti, empereur de cette dynastie, qui régna l'an 245 avant Jésus-Christ, le même qui brûla tous les livres et construisit la *Grande Muraille*, fit faire par *Ly-sse*, son premier ministre, une réforme de l'écriture *ta-tchouen*, dont les caractères figuratifs étaient trop difficiles et trop incommodes à tracer.

Ly-sse, prenant pour base les 540 caractères an-

Digitized by Google

tiques, en composa de nouveaux qu'on nomma *siao-tchouen-tse*. Cette écriture ne demeura pas long-temps en faveur.

Tching-Miao, qui avait travaillé avec *Ly-sse* à faire les *siao-tchouen*, en changea bientôt la forme. De courbés qu'ils étaient, il leur donna une forme carrée, et remplaça par des traits droits les traits circulaires qui exigeaient dans leur exécution une certaine habileté de main. Les caractères ainsi transformés furent appelés *ly-tse*, ou *li-chou*. Ces caractères *li* dont l'aspect était plus agréable à la vue que les anciens, grâce à un heureux mélange de pleins et de déliés, purent aussi se tracer d'une manière plus rapide, et cela les rendit très-propres à servir dans les actes d'administration. C'est pourquoi cette écriture fut prescrite aux employés de l'Etat et prit le nom de *li-chou*, ou *écriture des bureaux*.

Sous *Eul-Chi-Hoang-Ti*, successeur de *Tschin-Chi-Hoang-Ti* (206 ans av. J.-C), les tribunaux firent de nouvelles corrections dans les caractères et leur donnèrent une forme plus cursive et plus facile à tracer. Ceux-ci furent appelés *kiay-chou*.

Cinquante ans avant notre ère, sous l'empereur *Tchang-Hoang-Ti*, de la dynastie des *Han*, un eunuque de la cour inventa une écriture très-cursive qu'on appela *thsao-tse* (caractères d'herbes), à cause de sa légèreté[1].

L'écriture fut encore perfectionnée dans la suite,

[1] De Guignes, *Dictionnaire chinois-français-latin.*

Digitized by Google

et, vers le IIe siècle de notre ère, *Lieou-te* imagina une nouvelle sorte d'écriture appelée *hing-chou*, encore usitée aujourd'hui.

Dans la forme moderne de l'écriture chinoise, les altérations successives des caractères leur ayant fait perdre presque entièrement leur figure primitive, ceux-ci n'ont plus de ressemblance avec les objets qu'ils expriment. Ils sont plus aisés à tracer que les anciens; ils ont des proportions plus symétriques, une figure plus agréable, mais ils ne parlent plus aux yeux comme ceux dont on faisait usage autrefois.

Dans l'écriture chinoise, les caractères sont placés les uns au-dessous des autres, par colonnes verticales, procédant de droite à gauche.

Comme nous l'avons dit déjà, les peuples voisins de la Chine, ceux de la Corée, du Tonquin, de la Cochinchine, etc, emploient les signes de l'écriture chinoise, seulement en les lisant chacun dans leur langue. Il arrive aussi, comme l'observe Taberd à propos des Annamites, qu'ils emploient deux caractères accolés dont l'un donne au mot sa signification, tandis que l'autre lui assigne sa prononciation. Par exemple, pour exprimer le mot *bouche* (en annamite *minh*), les Annamites tracent le signe chinois qui signifie *bouche*, et à côté le caractère particulier qui, dans leur idiome, indique

Digitized by Google

le son *minh* [1]. C'est donc parfaitement, on le voit, le même système que dans l'écriture chinoise.

ÉCRITURE ÉGYPTIENNE [2].

Hiéroglyphique. — Hiératique. — Démotique.

L'écriture figurative, comme nous l'avons dit, est la première écriture que l'on rencontre chez tous les peuples qui n'ont reçu d'aucun autre leur civilisation, et nous avons vu que telle avait été la première écriture chez toutes les nations sauvages, chez les Mexicains, chez les Chinois.

Le même fait se représente en Egypte ; et il n'y a pas lieu de s'en étonner. Il était, en effet, bien naturel que partout l'homme, pour perpétuer ou rappeler le souvenir d'objets matériels, d'êtres physiques, ait eu d'abord l'idée de tracer sur une matière quelconque une image grossière de ces objets ou de ces êtres, et, un peu plus tard, de donner à cette image, outre sa valeur réelle, une seconde valeur, et celle-là conventionnelle et symbolique, pour pouvoir exprimer par son moyen les rapports entre les objets.

Nous ignorons quels furent en ce genre les premiers essais des Egyptiens, car tous les monuments qui subsistent encore dans cette vieille vallée du

[1] TABERD *Dictionarium anamitico-latinum.*

[2] Nous renvoyons, pour plus de développements sur l'écriture égyptienne, aux deux célèbres ouvrages de CHAMPOLLION LE JEUNE auxquels nous avons fait de nombreux emprunts : *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens. — Grammaire égyptienne.*

Digitized by Google

Nil sont l'œuvre d'un art avancé, et l'écriture ne s'y présente jamais à nous que dans son degré de perfection.

C'est donc seulement par déduction que l'histoire de la formation de l'écriture chez les Egyptiens peut être connue.

Nous admettons que le premier système fut chez les Egytiens, comme chez les peuples dont nous avons déjà parlé, une espèce de peinture. Cette hypothèse est d'autant plus probable que nous trouverons dans le système hiéroglyphique que nous allons étudier toute une classe de caractères qui ne sont autre chose que l'image même des objets dont ils sont destinés à rappeler le souvenir. Ces figures primitives sont à peu près les mêmes que chez les Mexicains et chez les Chinois. Si elles ne sont pas identiques chez les trois peuples, comme il semble au premier abord qu'elles devraient l'être, cela s'explique naturellement par la diversité du point de vue du dessinateur ou par les circonstances locales. Ainsi, tandis que les images du soleil, de la lance, d'une étoile, d'un arc, d'une flèche, d'un poisson, etc., se ressemblent beaucoup dans les trois caractères primitifs, mexicain, chinois, égyptien, la figure montagne, au contraire, présente des différences notables. C'est que chaque peuple a représenté l'idée de montagne par le signe qui la lui rappelait le mieux. Par exemple, cette figure qui, dans l'écriture mexicaine, rappelle les cônes volcaniques qui s'élancent du plateau du Mexique, peint dans

Digitized by Google

l'écriture chinoise les cimes découpées de la Chine, et, dans l'écriture égyptienne, les ondulations de la chaîne Lybique. De même d'une foule d'autres figures.

Les caractères figuratifs suffisaient pour rappeler, même avec plus de précision que les mots de la langue la mieux faite, le souvenir des êtres purement physiques. Mais ils étaient incapables d'exprimer ceux des objets de nos idées qui ne tombent pas sous les sens, et l'on dut, pour exprimer les idées de ces objets intellectuels et sans formes sensibles, avoir recours à des images de choses corporelles présentant des rapports plus ou moins éloignés avec l'objet de l'idée qu'il s'agissait de noter. Le procédé qu'on employa alors fut et devait être semblable à celui qu'on avait mis en pratique pour la création des mots, signes oraux des idées intellectuelles.

Les premiers mots avaient été des onomatopées formées à l'imitation des sons de la nature, les premiers signes furent des images d'objets. Plus tard, les langues, ayant épuisé la série des objets qu'il était possible et commode d'exprimer par une imitation directe des sons, eurent recours à une imitation indirecte, et cherchèrent à les exprimer par des sons doux, rapides, durs ou longs, qui pouvaient encore donner quelque idée d'une des qualités de l'objet. De la même manière, les écritures figuratives n'ayant plus le pouvoir de donner aux signes de certains objets les formes mêmes de ces objets, s'efforcèrent de les peindre par l'image d'au-

Digitized by Google

tres objets physiques dans lesquels on crut trouver des qualités analogues à celles de l'objet qu'il s'agissait d'exprimer. Ces caractères furent appelés *symboliques*, ou *tropiques*, ou *énigmatiques*.

Dans la détermination de ces signes symboliques, les Egyptiens procédèrent principalement:

1° *Par synecdoche*, en peignant la partie pour le tout. Ainsi, deux mains armées, l'une d'un bouclier, l'autre d'une lance, représentèrent l'idée de combattre exprimée par une main et une flèche chez les Chinois, par deux flèches chez les Mexicains.

2° *Par métonymie*, en exprimant la cause pour l'effet, l'effet pour la cause, l'instrument pour l'ouvrage produit, etc. C'est ainsi qu'une étoile accompagnée du croissant de la lune, les cornes en bas, astre qui mesure les mois, représenta l'idée de mois. La figure de la lune seule exprimait la même idée chez les Chinois et les Mexicains. L'idée de lumière fut représentée par l'image du soleil d'où descendent des rayons de lumière, tandis que, chez les Chinois, la même idée était exprimée par l'image du soleil et celle de la lune, les deux astres lumineux réunis ensemble, et chez les Mexicains par l'image seule du soleil.

3° *Par métaphore*, en exprimant un objet au moyen de l'image d'un autre objet ayant avec l'idée à exprimer quelque similitude vraie ou supposée. Ainsi la figure de l'épervier représenta l'idée de sublimité, à cause de la hauteur du vol de cet oiseau;

Digitized by Google

le crocodile représenta l'idée de rapacité, l'abeille celle de roi, parce que cet insecte est soumis à une espèce de gouvernement régulier ; les parties antérieures d'un lion signifièrent la force, etc.

4° *Par énigmes*, en employant une foule de signes symboliques qui n'avaient avec l'objet de l'idée qu'on leur faisait exprimer qu'un rapport éloigné et de pure convention. C'est ainsi qu'une plume d'autruche fut le signe de justice, parce que toutes les plumes de cet oiseau passaient pour être égales en longueur ; le scarabée fut le symbole du monde et de la nature mâle, le vautour le symbole de la nature femelle, etc.

Telles furent les différentes valeurs que les Egyptiens attachèrent à leurs signes figuratifs. Mais aucune de ces valeurs ne donnait à ces signes le pouvoir d'exprimer des sons de la langue parlée, ni de transcrire des noms propres de rois, de dieux, de villes, de pays, etc.

On a supposé que, lorsqu'il s'est agi de ces noms, les Egyptiens imaginèrent d'abord de les exprimer par des figures d'objets dont l'appellation dans la langue parlée correspondait précisément à la consonnance des mots qu'ils avaient à représenter. C'est-à-dire que, décomposant les mots, ils exprimèrent chacune de les parties par un signe idéographique qu'ils lurent phonétiquement, à peu près de la même manière que nous écrivons et lisons des *rébus*.

D'après ce système, en effet, voulons-nous ex-

Digitized by Google

primer, par exemple, ce mot : *Marchand*, nous faisons le dessin d'une *mare* et celui d'un *champ*, et nous lisons, au moyen de ces deux seules figures, *mare-champ*. Le son des mots est bien rendu, et les figures que nous employons, quoique images d'objets physiques, jouent véritablement le rôle de signes phonétiques[1]. De même, les Égyptiens prenant le nom *Osiris*, virent que le mot *os* signifiait *trône* et le mot *iri, œil*, et ils représentèrent Osiris par un trône et un œil ce qu'ils lurent *Osiri* (*trône-œil*). Ils procédèrent de la même façon pour Ramsès et bien d'autres noms.

Mais il arriva naturellement que beaucoup de mots et de noms égyptiens ne se laissaient pas décomposer de cette manière ou n'étaient pas formés de plusieurs syllabes pouvant toutes s'exprimer d'une manière figurative. Le procédé dont nous parlons ne put donc s'appliquer d'une manière générale.

Allant plus loin, on eut alors l'idée de transcrire les sons par les images d'objets physiques dont le nom, dans la langue égyptienne, contenait en première ligne le son qu'il s'agissait de peindre. En d'autres termes, on décida que la figure d'un objet dont le nom dans la langue parlée commençait par la voix A serait, dans l'écriture, le signe A. Un objet dont le nom commençait par l'articulation B fut le signe du B, et ainsi de suite.

[1] Uhlemann, *Handbuch der gesammten ægyptischen Alterthumskunde. 1er Theil. Geschichte der Aegyptologie.*

Digitized by Google

Ainsi, la *lance* s'appelant *nabi*, la figure de la lance désigna la lettre *n* qui commence le mot *nabi*. Une *maison* se disant *hi*, le signe *maison* représenta l'aspiration *h*, qui commence le mot *hi*. Un *lion*, en égyptien *labo*, fut le signe de la lettre *l*; une *main*, *tôt*, fut le signe du *t*, etc.

Mais on comprend que le principe de l'écriture phonétique égyptienne étant ainsi posé, c'est-à-dire : qu'*une voix ou une articulation peut avoir pour signe l'usage d'un objet physique dont le nom, dans la langue parlée, commence par la voix ou l'articulation à exprimer*, il s'ensuivit nécessairement qu'une consonne ou une voyelle put être exprimée par les images d'une foule d'objets différents, avec la seule condition que les noms usuels de ces objets eussent pour initiale cette même voix ou cette même articulation. Ainsi l'articulation *R*, était représentée dans les noms propres en caractères hiéroglyphiques, tantôt par l'image d'une *bouche* (en égyptien *rô*), tantôt par une *larme* (*rmeié*), par une *fleur de grenade* (*rman*) etc.; l'articulation *K*, par une *hache* (*Kelebin*), par un *capuchon* (*Klafi*), par l'image d'un genou (*keli*), etc.

On a donné le nom d'*homophones* à tous les signes phonétiques ainsi destinés à représenter une même voix ou une même articulation. Et, comme d'un nombre indéfini de ces homophones, il serait résulté une grande confusion, on décida qu'il n'y aurait qu'un certain nombre de caractères qui pourraient s'employer indistinctement pour repré-

Digitized by Google

senter le même son, et l'on en fixa le nombre à l'avance.

D'après ce qui précéde, on voit donc que l'écriture hiéroglyphique égyptienne fut à la fois idéographique et phonétique, et qu'elle employa simultanément des caractères figuratifs, symboliques et phonétiques. Toutefois, remarquons-le, le système phonétique ne fut probablement pas dès le début appliqué à la représentation graphique de tous les mots de la langue; il dût servir d'abord uniquement à la transcription des noms propres étrangers. Plus tard, le besoin de perfectionner et de rendre plus commode l'usage de l'écriture fit étendre l'emploi des signes figuratifs pris phonétiquement, d'abord à l'expression d'objets et d'idées qui n'avaient pas encore de représentants dans la première méthode graphique, et ce mode de notation phonétique finit même par s'étendre aux objets et aux idées qu'on avait jusque là exprimés par des signes purement figuratifs ou symboliques [1]. De sorte que le même nom de la langue parlée put alors s'écrire de deux manières, soit par la représentation pure et simple de l'objet, soit par la transcription du nom de cet objet en caractères phonétiques.

Les Chinois qui ont un système graphique mixte, c'est-à-dire en partie idéographique, en partie phonétique, durent créer un grand nombre de signes pour noter toutes leurs idées et l'on compte

[1] PAUTHIER. *Sinico-Ægyptiaca.*

Digitized by Google

dans leurs dictionnaires plus de 40,000 caractères, dont 21,000 représentent en même temps la figure du genre et le son de l'espèce. En Egypte, où le phonétisme a pris plus de développements, où il est devenu la règle, et le symbolisme l'exception, le nombre des signes fut naturellement bien moindre. Aussi, ne compte-t-on guère que 900 caractères hiéroglyphiques, dont 200 environ représentant des sons suffisent à l'expression de plus d'idées que tous les autres. Parmi ces 200 caractères phonétiques, une centaine environ ont une valeur alphabétique, et les autres une valeur syllabique. Comme dans les langues sémitiques, l'arabe, l'hébreu, etc., les sons-voyelles ne sont pas représentés dans l'écriture phonétique égyptienne, excepté au commencement des mots, où l'articulation-voyelle ne peut pas être adhérente à un signe-consonne.

On sent quelle confusion dut inévitablement résulter de l'emploi des mêmes signes, tantôt comme figuratifs avec une valeur idéographique, tantôt comme auditifs avec une valeur phonétique. C'est pour obvier à cet inconvénient qu'on imagina de joindre aux signes employés phonétiquement, comme marque distinctive, des signes figuratifs que Champollion nomme des *déterminatifs de genres*, et qui jouent le même rôle dans les composés qu'ils déterminent que les *clefs* chinoises dans les caractères dont elles font partie.

Les principaux de ces déterminatifs de genres sont ceux que nous allons signaler.

Digitized by Google

On reconnaît dans l'écriture égyptienne que des signes représentent des noms propres d'hommes et doivent, par conséquent, être lus phonétiquement, lorsqu'ils sont suivis d'une figure humaine accroupie ou assise, et ayant un bras tendu ou une espèce de fouet entre les jambes. — Les noms de femmes sont indiqués par une figure semblable, mais ayant les bras collés le long du corps, ou une fleur de lotus entre les jambes. — Un personnage barbu, accroupi, est le radical déterminatif des noms de dieux. Quelquefois, on y joignait la figure même du dieu. Celle-ci se composait généralement d'un corps humain surmonté de la tête d'un animal dont les qualités dominantes ou les habitudes parurent propres à rappeler à la pensée les qualités ou les fonctions du personnage mythique. Parfois aussi, les dieux étaient symboliquement désignés par des caractères qui ne figuraient que des fractions d'êtres animés, ou même des objets physiques inanimés ; un *œil* était le symbole d'*Osiris* et du *Soleil*, un *obélisque* celui du dieu *Ammon*, etc. De sorte que les noms des dieux se trouvaient écrits parfois : 1° *phonétiquement*, par le nom même écrit en caractères phonético-alphabétiques ; 2° *figurativement*, par l'image même du dieu ou de la déesse ; 3° enfin *symboliquement*, par l'image d'un ou de plusieurs objets physiques avec lesquels le dieu était directement ou indirectement en rapport, d'après les idées propres à la théogonie égyptienne.

Les noms des souverains sont entourés d'un enca-

Digitized by Google

drement elliptique que les Egyptiens appelaient *Ran*, et auquel les savants modernes ont donné le nom de *cartouche*. Ces cartouches sont tantôt verticaux, tantôt horizontaux, suivant les exigences du dessin. — Les noms des pays et des villes sont annoncés par deux signes représentant, l'un un cercle divisé par deux diamètres qui se croisent à angles droits, l'autre la coupe d'une chaîne de montagnes. Si ces pays ou ces villes sont situés hors de l'Égypte, le signe ordinaire est généralement surmonté d'un casse-tête. — La figure *serpent* est le radical déterminatif de tous les noms de reptiles; la figure *poisson*, celui des noms de poissons; la figure *arbre*, celui des différentes espèces d'arbres; la figure *plante*, celui des noms de plantes et de fleurs; la figure *soleil*, le radical déterminatif des divisions du temps, etc.

Toutes les figures employées dans l'écriture égyptienne, dont nous venons de parler, ont reçu le nom d'*hiéroglyphes*.

Les caractères hiéroglyphiques de l'Egypte, considérés sous l'unique rapport de leurs formes appartiennent en quelque sorte à une seule espèce, puisqu'ils représentent tous des objets physiques plus ou moins bien figurés, plus ou moins reconnaissables. Aucune nation n'a jamais inventé d'écriture plus variée dans ses signes, et d'un aspect à la fois si pittoresque et si singulier. Les textes hiéroglyphiques offrent, en effet, l'image de toutes les classes d'êtres que renferme la création.

Digitized by Google

On y reconnaît les représentations de divers corps célestes, le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, etc., l'homme de tout rang, de tout âge, dans toutes les positions, les quadrupèdes, soit domestiques, soit sauvages, une foule d'oiseaux, des poissons, des insectes, des végétaux, des fleurs, des fruits, etc., puis des meubles, des vases, des instruments, des formes géométriques, des êtres fantastiques, des quadrupèdes à tête d'oiseau, des corps humains surmontés de têtes d'animaux, etc. Tous ces signes se trouvent constamment mélangés dans l'écriture hiéroglyphique.

Sous le rapport de leur exécution, ces mêmes caractères peuvent être partagés en plusieurs classes distinctes, d'après le degré de précision, d'élégance ou d'exactitude avec lequel ils sont exécutés. D'abord, les *hiéroglyphes purs*. Ceux-ci offrent une représentation complète et détaillée d'objets physiques, et sont surtout réservés pour la décoration des monuments publics. Les sculpteurs exécutaient ces hiéroglyphes de trois manières : 1° en bas-relief très-surbaissé, méthode employée surtout à l'intérieur des édifices; 2° en bas-relief en creux, ce qui était l'usage le plus communément suivi; 3° au trait, en traçant les contours et tous les détails intérieurs de l'hiéroglyphe sur la pierre ou le métal, avec un instrument très-aigu. Il y avait aussi des hiéroglyphes purs, profilés d'abord au pinceau et coloriés ensuite; et c'étaient généralement ceux-là dont on ornait les caisses de momies.

Digitized by Google

Le dessin complet des hiéroglyphes purs demandant une grande habileté de main, et exigeant un temps considérable, on les simplifia en les réduisant à un petit nombre de traits caractéristiques, à une sorte de légère esquisse, de forme cursive et purement linéaire, et l'on obtint ainsi des caractères qui, en quelques traits faciles à dessiner, retraçaient cependant encore, ou, du moins, indiquaient succinctement les contours, la forme des objets, de manière à ce qu'ils fussent reconnus à première vue. Ces hiéroglyphes simplifiés furent appelés *hiéroglyphes linéaires*[1].

Cela constitua le dernier perfectionnement de l'écriture hiéroglyphique proprement dite.— Mais, outre celle-ci, les Egyptiens en employaient deux autres qui se trouvent signalées par saint Clément d'Alexandrie, dans un passage[2] souvent traduit, souvent discuté, et que nous citons d'après la version de Letronne :

« Ceux, dit-il, qui, parmi les Egyptiens, reçoivent de l'instruction, apprennent avant tout le genre de lettres égyptiennes qu'on appelle *épistolographique*, en second lieu, l'*hiératique*, dont se servent les hiérogrammates, et enfin l'*hiéroglyphique*.

L'hiéroglyphique est de deux genres. L'un emploie les premières lettres alphabétiques, l'autre est symbolique. La méthode symbolique se subdivise en plusieurs espèces. L'une représente les objets

[1] De Rougé. *Chrestomathie égyptienne.*

[2] Clément d'Alexandrie. *Stromates.* Liv. v.

Digitized by Google

au propre, par imitation. L'autre les explique d'une manière tropique. La troisième se sert entièrement d'allégories exprimées par certaines énigmes. Ainsi, d'après ce mode, les Egyptiens veulent-ils écrire le soleil, ils forment un cercle; lorsqu'ils veulent écrire la lune, ils forment un croissant.

Dans la méthode tropique, changeant et détournant le sens des objets, par voie d'analogie, ils les exprimèrent, soit en modifiant leur image, soit en leur faisant subir divers genres de transformations. C'est ainsi qu'ils emploient les *anaglyphes* (bas-reliefs allégoriques), quand ils veulent transmettre les louanges de leurs rois, sous forme de mythes religieux.

Voici un exemple de la troisième espèce d'écriture hiéroglyphique qui emploie des allusions énigmatiques. Les Egyptiens figuraient les autres astres par des serpents, à cause de l'obliquité de leur course, mais le soleil est figuré par le scarabée.

Saint Clément distingue donc nettement les deux éléments fondamentaux et caractéristiques de l'écriture hiéroglyphique, l'un phonétique (employant les premières lettres alphabétiques), l'autre symbolique ou figuratif. De plus, il signale trois systèmes d'écriture qu'il appelle l'*épistolographique*, l'*hiératique*, et l'*hiéroglyphique*. De ces trois systèmes, nous en avons étudié un, l'hiéroglyphique, et nous l'avons vu passer par plusieurs perfection-

Digitized by Google

nements successifs, dont le dernier consistait dans la transformation des hiéroglyphes purs en hiéroglyphes linéaires.

Ce pas important conduisit à un second. Les hiéroglyphes linéaires ne se prêtant pas encore suffisamment à une écriture très-rapide, on en fit une nouvelle abréviation où le tracé devint presque conventionnel, et où la nature des objets figurés ne se reconnut plus au premier coup d'œil dans la plupart des cas. On fut ainsi conduit insensiblement à force de réductions à une nouvelle sorte d'écriture qu'on a nommée l'*écriture hiératique*. C'est la seconde signalée par Clément d'Alexandrie dans le passage cité plus haut. L'écriture hiératique ne fut à proprement parler qu'une tachygraphie de la méthode hiéroglyphique, et les nouveaux caractères immédiatement dérivés, signe par signe, des anciens ne furent pour la plupart que des abréviations d'hiéroglyphes purs ou linéaires.

Mais cette deuxième écriture était elle-même trop compliquée pour devenir vulgaire. La nécessité d'une méthode plus abrégée donna naissance à l'écriture *démotique* ou *populaire*, appelée dans le texte de S. Clément *épistolographique*, et dans le texte de l'inscription de Rosette *enchoriale*. Celle-ci ne fut à son tour, qu'une nouvelle abréviation des signes cursifs hiératiques. Elle dériva de l'hiératique, comme celle-ci dérivait de l'hiéroglyphique. Seulement, on y réduisit les *homophones* à un nombre très-borné, et on n'employa que les

Digitized by Google

caractères hiératiques les moins compliqués. En outre, on rejeta presque tous les caractères figuratifs que l'écriture hiératique repoussait déjà, mais en partie seulement, et on les remplaça par des signes de sons. Quant aux caractères symboliques, on n'en conserva plus que très peu, et ceux-là seulement qui représentaient des noms propres divins ou des choses sacrées.

Ainsi donc, le principe phonétique, qui existait déjà à un degré assez étendu dans l'écriture hiéroglyphique, s'était encore développé dans l'écriture hiératique et dominait essentiellement dans l'écriture démotique. Les figures aussi, par leurs altérations successives s'étaient éloignées de plus en plus du type primitif, si bien que dans l'écriture populaire, les signes semblaient presque être le résultat de formes purement arbitraires, comme les lettres dont nous nous servons dans nos alphabets. Ayant pour point de départ l'*idéographie*, les Egyptiens en étaient maintenant arrivés au *phonétisme* presque pur.

Ces trois sortes d'écriture, comme nous l'avons dit, furent inventées successivement et par dérivation. Pendant la durée presque entière des dynasties pharaoniques, les deux premières furent seules en usage, et alors l'écriture hiératique était habituellement employée dans les papyrus, et pour les actes de la vie civile. Certains textes sacrés étaient seuls écrits en hiéroglyphes linéaires. Le nom particulier d'*hiératique* ne dut donc lui être appliqué

Digitized by Google

que plus tard, quand l'écriture qu'en nomma *démotique* s'empara des usages de la vie civile, vers la fin du VIIe siècle avant notre ère. Dès lors, les trois systèmes furent usités simultanément en Egypte. Les hiéroglyphes purs couvrirent les murs des monuments; on traça des manuscrits en hiéroglyphes linéaires; les prêtres écrivirent en caractères hiératiques les rituels funéraires, les livres de science, etc; et toutes les classes de la nation employèrent l'écriture démotique à leur correspondance privée, aux actes de famille, etc.

Les écritures hiératique et démotique procèdent de droite à gauche. Quant aux hiéroglyphes, ils sont tracés tantôt dans la direction verticale, ce qui arrive surtout lorsque les textes sont d'une certaine étendue, tantôt dans la direction horizontale. Dans le premier cas, ils procèdent de haut en bas; dans le second, indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche. On peut dire que les dimensions de l'espace mis à la disposition de l'écrivain ou laissé libre par les images des dieux et des héros, dans les scènes historiques ou religieuses, déterminent seules la manière de disposer les caractères des légendes. En général, on connaît dans quel sens on doit lire une inscription hiéroglyphique et quel est le premier des signes qui la composent, en observant le côté vers lequel se dirigent les têtes des hommes, des animaux, ou des parties saillantes, anguleuses, renflées ou recourbées des choses inanimées représentées dans les

Digitized by Google

textes; c'est de ce même côté que commence l'inscription.

C'est ne nos jours seulement, comme chacun le sait, qu'on a été amené au déchiffrement des hiéroglyphes.

L'Egypte, en perdant son indépendance, avait subi la loi des vainqueurs, et adopté peu à peu leurs mœurs, leurs usages, leurs arts. Tout ce que le pays avait en propre, toute son originalité, sa religion, ses croyances, tout s'était englouti dans ce grand désastre. Le peuple vainqueur réussit même à imposer aux vaincus son système d'écriture, et l'alphabet grec, légèrement modifié, après s'être étalé, quelque temps dans les inscriptions à côté de l'écriture originale du pays, en vint à remplacer peu à peu celle-ci et finit par la supplanter entièrement.

L'écriture égyptienne des Pharaons tomba alors dans une telle désuétude, et fut si rapidement oubliée, que bientôt il n'y eut plus personne en état de la lire, et que l'on dut considérer comme perdue à jamais l'histoire d'un des peuples les plus merveilleux, bien qu'on la possédât écrite sur des papyrus, gravée ou peinte sur les monuments de granit qui couvrent le sol de la vallée du Nil.

Ni les Grecs, ni les Romains, pendant qu'ils furent les maîtres de l'Egypte ne semblent avoir

Digitized by Google

cherché à s'instruire de la façon de lire les écritures originales du pays.

Les hiéroglyphes furent pris par les Arabes pour des signes cabalistiques ; plus tard on leur donna le nom d'*écriture des oiseaux*, et on y attacha les idées les plus singulières.

Au dix-septième siècle, la curiosité commença à vouloir sonder le mystère de ces signes inconnus, et l'attention s'éveilla sur cet étrange système d'écriture. A l'aide de quelques passages d'auteurs grecs ou latins, mal compris, on mit d'abord en fait que les hiéroglyphes ne représentaient nullement le son des mots de la langue parlée, mais, au contraire, que tout caractère hiéroglyphique était le signe particulier d'une idée distincte, et que cette écriture ne procédait à la représentation des idées que par des symboles et des emblèmes.

C'est en se basant sur ces fausses données que le jésuite *Kircher* publia de prétendues traductions de textes hiéroglyphiques qui n'étaient autre chose que des inventions de son imagination. Toutefois, il est juste de reconnaître que ce fut Kircher qui, le premier, eut l'heureuse idée de rechercher quelle était la langue parlée par les anciens Egyptiens, et qui démontra l'affinité de cette langue avec le *copte*, langue moderne des habitants de l'Egypte [1].

Après Kircher, *Wilkins*, *Lacroze*, *Jablonski* poursuivirent cette étude du copte avec quelque

[1] Kircher. *Prodromus coptus sive Aegyptiacus.*

Digitized by Google

succès. Mais c'est à *Etienne Quatremère* [1] que l'on dut l'importante et irréfutable démonstration que la langue copte était la langue égyptienne elle-même transmise de bouche en bouche, et écrite en caractères grecs depuis l'établissement du christianisme en Egypte.

Un savant danois, *Zoega* [2], soupçonna, mais vaguement, l'existence de l'élément phonétique dans le système de l'écriture hiéroglyphique. Ses recherches ne furent pas poussées très-loin.

La science se serait peut-être à jamais débattue dans de vagues hypothèses, sans la découverte d'une pierre trouvée à Rosette en 1799, par un officier français. Sur cette pierre, de granit noir, étaient gravées trois inscriptions en trois caractères différents; l'inscription supérieure, en partie détruite, était en écriture hiéroglyphique; le texte intermédiaire appartenait à l'écriture égyptienne cursive appelée *enchoriale* où *démotique*, et une inscription en langue et en caractères grecs occupait la troisième et la dernière division de la pierre. La traduction de ce dernier texte, contenant un décret du corps sacerdotal de l'Egypte, réuni à Memphis, pour décerner de grands honneurs au roi Ptolémée Epiphane, donnait la pleine certitude que les deux inscriptions supérieures contenaient l'expression fidèle du même décret, puisqu'il était dit

[1] V. Et. Quatremère. *Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte.* Paris, 1808.

[2] V. Zoéga. *De Usu et origine Obeliscorum.* (Romæ. 1797).

Digitized by Google

dans les dernières lignes que cette inscription avait été gravée sur la pierre en trois caractères : caractères hiéroglyphiques, caractères enchoriaux ou démotiques et caractères grecs.

Silvestre de Sacy s'occupa le premier de la traduction du texte démotique[1]. Ayant remarqué que les noms de Ptolémée et d'Alexandre se trouvaient répétés plusieurs fois dans l'inscription grecque, il chercha dans l'inscription démotique des groupes de caractères semblables répétés autant de fois, et à peu près aux mêmes endroits que dans l'inscription grecque. Il pût ainsi arriver à trouver et à déchiffrer les noms propres dans l'inscription démotique. De plus, considérant que le nombre des caractères était à peu près le même dans l'inscription démotique que dans l'inscription grecque, il en conclut que les caractères démotique devaient être simplement alphabétiques. — Opérant d'après la même méthode, un savant suédois, *Akerblad*[2] publia un court alphabet démotique.

Jusqu'en 1819, on s'occupa ainsi exclusivement de l'inscription démotique, sans aborder celle en caractères hiéroglyphiques. A cette époque, le docteur anglais *Young*, comparant les textes démotique et hiéroglyphique, reconnut dans ce dernier texte des groupes de caractères entourés d'un encadrement elliptique, dont le nombre correspondait à

[1] S. De Sacy. *Lettre au citoyen Chaptal, au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette.* 1802.

[2] Akerblad. *Lettre ou citoyen S. de Sacy sur l'inscription égyptienne de Rosette.*

Digitized by Google

celui des noms royaux déchiffrés dans les deux autres inscriptions. Il en conclut que ces encadrements renfermaient les noms des rois, en caractères hiéroglyphiques, et il jugea par suite que l'élément phonétique jouait un rôle dans l'écriture égyptienne et y était admis pour exprimer les noms propres. Mais il se borna là, et crut que l'écriture égyptienne était, du reste, purement idéographique, bien qu'elle employât quelques-uns de ses signes idéographiques avec une valeur phonétique ou alphabétique, pour la transcription des noms propres étrangers. Quant à l'inscription démotique, Young crut y reconnaître que l'écriture était la même que celle des papyrus, corrompue par la main du peuple.

En résumé, le seul résultat important obtenu par les travaux du savant anglais, pour la lecture des hiéroglyphes, c'était la découverte de la valeur phonétique de onze caractères hiéroglyphiques employés sur la pierre de Rosette à l'expression des noms royaux. Mais l'erreur subsistait, de considérer l'écriture hiéroglyphique égyptienne comme une écriture idéographique.

Enfin, parurent en 1821 et 1822, deux Mémoires d'un illustre savant français, *Champollion le Jeune*, dans lesquels celui-ci démontra que les Egyptiens se servaient de trois espèces d'écritures : 1° l'écriture *hiéroglyphique pure*, employée principalement sur les monuments ; 2° l'écriture *hiératique* ou *sacerdotale*, celle des papyrus, qui n'était qu'une abréviation des hiéroglyphes, et dans laquelle on retrou-

Digitized by Google

vait simplifiées toutes les formes de ces derniers; 3° l'écriture *démotique*, différant des deux autres par l'absence ou du moins l'emploi moins fréquent de signes symboliques.

De plus, Champollion démontra que le système graphique égyptien tout entier employait simultanément des signes d'idées et des signes de sons, et que les caractères phonétiques, de même nature que les lettres de notre alphabet, loin de se borner à la seule expression des noms propres étrangers, formaient, au contraire, la partie la plus considérable des textes égyptiens, hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques, et y représentaient, en se combinant entre eux, les sons et les articulations des mots propres à la langue égyptienne parlée.

Dès lors, la lumière était faite, le mystère du sphinx était pénétré, et l'histoire de la vieille Egypte pouvait être écrite d'après ses papyrus même et ses monuments.

A la vue de l'éclatante beauté de cette civilisation antique qui apparaissait tout à coup dans sa pleine vérité, comme à Pompéi apparaissait la civilisation de Rome conservée intacte sous les cendres pendant des siècles, l'enthousiasme s'empara d'une foule de savants, et l'on compta bientôt à la suite de Champollion toute une pléiade d'égyptologues, parmi lesquels Rosellini, Lepsius, Sharpe, Birch, Leemans, Brugsch, de Bunsen, Mariette, de Rougé, Chabas, furent ceux qui s'illustrèrent le plus.

Digitized by Google

ÉCRITURES PHONÉTIQUES.

ÉCRITURE SYLLABIQUE.

Nous avons vu l'écriture, dans les différents systèmes que nous avons énumérés jusqu'ici, passer de l'état idéographique primitif à l'état symbolique, et plus tard admettre l'introduction d'un élément phonétique à côté de l'élément figuratif, la représentation du son à côté de la représentation de l'idée. Dans l'écriture égyptienne, l'élément phonétique a même pris déjà une place si importante qu'il fait presque entièrement disparaître l'élément idéographique.

Nous abordons maintenant les systèmes d'écritures d'où les signes figuratifs complétement bannis sont remplacés par des caractères de convention, n'ayant d'autre rôle que celui de représenter le son des mots de la langue parlée. Pour arriver à la formation de ces écritures il fallait nécessairement avoir analysé d'abord la parole, afin de réduire le nombre des signes à celui des articulations de la voix. Mais comme cette analyse offrait d'immenses difficultés, il est bien concevable que certains peuples n'allèrent pas jusqu'à la décomposition élémentaire qui devait engendrer l'*alphabet*, et s'en tinrent à l'état intermédiaire qui était le *syllabisme*. A cet état, au lieu de séparer le son vocal de l'articulation, on considéra les deux

Digitized by Google

éléments comme inséparables, et on les représenta tous deux ensemble par un signe indivisible.

Ce fut à ce degré que s'arrêtèrent les Japonais, et leur écriture est la seule qui, jusqu'ici, ait été reconnue comme véritablement syllabique par les savants. On peut toutefois citer aussi, comme exemple de cette sorte d'écriture, celle des Tchérokais, sauvages contemporains de l'Amérique du Nord.

ÉCRITURE JAPONAISE.

On ne sait pas exactement si la langue japonaise fut transcrite en caractères d'écriture avant l'introduction au Japon de l'écriture chinoise. On parle, il est vrai, d'anciens caractères, on donne même leurs formes et les sons qui y étaient affectés ; mais il est douteux s'ils furent jamais employés. Les seuls vestiges qui en subsistent sont les inscriptions gravées sur des blocs de pierre conservés avec une superstitieuse vénération, l'une dans un temple Sintoo à Miwa, dans la province de Yamato, l'autre dans un temple à Kidzkiki, dans la province de Idzmo [1].

L'écriture chinoise paraît avoir été introduite au Japon, vers le commencement du IIIe siècle de notre ère, après que l'impératrice Zin-Kô eut porté ses armes victorieuses dans la presqu'île de Corée [2].

[1] Hepburn. *A japanese and english dictionary. Shanghaï*, 1867.

[2] L. de Rosny. *Notice sur l'écriture au Japon.* (*Revue orientale*, Tom. VIII.)

Digitized by Google

Plusieurs lettrés de la Chine se transportèrent alors dans le Nippon et y introduisirent avec les doctrines de Confucius quelques-uns des écrits du célèbre philosophe. Ce ne fut toutefois qu'à la fin du IIIe siècle que les caractères chinois se répandirent définitivement dans l'archipel japonais.

Au VIe siècle, l'étude du chinois et de son système d'écriture s'étendit encore et devint d'un usage général après l'introduction du Bouddhisme au Japon. Alors, tout Japonais bien élevé, outre sa langue maternelle, apprit le chinois, lut les *livres moraux* de la Chine, etc., et la langue écrite des Chinois devint la langue scientifique au Japon. Des caractères du genre *landza* furent en même temps répandus dans les monastères, et les signes nommés *bon-zi* (lettres indiennes) se propagèrent parmi tous ceux qui avaient embrassé la doctrine de Bouddha.

Quand, après l'introduction de la langue écrite des Chinois dans leur pays, les Japonais l'adoptèrent pour écrire leur langue maternelle, au lieu d'analyser et de décomposer les sons des mots en leurs plus simples éléments, pour les exprimer par des signes comme nos lettres, ils prirent les sons dans leur entier, et les exprimèrent *syllabe par syllabe* au moyen des caractères chinois [1], en appliquant ces caractères aux mots de la langue japonaise dont ils représentaient le sens, de telle manière que le même signe représenta la même

[1] J. J. Hoffmann. *A. Japanese Grammar.*

Digitized by Google

idée dans deux langues différentes, tout en recevant une appellation diverse dans chacune de ces deux langues.

L'écriture japonaise proprement dite ne fut mise en usage qu'à une époque relativement plus récente. Les plus anciens écrits en langue japonaise que l'on connaisse sont les *Kojiki*, histoire du Japon depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 711 de notre ère, date de l'ouvrage, et les *Manyoshu*, collection de poëmes japonais datant d'une cinquantaine d'années plus tard. Dans ces deux ouvrages, la forme carrée et sans abréviation des caractères chinois est employée phonétiquement pour représenter les sons des syllabes japonaises. Ces caractères furent appelés *karina*, ou *noms empruntés*, contractés ensuite en *kana*.

Vers l'an 810 de notre ère, un religieux et un lettré japonais tirèrent des signes chinois jusqu'alors employés, en leur faisant subir diverses altérations, deux syllabaires destinés à représenter syllabiquement tous les mots de leur langue parlée. Ces deux syllabaires devinrent bientôt l'écriture nationale du Japon, et y furent dès lors communément employés. On les distingue, l'un sous le nom de *kata-kana*, l'autre sous celui de *fira-kana*.

L'écriture *kata-kana* forme un syllabaire de 47 caractères dérivés des signes idéographiques chinois. Dans la composition des mots, ces caractères se tracent séparément, sans être réunis les uns aux autres par aucune jonction ni ligature. La réunion

Digitized by Google

des 47 caractères s'appelle *irofa*, mot composé du nom des premières lettres du syllabaire, de même que notre mot *Alphabet* est composé du nom des deux premières lettres grecques *alpha*, *béta*. Le kata-kana, formé des caractères chinois droits est assez facile à lire, mais l'usage en est restreint.

L'écriture commune des Japonais est le *fira-kana* qui dérive de l'écriture chinoise appelée *thsao-chou*. Comme cette dernière, le fira-kana est ordinairement tracé d'une manière extrêmement cursive. Les caractères fira-kana se lient les uns aux autres, de telle sorte qu'il existe pour chaque signe au moins quatre formes différentes suivant la position ou l'absence des ligatures [1].

Le syllabaire fira-kana, déjà compliqué par lui-même, s'emploie rarement seul; mais il se combine presque toujours avec les caractères de l'écriture cursive *tschao-chou* des Chinois, et, en outre, avec les signes d'autres syllabaires japonais très-riches en variantes. Il résulte de cet enchevêtrement que l'écriture fira-kana est pour les Japonais eux-mêmes, un véritable tissu de difficultés, et qu'on peut la considérer avec justice comme la plus difficile à lire de toutes les écriture connues.

Nous signalerons encore, d'après M. Samuel Wells Williams et Léon de Rosny, quelques autres syllabaires usités au Japon.

1° L'écriture *man-yo-kana* ou *caractères des dix*

[1] L. de Rosny. *Manuel de la lecture japonaise.*

Digitized by Google

mille feuilles, du nom du célèbre recueil de poésies anciennes connu sous le titre de *man-yo-shu*, dont nous avons parlé plus haut. Les caractères de ce syllabaire sont des caractères chinois auxquels on attribue une valeur purement syllabique, et qui prennent une forme soit carrée, soit cursive. Ce syllabaire est encore quelque peu usité.

2° L'écriture *yamato-kana*, littéralement *caractère japonais* (par excellence). Cette écriture se rapproche beaucoup du *man-yo-kana* cursif. Elle se compose également de signes chinois qui perdent leur valeur figurative et idéographique, pour devenir purement phonétiques, et constituer les éléments d'un syllabaire. Le tracé extrêmement rapide et abrégé de l'écriture *yamato-kaan* en rend la lecture lente et difficile.

3° Le syllabaire Zyak-seô, ainsi appelé du nom de son inventeur. Ce syllabaire dérivé, comme les précédents, de caractères chinois fut rapporté de Chine au commencement du xi^e^ siècle, et introduit au Japon par le bonze Zyak-seô.

4° Enfin, les moines bouddhistes ont introduit au Japon une écriture appelée *bon-zi* qui paraît dériver directement de l'écriture assez communément usitée au Tibet sous le nom de *landza*, laquelle n'est elle-même qu'une dérivation du caractère *dévanagari* des Indiens.

L'écriture *aïno* se conforme au système général de l'écriture japonaise *Ka-ta-ka-na* dont elle suit à peu près toutes les règles euphoniques, et

Digitized by Google

elle se transcrit au moyen des signes de ce syllabaire [1].

L'écriture japonaise, comme l'écriture chinoise, se trace en colonnes, procédant de haut en bas et se succédant de droite à gauche.

ÉCRITURE DES TCHÉROKAIS.

On cite comme un autre exemple d'écriture syllabique celle des Tchérokais, sauvages américains. Au siècle dernier, les Tchérokais, comme tous les autres peuples indigènes de l'Amérique septentrionale n'avaient point d'écriture à proprement parler. Ils se servaient de la peinture même des objets, pour en conserver le souvenir, et marquaient leurs comptes à l'aide de petites échancrures pratiquées sur des troncs d'arbres ou sur des morceaux de bois coupés à cet effet [2].

Un sauvage Tchérokais, nommé Séquoyah, qui ne savait d'autre langue que la sienne, se trouvant un jour chez les Missionnaires, qui avaient réussi à convertir à la religion chrétienne une grande partie de ce peuple, quelques livres anglais frappèrent sa vue. Il se fit expliquer le système de notre alphabet, et apprit ainsi que les lettres qu'il voyait répétées représentaient les sons de la langue et les rappelaient à la mémoire. Cette idée produisit une vive impression sur son esprit, et il songea à employer un système analogue pour transcrire par un

[1] L. de Rosny. *Vocabulaire chinois, coréen, aïno.*

[2] *Magasin Pittoresque.*

Digitized by Google

procédé graphique sa langue indienne. Il commença par analyser celle-ci, et, après un long travail, il découvrit que les sons de son idiome se réduisaient à 85 syllabes, toutes finissant par une voyelle. Il n'y a, en effet, dans cette langue, que deux consonnes successive *tl* et *ts*, consonnes liquides, qui, dans la prononciation se fondent aisément l'une dans l'autre, et paraissent n'en faire qu'une.

Dès lors, son problème fut résolu; il forma, au moyen des signes de notre alphabet, sans se préoccuper de la valeur de ceux-ci, 85 caractères dont il appliqua un à chaque syllabe de sa langue, et il constitua de la sorte un véritable syllabaire, lequel fut adopté par sa nation. Les missionnaires l'apprirent et l'enseignèrent à la jeunesse. On imprima des livres et même une gazette, *Le Phénix*, en langue tchérokaise [1].

ÉCRITURES ALPHABÉTIQUES

« Il serait possible, dit Champollion, dans sa *Lettre à M. Dacier*, de retrouver dans l'ancienne écriture phonétique égyptienne, quelque imparfaite qu'elle soit en elle-même, sinon l'origine, du moins le modèle sur lequel peuvent avoir été calqués les alphabets des peuples de l'Asie occidentale... » Et,

[1] Du Ponceau. *Mémoires sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord.*

Digitized by Google

plus loin, il conclut : « C'est-à-dire, enfin, que l'Europe, qui reçut de la vieille Egypte les éléments des sciences et des arts, lui devrait encore l'inappréciable bienfait de l'écriture alphabétique. »

Les Égyptiens, en effet, par les perfectionnements successifs qu'ils avaient apportés à leur écriture en étaient arrivés à posséder un système graphique presque exclusivement phonétique, et dans lequel les caractères affectés de cette valeur phonétique représentaient soit des syllabes, soit des lettres.

Même les signes de syllabes y formaient la minorité, et la plupart des signes phonétiques y étaient de véritables lettres. C'est un fait qui se présente dans toutes les inscriptions égyptiennes, en remontant jusqu'au temps de la 3e dynastie, c'est-à-dire à plus de 40 siècles avant notre ère.

Le progrès était donc tout indiqué ; il n'y avait plus qu'à l'appliquer d'une manière générale et à pousser l'analyse de la parole un peu plus loin, de manière à distinguer dans chaque émission syllabique l'articulation ou consonne du son pur ou voyelle. C'était là le grand pas à franchir ; car du moment où, en décomposant les syllabes, on put observer que plusieurs de celles-ci renfermaient des éléments communs, il était, dès lors, conséquent d'affecter un caractère particulier, non plus au groupe formé par la réunion de l'articulation et du son vocal, mais à l'une seulement de ces valeurs.

Digitized by Google

En un mot, la question se résumait en ceci : répudiation de toute trace d'idéographie, suppression des valeurs syllabiques, et emploi, au lieu de nombreux phonétiques, d'un seul signe invariable pour chaque articulation ou pour chaque son vocal de la langue.

Ce travail une fois accompli, on fut en possession de l'alphabet, et l'écriture devint véritablement l'art par excellence, et fut pour l'homme comme un second langage, auxiliaire indispensable du premier.

Nous partagerons tous les systèmes d'écritures alphabétiques en deux grandes classes, d'après la position géographique des pays où ils furent mis en usage : 1° les alphabets des peuples de l'Orient ; 2° les alphabets des peuples Occidentaux. Cette classification purement géographique est celle qui nous paraît la plus claire et la plus logique.

ALPHABETS DE L'ORIENT

Tous les alphabets de l'Orient appartiennent eux-mêmes à deux groupes : le groupe sémitique et le groupe indien. Le premier comprend toutes les écritures qui dérivent des caractères phonétiques égyptiens.— Quant aux alphabets de l'Inde, bien qu'un certain nombre de savants, et, parmi eux, M. A. Weber, rattachent le *magadhi*, souche des autres écritures de la presqu'île indienne, à la famille sé-

Digitized by Google

mitique en le faisant dériver du phénicien, nous croyons devoir les ranger en un groupe particulier et indépendant, et nous en donnerons plus loin les motifs.

Groupe sémitique

On a donné le nom de *sémitiques* aux alphabets de ce groupe, parce qu'ils furent appliqués à la transcription des langues que les Sémites parlaient, et qui, par suite, reçurent elles-mêmes la dénomination de langues sémitiques.

Les alphabets des Sémites, formés d'après le principe de l'écriture égyptienne phonétique, n'employèrent qu'un nombre assez restreint de signes. Au lieu d'appliquer un caractère particulier à chacun des sons vocaux, et à chacune des articulations, ils se contentèrent d'exprimer ces dernières. Quant aux voyelles, ils ne les transcrivirent pas. On les convertit en de vagues signes d'aspiration, et ce fut au lecteur à rétablir les sons qui devaient être prononcés. Toutefois, à une époque plus moderne, nous verrons qu'on inventa, pour combler cette lacune, certains signes accessoires appelés points, voyelles, motions, etc., qui se placèrent, non dans la série des consonnes, mais au-dessus ou au-dessous de ces lettres.

L'absence des voyelles est un des traits caractéristiques des écritures sémitiques. Une autre particularité remarquable, c'est la direction dans laquelle ces écritures sont tracées. Presque toutes

Digitized by Google

elles procédent de droite à gauche, et si quelques-unes semblent faire exception, on peut s'assurer, en remontant vers leur origine, qu'elles ont suivi d'abord la règle commune, ou qu'il en a du moins été ainsi pour l'écriture dont elles dérivent immédiatement.

Nous établissons la classification des alphabets sémitiques, comme il suit :

A. *Ecriture phénicienne*

(Phénicien, archaïque, araméen, sidonien, punidique, bastule.)

B. *Ecriture hébraïque*

(Samaritain, hébreu carré ou chaldaïque palmyrénien, hébreu rabbinique.)

C. *Ecriture Syriaque*

(Estranghelo, pechito.)

D. *Alphabet mandéen, sabéen, nestorien*

Ecriture mongole.

Ecriture mandchoue.

E. *Ecriture Arabe*

a. Arabe

(Himyarite, koufique, karmatique, neskhi, maghrébin.)

b. Persan

(Nesta'liq, ta'lik, chikesteh.)

c. Pushtoo

d. Turc

F. *Ecritures zende et pehlvie.*

Digitized by Google

G. *Ecritures cunéiformes*

1° système arien. . groupe persique.

2° — anarien. { — médo-scythique. — assyrien.

H. *Ecriture arménienne*

J. *Ecriture géorgienne*

K. *Ecriture éthiopienne*

L. *Ecriture amharique*

M. *Ecriture copte*

Digitized by Google

ÉCRITURE PHÉNICIENNE

(*Phénicien, archaïque, araméen, sidonien, punique, bastule.*)

Les Egyptiens n'avaient plus qu'un perfectionnement à apporter à leur écriture pour découvrir l'alphabet, et il semble que ce progrès eût dû tout naturellement leur venir à l'esprit; mais, soit que leur système mixte de caractères phonétiques et idéographiques employés simultanément leur ait semblé suffisant, soit qu'ils n'aient pas voulu rejeter tout à fait l'idéographie qui avait présidé, dans le principe, à la formation de leur écriture hiéroglyphique, soit plutôt qu'enchaînés par l'habitude et la superstition religieuse au symbolisme, ils n'aient pu s'en débarrasser, toujours est-il qu'ils ne franchirent point le dernier pas et laissèrent à un peuple voisin, aux Phéniciens, la gloire d'inventer l'alphabet, et l'honneur de le propager par tout le monde.

Les Phéniciens, en contact avec l'Egypte où l'écriture était déjà parvenue à un état fort avancé de développement, ayant d'ailleurs besoin, par suite de leurs habitudes commerçantes et mercantiles, d'un système d'écriture facile et rapide, se trouvaient dans les meilleures conditions pour pouvoir réaliser le progrès définitif; et, en même temps, leurs immenses relations dans toutes les parties alors connues de l'univers, leur permettaient de propager la découverte, une fois faite. Ils ne faillirent

Digitized by Google

pas à cette double mission; ils la remplirent au contraire si bien qu'on les considéra longtemps comme les inventeurs même de l'écriture, et que la tradition attribua la découverte de cet art au Phénicien Cadmus.

C'est à quoi fait allusion Lucain dans ces vers de la *Pharsale* :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.

Tacite est plus près de la vérité lorsqu'il écrit ces lignes: *Primi per figuras animalium Ægyptii sensus mentis effingebant, (ea antiquissima monumenta memoriæ humanæ impressa saxis cernuntur) et litterarum semet inventores perhibent; inde Phœnicos, quia mari præpollebant, intulisse Græciæ, gloriamque adeptos tanquam repererint quæ acceperant. Quippe fama est Cadmum classe Phœnicum vectum rudibus adhuc Græcorum populis artis hujus auctorem fuisse* [1].

Le vrai, comme dans l'hypothèse de Champollion, c'est que l'alphabet phénicien dérive des caractères phonétiques de l'écriture égyptienne, et que la formation en est exactement basée sur le même principe. Si l'on remarque, en effet, comme l'observe Champollion, 1° que chacune des lettres de l'alphabet phénicien, aussi bien que de ceux qui en sont immédiatement dérivés, l'hébreu, le chaldaïque, le syriaque, porte un nom significatif ; que

[1] *Tacitus. Annales. lib.* XI.

Digitized by Google

ces noms sont fort anciens puisqu'ils furent presque tous transmis par les Phéniciens aux Grecs, lorsque ceux-ci en reçurent l'alphabet ; 2° que la première consonne ou la première voyelle de ces noms est aussi dans ces alphabets la voyelle ou la consonne que la lettre représente, on reconnaîtra dans la formation de ceux-ci une analogie parfaite avec la création de l'alphabet phonétique égyptien.

L'alphabet phénicien se compose de 22 lettres dont voici les noms: aleph, beth, gimel, daleth, he, waw, sajin, cheth, teth, jod, caph, lamed, mem, nun, samech, ajin, phe, zade, koph, resch, schin, taw.— Chacun de ces noms a une signification. Ainsi: aleph veut dire bœuf ou chef; beth, maison; gimel, chameau; daleth, porte; he, creux; waw, crochet; sajin, armure; cheth, sac; etc. Or, entre cette signification qu'expriment les noms des lettres et leur propre forme, il est possible, même dans l'état bien transformé des lettres phéniciennes telles qu'on les a trouvées dans les inscriptions, il est possible, disons-nous, de reconnaître encore une vague analogie, ce qui a fait supposer que, d'après le principe même de l'écriture phonétique égyptienne, les Phéniciens ont pris d'abord, comme signes de lettres, des images d'objets, qu'ils simplifièrent au point de les rendre presque méconnaissables, mais en leur conservant le nom qu'ont ces objets dans la langue parlée, et en leur faisant jouer un rôle purement phonétique, purement alphabéti-

Digitized by Google

que, en ne tenant compte que de la lettre initiale de ce nom.

Le savant Gésénius est parvenu à reconstituer d'après les plus anciens monuments l'alphabet phénicien. — Le caractère phénicien se retrouve sous diverses formes ; celui qui se rencontre sur les monuments, et auquel on a donné le nom de *phénicien lapidaire* offre un très-grand nombre de variantes, sur la valeur desquelles les savants ne sont pas toujours d'accord. — Le type que l'on retrouve dans les inscriptions des médailles des princes Achéménides est beaucoup mieux défini, et la forme des lettres sur ces médailles présente la plus frappante ressemblance avec une inscription chaldéenne tracée sur une brique trouvée dans les ruines de Babylone, et que l'on considère comme le plus ancien monument d'écriture des nations Sémitiques [1].

Dans l'histoire de l'alphabet phénicien, on peut distinguer trois époques différentes, qui sont représentées par autant d'alphabets distincts :

1° Antérieurement au VI^e^ siècle, l'alphabet commun à tous les Sémites de la Syrie, aux Chananéens, aux populations Araméennes, est l'alphabet *phénicien archaïque*, souche des écritures sémitiques, de l'écriture grecque, et de tous les systèmes graphiques de l'Occident. De celui-ci naquit l'écriture araméenne dont tous les peuples de Syrie et de Palestine firent usage, à l'exception des Phéniciens

[1] Pauthier. *Des différents systèmes d'écritures.*

Digitized by Google

et des Samaritains. Le trait caractéristique de cette ancienne écriture sémitique, d'après les inscriptions trouvées sur les médailles et les sceaux, consiste dans les lignes brisées et à angles aigus de certaines lettres qui, plus tard, prirent une forme arrondie, chez les Araméens plus encore que chez les Phéniciens.

2° Vers le VI^e^ siècle, se constitue définitivement l'écriture phénicienne type, celle que M. Vogué appelle *sidonienne.* Celle-ci est usitée chez les Phéniciens de l'Ouest. C'est à ce groupe que se rattachent les inscriptions de Sidon, Citium, Ulmmel-awâmid, et celles des monuments de Tyr. Le plus beau monument de cette écriture est l'inscription du célèbre sarcophage d'Esmunazar.

A cette branche se rattache l'écriture *Carthaginoise,* que l'on retrouve sur les monnaies de Carthage et de Sicile, et dans les inscriptions de Carthage, de Marseille et de Sardaigne. Les lettres y ont une forme encore plus gracieuse. A la même époque, dit M. Vogué, la branche araméenne se sépare de la branche commune. Le caractère propre de ce nouvel alphabet, est l'ouverture des boucles des lettres beth, daleth, aïn, resch. Mais, pendant deux siècles environ, à côté de ces formes nouvelles se maintiennent un certain nombre de formes anciennes; l'altération de toutes les lettres n'est pas simultanée, de sorte que l'alphabet conserve un caractère mixte qui m'a conduit à lui donner le nom d'Araméo-phénicien. Le meilleur exemple de

Digitized by Google

cette écriture est l'inscription du Lion d'Abydos. Enfin, vers la seconde moitié du v^e^ siècle, l'alphabet araméen se constitue définitivement sur les pierres gravées, sur les médailles des satrapes de l'Asie-Mineure, etc. [1]. »

3° L'alphabet *néo-punique* fut une autre transformation de l'alphabet phénicien. Celui-ci fut usité dans l'Afrique septentrionale depuis la conquête romaine. On le retrouve dans beaucoup d'inscriptions, sur les monnaies de Juba et d'autres chefs, dans les villes du nord de l'Afrique et de l'Espagne méridionale. C'est ce caractère néo-punique que Gésénius a nommé à tort *Numidique*. Il ne dérive pas directement des anciens caractères phéniciens, mais il est formé d'après une tachygraphie de l'écriture Carthaginoise [2].

Les Phéniciens, nous l'avons dit, ne furent pas seulement les inventeurs, mais ils furent aussi les propagateurs de l'écriture alphabétique; suivant la spirituelle expression de Renan, l'alphabet fut partout un de leurs « objets d'exportation [3]. »

L'alphabet phénicien, adopté par les Hébreux dans la rédaction de leurs livres sacrés se propagea rapidement chez les Syriens et chez les peuples de l'Asie occidentale. En même temps, il était porté dans l'Afrique occidentale avec la langue qui y prit le nom de *punique*, comme nous l'avons vu, et de là

[1] *Revue Archéologique*, 1864.

[2] V. Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*.

[3] *P. Schœder, Die phœnizische Sprachie.*

Digitized by Google

dans l'Espagne méridionale où il devenait la base du *bastule*. — D'un autre côté, les Phéniciens qui allaient faire du trafic jusqu'au Pont-Euxin, y portaient aussi leur écriture, et celle-ci fut de la sorte la souche probable des *runes*, c'est-à-dire des vieilles écritures nationales des Germains, des Slaves, et des Scandinaves avant leur conversion au christianisme. — Enfin, les navigations sidoniennes dans l'Archipel faisaient pénétrer l'alphabet phénicien dans la Grèce et l'Italie, et les nations les plus puissantes de l'Europe, étaient initiées ainsi à l'art de l'écriture.

Le même principe fut appliqué partout, et d'une manière si constante, que, même encore aujourd'hui, malgré les modifications successives introduites dans l'aspect et dans l'usage des lettres, il est facile d'établir une comparaison immédiate entre l'alphabet phénicien et non-seulement ceux des nations sémitiques, mais aussi ceux des Grecs, des Romains, des Allemands, des Slaves, etc. [1].

ÉCRITURE HÉBRAÏQUE

(*Samaritain, hébreu carré ou chaldaïque, palmyrénien, hébreu rabbinique.*)

Les anciens Hébreux employèrent pour écrire la *langue sainte* un caractère assez peu différent, à l'origine, du phénicien dont il ne semble être qu'une forme plus ou moins altérée. Selon l'opinion commune des savants, cet alphabet aurait été

[1] V. Eichhoff. *Grammaire générale indo-européenne.*

Digitized by Google

en usage parmi la nation juive jusqu'à l'époque de la captivité de Babylone. Une variété de ce caractère, corrompue, est l'écriture *samaritaine* dont les Samaritains ont continué à se servir pour écrire le Pentateuque hébreu, aussi bien que leurs textes samaritains et arabes. — Plus tard, il se forma une autre écriture qu'on appela *hébreu carré*, *assyrien* ou *chaldaïque*.

Le dernier nom se rattache à une tradition juive d'après laquelle cette écriture aurait une origine non pas hébraïque, mais chaldaïque, et aurait été apprise dans l'exil par les Juifs qui remplacèrent plus tard par elle leur caractère primitif [1]. Le nom d'hébreu carré lui a été donné à cause de sa forme anguleuse.— On a retrouvé le type de ce caractère, sous une forme cursive, dans les inscriptions araméennes des ruines de Palmyre, et on en a tiré un alphabet qu'on a nommé *palmyrénien*.

Une autre forme plus cursive encore de l'hébreu carré est l'*hébreu rabbinique*, qui date du moyen âge et dont beaucoup de Juifs font encore usage dans les relations ordinaires de la vie. Dans quelques pays, en Allemagne notamment, les Juifs se servent même de ce caractère hébreu rabbinique, non-seulement pour écrire l'hébreu moderne, mais aussi pour transcrire la langue allemande.

L'alphabet hébreu, comme tous les alphabets sémitiques, se compose seulement de 22 con-

[1] Gésénius. *Lehrgebaüde der hebraïschen Sprache.*

Digitized by Google

sonnes, dont quelques-unes, toutefois, ont aussi la valeur de voyelles. On le lit de droite à gauche.

Le mode de représenter les principales voyelles au moyen de leurs consonnes homogènes, put être utile tant que le langage fut étudié comme langue vivante; mais dès que celui-ci tomba en désuétude, et en arriva à ne plus être parlé du tout, il devint très-difficile d'assigner une lecture exacte à cette écriture où les sons vocaux n'étaient représentés que par des équivalents. C'est pourquoi l'on inventa des caractères, qui, sous le nom de *points-voyelles*, ou de *points diacritiques*, se placèrent au-dessus ou au-dessous des lignes et servirent à distinguer les différents sons des lettres. On employa 10 points voyelles, cinq longs et cinq brefs correspondants. Cette addition, qui compléta le système graphique des Hébreux, ne date guère que du VII^e^ siècle de l'ère chrétienne[1].

ÉCRITURE SYRIAQUE

(*Estranghelo. — Pechito.*)

L'alphabet syriaque, formé d'après le caractère hébreu, date de l'introduction en Syrie du christianisme. Il y a deux variétés de caractères syriaques. Le type le plus ancien est l'*estranghelo*. On prétend que certains évangiles ont été rédigés en syriaque avec ce caractère; toutefois, les plus anciens manuscrits qu'on en possède ne remontent qu'à l'an 548 de notre ère. Il fut popularisé par les

[1] NORDHEIMER, *A critical grammar of the hebrew language.*

Digitized by Google

Jacobites qui, les premiers, enseignèrent en Europe la langue syriaque, et on le retrouve dans les plus anciens livres imprimés en syriaque. Widmanstadius, dans le Nouveau-Testament de Vienne, imprimé en 1555, se servit de caractères estranghelo [1].

Le caractère syriaque moderne, dont on fait usage dans l'impression est appelé *péchito,* ou simple; la forme en est cursive et plus inclinée, plus arrondie que celle de l'estranghelo.

Ces deux alphabets syriaques dérivent directement des alphabets hébreux. Même nombre de lettres, même valeur, presque même nom : olaph, beth, gomal, dolath, etc., et aussi ressemblance dans la forme des caractères.

Comme le phénicien et l'hébreu, l'écriture syriaque procède de droite à gauche, et se compose de 22 lettres, toutes consonnes; les voyelles ne sont pas marquées, elles sont exprimées par des signes, dits *motions* au-dessus ou au-dessous de la ligne. La figure des lettres varie, suivant qu'elles sont initiales, médiales, finales ou isolées.

ALPHABET MANDÉEN, SABÉEN, NESTORIEN

(*Ecriture Mongole. — Ecriture Mandchoue.*)

L'écriture fut introduite avec le christianisme chez les populations tartares de l'Asie centrale à une époque assez reculée. Le système d'écriture qui fut apporté chez ces peuples était une variété

[1] MERX, *Grammatica Syriaca.*

Digitized by Google

de l'écriture syriaque, connue sous le nom de *mandéenne*: elle était particulière à la secte syrienne des Sabéens. Dans cette écriture, les voyelles étaient notées, et les lettres étaient jointes les unes aux autres par une barre qui les traversait. Cette écriture fut portée par les prêtres nestoriens chez les Turcs Onïgours, au XII^e^ siècle, et y donna naissance à un alphabet nouveau d'où dériva l'alphabet mongol. Ce fut au siècle suivant, sous Gengis-Kan, que les Mongols adoptèrent l'écriture syriaque telle que l'avaient transformée les Turcs Ouïgours. Des Mongols, cette écriture passa chez les Mandchoux, qui au moyen de quelques additions, la rendirent propre à transcrire leur idiome. Toutefois, ces deux alphabets, mongol et mandchou, tout en dérivant directement de l'estranghelo, conservèrent un élément tartare chinois. Au lieu de s'écrire en ligne horizontale comme les alphabets sémitiques, leurs caractères furent tracés en lignes verticales.

La formation de l'alphabet mandchou ne date guère que du commencement du XVII^e^ siècle de notre ère. C'est le premier empereur de la dynastie tartare-mandchoue, dite Tai-thsing, qui règne actuellement sur la Chine, qui ordonna la formation de cette écriture, d'après l'alphabet mongol. Elle est encore employée par l'empereur de la Chine, dans les actes publics, concurremment avec l'écriture chinoise.

Comme le mandchou, les caractères mongols se

Digitized by Google

tracent en lignes perpendiculaires, de gauche à droite. L'alphabet comprend 7 voyelles, avec les diphtongues qui en dérivent, et 17 consonnes dont la forme varie suivant leur position, au commencement, au milieu, ou à la fin d'un mot, ou suivant l'effet exercé sur elles par certaines règles orthographiques. Les consonnes ne sont pas regardées comme des articulations isolées, mais sont toujours jointes aux voyelles, avec lesquelles elles forment des syllabes simples. Une exception est faite à cette règle quand une consonne se trouve la finale d'une syllabe ou d'un mot [1]. Une variante du caractère mongol est connue sous le nom de *Galik*.

ÉCRITURE ARABE

ARABE

(*Himyarite, koufique, karmatique, neskhi, maghrébin.*)

On a longtemps cru que les Arabes n'avaient pas d'écriture avant l'époque de Mahomet. Mais, comme l'écrivait avec raison Silvestre de Sacy [2], bien que nous ne connaissions pas l'écriture dont les Arabes se servaient dans les temps plus anciens, il n'est guère possible d'imaginer que tous les peuples de l'Arabie soient demeurés sans écriture jusqu'au VI^e^ siècle de l'ère vulgaire. La religion judaïque et la religion chrétienne s'étaient beaucoup étendues dans l'Arabie, les Ethiopiens qui professaient cette

[1] J. Schmidt, *Grammatik der mongolischen Sprache.*

[2] S. de Sacy, *Grammaire arabe. Seconde édition.*

Digitized by Google

dernière religion avaient même conquis le Yémen, et en avaient conservé la possession assez longtemps. Une autre partie de l'Arabie avait des relations fréquentes avec la Perse, et s'était trouvée à plusieurs époques dans une dépendance plus ou moins immédiate des rois persans de la race des Sassanides. Peut-on raisonnablement supposer que les Arabes, dans toutes ces circonstances, aient ignoré l'usage de l'écriture ? N'est-il pas plus vraisemblable que ce que l'histoire nous apprend de leur ignorance à cet égard, n'est vrai que de quelques tribus, par exemple de celles qui étaient fixées à La Mecque ou aux environs de cette ville, et que le caractère que celles-ci reçurent de la Mésopotamie peu de temps avant Mahomet, ayant été employé à écrire l'Alcoran, se répandit bientôt dans toute l'Arabie avec la doctrine de Mahomet, et fit tomber en désuétude d'autres genres d'écriture plus anciens.

On a retrouvé, d'ailleurs, un ancien alphabet arabe, l'*himyarite* ou *musnad*, qui était usité bien longtemps avant Mahomet chez les Arabes du Yémen, et qui dérivait directement de l'ancien hébreu ou du phénicien comme l'a supposé Gésénius et démontré Kopp [1]. Le nom d'himyarite lui venait du nom d'une tribu dont le chef était surnommé H'imyar. — Le caractère himyarite offre une analogie remarquable avec le caractère *habechy* ou *abyssin*, et celui des anciennes inscriptions

[1] *Bilder und schriften.* Vol. II.

Digitized by Google

libyennes. Il se composait de 28 lettres isolées les unes des autres, et procédant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, au moyen des mêmes lettres figurées dans le sens contraire.

Dans le Hedjaz, l'écriture fut introduite parmi les Arabes païens, et dans l'illustre famille de Koreïsch quelques années avant la naissance de Mahomet; elle y avait été apportée de la Mésopotamie, et les Syriens l'avaient propagée parmi les tribus arabes [1]. Cette écriture empruntait ses formes à l'ancienne écriture syrienne. Elle se répandit ensuite à La Mecque, où l'on en fit usage pour les sept poëmes ou *Moallakats* suspendus dans le temple de la Kaabat. C'est d'elle que dérivent les caractères *medyny* et *basry* qui tirent leurs noms des villes de Médine et de Basra où ils furent inventés.

Enfin une dernière transformation de cette écriture produisit le caractère *Koufy* ou *Koufique*, qui fut plus tard employé à l'exclusion de tous les autres. Ce dernier tire son nom de la ville célèbre de Koûfat. Le texte primitif du Koran paraît avoir été écrit en caractères koufiques.

Quant aux points diacritiques qui servent à distinguer diverses lettres qui, d'ailleurs, se ressemblent parfaitement, et aux points-voyelles destinés à suppléer à l'absence des voyelles, ils furent inventés vers la fin du 1er siècle de l'hégire.

Le koufique longtemps employé par les Arabes finit

[1] S. DE SACY, *Nouveaux Aperçus sur l'histoire de l'écriture chez les Arabes du Hedjaz.*

Digitized by Google

par ne plus être en usage que dans les inscriptions. Trois siècles après sa découverte, on forma une nouvelle écriture ayant avec le koufique beaucoup de ressemblance, mais dont les lettres étaient plus arrondies. Cette écriture reçut l'appellation de *Karmatique*, du nom d'un sectaire musulman surnommé Qarmaty à cause de la ville où il était né.

L'écriture actuellement en usage chez les Arabes est l'éériture *neskhy*, ou écriture des copistes, écriture plus cursive et plus complète que la karmatique. Elle fut inventée par Ebn-el-Amid au x^e^ siècle. Elle compte le même nombre de lettres que l'himyarite. — De l'écriture neskhy sont dérivées plusieurs variétés qui n'en diffèrent pas sensiblement. Nous citerons la variété appelée *maghréby*, qui est le caractère neskhy légèrement modifié, tel que l'emploient les Arabes d'Algérie et les Bédouins du désert.

L'alphabet arabe se compose de 28 lettres, toutes consonnes, de points-voyelles et de signes orthographiques, Il se trace de droite à gauche et la forme des lettres varie, suivant qu'elles sont initiales, médiales, finales ou isolées.

PERSAN

(*Nesta'liq, Ta'liq, Chikesteh.*)

Quoique les Persans aient adopté les lettres arabes, ils en ont tellement modifié l'aspect, que l'on compte chez eux trois genres d'écriture, con-

Digitized by Google

nus sous les dénominations suivantes : 1° Le *neskhy ta'liq* (ou *nesta'liq*), ou neskhy penché.

2° Le *ta'liq*, ou caractère suspendu, genre d'écriture encore plus oblique et généralement adopté par les calligraphes persans. Ce caractère est fort élégant, la forme cursive en est très-gracieuse.

3° Le *chikesteh*, ou écriture brisée ; cette écriture entrelacée et très-difficile à lire est habituellement employée pour la correspondance. — Les Persans ont fait quelques additions à l'alphabet arabe, et modifié légèrement les formes de quelque unes de ses lettres [1].

TURC.

Les caractères arabes ont été employés aussi avec de légères modifications, et avec l'addition de quelques nouveaux signes diacritiques par les Turcs Ottomans, par les Musulmans de l'Inde, par les Malais, qui rendirent l'alphabet arabe propre à exprimer toutes les valeurs phonétiques de leurs langues respectives.

PUSHTOO.

Le Pushtoo, ou langue des Afghans, est écrit ec le caractère neskhy. L'alphabet Pushtoo ori- nal, avant l'introduction de mots étrangers dans langue, contenait seulement 29 sons différents, mme on peut le voir dans les anciens manus-

[1] P. Pihan. *Notice sur les divers genres d'écriture des Arabes, des Persans et des Turcs.*

Digitized by Google

crits; mais, à présent, les Afghans emploient en outre les 28 lettres arabes, avec l'addition des quatre lettres adoptées par les Persans, ce qui fait un alphabet de 40 lettres différentes, toutes consonnes [1]. Les voyelles y sont exprimées par des signes au-dessus et au-dessous de la ligne comme dans l'arabe et le persan.

ÉCRITURES ZENDE ET PEHLVIE.

Le zend peut être regardé comme la langue sacrée de la Perse; c'est en zend que furent écrits les livres religieux attribués à Zoroastre. On parlait encore le zend dans la Géorgie et dans l'Iran proprement dite, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Toutefois, cette langue n'est pas connue dans sa forme primitive; sa littérature a dû rester longtemps à l'état de tradition avant d'être transmise au moyen de l'écriture [2].

Le Dr Haug remarque [3]; « Les textes zends, nous sont parvenus, non pas dans leurs caractères originaux, mais dans une forme d'écriture qui se développa peu après le commencement de l'ère chrétienne, quand la littérature syriaque se répandit en Perse. Aussi, la forme des caractères zends porte-t-elle une grande ressemblance avec celle de quelques alphabets syriaques. »

[1] Captain Raverty. *A Grammar of the Puk'hto, Pus'hto, or language of the Afghans.*

[2] Ménant. *Zoroastre.*

[3] Dr Haug. *Essays on the sacred language etc. etc., of the Parsis*

Digitized by Google

Dans l'état actuel, l'alphabet zend se compose de 48 caractères, dont 16 marquent les voyelles, et 32 les consonnes. Ces différentes lettres n'expriment toutefois que 35 valeurs, 12 sons et 23 articulations; leur ordre n'est pas déterminé. — Le zend s'écrit de droite à gauche.

La langue zende a donné naissance à divers dialectes, tels que le pazend, le pehlvi, le parsi, dont le persan moderne n'est qu'une dernière transformation. Cependant, le parsi est encore parlé, tandis que le zend n'existe plus que dans les livres.

C'est aussi de l'alphabet zend que dérive l'écriture pehlvie. Celle-ci fut usitée en Perse à une époque relativement plus moderne. Les caractères des livres en pehlvi et ceux des inscriptions ou des médailles sont les mêmes, c'est-à-dire un mélange d'éléments sémitiques et iraniens, la partie sémitique étant toujours identique avec les formes et les mots du chaldéen, et l'iranienne avec celles du persan.

Silvestre de Sacy a extrait des inscriptions et des médailles de la dynastie des Sassanides un troisième ancien alphabet persan, qui offre beaucoup d'analogie avec les deux précédents en même temps qu'avec le syriaque [1].

[1] S. de Sacy. *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse.*

Digitized by Google

ÉCRITURES CUNÉIFORMES.

1° Système arien. . Groupe persique.

2° Système anarien { Groupe médo-scythique. / Groupe assyrien.

On a donné le nom d'*écritures cunéiformes* à plusieurs systèmes d'écritures dont les caractères ont la forme de coins triangulaires ou de clous, et dont on a trouvé des inscriptions dans l'ancienne Assyrie, en Perse, en Arménie, au milieu des ruines de Babylone et de Ninive, à Persépolis, à Van, etc.

La science n'est pas encore parvenue à déchiffrer parfaitement ces écritures, mais le progrès accompli est déjà immense, et nous essaierons de montrer à quels résultats ont abouti jusqu'ici les travaux des savants.

Pietro della Valle, Niebuhr, Chardin, et tous les autres voyageurs en Perse avaient remarqué ces curieuses inscriptions composées toujours de la même figure triangulaire diversement combinée avec elle-même, et l'on se livrait aux conjectures les plus hasardées, au sujet ceem d systérieux caractères, dont la forme affectait la figure d'un fer de flèche suivant les uns, d'un clou ou d'un coin, suivant d'autres. — Le savant Lacroze les regardait comme une écriture hiéroglyphique assez semblable à celle des Egyptiens et des Chinois. — Le docteur anglais Hyde, au contraire, n'y voyait

Digitized by Google

que le jeu d'un sculpteur qui, pour charger d'ornements les murs de Persépolis, avait imaginé d'essayer combien de différentes formes pourrait produire une seule figure élémentaire combinée avec elle-même. Il est curieux de voir avec quel ton cavalier il parle de ceux qui ont gravé ces inscriptions. « Ils n'ont fait, dit-il, qu'y laisser un témoignage de leur ignorance dans l'art d'écrire et de graver, et méritent de justes reproches pour avoir fait passer à la postérité des traits insignifiants et grossiers, qui devaient être le tourment des savants et des critiques. Nous ne les aurions même jugés dignes que de mépris, et non de faire l'objet de nos recherches, sans l'importunité de quelques personnes qui se flattent d'y trouver des choses dignes de leur curiosité, et si nous ne craignions que notre silence ne fût regardé comme un moyen de cacher notre ignorance [1]. »

Chardin émit l'opinion que cette écriture était une écriture comme la nôtre, et non pas hiéroglyphique. Toutes ces conjectures, d'ailleurs, étaient vagues, et ne reposaient sur aucune démonstration scientifique.

Le premier qui obtint un résultat vraiment satisfaisant, et dont les laborieuses investigations furent couronnées de succès, fut un savant allemand, Grotefend, de Hanovre. L'inscription sur laquelle il procéda était divisée en trois parties, et il était aisé de reconnaître que, dans chacune de ces par-

[1] Hyde. *Historia religionis veterum Persarum.*

Digitized by Google

ties, bien que la forme des caractères fût partout analogue et rappelât la figure d'un coin, cependant il existait entre elles des différences qui montraient bien qu'on se trouvait là en présence de trois systèmes graphiques différents. Grotefend admit à priori que les trois textes juxtaposés représentaient les mêmes idées tracées en trois langues et en trois écritures différentes. Quelles étaient ces langues? étaient-ce des langues connues, ou parlées encore actuellement? Voilà ce qu'il fallait rechercher d'abord, avant de pouvoir déterminer quels sons représentaient les signes qu'il s'agissait de déchiffrer.

S'attachant à la lecture du premier texte, Grotefend établit que la langue qui y était transcrite était la langue zende; il démontra de plus que les caractères en étaient alphabétiques, et se lisaient de gauche à droite, enfin, il crut reconnaître 40 signes, comprenant des caractères séparés pour représenter les voyelles longues et brèves.

Voici comment il put arriver à ces résultats. Ayant jugé que les inscriptions devaient être relatives aux rois dont les figures les accompagnaient, il les examina avec soin, et les analysa mot par mot, lettre par lettre, tant qu'à la fin, il trouva une succession généalogique de trois noms distincts, qui se répétaient plusieurs fois, et qu'il crut devoir être les noms royaux qu'il cherchait. Persuadé, en outre, que ces inscriptions étaient gravées en l'honneur des princes de la dynastie des Achéménides, il essaya d'y retrouver d'abord le nom de

Digitized by Google

Cyrus. Mais ici une grande difficulté se présenta. Tous les noms propres de l'inscription commençaient par des lettres différentes, et étaient d'égale longueur. Or, les noms de Cyrus et de Cambyse devaient commencer par la même lettre, et ceux de Cyrus et d'Artaxercès, tous princes Achéménides, devaient être de longueurs différentes.

Toutefois, Grotefend ne se rebuta pas, et, suivant toujours l'hypothèse qu'il avait imaginée, à savoir que ces inscriptions contenaient les noms de princes Achéménides, il chercha, à défaut du nom de Cyrus, à lire dans le premier des trois noms qui se répétaient, le nom Darius. Ce mot dans l'inscription, se composait de sept caractères; il leur donna à chacun provisoirement les valeurs alphabétiques : D-A-R-H-E-U-SCH, ce qui répondait assez bien au nom de Darius en hébreu : Daryavesch. — Si Darius était le premier nom, le second devait être celui de Xerxès, son successeur. Grotefend analysa ce nom, lequel lui sembla formé des lettres suivantes : KH-SCH-H-E-R-SCH-E, Xerxès, grâce aux caractères semblables, SCH-H-E-R qui s'y reproduisaient, du nom hypothétiquement lu de Darheusch.

Or il se trouva que ces valeurs étaient les valeurs réelles des lettres, et que la lecture de Grotefend était juste; voici comment il en acquit la certitude. Les noms royaux étaient suivis d'un mot dont les quatre premières lettres se répétaient toujours. Les deux premières de ces lettres étaient KH-SCH déjà

Digitized by Google

lues dans les deux noms Darius et Xerxès, la troisième était inconnue, et la quatrième était H déjà connue. Grotefend chercha dans la langue zende, qu'il supposait avoir été parlée en Perse au temps de Darius, un mot qui eût quelque analogie avec cette lecture, et remarquant que le mot roi se disait en zend KH-SCH-E-N, il se trouva assuré de la justesse de ses deux premières lettres. Il songea ensuite que le troisième mot de chaque phrase, qui précédait le mot roi, devait être un titre honorifique. Ce mot avait quatre lettres, la première et la quatrième, d'après les lettres hypothétiquement déchiffrées dans les noms précédents étaient E–E, et la troisième R. Il n'y avait donc d'incertitude que pour la seconde. Grotefend remarquant que l'épithète *Grand* répondait au mot zend E-GH-R-E, admit cette lecture, ce qui lui donna la possession d'une lettre nouvelle : GH. — D'après ce système, il construisit une espèce d'alphabet au moyen duquel l'inscription entière pouvait être lue[1].

Plus tard les travaux d'autres savants confirmèrent la valeur des découvertes de Grotefend. Un Français illustre, profondément versé dans la connaissance de la langue zende, et dans celle des autres idiomes anciens de la Perse, aussi bien que du sanscrit et des langues de l'Inde, Eugène Burnouf, lut et interpréta avec succès deux inscriptions cunéiformes trouvées à Hamadan, et il détermina la

[1] Bonomi. *Nineveh and its palaces.*

Digitized by Google

valeur de plusieurs caractères encore inconnus [1]. Il résulta de son travail que l'écriture du premier texte des inscriptions cunéiformes est d'origine sémitique, et qu'elle fut empruntée à un peuple qui en possédait l'usage, par les Perses qui ne la connaissaient pas auparavant. Mais l'histoire ne nous dit rien du peuple auquel les Perses firent cet emprunt.

En ce qui concerne la langue de ces inscriptions, il fut démontré qu'elle appartenait à la même souche que le zend, quoique n'étant pas le zend des livres de Zoroastre. — Ces premiers résultats encouragèrent les savants, et de 1836 à 1844, le professeur Lassen, à Bonn, publia trois mémoires, développant un alphabet qui marqua un nouveau progrès.

Une des écritures cunéiformes était ainsi déchiffrée, et la langue en était reconnue pour être l'ancien persan analogue au zend; il fallait maintenant déterminer la valeur des caractères des deux autres textes qu'on trouvait dans les inscriptions trilingues. Ce fut la tâche qu'entreprit le colonel Rawlinson.

L'alphabet du premier groupe contenait 40 caractères distincts, mais le second texte semblait en contenir un bien plus grand nombre, Toutefois, Rawlinson observa bientôt que beaucoup de ces caractères n'étaient que des variantes et des dégrada-

[1] Eug. Burnouf. *Mémoire sur deux inscriptions cunéiformes trouvées près d'Hamadan.*

Digitized by Google

tions d'un même signe. — Il s'agissait d'abord de savoir quelle langue était cachée sous ces écritures. Une heureuse découverte amena à ce résultat. On reconnut que, de même qu'aujourd'hui l'arabe, le persan et le turc sont parlés à côté l'un de l'autre en Mésopotamie, de même on y parlait trois langues au temps des rois Achéménides, l'assyrien, le persan ou médique, et le scythique.

L'ordre dans lequel étaient constamment disposés les textes trilingues dans les inscriptions ne pouvait, d'ailleurs, être considéré comme indifférent, puisqu'il ne variait pas. On fut donc amené à en conclure que cet ordre était logiquement choisi, c'est-à-dire, que le premier texte, ayant la place d'honneur, représentait l'idiome des maîtres, celui des Perses; le second celui des Mèdes, dont l'affinité avec ces maîtres était plus ou moins grande, et le troisième, celui des Assyriens, Sémites de race, courbés sous la domination étrangère [1].

Le texte aryen, c'est-à-dire persique, a très-bien dit M. Ménant [2], devenait pour les recherches ultérieures ce que le texte grec de Rosette avait été pour les Egyptologues. Il s'agissait d'abord de retrouver sous les signes inconnus du second système les noms propres constatés dans le premier. Il fut aisé de les reconnaître dans les plus courtes inscrip-

[1] Voy. Guigniaut. *Rapport sur les progrès des études relatives à l'Egypte et à l'Orient.* 1867.

[2] Ménant. *Exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des écritures cunéiformes.*

Digitized by Google

tions, et de signaler, dans les textes plus étendus, les groupes qui correspondaient constamment aux mêmes groupes du texte persique. Bientôt, on obtint la certitude qu'un signe distinctif indiquait invariablement les noms propres d'hommes ; c'était un clou perpendiculaire qui n'apparaissait jamais dans le premier système, et qui se retrouvait ici en avant de tous ces noms. Mais, quand il fut question de déterminer, par l'analyse, les éléments d'un nouvel alphabet, il se trouva que les combinaisons du signe radical s'élevaient à plus de cent, ce qui était beaucoup trop, pour exprimer de simples lettres. Il fallut donc supposer des valeurs syllabiques, au moins pour un certain nombre de ces caractères.

Ce fut, nous l'avons dit, le colonel Rawlinson qui s'occupa le premier, sur la grande inscription de Béhistun, du travail de déchiffrement du second texte. Cette inscription de Béhistun que Rawlinson copia, publia, et traduisit, était un immense texte, où Darius, fils d'Hystape a raconté toute sa vie, et qu'il a fait graver, sur un rocher de la Médie, à la fois dans les écritures et les langues des Perses, des Mèdes, et des Assyriens, ses sujets.

Aujourd'hui, presque tous les signes de la seconde écriture cunéiforme ont reçu une valeur syllabique, qui permet de tout lire et de tout comprendre. Il ne reste plus d'incertitude que sur six ou sept caractères qui ne se trouvent pas dans les noms propres, et qui sont d'un rare emploi.

Digitized by Google

A M. Oppert revient l'honneur d'avoir soupçonné le premier que la langue transcrite dans ces inscriptions de la deuxième colonne pouvait représenter l'idiome des Scythes. Sir Rawlinson eut la même pensée; elle fructifia, et M. Norris l'adopta entièrement. Il paraît à peu près certain que cette langue se rattache, en effet, aux idiomes des populations tartaro-finnoises comprises sous les vagues dénominations de Scythiques ou de Touraniennes qui comprennent aussi les Mèdes non Aryens.

Il y avait encore à pénétrer le mystère du troisième système, le système assyrien, le plus compliqué de tous, celui dont les briques et les cylindres gravés qu'on retrouve dans les ruines de Babylone portent l'empreinte, celui de la plupart des inscriptions de Khorsabad, de Nimroud, de Van, celui de la troisième colonne des inscriptions trilingues de Persépolis, d'Hamadan et de Béhistun.

Le savant qui s'occupa le premier de ce travail fut un consul français, Botta, le même qui découvrit les ruines de Ninive auprès du village de Khorsabad. Tout en dirigeant les fouilles, il copia les inscriptions assyriennes, et publia sur leur déchiffrement quelques travaux, dans lesquels il démontra l'identité graphique de la troisième écriture de Persépolis et de l'écriture de Khorsabad [1]. Immédiatement après Botta, MM. de Saulcy, de Lœwenstern, de Longpérier, abordèrent le rude

[1] Botta. *Mémoire sur l'écriture assyrienne.*

Digitized by Google

travail du déchiffrement. — Mais des résultats vraiment importants ne furent obtenus que par les recherches de deux savants, MM. Oppert et Ménant, qui, dans une série de travaux considérables, établirent que la langue transcrite dans les caractères de la troisième espèce était la langue assyrienne, laquelle était sémitique.

Voici ce que dit Oppert à ce sujet : La langue assyrienne est sémitique, elle est unie par les liens d'une proche parenté aux langues arabe, hébraïque, éthiopienne, syriaque, chaldaïque, lydienne, élymaïque, tout en conservant des différences aussi marquées que celles qui séparent les idiomes susnommés les uns des autres. La langue assyrienne fut parlée du XXIII^e^ au 1^er^ siècle avant l'ère vulgaire. A partir du V^e^ siècle, elle eut à lutter contre les progrès de la langue araméenne qui l'emporta dès le 1^er^ siècle avant Jésus-Christ, mais qui à son tour fut supplantée peu à peu par la langue arabe [1].

Il résulte de ce qui précède, que, dans les écritures appelées *cunéiformes*, l'élément graphique est simple, et toujours le même dans ses combinaisons multipliées; c'est toujours le clou ou coin; mais les applications en diffèrent suivant les langues diverses qu'il est appelé à représenter. Nous avons reconnu trois systèmes distincts de signes correspondant à trois systèmes de langues, et nous

[1] Oppert, *Eléments de la grammaire Assyrienne.*

Digitized by Google

avons dit que ces trois langues étaient le *perse* ou *zend*, qui devint la lumière des deux autres, grâce aux inscriptions trilingues des Achéménides, puis, le *médique* ou *médo-scythique*, et enfin l'*assyrien*, comprenant le *babylonien*.

On a désigné l'écriture de la première colonne sous le nom d'*écriture aryenne*, parce qu'elle sert à exprimer un idiome aryen. Quant aux autres écritures cunéiformes, on les comprend sous le nom d'*écritures anariennes*, parce qu'elles servent à transcrire les idiomes non aryens de la Haute-Asie. Cette dernière écriture était employée, avec quelques modifications, par, au moins, cinq différentes nations, les Babyloniens, les Assyriens, les Médo-Scythes, les Susiens et les Arméniens. On regarde donc comme appartenant au groupe anarien les deux dernières colonnes des inscriptions trilingues, ce qui range en deux grandes familles les caractères cunéiformes qui, avant l'expédition d'Alexandre le Grand, étaient en usage dans presque toutes les contrées de l'Asie soumises à la domination des rois de la Perse, de la dynastie des Achéménides.

Ces deux systèmes graphiques présentent entre eux de grandes différences. D'une part, le système aryen se compose d'un petit nombre de caractères, trente-six, doués de valeurs *phonétiques littérales*. — D'autre part, le système anarien est formé d'un nombre de caractères beaucoup plus considérable, au moins trois cents, doués de valeurs, soit *phoné-*

Digitized by Google

tiques et *syllabiques*, soit *idéographiques*[1]. Les signes phonétiques expriment des articulations déterminées, c'est-à-dire des syllabes, et non pas de simples consonnes. Quant aux signes idéographiques, dont le mélange avec les caractères phonétiques apparaît plus considérable à mesure que l'on remonte vers une époque plus ancienne, ils expriment les mêmes idées dans toutes les langues qui se sont servies de l'écriture aryenne.

Les signes de l'écriture aryenne affectent des formes différentes, suivant le temps et suivant les localités; et, dans presque chacune de ces sortes d'écritures, on peut distinguer trois styles : l'archaïque, le lapidaire, le cursif.

Les écritures cunéiformes ne sont pas, comme elles semblent au premier abord, le simple résultat des combinaisons diverses qu'un élément radical, en forme de flèche, de coin ou de clou, pourrait produire, mais elles sont en réalité, les transformations de caractères hiéroglyphiques dont les types primitifs étaient peut-être incompris déjà au moment où les Assyriens les acceptèrent. A l'origine, purement figurative, l'écriture cunéiforme représenta des objets dont l'image se transforma peu à peu et s'évanouit pour ne laisser que des lignes qui en reproduisaient grossièrement la forme. Le même fait s'était produit en Egypte et en Chine.

Les plus anciens monuments de Babylone et de la

[1] Ménant. *Le syllabaire assyrien.*

[2] Ménant. *Exposé des éléments de la grammaire assyrienne.*

Digitized by Google

Chaldée, comme le vase du roi Naramsim, ont leurs inscriptions tracées avec un type d'écriture qui n'est pas encore cunéiforme, et que l'on peut appeler hiératique. C'est de là que se forma la véritable écriture cunéiforme qui apparaît vers le XIX^e^ siècle avant notre ère, et dont la particularité distinctive est celle-ci, que tous les signes, quelle que fût leur forme originaire, y ont été ramenés de gré ou de force à figurer une combinaison plus ou moins compliquée de traits en forme de clou ou coin. — Quant à la forme même de cet élément générateur de toutes les figures des signes employés dans l'écriture cunéiforme, on suppose qu'elle ne fut que le résultat de la manière d'écrire. Faute d'autres ressources facilement à leur portée, les Assyriens, en effet, dessinaient leurs lettres en creux sur des tablettes d'argile molle qu'ils faisaient cuire quand ils voulaient les conserver. Le clou n'est autre que le sillon tracé dans l'argile par le style triangulaire dont on se servait pour cet usage[1]; ou bien, comme le remarque M. Ménant, ce fut le burin qui, en appuyant plus fortement à l'origine du trait, donna à l'écriture l'*apex* qui la caractérise.

Les caractères cunéiformes se lisent de gauche à droite, et chaque signe exprime une valeur distincte, sans se combiner avec un autre signe. On a constaté deux ou trois ligatures au plus.

[1] Richard Lepsius. *Ueber das Lautsystem der persischen Keilschrift.*

Digitized by Google

ÉCRITURE ARMÉNIENNE.

Les Arméniens semblent avoir employé d'abord un système d'écriture figurative. Il existe, en effet, dans leurs caractères quantité de signes hiéroglyphiques ou symboliques, dont les uns paraissent être arbitrairement formés, tandis que d'autres semblent représenter la figure ou la propriété des objets dont ils sont le signe. Même après qu'ils furent en possession de l'écriture alphabétique, l'usage de ces signes ne fut pas entièrement abandonné par eux.

Le plus ancien alphabet arménien connu èst celui dont les caractères furent appelés *caractères daniéliens*, parce qu'ils furent trouvés chez l'évêque syrien Daniel, à qui on en attribua faussement l'invention. Cet ancien alphabet était composé de 22 lettres, mais, à cause de son imperfection, on l'abandonna, et on se servit en Arménie, jusqu'au v^e^ siècle, de caractères syriaques, persans et grecs. A cette époque, saint Mesrob, voulant donner une écriture nationale au peuple arménien, remit sur pied l'ancien alphabet, et, le complétant par l'addition de sept consonnes et de sept voyelles, il en fit un instrument parfait pour transcrire la langue de ses compatriotes [1].

L'écriture de Mesrob, composée de majuscules et de capitales, fut en usage depuis le v^e^ jusqu'au x^e^ siècle.— Depuis le x^e^ jusqu'au xv^e^ siècle environ, les Arméniens se servirent d'un second genre d'écri-

[1] Enn. *De l'alphabet arménien, traduit du russe, par Prudhomme.*

Digitized by Google

ture connue sous le nom de *lettres rondes*, lesquelles n'étaient qu'une simplification des premières dont elles conservaient seulement les formes essentielles. — Dès le XV^e^ siècle, et même un peu avant, on avait commencé à simplifier également la forme des lettres rondes. La commodité ou la manière expéditive d'écrire fit adopter alors par la généralité de la nation l'usage des écritures cursives que les Arméniens appellent proprement *écriture penchée* ou coulante ; ils l'emploient depuis quatre siècles dans les manuscrits et dans les livres imprimés comme caractères italiques minuscules [1].

Aujourd'hui, l'écriture arménienne se compose de 38 lettres dont 7 voyelles, et présente trois sortes de caractères : des majuscules qui reproduisent le type introduit par Mesrob ; des minuscules carrées, qui s'en éloignent considérablement, et sont d'une époque plus récente, enfin des lettres cursives. L'arménien se trace de gauche à droite.

ÉCRITURE GÉORGIENNE

Les Géorgiens ont deux alphabets distincts, l'*ecclésiastique* analogue à l'alphabet de Mesrob et l'alphabet vulgaire ou *militaire* qui n'est qu'une transformation moderne de l'ecclésiastique, bien que les Géorgiens prétendent en faire remonter l'usage jusqu'à l'époque d'Alexandre en faisant honneur de son introduction à Pharnavaz, leur premier roi.

[1] CIRBIED. *Grammaire arménienne*

Digitized by Google

ÉCRITURE ETHIOPIENNE

L'éthiopien, qui fut jadis la langue parlée en Abyssinie, où il était appelé gheez ne s'est conservé que dans les manuscrits. Comme langue sémitique, il porte des traces d'intime affinité avec l'himyarique, dialecte du sud de l'Arabie, qui fut remplacé au temps de Mahomet. De même, comme forme, l'écriture éthiopienne se rapproche de l'himyarique et semble en être dérivée.

L'ancienne opinion des savants que l'écriture éthiopienne avait une origine grecque est aujourd'hui tout à fait rejetée ; les caractères qu'on a retrouvés dans les inscriptions abyssiniennes sont en effet si semblables aux caractères himyariques lorsqu'ils ne sont pas exactement les mêmes, que leur communauté d'origne ne peut être révoquée en doute[1]. Originairement, l'écriture éthiopienne consistait en consonnes, sans voyelles ; celles-ci furent introduites plus tard[2].

D'anciennes inscriptions éthiopiennes donnent des exemples d'écriture procédant de droite à gauche ; mais le changement de direction s'introduisit insensiblement dans l'écriture, peut-être sous l'influence grecque, principalement après l'adoption du christianisme, et l'arrangement des mots fut fixé de gauche à droite. En même temps,

[1] Voyez MULLER. F. *Ueber den Ursprung der himjarisch-aethiopischen Schrift.*

[2] DILLMANN. *Grammatik der aethiopischen Sprache.*

Digitized by Google

les combinaisons des consonnes et des voyelles étaient indiquées par des formes particulières qui donnèrent naissance à un syllabaire complet, lequel se compose de 182 signes, résultant de la combinaison de 26 consonnes avec 7 voyelles.

Avec le changement de domination, au XIV^e^ siècle, la langue éthiopienne commença à perdre de son influence, et, tombant rapidement en désuétude, elle fut remplacée par l'amharique.

ÉCRITURE AMHARIQUE.

La langue amharique tire son nom du royaume d'Amharha, en Abyssinie; elle remplaça l'ancien idiome éthiopien. Les rois de Shoa lui donnèrent la prépondérance, lorsqu'ils eurent entre les mains la domination, et elle fut parlée au lieu de l'éthiopien comme langue civile et vulgaire. Toutefois, elle s'écrivit avec les mêmes caractères, en y ajoutant sept nouvelles consonnes pour exprimer des articulations particulières à la langue amharique.

ÉCRITURE COPTE.

Bien que l'alphabet copte doive être rangé dans la grande famille de ceux qui dérivèrent du grec, nous croyons pouvoir sans inconvénient le classer ici à la suite des alphabets sémitiques. La langue copte est celle que parlaient les anciens Egyptiens, comme nous l'avons vu; c'est celle que nous représentent leurs hiéroglyphes. Elles comprenait trois

Digitized by Google

dialectes : 1° le *thébain*, ou *sahidique*, parlé par les habitants de l'Égypte supérieur, et tirant son premier nom de la ville de Thèbes, ou son second, du mot arabe Saïd, qui désigne cette partie de l'Égypte méridionale ; 2° le *memphitique*, parlé à Memphis ; 3° le *basmurique*, mélange des deux autres, qui semble avoir été parlé dans les oasis de l'Égypte centrale [1]. Les anciens Égyptiens s'étaient servis des écritures hiéroglyphique, hiératique, et démotique, mais, en embrassant au IIIe siècle le christianisme, les Coptes rejetèrent le système d'écriture de leurs ancêtres, pour adopter celui de leurs instituteurs religieux, les Grecs. Ils modifièrent cependant les formes des caractères qu'ils empruntèrent, et ajoutèrent à l'alphabet grec, en se l'appropriant, un petit nombre de caractères qu'ils formèrent de figures hiéroglyphiques altérées.

La forme des caractères n'est pas la même dans les écrits coptes de toutes les époques. Dans les plus anciens manuscrits, qui jusqu'à présent, appartiennent au dialecte sahidique, la forme des lettres paraît de même souche que dans les plus antiques manuscrits grecs. Le caractère des plus anciens manuscrits memphitiques est plus rond, plus coulant [2].

[1] Am. Peyron, *Grammatica linguæ copticæ.*

[2] Schwartz. *Koptische Grammatik, herausgegeben von Dr H. Steinthal.*

Digitized by Google

GROUPE INDIEN

Le second groupe de notre classification des alphabets orientaux comprend tous les systèmes d'écritures usités dans l'Inde, dans le Thibet, à Ceylan, et jusqu'aux systèmes graphiques des peuples de l'archipel javanais. Toutes ces écritures semblent, en effet, dériver d'une même souche originale, ou, du moins, se rattacher à cette souche d'une manière plus ou moins directe, plus ou moins intime. Toutes, elles ont pour base l'alphabet *pali* ou *maghadi*, de même que tous les alphabets à l'ouest de l'Indus ont pour base le phénicien. Seulement, on sait quelle fut l'origine des caractères phéniciens, on sait qu'ils furent formés par dérivation des hiéroglyphes de l'Egypte, tandis que l'origine du pali est encore entourée de ténèbres et de mystère.

Des savants, comme nous l'avons déjà dit, ont essayé de rattacher le groupe indien au groupe sémitique, et ont refusé de lui reconnaître un caractère d'originalité et de formation indépendante. Prinsep, se basant sur des ressemblances et des identités de formes et de valeurs entre quelques lettres grecques et quelques lettres de l'alphabet sanscrit, lequel est directement dérivé du pali, a cru pouvoir assimiler ensemble ces deux alphabets.

Digitized by Google

Le professeur Weber, pousuivant l'idée de Prinsep dans une autre direction, s'efforça d'établir et de démontrer l'origine phénicienne des alphabets de l'Inde [1].

Mais nous préférons admettre avec Klaproth une distinction entre les deux souches sémitique et indienne. Il est très-naturel, en effet, que deux alphabets puissent avoir quelque analogie entre eux, et l'on n'en peut pas tirer la conclusion que l'un soit nécessairement dérivé de l'autre. D'ailleurs, même dans ce cas, il ne serait pas prouvé que ce soit l'alphabet sanscrit qui soit dérivé de l'alphabet phénicien plutôt que celui-ci de l'alphabet sanscrit. M. Barthélemy St-Hilaire dit avec beaucoup de sens [2] : Je ne vois pas qu'il répugne à la raison que le système le plus parfait de l'alphabet soit aussi le plus ancien. L'alphabet sémitique n'est pas précisément plus simple, quoique moitié plus court ; il est, à vrai dire, moins complet. Pour ma part, je comprends mieux les Sémites recevant, de troisième ou quatrième main, l'alphabet indien, et l'adaptant à leur usage, en le réduisant de moitié, et en le mutilant, que je ne comprends les Indous recevant cet alphabet informe et confus, et le portant à la perfection que nous savons.

Les alphabets du groupe indien, au contraire des alphabets sémitiques, se tracent de gauche à droite

[1] Weber. *Ueber den Semitischen Ursprung des indischen Alphabetes.*

[2] *Journal des savants. Janvier* 1857.

Digitized by Google

et emploient des signes spéciaux pour la représentation des voyelles.

Nous établissons, ainsi qu'il suit, la classification des écritures de ce groupe.

GROUPE INDIEN

ALPHABET MAGHADI OU PALI.
ALPHABET DÉVANAGARI.

Ecritures des dialectes de l'Inde.

1° *Branche Indo-Européenne*,

Hindi — Bengali — Mahratti
Gujerati — Nepalais — Sindhi
Panjabi

2° *Branche Touranienne*

a. Siamois, ou thaï.
b. Tibétain.
c. Birman.
d. Famille Dravidienne.
Telugu ou telinga — tamil ou tamoul —
Karnataka ou canarese — Malayalim.
e. Cingalais. Pali de Ceylan.

3° *Ecritures de l'archipel Indien.*

Alphabets javanais — kawi — bougui.

ALPHABET MAGHADI OU PALI.

Hiouen-Thsang donne les renseignements sui-

Digitized by Google

vants sur l'origine et le développement de l'alphabet indien : « Les caractères de l'écriture ont été inventés par le dieu Fan (Brahma), et, depuis l'origine, leur forme s'est transmise de siècle en siècle. Elle se compose de 47 signes qui s'assemblent et se combinent suivant l'objet ou la chose qu'on veut exprimer. Elle s'est répandue et s'est divisée en plusieurs branches. Sa source s'étant élargie par degrés, elle s'est accommodée aux usages des pays et aux besoins des hommes, et n'a éprouvé, que de légères modifications. En général, elle ne s'est pas sensiblement écartée de son origine. C'est surtout dans l'Inde centrale qu'elle est nette et correcte [1]. »

On ignore de quelle époque date l'invention ou l'introduction de l'écriture dans l'Inde. Les plus anciennes inscriptions sont celles qu'on a découvertes en caractère pali ou maghadi, sur l'origine et sur l'emploi duquel on n'a que peu de renseignements. Il semble toutefois, d'après les indications des anciennes inscriptions, des médailles, des reliques bouddhiques, que l'alphabet pali eut une grande extension, et conserva longtemps ses formes particulières. On le retrouve dans les édits du célèbre roi bouddhique Açoka (III^e^ siècle avant Jésus-Christ,) à Dehli, à Allahabad, à Matia, à Bakra, à Dhauli, à Girnar, et son emploi dans ces diverses contrées semblerait impliquer, soit qu'il

[1] *Mémoires sur la vie et les voyages de Hionem-Thsong*, par Stan. Julien.

Digitized by Google

était intelligible aux divers peuples de ces villes dont il transcrivait les différents idiomes, soit que les bouddhistes l'avaient adopté comme leur écriture sacrée [1].

On a beaucoup discuté à savoir si l'alphabet pâli était sacré ou profane, hiératique ou populaire, monumental ou vulgaire. Il est probable qu'à une certaine période il était employé aux deux usages, et était le seul système graphique dont on se servait. Il put, en effet, suffire à tous les besoins, aussi longtemps que le langage qu'il représentait restait aussi simple que celui pour l'expression duquel on peut supposer qu'il avait été originairement inventé et adopté. Mais à l'introduction de l'élément sanscrit, il fut nécessairement soumis à des combinaisons auparavant inutiles, et, dans une série de transformations, il perdit sa figure originale [2].

L'alphabet pâli antique est peut-être le plus simple de tous les alphabets connus. Tous les caractères y sont formés d'une ligne droite, d'un rectangle, d'un triangle, d'un cercle.

On retrouve dans les inscriptions les modifications successives de l'alphabet pâli. La plus ancienne forme en a été découverte sur la côte orientale de la baie de Bengale, dans une inscription gravée sur un rocher à l'embouchure de la rivière de Singapore, mais elle est si illisible qu'on n'en

[1] *Journal of the Bombuy branch of the Royal. Asiatic Society. July*, 1853.
[2] *Prinsep's Essays on Indian antiquities, edited by Thomas.*

Digitized by Google

peut lire que quelques lettres, dont la forme semble faire remonter l'inscription au IIe siècle de l'ère chrétienne. Les plus anciennes inscriptions lisibles furent trouvées par le colonel Low, l'une au nord de la province de Wellesley, l'autre à l'est de Penang. Celles-ci sont écrites en un caractère qu'on peut regarder comme celui dans lequel la littérature bouddhique fût introduite sur la côte orientale, et qui fut l'origine des alphabets actuels Birman et Talaing [1]. Il était en usage, suivant Prinsep, au Ve siècle, antérieurement à une nouvelle forme qui prévalut au VIIe siècle, et qui fut introduite avec le Bouddhisme au Thibet.

ALPHABET DÉVANAGARI

L'alphabet que les brahmanes employèrent pour transcrire leur magnifique langue, le sanscrit, à reçu le nom de *dévanagari*, c'est-à-dire, *écriture des dieux*. C'est le plus parfait de tous les alphabets connus, et celui qui semble avoir été créé par la plus haute intelligence philosophique et analytique. Dérivé à une époque très-ancienne de l'écriture primitive de l'Inde, l'alphabet dévanagari ne prit toutefois que du septième au dixième siècle l'aspect régulier qu'il offre aujourd'hui. C'est avec le caractère dévanagari que furent écrits le plus grand nombre des ouvrages de la littérature sanscrite.

L'écriture dévanagari n'est pas entièrement al-

[1] *Kachchayano's pali grammar, translated by F. Mason.*

Digitized by Google

phabétique, comme la nôtre, en ce sens qu'elle ne représente pas, par un caractère séparé, chacune des voyelles et des consonnes qui composent un mot. Elle est en quelque sorte syllabique, chaque mot se partageant en syllabes, et chaque syllabe, quelque soit le nombre d'éléments dont elle se compose, n'ayant le plus souvent qu'un seul caractère pour la représenter.

L'alphabet dévanagari se compose de 47 lettres, savoir 14 voyelles et diphtongues, et 33 consonnes. Chaque voyelle ou diphtongue peut à elle seule former une syllabe. Quand un mot commence par une voyelle, celle-ci est représentée dans l'écriture par le caractère qui lui est propre, mais, dans le milieu des mots, elle est indiquée par un signe différent. Toute consonne qui n'est pas altérée par ce signe est réputée naturellement suivie de la voyelle brève *a*, laquelle semble être indiquée par la barre horizontale qui forme la partie supérieure des lettres sanscrites.

Lorsque deux ou plusieurs consonnes se rencontrent, on les combine presque toujours pour en former un groupe. Le nombre des groupes que l'on peut ainsi former est de 176. Il faut joindre à ce nombre de signes deux autres qu'on appelle *anuswara* et *visarga*, dont l'un sert à donner à une syllabe un son nasal, et l'autre à indiquer à la fin des syllabes la présence virtuelle d'un s.

Dans le système de l'alphabet dévanagari, œuvre des grammairiens les plus savants et les plus pro-

Digitized by Google

fonds, tous les organes de la parole ont été représentés méthodiquement ; chaque voyelle a sa longue correspondante, chaque diphtongue simple correspond à une diphtongue plus complexe. Chaque ordre de consonnes a sa ténue et son aspirée, ses sourdes et ses sonores, ainsi que sa nasale propre. Enfin chaque articulation principale est représentée avec ses nuances.

L'alphabet dévanagari se trace de gauche à droite.

ÉCRITURES DES DIALECTES DE L'INDE

Le sanscrit était dans l'Inde la langue sacrée, la langue littéraire. Mais, outre le sanscrit, il s'y parlait, et il s'y parle encore de nos jours, un grand nombre de dialectes en affinité plus ou moins immédiate avec la langue des brahmanes. Tous ces dialectes adoptèrent pour leur transcription des écritures spéciales qui, toutes, dérivèrent du même type primitif, du dévanagari, avec lequel elles conservèrent plus ou moins de ressemblance.

Nous nous occuperons d'abord des alphabets des dialectes appartenant à la famille des langues dites Indo-Européennes ou Indo-Germaniques.

1° BRANCHE INDO-EUROPÉENNE

Hindi — Bengali — Marathi — Gujarati
Nepalais — Sindhi — Panjabi.

Le dialecte *Hindi* s'écrit avec le caractère dévanagari lui-même. — Le caractère *Bengali* n'est

Digitized by Google

qu'une légère altération du type primitif. — Le *Mahrati* ou Mahratta s'écrit généralement en caractère *môdi*, qui conserve avec le dévanagari une grande ressemblance [1].—Le *Gujarati* ou gouzerati est usité non-seulement dans la presqu'île dont il a pris le nom, mais encore dans diverses provinces au nord et au couchant de la Nerbuddha ; il se distingue surtout par une écriture particulière dérivée du dévanagari, mais dans laquelle disparaît cette barre horizontale qui forme la partie supérieure des lettres dévanagari. Sans être aussi cursif que le mahratti, le gujarati devient, sous le qalam des natifs, fort difficile à lire; dans l'impression la plus correcte, il conserve encore une allure décousue, peu gracieuse, produite surtout par l'absence de la barre supérieure, ou *matra*, qui égalise à l'œil les longues lignes des vieux manuscrits indiens, et donne même au griffonnage des Mahrattes un air antique et respectable [2].

Le *Sindhi* et le *Panjabi* sont aussi écrits avec des caractères particuliers également dérivés du dévanagari. Le langage parlé par les Shikhs, qui habitent le Panjab est un mélange de sanscrit, d'arabe, de persan, de pushtoo [3], etc. Il se transcrit avec un caractère issu du dévanagari, et qu'on appelle *Gouroumoukhi*. L'alphabet est arrangé d'après les mêmes

[1] Ballantyne. *A grammar of the Mahratta language.*

[2] Th. Pavie. *Quelques observations sur le Gouzerati et le Mahratti.*

[3] W. Carey. *A grammar of the Punjabee language.*

Digitized by Google

principes que l'alphabet sanscrit, et les noms des lettres sont les mêmes; mais quelques-uns des caractères correspondants manquent. Il consiste en 35 lettres seulement, appelées par les indigènes *painti*, mot signifiant trente-cinq.

2° BRANCHE TOURANIENNE

On sait qu'avant l'invasion des tribus aryennes parlant le sansrit, composées de brahmanes (ou prêtres), de khshatryas (ou guerriers) et de vaïcyas (ou cultivateurs et marchands), la plus grande partie de l'Inde septentrionale était peuplée par des tribus indigènes sauvages que les poëtes sanscrits nomment Mlêchchas, Dasyus, Nishadas, etc., et il est admis que ces tribus indigènes étaient d'origine scythique et non aryenne. A l'invasion des Aryens, il arriva naturellement que le sanscrit, la langue riche et sonore des tribus conquérantes écrasa le vocabulaire des Scythes sauvages. Néanmoins, cet idiome ne s'éteignit pas sans exercer sur la langue sanscrite une certaine influence, ni sans s'y incorporer en partie. En quelques contrées même, l'idiome primitif et ses dérivés se conservèrent sans de grandes altérations. C'est à ces dialectes, la plupart d'origine scythique, et formant, chacun dans ses limites respectives la langue maternelle d'une population hindoue que nous donnons l'appellation de *langues touraniennes*.

De même que ces langues, dans leur composition générale, s'éloignent beaucoup de celles que nous

Digitized by Google

avons rangées sous le nom de langues Indo-Européennes, de même les alphabets qui servent à leur transcription s'éloignent en général, beaucoup plus du type dévanagari que ceux des dialectes dont nous avons parlé. En revanche, on peut leur reconnaître plus d'affinité avec le caractère primitif maghadi.

a. SIAMOIS OU THAÏ

L'alphabet *siamois* ou *thaï*, dont les lettres sont de forme sphérique, a été modelé sur le pâli. Les Siamois vénèrent par-dessus tout le caractère pâli du Cambodge, qui fut apporté de Ceylan en ce pays, suivant les traditions siamoises. Ce pâli est appelé par les Siamois *Nangsou K'han*, littéralement *la lettre K'han*.

Les Siamois écrivent de gauche à droite.

L'alphabet se compose de 36 consonnes comprenant la voyelle a, et 16 voyelles simples ou finales, et, en outre, 29 combinaisons distinctes et complexes de voyelles finales, formées par l'introduction entre la consonne initiale et le son final d'une voyelle simple ou diphtongue [1].

b. TIBÉTAIN

L'écriture fut introduite au Thibet vers la fin du VI^e^ siècle. A cette époque, les bouddhistes, chassés de l'Hindoustan par la persécution des brahmanes se refugièrent dans les contrées voisines, et y pro-

[1] J. Low. *A grammar of the Thaï, or Siamese language.*

Digitized by Google

voquèrent un grand mouvement religieux et littéraire. Ce furent eux qui portèrent l'écriture au Thibet. Jusque-là, les dogmes de la religion s'y transmettaient par la tradition, et on y conservait la mémoire des faits historiques à l'aide de cordelettes nouées[1], comme nous avons vu que cela s'était fait au Pérou et en Chine. L'alphabet sanscrit usité à cette époque dans le nord de l'Inde fut adopté avec quelques modifications dans la forme des caractères. De plus, on inventa quelques signes nouveaux pour représenter les articulations étrangères à la langue sanscrite, et on laissa de côté quelques lettres indiennes inutiles pour la prononciation du thibétain.

Il existe aussi au Thibet une écriture cursive dérivée de l'alphabet thibétain ordinaire, et on y trouve en outre une espèce d'écriture cunéiforme. Il paraît que primitivement le caractère thibétain se confondait avec un caractère appelé *landza*, dont il diffère considérablement aujourd'hui.

C. BIRMAN

L'alphabet moderne qui se rapproche le plus de l'ancien caractère pâli est le *Birman*, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de caractère qui soit si bien approprié à la qualification de caractère pâli que le pâli carré de Birmah. Ce fut Buddhaghosa, suivant les autorités birmanes, qui porta les

[1] Foucaux. *Grammaire de la langue thibétaine.*

Digitized by Google

livres pâli au Pégu, dans le v^e^ siècle, au temps où cet alphabet était employé dans l'Inde; et l'alphabet birman ne fut qu'une dérivation de celui-ci. L'alphabet birman s'écrit de gauche à droite, et sans séparation des mots; il comprend 10 voyelles et 32 consonnes [1]. La forme des lettres y est carrée.

d. FAMILLE DRAVIDIENNE

Telugu ou Telinga — Tamil ou Tamoul — Karnataka ou Canarese — Malayalim.

Les idiomes compris sous le nom de *Dravidiens* constituent le langage parlé par les indigènes de la plus grande partie de l'Inde méridionale. A l'exception d'Orissa et des districts de l'Inde occidentale et du Dekkan où l'on parle le goujarati et le mahratti, la portion tout entière de la péninsule indienne comprise entre les monts Vindhya et la Nerbudda jusqu'au cap Comorin est peuplée par différents rameaux d'une seule et même race, parlant les dialectes d'un seul et même langage, lequel est désigné sous le nom de *Dravidien*.

Les langues dravidiennes sont affiliées, non pas avec le groupe des langues Indo-Européennes, mais avec le groupe scythique, et la famille scythique à laquelle ils appartiennent est très-intimement liée elle-même au groupe finnique [2]. Les idiomes

[1] JUDSON. *Grammar of the Burmese language.*

[2] *A comparative grammar of the Dravidian or South-Indian family of languages, by the Rev. R. Caldwell.*

Digitized by Google

dravidiens sont au nombre de neuf ; le telugu, le ta mil, le canarese, le malayalim, le tulu, et quatre autres qu'on ne cultive pas, et qui n'ont même pas de caractères d'écriture, savoir : le toda ou tudara, le kota, le gond ou goand, le khond ou kund.

Tous les alphabets de ces langues, le telugu, le tamil, le canarese, le malayalim, sont dérivés du sanscrit pour l'ordre et la valeur de leurs lettres, mais ils sont écrits en des caractères spéciaux, arrondis, et dont l'affinité avec le pâli est assez visible.

e. Çingalais.

L'alphabet *çingalais*, excepté dans l'arrangement général, ne porte aucune trace d'affinité avec l'alphabet dévanagari[1]. Les caractères çingalais semblent avoir pris leur forme circulaire actuelle à une ancienne période de l'histoire de Ceylan.

Le major Forbes dit : Deux caractères distincts ont été employés à Ceylan ; l'un n'a pas été seulement hors d'usage pendant des générations, mais il était même parfaitement inconnu. On l'appelle *nagari*, il est remarquable par la forme carrée et anguleuse de ses lettres. Le caractère çingalais actuellement en usage, au contraire, est remarquable par sa forme circulaire. Le nagari, pendant des siècles, n'a existé que dans les nombreuses

[1] J. DE ALWIS. *The Sidath Sangarawa, a grammar of the Singhalese language, translated into english.*

Digitized by Google

inscriptions que l'on retrouve sur des pierres dans les grottes de Ceylan, et qui n'ont encore pu être traduites.

Le caractère çingalais présente une grande ressemblance avec ceux de la famille méridionale des langues distinctes du sanscrit. Il suffit, pour s'en convaincre, d'une simple comparaison entre l'alphabet çingalais et le tamoul, le karnataka, le telugu, ou le birman. L'alphabet çingalais comprend 10 voyelles et 20 consonnes. Il se trace de gauche à droite.

ÉCRITURES DE L'ARCHIPEL INDIEN

Alphabets javanais, — kawi, — bougui.

Parmi les peuples qui habitent les îles de l'archipel indien, et, principalement parmi ceux qui appartiennent à la souche malaye, on trouve plusieurs systèmes d'écritures en usage.

Les Malais, groupe qui a poussé le plus loin, jusqu'aujourd'hui, le progrès dans la littérature, le commerce et l'industrie, emploient surtout l'écriture arabe, qui fut introduite chez eux en même temps que la religion de l'Islam. Possédaient-ils auparavant une écriture originale,? ceci est une question à laquelle les meilleures autorités répondent négativement, quoique, d'un autre côté, bien des bonnes raisons soient apportées en faveur de l'affirmative.

Les Javanais se servent depuis une époque ancienne d'une écriture qui, par sa forme et ses dis-

Digitized by Google

positions, trahit, à première vue, une origine indienne. Les lettres de l'alphabet javanais, dont la forme extérieure dérive de celle de l'alphabet pâli, ont emprunté aussi leur mécanisme à l'ancien alphabet de l'Inde. La différence de formes qui s'est produite entre les deux alphabets provient, sans doute, de la diversité des matériaux employés pour les écrire. Tandis que les manuscrits pâli sont tracés sur des feuilles solides, sèches, lisses, avec une espèce d'encre brillante, en traits bien marqués, les manuscrits javanais, au contraire, sont écrits sur des feuilles fraîches, avec un instrument pointu en forme d'aiguille. D'où il est résulté que des gros et fermes caractères pâli il ne pouvait se conserver, dans les manuscrits javanais, que les contours, lesquels se déformèrent même encore davantage par la manière plus rapide dont ils furent tracés[1].

De tous les alphabets employés pour écrire les langues de l'archipel indien, le javanais est certainement le plus parfait. Il se trace de gauche à droite. Chaque lettre s'écrit séparément, sans liaison avec celle qui la précède. Les mots se suivent sans être séparés par aucun espace, si ce n'est aux endroits où il doit y avoir quelque signe de ponctuation. L'écriture a deux formes, que les Javanais nomment *écriture droite* et *écriture inclinée*. Les lettres de l'écriture droite sont tracées verticale-

[1] Friedrich Muller *Ueber den Ursprung der Schrift der Malayschen Vœlker.*

Digitized by Google

ment, imitant ainsi nos imprimés ordinaires, ou nos écritures rondes, au lieu que l'écriture inclinée a ses lettres penchées vers la droite, ressemblant ainsi à nos lettres italiques. En second lieu, dans l'écriture droite, le délié qui suit immédiatement un plein se prend d'en bas et remonte en accompagnant ce plein pour tracer le trait suivant, tandis que, dans l'écriture inclinée, ce délié prend immédiatement d'en haut[1]. La langue javanaise a 20 lettres, dont la réunion s'appelle *anaxaracan*, d'après les noms des premières lettres de l'alphabet. Toutefois, ce nombre de caractères est considérablement accru par une foule de lettres auxiliaires, voyelles et points diacritiques. Ces derniers sont nommés *Sandangan*.

L'alphabet de la langue *kawi*, langue savante de Java, où il fut probablement introduit par les bouddhistes, fut celui qui donna naissance à l'alphabet javanais.

Les autres alphabets employés chez les peuples malais sont d'une origine encore indéterminée. Ce sont les écritures des langues battak, redan et lampun, de Sumatra, celle des Makâssars et Bugi, des Célèbes, et les alphabets qui, autrefois, étaient en usage chez les Tagalas et autres peuples de la même famille, aux Philippines.

Crawfurd parlant de ces alphabets s'exprime ainsi [2]: On a voulu assigner une origine indienne

[1] Favre. *Grammaire javanaise.*

[2] Crawfurd. *History of the Indian Archipelago.*

Digitized by Google

aux caractères d'écriture de l'archipel indien; mais, dans cette hypothèse, il faut remarquer que, tandis que la portion du langage hindou contenue dans ceux des îles de l'archipel indien est manifestement d'origine indienne et porte les marques les plus uniformes d'identité, parmi les tribus les plus diverses, les cinq alphabets sont non-seulement dissemblables les uns des autres, mais aussi n'ont presque pas de similitude avec aucun des caractères d'écriture de l'Inde ancienne ou moderne.

Ici se termine la première partie de notre travail sur l'histoire de l'écriture. Il nous reste maintenant à raconter comment s'accomplit l'introduction des caractères phéniciens chez les nations européennes, et à étudier les diverses phases de développement et de perfectionnement à travers lesquels ils passèrent jusqu'à nos jours. C'est ce qui fera l'objet de la seconde partie, tandis que, dans une troisième partie, nous examinerons quels furent les matériaux et les instruments mis en usage par tous les peuples pour leurs besoins graphiques, et quelle influence exerça la diversité de ces matériaux dans l'histoire de l'écriture.

Digitized by Google

L'ÉCRITURE CHEZ TOUS LES PEUPLES

DE L'ÉCRITURE
DE L'UTILITÉ DE L'ÉCRITURE
DE L'INVENTION DE L'ÉCRITURE

ÉCRITURES IDÉOGRAPHIQUES

I. ÉCRITURES FIGURATIVES DES PEUPLES PRIMITIFS
II. ÉCRITURE MEXICAINE
III. ÉCRITURE CHINOISE
IV. ÉCRITURE ÉGYPTIENNE
Hiéroglyphique
Hiératique
Démotique

ÉCRITURES PHONÉTIQUES

I. ÉCRITURES SYLLABIQUES
Écriture japonaise
Écriture des Tchérokais

II. ÉCRITURES ALPHABÉTIQUES

ALPHABETS DE L'ORIENT

GROUPE SÉMITIQUE

A. *Écriture phénicienne*
(Phénicien, archaïque, araméen, sidonien, punidique, bastule.)

Digitized by Google

B. *Écriture hébraïque*

(Samaritain, hébreu carré ou chaldaïque, palmyrénien, hébreu rabbinique.)

C. *Écriture syriaque*

(Estranghelo, pechito.)

D. *Alphabet mandéen, sabéen, nestorien*

Écriture mongole

Écriture mandchoue

E. *Écriture arabe*

a. Arabe

(Himyarite, kouffique, karmatique, neskhi, maghrébin.)

b. Persan

(Nesta'liq, ta'liq, chikesteh).

c. Pushtoo

d. Turc

F. *Écritures zende et pehlvie.*

G. *Écritures cunéiformes*

Système aryen. Groupe persique.

Système anarien. { Groupe médo-scythique. Groupe assyrien.

H. *Écriture arménienne*

J. *Écriture géorgienne*

K. *Écriture éthiopienne*

L. *Écriture amharique*

M. *Écriture copte*

GROUPE INDIEN

Alphabet maghadi ou pâli

Alphabet dévanagari

Digitized by Google

ÉCRITURES DES DIALECTES DE L'INDE

1° *Branche indo-germanique*

(Hindi, bengali, marathi, gujarati, nepalais, sindhi, panjabi.)

2° *Branche touranienne*

a. Siamois ou thaï

b. Thibétain

c. Birman

d. Famille dravidienne

(Telegu ou telinga, tamil ou tamoul, karnataka ou canarese malayalim.)

e. Çingalais. Pâli de Ceylan

Écritures malayes

(Alphabets javanais, kawi, bougui.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

132	144	154	164	174	185	196	207
自 de (ex).	行 avancer	貝 richesse.	酉 liqueur.	青 bleu, vert	首 tête.	鳥 oiseau.	鼓 tambour
133		155	165	175	186	197	208
至 parvenir.	衣	赤 rouge.	采 séparer	非 négation.	香 odeur.	鹵 sel	鼠 rat
134		156	166	9 TRAITS	10 TRAITS	198	14 TRAITS
臼 mortier.	衲 habit	走 courir	里 lieu.			鹿 cerf.	
135	146	157	8 TRAITS.	176	187	199	209
舌 angue.	西 couvrir.	足		面 visage	馬 cheval	麥 blé.	鼻 nez
136	7 TRAITS.		167	177	188	200	210
舛 rreur.		跗 pied.	金 métal, or.	革 cuir	骨 os	麻 chanvre.	齊 ordre, ajuster
137	147	158	168	178	189	12 TRAITS.	15 traits.
舟 barque.	見 voir.	身 corps.	長 longueur.	韋 peau tannée.	高 élévation.		
138	148	159	169	179	190	201	211
艮 limite.	角 corne.	車 char.	門 portes.	韭 oignon.	髟 cheveux.	黃 jaune.	齒 dents.
139	149	160	170	180	191	202	16 TRAITS.
色 uleur.	言	辛 aigre.	阜	音 son (*sonus*)	鬥 combat.	黍 millet.	
140		161		181	192	203	212
艸	言 parole.	辰 heure.	阝 terre.	頁 tête.	鬯 plante odorif.	黑 noir.	龍 dragon
	150	162	171	182	193	204	213
艹 plante.	谷 vallée.	辵	隶 parvenir	風 vent.	鬲 trépied.	黹 broderie.	龜 tortue
141	151		172	183	194	13 TRAITS.	17 TRAITS.
虍 tigre.	豆 légumes.	辶 marche.	隹 ailes.	飛 vol d'oiseau	鬼 mânes.		
142	152	163	173	184	11 TRAITS	205	214
虫 nsecte	豕 cochon.	邑	雨	食		黽 grenouille.	龠 flûte
143	153				195	206	
血 sang.	豸 reptiles.	阝 ville.	雲 pluie.	飠 nourriture	魚 poisson.	鼎 trépied.	

Digitized by Google

Digitized by Google

RHAMSÈS.

1

THOUTMÉS.

2.

PTOLÉMÉE.

3.

CARTOUCHES ROYAUX EGYPTIENS

Tirés:

1. 2. de la Table Généalogique d'Abidos

3. de l'Inscription de Rosette

Digitized by Google

Digitized by Google

T

Arrangement
Alphabétique

א	
ב	
ג	
ד	
ה	
ו	
ז	
—	—
—	—
ח	
ט	—
י	
כ	
ל	
מ	
נ	
ס	—
ע	
פ	
צ	—
ק	
ר	
ש	
ת	
ת	

Digitized by Google

Digitized by Google

N.	T.	Th.	D.	Dh.	N.	P.
ಸ	ಶ	ಷ	ಸ	ಹ	ಳ	ೞ

Digitized by Google

NOTES

D'HISTOIRE LOCALE

(IX^me^ ET X^me^ SIÈCLES)

Par M. F. LE PROUX, membre associé.

Un des grands savants de l'Allemagne, M. *Pertz*, a entrepris depuis longues années de réunir dans un recueil analogue aux *Historiens de France* de Dom Bouquet le texte de tous les historiens qui de près ou de loin touchèrent à l'histoire allemande. C'est dire que ce vaste travail qui a pour titre *Monumenta Germaniæ historica*, et comprend aujourd'hui une vingtaine de volumes in-folio, renferme tous les historiens du moyen age. C'est dans le tome XVI de cette collection que nous avons rencontré le document publié plus bas ; et, comme les renseignements relatifs à l'histoire de notre pays pendant les IX^e^ et X^e^ siècles sont rares et précieux, que, d'un autre côté, les *Monumenta Germaniæ historica* sont fort peu répandus en France et d'un prix élevé, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans utilité ni intérêt de reproduire dans ce volume les *Annales Sancti Quintini*

Digitized by Google

Viromandensis, titre un peu ambitieux peut-être, donné par M. Pertz aux brèves chroniques dont il s'agit, mais que nous leur conserverons cependant.

Nous emprunterons aussi à M. Bethmann, le collaborateur de M. Pertz, qui a trouvé et publié les *Annales*, les renseignements suivants sur leur origine. Dans un manuscrit du IX^e^ siècle de la bibliothèque du Vatican portant le n° 549 et contenant des œuvres de Beda[1], se trouve une sorte d'annuaire « *Cyclus decennovalis* » s'étendant jusqu'à l'année 1025 et en marge duquel le scribe a noté le nom des empereurs jusqu'à Charlemagne. Cet exemple a été suivi et des mains différentes sont venues ajouter sur les marges de ce cycle la mention du fait important que vit s'accomplir l'année à laquelle un signe de jonction reliait la notule historique. Ainsi les notes corrélatives des années 793 et 844 sont d'une écriture du IX^e^ siècle[2]. Celles des années 950, 981, 984 sont d'une main différente[3]. Une quatrième plume a écrit les annales de 813, 826, 840, 883 à 942, 945, 946, 954, 963, 965, tantôt sur la marge supérieure,

[1] *Beda Venerabilis*, Bède le Vénérable, moine anglais, mort en 735. Il a écrit sur presque toutes les branches des connaissances humaines; ses ouvrages les plus importants sont l'*Histoire ecclésiastique des Anglais*, et les *Commentaires sur l'Histoire sainte*. Bède a eu une immense réputation pendant les premiers siècles du moyen âge.

[2] Dans Pertz, ces différences d'écriture du manuscrit sont indiquées par des modifications typographiques que nous avons reproduites. Les années 793 et 844 sont en italiques.

[3] Imprimés en petites capitale

Digitized by Google

tantôt sur la marge inférieure [1]. Une cinquième main a noté les années 936, 942, 943, 972 à 979, 982, puis enfin 986 à 989 [2]. L'année 994 est d'une sixième et dernière écriture dont c'est le seul exemple [3]. Le manuscrit lui-même, de format in-4°, a été écrit à Saint-Quentin au IXe siècle [4].

Voilà ce que nous apprend le sommaire latin qui précède les *Annales* dans le tome XVI des *Monumenta*. Notre désir était de compléter ces trop courtes indications, de donner des renseignements précis sur l'état matériel de conservation du manuscrit, sa reliure, son aspect, et surtout de faire connaître s'il portait quelque signe de nature à nous révéler les vicissitudes subies par lui depuis sa sortie de la bibliothèque du chapitre de Saint-Quentin [5] jusqu'à son entrée dans celle du Vatican. Nous avions d'abord supposé qu'il avait fait partie de cette belle collection de manuscrits rassemblée en France par Christine de Suède, emportée par elle en Italie et à sa mort, en 1689, installée dans les salles du Vatican; mais après avoir compulsé avec

[1] Cette partie des annales est composée en caractères ordinaires.

[2] En italiques.

[3] Caractères ordinaires.

[4] Les marges du manuscrit rognées de trop près par le couteau du relieur ont laissé quelques lacunes dans le texte que nous avons essayé de combler quand le sens était clair.

[5] La bibliothèque du chapitre de Saint-Quentin était la seule de cette ville qui, à cette époque, pût posséder un manuscrit de cette importance; du reste, l'expression de « *advocatus noster* » employée par l'écrivain de 994, ne laisse aucun doute à cet égard. Il est possible que ce soit à la suite du siége de 1557 que ce manuscrit pillé dans la bibliothèque du chapitre ait été lancé dans la circulation.

Digitized by Google

le plus grand soin[1] les *Notices et extraits des mss de Rome* de La Porte du Theil et ceux de Lacurne Sainte-Palaye conservés dans le fonds Moreau du département des manuscrits à la Bibliothèque Impériale, nous avons dû renoncer à cette hypothèse. C'est donc dans le fonds ancien, proprement dit du Vatican, que se trouve le manuscrit exilé de Saint-Quentin; c'est, du reste, ce que semble confirmer l'expression « *ex codice Vaticano* » employée pas Bethmann dans son sommaire, car on sait que les divers fonds dont se compose la bibliothèque du Vatican n'ont jamais été confondus et ont conservé la désignation de leur origine.

A la suite de nos recherches infructueuses dans les notes laissées par les savants explorateurs des manuscrits du Vatican, nous avions pris le parti de nous adresser directement à Rome pour obtenir les renseignements désirés. Malheureusement la réponse ne nous est pas encore parvenue et il faudra, quant à présent, nous contenter des indications fournies par l'éditeur primitif. Quant à la fidèle transcription du texte, la science allemande nous est un sûr garant, et nous nous bornerons à reproduire ici le texte publié dans le tome XVI des

[1] Voici ce que dit La Porte du Theil en tête de ses notes. « On peut être assuré présentement que dans cette partie si renommée de la bibliothèque du Vatican, appelée proprement *Bibliothèque Christine*, il ne se trouve rien autre qui puisse intéresser notre histoire que ce qui est noté ici. » Or, comme nous n'avons trouvé rien de relatif au manuscrit qui nous occupe, nous en avons conclu qu'il ne fait pas partie du fonds de Christine.

Digitized by Google

Monumenta, en l'accompagnant d'une traduction aussi littérale que possible et de notes destinées à préciser ou à élucider les faits relatés en peu de mots par les contemporains de ces époques troublées.

Digitized by Google

ANNALES

SANCTI QUINTINI VIROMANDENSIS

(*Texte*)

793 — *Fames valida.*

813 — Hoc anno cœpta est fieri ecclesia Sancti Quintini.

826 — Hoc anno perfecta est.

840 — Hoc anno corpus Sancti Cassiani allatum est in ecclesia Sancti Quintini.

844 — *Hugo obiit abba.*

883 — Hoc anno ecclesia Sancti Quintini a paganis incensa est.

893 — . . . . . .

898 — Hoc anno Odo rex obiit.

901 — Hoc anno Wiboldus odore et fumo incendii moritur.

903 — Hoc anno, mense augusto, stellæ de cœlo per noctem visæ sunt decidisse.

908 — Hoc anno apud civitatem Carnotum Normani prostrati sunt a Rotberto et Ricardo.

913 — Hoc anno gelu maximum Hungarii « *Rhenum* [1] » transierunt, et usque ad Burgundiam pervenerunt.

920 — Hoc anno Franci simulantes regem Karolum honore regio privari propter quem-

[1] Le mot « Rhenum » est une restitution proposée par l'éditeur Bethmann.

Digitized by Google

dam Haganonem nomine ratione sunt repressi, unde rex, duo regna sibi pacata, ire disposuit ultra.....

922 — Rotbertus rex obiit.

923 — Hoc anno in bello Suessonico Rotbertus rex perimitur, et ipso anno captus est Karolus.

931 — . . . . . .

936 — ..... mo Ludovicus Franciam venit. *Rodulfus rex moritur.*

937 — Hoc anno Hugo et Heribertus pacificati sunt, Hungrique Franciam vastaverunt.

940 — Lotharius rex nascitur.

942 — Hoc anno ecclesia Sancti Quintini a Gisone custode reedificata est. *Fames. Odo abbas moritur*

943 — *Willelmus occiditur.*

945 — Hoc anno mense Julio Hludovicus rex a paganis captus est.

946 — Hoc anno Heribertus comes obiit.

950 — ADVENTUS MONACHORUM HUMOLARIÆ.

954 — Hoc anno Hungri Franciam vastant. . . .

963 — Hoc anno catervula monachorum in Insula constituta est.

965 — Hoc anno dimidia pars castri Sancti Quintini incensa est.

972 — . . . . . [1]. *Quintini in Insula dedicatur.*

976 — *Rorico presul moritur.*

[1] Sans doute « *Ecclesia sancti,* » d'après Bethmann.

Digitized by Google

977 — *Hadulfus episcopus obiit.*

978 — *Otto imperator Laudunensem pagum vastat.*

779 — *Leudulfus episcopus ordinatur.*

981 — . . . . . SELMUS [1] CUSTOS OBIIT.

982 — *Abbas Bernerus obiit.*

984 — HOC ANNO MAIOR PARS CASTRI SANCTI QUINTINI INCENSA EST.

986 — *Hoc anno obiit Lotharius rex.*

987 — *Hoc anno obiit Llodovicus rex.*

988 — *Hoc anno Karolus Laudunum ingreditur.*

989 — *Abbas Berlandus obiit.*

994 — Hoc anno festivitate sanctorum Rufini et Valerii, dedit Lantbertus, noster advocatus, domno abbati Arnoldo et monachis eius procinctum de Inciaco, tali tenore, ut usque ad decem annos nichil de eo acciperet, nec ullus servorum eius.

[1] Sans doute ANSELMUS.

Digitized by Google

ANNALES

DE SAINT-QUENTIN EN VERMANDOIS

(*Traduction*)

793 — Famine extrême.

813 — Cette année, fut commencée la construction de l'église de Saint-Quentin [1].

826 — Cette année, elle fut achevée [2].

840 — Cette année, le corps de saint Cassien [3] est apporté dans l'église de Saint-Quentin.

844 — L'abbé Hugues meurt [4].

883 — Cette année, l'église de Saint-Quentin est incendiée par les païens [5].

[1] C'est une reconstruction faite par l'abbé Fulrade, parent de Charlemagne avec les libéralités de ce prince. Ce fut le troisième édifice élevé sur cet emplacement depuis la découverte du corps de Saint-Quentin par Eusébie. La crypte encore aujourd'hui existante fut creusée à l'époque de Fulrade pour recevoir les reliques de saint Quentin. (Voyez Q. de la Fons, *Histoire de l'église de Saint-Quentin.*)

[2] Le sermon de la tumulation de saint Quentin publié par Hémeré dans son *Augusta Veromanduorum* place cet achèvement en 824.

[3] C'est l'abbé Hugues qui obtint de Moduin, évêque d'Autun, le corps de Cassien qui fut placé dans la crypte près de celui de Saint-Quentin. (V. Colliette. T. I, p. 382. Documents.)

[4] Hugues, abbé de Saint-Quentin, était fils naturel de Charlemagne. (V. Eginhard, *Vie de Charlemagne*, et Nithard, livre I.) Il était aussi abbé de Saint-Bertin. Mêlé aux événements politiques de son temps, Hugues prit parti pour Charles le Chauve et fut tué, le 8 juin 844, à la bataille d'Angoulême.

[5] Ces païens étaient les Normans qui, après avoir franchi l'Escaut, ravageaient tout le Vermandois. Les habitants de Saint-Quentin furent obligés de s'enfuir à Laon, emportant avec eux les reliques de leurs saints. La ville fut dévastée.

Digitized by Google

893 — . . . . . .

898 — Cette année le roi Eudes meurt [1].

901 — Cette année, Wibold [2] périt par l'odeur et la fumée d'un incendie.

903 — Cette année, au mois d'août, les étoiles parurent tomber du ciel pendant la nuit.

908 — Cette année sous les murs de Chartres, les Normands furent défaits par Robert et Ricard [3].

913 — Cette année, par une gelée excessive, les Hongrois passèrent le Rhin et parvinrent jusqu'en Bourgogne [4].

920 — Cette année, les Francs qui feignaient que le roi Charles était privé de la dignité royale, à cause d'un certain Haganon [5], sont ramenés à l'obéissance, de sorte que le roi, les deux royaumes apaisés pour lui, se disposa à aller au-delà. . . . . .

922 — Le roi Robert meurt.

[1] Eudes, comte de Paris, mourut à La Fère en janvier 899 un an après avoir cédé la couronne à Charles le Simple.

[2] Personnage inconnu.

[3] Les Normans assiégeaient Chartres qui fut secourue par Robert, duc de France et Ricard, duc de Bourgogne. D'autres chroniques placent cette bataille en 911.

[4] Ces incursions de peuplades venant de l'Est de l'Europe furent fréquentes pendant les IXe et Xe siècles.

[5] C'est dans un plaid tenu au champ de Mars de Soissons que les grands feudataires du royaume se décidèrent à rompre avec le roi Charles le Simple, prenant pour prétexte la faveur accordée par le roi à un homme obscur appelé Haganon. C'est à l'archevêque de Reims que Charles dut de recouvrer quelque pouvoir et de se retirer en Lorraine. (V. Frodoard, année 920.)

Digitized by Google

923 — Cette année, dans la guerre de Soissons, le roi Robert est tué [1] et cette même année, Charles est réduit en captivité [2].

931 — . . . . . .

936 — . . . . . Louis vient en France [3], le roi Raoul meurt [4].

937 — Cette année, Hugues et Herbert se réconcilient [5], et les Hongrois ravagent la France [6].

940 — Naissance du roi Lothaire [7].

942 — Cette année, l'église de Saint-Quentin est réédifiée par le coustre Gison. Famine. L'abbé Eudes meurt [8].

[1] C'est bien en 923 et non en 922 que Robert fut tué, le 15 juin, près de Saint-Médard de Soissons, sur les bords de l'Aisne, par Fulbert, porte-étendard de Charles le Simple, dont l'armée avait assailli à l'improviste celle de Robert. (V. chron. de *Frodoard* et de *Richer* à l'année 923.)

[2] C'est à la fin de 923 qu'Herbert de Vermandois parvient à s'emparer de la personne de Charles le Simple qu'il attire dans une embuscade sous prétexte d'entrevue. (V. Frodoard et Richer.)

[3] Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, revient d'Angleterre où il était refugié, mais ce retour a lieu après la mort de Raoul.

[4] Raoul, duc de Bourgogne, couronné roi après la bataille de Soissons en 923.

[5] Hugues le Blanc, duc de France et Herbert, comte de Vermandois. Cette alliance avait pour but des hostilités contre Louis d'Outremer.

[6] Les Hongrois avaient été appelés en Occident par Bérenger, roi d'Italie, pour le secourir contre Rodolphe II, et ils avaient été rejetés d'Italie sur le Dauphiné et la Provence.

[7] Fils de Louis d'Outremer, il naquit à Laon.

[8] Cette indication est intéressante, elle permet de déterminer la date jusqu'ici incertaine du rétablissement de l'édifice brûlé par les Normans, date que Q. de la Fons (*Histoire de l'église de Saint-Quentin*, p. 6 et suiv.), ni Colliette n'avaient pu préciser. Elle nous apprend aussi à quel personnage est due cette restauration. Le Coustre était après l'abbé le premier dignitaire du chapitre de Saint-Quentin. Quant à cet abbé Eudes, nous n'avons pu trouver sur son compte aucun renseignement.

Digitized by Google

943 — Guillaume est tué [1].

945 — Cette année, au mois de juillet, le roi Louis est pris par les païens [2].

946 — Cette année, mort du comte Herbert [3].

950 — Arrivée des moines d'Homblières [4].

954 — Cette année, les Hongrois dévastent la France [5].

963 — Cette année, une compagnie de moines est établie dans l'Isle [6].

[1] Ce Guillaume ne peut être que Guillaume, duc de Normandie, gendre d'Herbert II, de Vermandois. Il fut tué par Beaudouin, fils de Raoul de Cambrai. (V. Dudon de Saint-Quentin, *Hist. des Normans.*)

[2] Ceci confirme le récit de Frodoard où il dit que Louis étant à Rouen le Norman Haigrold, commandant à Bayeux, le fait tomber dans un piége et le met en prison.

[3] Herbert II, de Vermandois, l'un des plus puissants seigneurs de son temps. Frodoard place cette mort en 943. Jusqu'à la découverte faite récemment de la chronique de l'historien Richer, contemporain du comte Herbert, on ne connaissait sur la mort de celui-ci que des détails légendaires fournis par des écrivains postérieurs. Richer nous apprend qu'Herbert mourut simplement d'une apoplexie au milieu d'une harangue qu'il adressait à ses vassaux rassemblés.

[4] L'abbaye d'Homblières occupée jusque là par des femmes étant tombée dans le désordre à la suite de la mort de son abbesse Berthe, le comte Albert 1er, dit le Pieux, y installa des bénédictins venant de Saint-Remy de Reims sous la direction de Bernier, qui fut ainsi le premier abbé d'Homblières.

[5] Conrad de Franconie ayant fait alliance avec les Hongrois, ceux-ci ravagèrent non-seulement les terres ennemies de Conrad mais aussi les pays voisins, le Vermandois, entre autres, souffrit beaucoup de leurs déprédations. (V. Frodoard, année 954.)

[6] Jusqu'ici on hésitait pour l'époque de l'établissement de moines réguliers dans l'Isle, entre la date de 963, fournie par la chronique de Saint-Médard de Soissons et celle de 964 donnée par Sigebert. C'est certainement de Pâques 963 à Pâques 964 que les bâtiments construits dans l'île de la Somme, près de l'endroit où fut trouvé le corps de saint Quentin et qui jusque là avait été habités par un collége de chanoines, furent occupés

Digitized by Google

965 — Cette année, la moitié de la ville de Saint-Quentin est brûlée.

972 — Dédicace de l'église de Saint-Quentin en l'Isle [1].

976 — Mort du prélat Roricon [2].

977 — Mort de l'évêque Hadulphe [3].

978 — L'empereur Otton ravage le pays de Laon [4].

979 — Ordination de l'évêque Leudulphe [5].

981 — Anselme coustre meurt.

982 — Mort de l'abbé Bernier [6].

984 — Cette année, la plus grande partie de la ville de Saint-Quentin est brûlée.

986 — Cette année, le roi Lothaire meurt [7].

par des réguliers de l'ordre de Saint-Benoît qui y demeurèrent jusqu'à la Révolution. (Voyez *Histoire de l'Abbaye de Saint-Quentin en l'Isle*, par dom Robert Wyard. Biblioth. de la ville de Saint-Quentin, MSS.)

[1] Ce fait est resté inconnu de dom R. Wyard.

[2] Ce Roricon ne peut être que l'évêque de Laon, un de ceux qui d'après Frodoard, sacrèrent à Reims l'évêque de Noyon, Hadulphe, dont la mort est indiquée l'année suivante. (V. Frodoard et *Gallia Christ.*, t. IX, p. 524.)

[3] D'après Frodoard (ann. 955 et 976), Hadulphe, clerc de l'église de Laon, avait succédé en 955 à Foulques sur le siége épiscopal de Noyon (*Gallia Christ.*, tom. IX, p. 992.)

[4] Othon II de Germanie était entré en France à la tête d'une puissante armée pour se venger d'une attaque du roi Lothaire. (V. Henri Martin, *Hist. de France*, 4e édition, t. II, p. 537 et suiv.)

[5] Leudulphe, fils d'Albert Ier, comte de Vermandois, avait succédé dès 977 à Hadulphe. La date de sa mort est incertaine. (V. *Gallia Christ.* Episcopi Novionenses, t. IX, p. 993.)

[6] Premier abbé d'Homblières. La date de sa mort est restée inconnue aux auteurs du *Gallia Christiana*.

[7] A Reims, le 2 mars, probablement empoisonné. Il était âgé de 46 ans.

Digitized by Google

987 — Cette année, mort du roi Louis [1].

988 — Cette année, Charles entre à Laon [2].

989 — Mort de l'abbé Berland [3].

994 — Cette année, lors de la fête des saints Rufin et Valérien [4], Lantbert, notre avoué, donne à l'abbé Arnould [5] et à ses moines l'enceinte de Inchy [6], en telle teneur que, pendant dix ans, il ne recevrait rien de lui ni aucun de ses serviteurs.

[1] Fils de Lothaire, il mourut aussi à Reims, le 26 mai, des suites d'une chute. (Richer, liv. IV.) En lui se termina la dynastie des Carlovingiens.

[2] Le duc Charles était oncle du roi Louis et tenta vainement d'obtenir la couronne dont s'empara Hugues-Capet.

[3] D'après Q. de la Fons (*Histoire de l'Eglise de Saint-Quentin*) un obituaire ou nécrologe ancien du chapitre porterait au 17 janvier l'indication d'un obit d'un « *Brellandus abbas.* » De la Fons le place au VIII[e] siècle sans donner, du reste, aucune preuve et il faudrait, d'après les *Annales* le reporter à la fin du X[e] siècle. D'ailleurs, nous n'avons rien pu découvrir à son sujet, de même que pour l'abbé Eudes, cité plus haut, ce nom de Brellandus n'existe pas dans les listes des abbés des diverses monastères du diocèse de Noyon données pour cette date par le t. IX du *Gallia Christiana*.

[4] La fête de ces saints tombe le 14 juin d'après l'*Art de vérifier les dates*.

[5] Ce renseignement permet d'augmenter la durée jusqu'ici connue du gouvernement d'Arnould, abbé de Saint-Quentin en l'Isle. Les autres documents ne fournissent plus de renseignements sur son compte après 986. (Voyez *Hist. de l'Abbaye d'Isle*, MS. par R. Wyard ; *Gallia Christ.*, t. IX, et Colliette, t. I, p. 520).

[6] Aujourd'hui Inchy près le Cateau (Nord) L'abbaye d'Isle garda cette propriété jusqu'en 1138, époque où elle la céda, excepté le moulin, à l'abbaye de Vicogne, en Hainaut. (Voyez *Cartularium Abbatiæ Sancti Quintini in Insula*. XIV[e] siècle. Archives de l'Empire, LL 1016).

Digitized by Google

LETTRE

DE

JEAN-ANTOINE-NICOLAS DE CARITAT

MARQUIS DE CONDORCET[1]

Mathématicien philosophe
membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences
né à Ribemont, en 1743, mort par suicide dans la prison
de Bourg-la-Reine. (Avril 1794.)

— 24 Février 1788 — Lettre sans adresse (relative au celtomane Jacques Le Brigant, né en 1720, mort en 1804). Monsieur, M. Le Brigant a paru désirer que je vous rendisse témoignage de l'importance et de l'utilité de ses recherches. Leur objet est très-vaste, il se propose de montrer comment toutes les langues sont dérivées d'une seule langue primitive et, en quelque sorte, naturelle et de retrouver cette langue qui, selon lui, s'est conservée, en grande partie, dans celle que l'on parle en Basse-Bretagne. — Cette langue, aujourd'hui bornée à un pays très peu étendu, a été celle d'un peuple très-nombreux, très-répandu. Ainsi il n'est pas étonnant qu'on en retrouve des traces dans la langue des peuples avec lesquels il y a eu autrefois des communications. Je ne sais pas si M. Le Brigant n'étend pas trop loin son système, mais on doit regarder comme un travail intéressant celui qui

[1] *Archives de l'Empire* (section administrative).

Digitized by Google

ayant pour but de nous faire connaître notre ancienne langue par l'analyse des débris qui en restent encore, peut nous éclairer sur les étymologies, sur plusieurs points très-obscurs de l'histoire des anciens peuples, sur l'histoire des langues, qui est une partie importante de celle de l'esprit humain.— Je crois donc que M. Le Brigant mérite d'être encouragé plus qu'il ne l'a été jusqu'ici; l'étendue de son plan lui a nui.— S'il avait proposé simplement de former, d'après le bas-breton et quelques autres données en petit nombre, un dictionnaire des racines celtiques, on eût applaudi à son projet, mais il serait injuste de lui faire un tort de son enthousiasme, sans lequel il n'aurait pas eu le courage de se livrer à des recherches fastidieuses et pénibles.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Marquis de Condorcet.

Digitized by Google

RAOUL, COMTE DE VERMANDOIS

exempte l'abbaye de Clairvaux de tout droit de péage à lui dû (1152).

RADULPHUS, VIROMANDUORUM COMES

omnibus servientibus suis atque ministerialibus Salutem.

Notum sit præsentibus et futuris quoniam monachi Clarevalbusibus concessimus atque donavimus res eorum, ad proprium usum sibi et indumenti pertinentes, liberas omninò et immunes causa vendendi vel commutandi, per terram nostram portari et reportari absque omni exactione illius consuetudinis, quæ a cæteris pro transitu terræ exigitur.

Præcipimus itaque ut, in eundo, et redeundo liberè pertranseant, neque ministeriales nostri ab eis quidquam exigant.—Volumus igitur, amore Dei, ob salutem animæ nostræ, hoc donum stabile perpetuò haberi et perpetua memoria litterarum nostrarum attestatione teneri [1].

(Mars. 1258) Confirmation par Saint Louis, datée de Royaumont.

[1] Original à Troyes— Archives de l'Aube à la préfecture. Sceau pendant en cire blanche, à demi brisé.

Digitized by Google

EVERARD, SÉNÉCHAL DE VERMANDOIS

exempte l'abbaye de Clairvaux du péage de Fonsomme

(1193).

Ego, Everardus, senescalius Viromandii notum facio omnibus præsentibus et futuris quod ego concessi fratribus Clarevallis quitum passagium, per villam meam de Fonsummis, in perpetuum, ut quitè cum omnibus rebus ad eos pertinentibus eant, et redeant, et transeant liberè, absque omni exactione wienagii, vel passagii, vel costumie alicujus. Hoc laudaverunt uxor mea Ermengardis et filius Gilo et filia mea Isabella.

Testes sunt : Dominus Wilelmus, miles de Arraz, et Dominus Gerardus de Runcheis, miles [1].

Anno ab incarnatione Domini M° C° XC° III°.

[1] Original à Troyes.— Arc hives de l'Aube.

Scellé d'un sceau de cire rouge pendant par double queue en parchemin.— Dans le champ du sceau est un écu chargé d'un lion rampant contourné — Légende *Sigillum : Everardi senescalii Viromandii* —(Pas de contre-sceau.)

Digitized by Google

L'ABBAYE ROYALE
D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE

PAR

M. POISSONNIER.

EXTRAITS

(Ce Mémoire a obtenu le premier prix dans le concours d'histoire locale de l'année 1868-1869.)

Ce monastère, situé sur la rive gauche de l'Oise, et connu primitivement sous le vocable de Saint-Pierre, devint, dans la suite, beaucoup plus célèbre sous celui de *Sainte-Benoîte*, vierge et martyre, dont le corps y était conservé et honoré par la grande piété et la multitude des pèlerins [1].

Il est difficile de déterminer à quelle époque précise et par qui fut fondé ce monastère. Nous allons reproduire succinctement l'opinion des personnes qui ont écrit sur ce sujet.

Mabillon, collaborateur du *Gallia christiana*, pense que le couvent d'Origny a été fondé vers l'an 854, par l'évêque de Laon, Pardule, et par la reine Hermentrude, première femme de Charles le Chauve, morte en 869 [2]. Cependant rien ne s'oppose à ce que l'on fasse remonter plus haut son ori-

[1] *Gallia Christiana*, tome IX, p. 620 et suiv.

[2] *Annales Bénéd.*, tome III, p. 38.

Digitized by Google

gine. En effet, dans la même localité, au neuvième siècle, il existait à Origny une église *Collégiale*, et il n'est pas impossible que cette église, comme plusieurs de ce temps-là, n'ait succédé à quelque monastère. Les auteurs du *Gallia christiana* croient qu'un monastère de religieux ou de religieuses, soit des deux Ordres simultanément, a été construit sur la tombe de la sainte martyre, au sixième ou au septième siècle.

L'auteur du *Miroir d'Origny* [1], le Père Pierre, capucin de St-Quentin, émet l'opinion suivante :

1° Le couvent d'Origny a été établi vers l'an 680, sous le règne de Thierry Ier, fils de Clovis II, 15e roi de France ;

2° Il était habité par des religieux portant l'habit blanc, avant de passer aux mains des religieuses ;

3° Ce changement eut lieu après la découverte et le transport du corps de sainte Benoîte en leur monastère.

Le P. Pierre ajoute ceci : « Le traité de l'invention de sainte Benoîte porte en son vieux langage que : *ly église est moult duement ancienne et avoit moult longtemps qu'il avoit esté fondé devant que ly abesse Ricouare fust* » Cette abbesse vivait vers l'année 876.

Charlemagne, dit le P. Pierre, témoignait la pieuse affection de son cœur pour le monastère de Sainte Benoîte d'Origny, lorsqu'il lui envoya, pour présent, une croix à bandes ou à lames d'or, toute remplie de saintes reliques et de pierres pré-

[1] Un vol. in-4°, chez Claude Lequeux, impr. à Saint-Quentin, en 1660.

Digitized by Google

cieuses, surtout d'une grosse améthyste au bas, avec sa face en bosse et ces mots : « Envoyé à l'abbesse d'Origny pour présenter à saincte Benoicte. » L'auteur du *Miroir* dit avoir vu cette croix. Le même auteur attribue le titre de fondatrice de cette abbaye à Hermantrude, première femme de Charles le Chauve, d'où lui serait venu son titre d'*abbaye royale*. Il dit que l'original de la charte octroyée par Charles le Chauve, en cette circonstance, a été vu par un M. Lanier, maître des requêtes, intendant de justice dans les armées du roi, en Picardie, avec d'autres pièces concernant aussi les anciens titres de la fondation royale de cette abbaye. Cette charte se trouvait dans la chambre des comptes en en 1640, à Paris.

Comme preuve de cette fondation royale, le Père Pierre explique que l'abbaye porte en ses armes : *d'azur, semé de France ou de fleurs de lys sans nombre;* qu'il y avait, dans l'abbaye, un corps de logis appelé *chambre du roi*, et qu'un règlement obligeait toutes les Dames religieuses à sortir en cérémonie au-devant de Leurs Majestés, quand elles venaient à l'abbaye.

Les auteurs du *Gallia christiana* font observer que le P. Pierre n'a pas pris soin d'appuyer son raisonnement par des preuves même vraisemblables, en ce qui concerne les deux premiers articles de son assertion : il dit seulement avoir lu ce qu'il avance, dans un martyrologe de l'abbaye, au 4e jour de mars où se fait la commémora-

Digitized by Google

tion des frères convers et des religieuses de l'Eglise de Sainte-Benoîte.

D'un autre côté, un extrait de l'inventaire des titres et papiers de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte, rédigé en 1759[1], par ordre de très-haute et très-puissante dame de Sabran, 46e abbesse, énonce ce qui suit : « l'époque de la fondation d'un couvent de « *religieux blancs* à Origny ; celle de l'établisse- « ment des Dames qui y ont fait quelque temps le « service divin avec les religieux, et celle de la « cession totale du couvent consentie par les reli- « gieux aux Dames, sont beaucoup plus anciennes « que la fondation royale, mais également igno- « rées. »

Un ancien chanoine de l'église Saint-Vaast, d'Origny, Philippe Deslandes, dans sa *dissertation sur la fondation de l'église royale de Saint-Vaast*[2], résume ainsi son opinion d'après *Emeré* et admet comme fait constant que peu de temps après le martyre de Sainte Benoîte à Origny, on y bâtit, sous le patronage de Saint-Vaast, une église qui était desservie par quatre moines, les seuls curés du dit lieu, du Mont et de Neuvillette. Cette église reçut en dépôt le corps de Sainte Benoîte, lors de sa première decouverte, arrivée en l'année 665. Cette même église passa ensuite aux chanoines réguliers qui succédèrent aux moines et fut alors érigée en *collégiale*, pour qu'elle fût des-

[1] Archives de la Préfecture de Laon.

[2] Un vol. in-12, chez Broscher à Saint-Quentin, 1722, chap. II, p. 12 et suivantes.

Digitized by Google

servie avec plus de dignité, et que le service divin du jour et de la nuit y fût célébré tout entier, avec tout le cérémonial liturgique et la solennité convenable. A cette époque doit remonter la fondation des prébendes ou des revenus affectés à l'entretien des prêtres, diacres et sous-diacres attachés à cette église. Postérieurement à la découverte ou à l'invention du corps de sainte Benoîte, une seconde église fut bâtie non loin de la première, sous l'invocation de saint Pierre et destinée à l'abbaye des religieuses qu'avait fondée, vers le même temps, Hermantrude première femme du roi Charles le Chauve. L'évêque de Laon, Pardule avait travaillé à l'érection de cette seconde église qui fut consacrée l'an 876, le 7 des kalendes de juin, par Arnould, son successeur. Ce fut le même jour qu'eut lieu solennellement, dans cette seconde église, la translation du corps de sainte Benoîte.

Dom Lelong, dans son *Histoire du diocèse de Laon* [1], considère comme de pures conjectures les assertions du P. Pierre et de Philippe Deslandes. Il n'admet aucun monument plus sûr et plus ancien, concernant la fondation de cette abbaye, que le diplôme de Charles le Chauve, vers l'an 850.

A son tour, le P. Giry, dans sa *Vie des Saints* [2], reconnaît que le corps de sainte Benoîte suppliciée le 8 octobre 362, a été découvert

[1] Un vol. in-4°, chez Senenze, à Chalons, 1783, pag. 114 et suiv.

[2] Nouvelle édit. de 1859, chez Mme Lagnerre, à Bar-le-Duc, 3e vol. in-8°, p. 1182 à 1183.

Digitized by Google

300 ans après et transporté à Origny, dans une église de chanoines réguliers dédiée à saint Pierre et qui, depuis, a été changée en un célèbre monastère de religieuses de l'ordre de Saint-Benoît. Ainsi, selon le P. Giry, l'abbaye des religieuses d'Origny a dû être fondée peu de temps après la découverte du corps de sainte Benoîte, c'est-à-dire, vers 680.

Quant à nous, nous essayerons, par un simple calcul, de fortifier l'opinion de ceux qui font remonter la fondation de l'abbaye d'Origny au delà de l'année 850. Ainsi qu'on le verra plus loin, madame Eustache a été nommée abbesse en 1216; elle était alors la 23e abbesse suivant la nomenclature donnée par le *Gallia Christiana*, qui paraît adopter madame Eustache comme point de départ certain. Madame de Sabran, morte en l'année 1779, était la 46e et avant-dernière abbesse d'Origny; madame de Narbonne, la dernière abbesse ayant quitté forcément l'abbaye en l'année 1792. Dans cet intervalle de 1216 à 1779, il s'est donc écoulé un espace de 564 ans, et l'abbaye a compté 24 abbesses. Or, en divisant ces 564 années par ce même nombre 24, on trouve que chacune de ces 24 dernières abbesses a gouverné l'abbaye durant un espace moyen de 23 ans et demi. En multipliant cette durée moyenne de 23 et demie par le chiffre 22 représentant le nombre des premières abbesses, admis par le *Miroir* et le *Gallia Christiana* et non contesté par Dom Lelong, on trouve un produit de

Digitized by Google

517 années qui, retranché de l'année 1216, date de la nomination de l'abbesse Eustache, nous reporte à l'année 699. Or, la découverte et la translation du corps de sainte Benoîte remontent à l'année 662. Il est donc bien permis de conclure et de soutenir avec l'auteur du *Miroir* et le P. Giry, que la fondation de la maison des religieuses d'Origny remonte à l'année 680, époque voisine de la première translation de sainte Benoîte.

Pour nous résumer, quelle que soit l'époque précise de la fondation de l'abbaye royale d'Origny, on peut conclure, par tout ce qui précède, que cette abbaye était *moult duement ancienne*.

Les auteurs du *Gallia Christiana* présument que le monastère d'Origny a été détruit ou dévasté sous le règne de Charles le Martel, vers l'année 730; qu'il fut alors abandonné par les religieux ou les religieuses et qu'il fut ensuite occupé par des chanoines. A cette époque, le monastère aurait été reconstruit par les soins de Pardule, évêque de Laon, de l'an 846 à l'an 853 [1].

Après avoir fait plusieurs donations aux religieuses d'Origny, Pardule obtint du roi Charles le Chauve la concession de priviléges qu'il avait rédigés lui-même, ainsi que l'attestent Mabillon et le *Gallia Christiana*. Ces priviléges furent dressés sur le modèle de ceux que le pape B. Grégoire avait accordés autrefois à un monastère d'Autun, fondé

[1] *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon*, par dom Robert Wiard, publiée par Moureau, à Saint-Quentin, 1858. un vol. in-8°, p. 25.

Digitized by Google

par la reine Brunechilde ou Brunehault, et il y inséra ces fortes imprécations que le même saint Grégoire avait fulminées contre ceux qui envahiraient les biens de ce monastère.

Flodoard[1] fait mention de ces priviléges en reproduisant la lettre qu'adressa Hincmar, archevêque de Reims à la reine Richilde, seconde femme de Charles le Chauve, le 23 janvier 870. Cette lettre sera rappelée plus loin à l'article de l'abbesse Ricouare ; elle constate, disons-le en passant, que la personne qui gouvernait les chanoines avait la qualité de *Prévôt* et non pas de *Doyen*. Remarquons aussi que ces priviléges et défenses durent protéger bien faiblement le berceau de l'abbaye d'Origny contre les formidables et fréquentes dévastations des Normands qui, ainsi que nous l'attestent Dom Lelong et Robert Wiard, envahirent à plusieurs reprises les environs de Laon et le Vermandois, de l'an 852 à l'an 900.

Ces préliminaires étant donnés, nous reproduisons la nomenclature des premières abbesses d'Origny-Sainte-Benoîte, telle que la donnent le *Miroir* et le *Gallia Christiana*, d'après un ancien obituaire qui ne distingue aucunement ni le temps où vivaient ces abbesses, ni l'année de leur charge.

3 januarii	obiit	D. Sinichildis	Sinichilde.
9 id.	»	Adelidis	Adelyde ou Adèle.
3 may	»	Hermantrude	Hermantrude.
9 sep.	»	Emmelina	Emmeline.

[1] *Histoire de l'Eglise de Reims*, liv. III, chap. XXVII.

Digitized by Google

6 maï	obiit	Frigalis	Frigale.
20 april	»	Leogardia	Léogardie.
1er maï	»	Didella	Didelle.
10 »	»	Alidia	Alidie.
14 »	»	Imma	Imme.
15 junii	»	Hermantrudis	Hermantrude.
17 »	»	Margareta	Marguerite.
15 Aug.	»	Petronnilla	Pétronille.
1er septem.	»	Alixia	Alixe.
26 april	»	Emmelina	Emmeline. Celle - ci était sœur d'Henry, abbé de St-Mauge - lès - Châlons, en Champagne.
4 septemb.	»	Margareta	Marguerite du Mesnil.
24 septemb.	»	Bertha	Berthe.
27 novemb.	»	Ada	Ade d'Honcourt.
1er déc.	»	Gentiana	Gentiane.
3 »	»	Sophia	Sophie.
20 »	»	Margareta	Marguerite.

A la suite de cette énumération, les auteurs du *Gallia Christiana* font les réflexions suivantes : « Quelques personnes prétendent que les noms de » ces abbesses ont été donnés suivant l'ordre dans » lequel elles se sont succédé. D'autres soutiennent » que l'ordre de leur décès a été interverti. Il pa- » raîtrait cependant que cette dernière observation » s'appliquerait seulement à quatre abbesses : » Emméline, Léogardie, Didelle et Emméline II. » A l'égard des seize autres, on aurait scrupuleuse- » ment observé l'indication des mois et des jours

Digitized by Google

» de leur décès, mais nous n'avons pas vu l'ori-
» ginal du Nécrologe. »

Les mêmes auteurs émettent un doute semblable en ce qui concerne l'entrée en charge de Sinichilde, comme première abbesse, parce qu'ils n'ont trouvé aucune trace d'abbesse d'Origny, au delà du neuvième siècle.

Nous nous permettrons une observation : La liste des anciennes abbesses d'Origny a été dressée par le chanoine Quentin De Lafons, de Saint-Quentin, à l'occasion d'une notice sur l'abbaye d'Origny que lui avait demandée madame de Montluc, abbesse en 1620. Le travail de Quentin De Lafons a dû être fait avec soin et à l'aide de renseignements qui ont sans doute disparu depuis. Le *Miroir* d'Origny a été rédigé par le P. Pierre sur le travail de Quentin De Lafons, resté à l'état manuscrit et les auteurs du *Gallia Christiana* ont pris, à leur tour, leurs indications dans le *Miroir*; en sorte qu'il leur est difficile de contester l'exactitude de cette partie du *Miroir* et Mabillon ne cite aucune pièce ni charte pour critiquer le *Miroir*.

Les Rouleaux des Morts, du IX^e^ au XV^e^ siècle, publiés par la société de l'histoire de France[1] ne font

[1] *Rouleaux des morts*. par Delisle, 1vol., grand in-8, 1866. Paris, veuve Renouard.

[1] On sait qu'à cette époque, du IX^e^ au XV^e^ siècle, les rouleaux des morts etaient des bandes de parchemin que les abbayes de France se transmettaient les unes aux autres, pour demander des prières et des souvenirs en faveur de leurs membres ou de leurs protecteurs.

Une main pieuse écrivait sur cette feuille de parchemin les noms de ceux dont on déplorait la perte.

Digitized by Google

aucune mention d'anciennes abbesses d'Origny Sainte-Benoîte. Ce silence est assurément très-regrettable.

On roulait cette feuille et on la confiait à un frère qui prenait le nom simple et modeste de *porte-rouleau* (rôlier), *rotuliger* et allait faire son tour de France, s'arrêtant dans chaque monastère.

« Pèlerin de la mort, image vivante de cette vie qui n'est qu'un triste voyage, ce frère traversait les fleuves, franchissait les montagnes, coupait les vallées, murmurant le *De profundis*, méditant sur la rapidité et les accidents de la vie humaine.

« Arrivé à la porte d'un monastère, il frappait avec son bâton poudreux, montrait son rouleau à l'abbé ou au prieur, disant : Priez pour nos morts, et inscrivez sur mon rouleau les noms de vos propres défunts ; nous prierons pour eux (*a*). »

Le livre du *Trésor* de l'abbaye d'Origny que nous aurons l'occasion de citer dans le cours de ce travail, nous apprend ce qui s'observait, dans cette abbaye, lors du passage du *porte-rouleau*.

« Quand un rôlier vient qui apporte les obits, li chantre les doit prendre et les doit bailler (remettre) à celi qui list en chapistre et doit faire aller li rôlier au celier et li doit on bailler un pain qu'on appelle tiercain.

« Et pis, si le doit en voier au maistre de l'escole et le doit recevoir et escrire en son rôle, cette chose qui vient après :

« Titulus ecclesiæ sanctæ Benedictæ Aurigniacensis, Laudunencis dyo-« chesis, Ordinis sancti Benedicti.

« Animæ eorum et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant « in pace, amen.

« Oramus pro vestris ; orate pro nostris.

« Tali die fuit rotulus iste apud nos (*b*). »

(*a*) *Annales de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, novembre 1867.

(*b*) Le livre du Trésor, MSS. fol. 341 et 342.

Digitized by Google

MARCÈNE ou MARCENT

AN 940.

Il y a vraisemblablement une lacune entre les deux abbesses Ricoare et Marcène, puisqu'il y a entre elles un intervalle d'envirou 60 ans. Le *Miroir* d'Origny et le *Gallia Christiana* indiquent, il est vrai, l'année 868 pour Ricoare et l'année 876 pour Marcène. Mais pour la première de ces deux abbesses, Flodard donne une date que nous croyons plus exacte, c'est celle que nous avons adoptée, et nous expliquerons ci-après l'autorité qui nous fait admettre l'année 940 comme étant la plus voisine de celle dans laquelle Marcène fut nommée abbesse d'Origny.

Deux faits d'une triste célébrité ont valu à Marcène d'avoir échappé à l'oubli dans lequel sont tombées plusieurs abbesses qui l'ont précédée ou suivie.

Le premier de ces faits, c'est l'élévation de Marcène à la dignité d'abbesse quoiqu'elle eût donné le jour à Bernier, fils naturel d'Herbert ou d'Eilbert, comte de Vermandois et châtelain de Ribemont;

Le second fait, la mort tragique de cette abbesse avec ses religieuses, dans l'incendie du monastère d'Origny-Sainte-Benoîte [1].

Ces faits ont arrêté l'attention du peu de per-

[1] *Le Livre du Trésor*, MS. fol. 249.

Digitized by Google

sonnes qui ont écrit sur l'abbaye d'Origny et nous rapportons ici l'appréciation que chacune d'elles en a faite.

Quentin De Lafons, dans son manuscrit cité plus haut, dit qu'il lui semble que de l'état du mariage, Marcène est passée à celui du cloître, pour ce qu'elle est appelée la mère de Bernier, seigneur de Ribemont,

Le P. Pierre, auteur du *Miroir* d'Origny [1], raconte le fait purement et simplement et se contente de remarquer que Marcène est la seule abbesse qui, dans les onze incendies qu'a éprouvés successivement l'abbaye d'Origny, ait péri avec toutes ses religieuses alors au nombre de cent et une et, qu'après cette catastrophe, le nombre des religieuses resta longtemps réduit à quarante.

Le chanoine Ph. Deslandes [2] rappelle l'opinion émise par Emeré [3] : « D'ailleurs, dit-il comme la « corruption était telle que les princesses mariées « avaient les plus riches monastères de religieuses « et leurs maris, ceux des moines, on peut dire « que Marcène, quoique séculière, fut abbesse, parce « que le comte Héribert lui aura conféré cette ab- « baye. Mais, ayant ensuite gouté la retraite du cou- « vent, elle y prit, enfin, le voile avec le consen- « tement d'Héribert. » Il termine en disant : « Au

[1] *Miroir*, p. 404.

[2] *Dissertation*, ouvrage cité, p. 341 et 342.

[3] *Augusta Veromanduorum*, un vol. in-8, chez Bessin, à Paris, 1643 page 329.

Digitized by Google

« reste, je ne veux rien décider sur ce fait, j'en « laisse le jugement à des yeux plus clair- « voyants. »

Les auteurs du *Gallia Christiana* [1] émettent la même opinion que Philippe Deslandes et disent que si, au neuvième et au dixième siècle, « des « personnes mariées, hommes ou femmes, ont pos- « sédé plusieurs abbayes, ce n'est pas une raison « pour comprendre ces personnes au nombre des « abbés ni des abbesses. »

La nomination de Marcène pour abbesse était, en effet, bien extraordinaire, mais elle étonne moins quand on se rappelle la toute puissance des hauts barons de cette époque, principalement celle d'Herbert ou d'Eilbert, comte de Vermandois. N'était-ce pas vers le même temps, en 923, qu'un Herbert, comte de Vermandois, avait l'audace de retenir prisonnier, durant sept années, à Péronne, le roi de France Charles III [2] ! Ce même Herbert ou son fils mérita d'être excommunié en 939 [3], en présence du roi de France, par Artaud, archevêque de Reims, pour avoir pris et retenu quelques villes et villages appartenant à l'église de Reims. « Mais, dit Col- « liette, ce seigneur opposait à tout et partout, un « front et un cœur d'airain ; tous les traits qu'on lan- « çait sur lui ne faisaient que l'effleurer ; il renchérit « encore sur son père et balança (égala) les sei-

[1] Tome IX, p. 620.

[2] Devisme, *Manuel de département de l'Aisne*, p. 25 ; Dom Lelong, p. 137.

[3] Flodoard, liv. IV, chap. xxv; Colliette, liv. VI, p. 452.

Digitized by Google

« gneurs de son temps les plus scélérats, s'il ne les « surpassa pas. »

Ce même comte Herbert a donc bien pu, en continuant les traditions de la famille et au mépris de toute règle, imposer, sans scrupule, la mère de son fils naturel, Bernier, à une abbaye de religieuses qui, toute royale qu'elle fût, se trouvait néanmoins placée sous la domination et dans le voisinage du redoutable comte de Vermandois.

Une geste[1], ou poëme en langue romane, attribué à Bertholais, de Laon, témoin oculaire de la guerre survenue entre le comte Raoul de Cambray et les fils d'Herbert, nous donne quelques détaisl sur l'abbesse Marcène et sa fin tragique; il en indique la date précise en l'année 948. Il nous apprend que Marcène fut la fille d'un chevalier qui commandait à toute la Bavière :

« Ma mère fu fille à 1 chevalier,
« Toute Bavière avoit à justicier,
« Prée en fu par son grant destorbier,
« En cele terre ot 1 noble guérier
« Qui l'epousa à honor de mostier.
« Devant la Roi qui France a à baillier,
« Ocist 11 princes à l'espée d'acier.
« Grant fu la guère, si ne pot apaissier,
« En Espolice s'en ala à Gaifier[2],
« Vit le preudoume, cel retint volentier;

[1] Manuscrit publié par E. Leglay, en 1840. Paris, Techener, petit in-8°, et *Fragments d'épopées romanes au XII^e siècle*, par le même, Techener, 1838, un vol. in-8°.

[2] Le manuscrit publié par M. Leglay, indique le mot *Agaifier*, tandis

Digitized by Google

« En ceste terre ne vost plus repairier,
« Toi ne autrui ne daigna aincproier.
« Dont fu ma mère soufraitouse d'amis :
« Il n'ot si bèle en XL païs.
« Ybers, mes pères, qui molt par est gentix
« La prist par force, si com je ai apris,
« N'en fist pas noces itant vos en devis.
. . . . . .
« Et quant il vost autre feme reprist :
« Donner li vost Joifroi, mais ne li fist :
« Nonne devint le millor en eslit [1]. »

Voici d'après le manuscrit cité plus haut, l'exposé succinct de la guerre qui occasionna, en 948, le désastre de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte.

Vers l'an 939, le roi de France Louis IV, dit d'Outre-Mer, avait promis à Raoul de Cambray, fils de Taillefer, entre autres fiefs, celui de Vermandois, appartenant à Herbert, aussitôt la mort de ce dernier, afin d'indemniser Raoul de la privation de

que le manuscrit qui existe encore à la Bibliothèque impériale donne ce nom en deux mots *à gaifier*, qui ont alors un sens introuvable dans le nom *Agaifier*.

[1] Traduction donnée par un professeur des chartes, du texte qui précède :

« Ma mère fut la fille d'un chevalier qui avait à gouverner toute la Bavière. Elle en fut dépouillée par un grand malheur. En cette terre il y eut un noble guerrier qui l'épousa honorablement en un moutier (monastère). En présence du roi qui gouverne la France, il tua deux princes à l'épée d'acier. Grande fut la guerre (à cause de ce fait) ; elle ne put être apaisée.

En Pouille il s'en alla auprès de Gaifier qui le vit prud'homme et le retint volontiers. En cette terre (de France) le chevalier ne voulut plus retourner, il ne daigna jamais prier toi ni autrui ; par quoi ma mère fut sans amis. Il n'y avait si belle en 40 pays. Hert, mon père, qui est gentilhomme, la prit par force, à ce que j'ai appris ; il n'en fit pas noces, je vous assure. Et quand il voulut, il prit une autre femme ; il lui voulut donner Geoffroy, mais ne le fit pas. Elle devint nonne, choisissant le meilleur parti.

Digitized by Google

jouissance du fief de Cambrésis que le roi avait accordée à Gibouin, son oncle, jusqu'à ce que Raoul fût en état de porter les armes [1].

Les années s'écoulent ; Herbert est mort (943) et Raoul a 17 ans : Il est grand et bien formé. Craignant de voir le fief de Vermandois lui échapper, en présence des réclamations des enfants d'Herbert, Raoul a résolu de s'emparer, à main armée, de leurs possessions et de commencer la guerre par le sac et l'incendie de la riche abbaye d'Origny.

« Vous tendrez, dit Raoul à ses chevaliers, mon » pavillon au milieu de l'église, et vous prendrez » mes vivres dans les caves de l'abbaye. Mes bêtes » de somme se tiendront sous les porches et mes » éperviers se tiendront sur les croix d'or. Vous » aurez soin de me préparer un bon lit devant » l'autel; je prendrai plaisir à m'y coucher, ap- » puyé sur le crucifix, etc., etc.

» Je veux saccager et détruire cette abbaye [2] ! »

Au printemps de l'année 948, Raoul arrive soudain, avec quatre mille hommes et campe, la nuit, près des bois [3] voisins d'Origny.

« Sous Origny ot un bruel (bois) bel et gent,
« Là se logèrent li chevalier vaillant ;
« Dès qu'al demain à l'aube aparissant.
« Raoul i vint en droit prime sonnant [4]. »

[1] Colliette, liv. VI, p. 457.

[2] *Li romans de Raoul de Cambray*, déjà cité, p. 50.

[3] Le bois Bacon et le bois d'Enbas, aujourd'hui défrichés, en bas des falaises.

[4] *Li romans*, p. 50.

Digitized by Google

Bientôt le jour commence à poindre ; prime sonnait à l'abbaye;... la petite armée de Raoul s'avance pour livrer l'assaut ; elle traverse le fossé et le vivier, et s'approche du rempart de pieux qui formait l'unique défense d'Origny. A cette nouvelle, les religieuses épouvantées, sortent de leur monastère et leurs psautiers à la main, elles vont, en priant Dieu, implorer la clémence du terrible guerrier. A la tête des religieuses marche l'abbesse Marcène, au port majestueux, la mère de Bernier, écuyer dévoué de Raoul. Elle supplie le comte de Cambray d'épargner l'abbaye.

Raoul accueille brutalement Marcène et lui reproche en termes énergiques ses antécédents. Néanmoins, il entend les supplications de Marcène, finit par accéder à sa demande et se dispose à s'éloigner avec sa petite armée.

De son côté, Bernier vient à la rencontre de sa mère et cherche à se justifier d'avoir pris les armes contre le fief de son père naturel ; il explique qu'il a dû suivre son seigneur et maître. Marcène admet sa justification et dit à Bernier : « Par ma foi, fils, » tu as raison ; sers bien ton seigneur, et tu méri- » teras devant Dieu. »

Cependant, trois soudards de l'armée de Raoul ont quitté le camp et, chevauchant aux alentours d'Origny, pillent et ravagent tout sur leur passage. Dix paysans armés de leviers, courent sus aux maraudeurs et en ont bientôt assommé deux. Le troisième s'enfuit à toute bride ; il va raconter la

Digitized by Google

mort de ses deux compagnons et les menaces proférées par les gens d'Origny contre Raoul et son armée.

A ce récit, Raoul entre en fureur et ordonne à l'instant le sac d'Origny : «Barons, s'écrie-t-il, d'une voix terrible, le feu, le feu !!!» Bientôt l'incendie dévore toutes les maisons, les religieuses de l'abbaye se sont refugiées dans leur église ; mais cela leur a peu servi, car la flamme enveloppe déjà le maître clocher ; les charpentes, les brandons tombent avec fracas dans la nef ; le brasier devient alors si ardent que les cent religieuses se consument en poussant des cris de désespoir. Avec elles expirent Marcène, leur abbesse et Clamados, la fille du duc Renier... C'était le jour du vendredi saint!

Témoins de cette catastrophe, les hardis chevaliers pleurent de pitié. Bernier surtout, Bernier en devient presque fou de douleur ; il prend son écu et l'épée nue, il court droit à l'église. Mais la flamme envahit encore tous les passages et la chaleur est telle qu'on ne peut approcher qu'à une longue portée de flèche.

Alors Bernier s'arrête derrière un tombeau de marbre et regardant les débris fumants, il voit sa mère étendue au milieu de l'église, son noble visage tourné contre terre ; il voit son psautier brûlant encore sur sa poitrine.

De tant c'on puet 1 hom d'un dart lancier,
Ne puet nus hom ver le feu aproichier.
Bernier esgarde dalez 1 marbre chier;
Là vit sa mère estendue couchier,

Digitized by Google

Sa teure face estendue couchier.
Sor sa poitrine vit ardoir son sautier,
Lor dist li enfés : « Molt grand folie quier ;
« Jamais secors ne li ara mestier.
« Ha ! Douce mère, vos me baüstes ier (vous m'embras-
[siez hier).
« En moi avez mont malvais iretier,
« Je ne vos puis secore ne aidier.
« Dex ait vostre asme qui le mont (monde) doit jugier [1]. »

Cet incendie fut le premier qui ravagea l'abbaye d'Origny. Nul ne sait, aujourd'hui, ce qu'étaient alors le monastère des religieuses ni l'église de l'abbaye bâtis par les moines blancs. Nous pouvons conjecturer qu'il en était de celle-ci comme de la plupart des églises abbatiales de l'époque. « Ce n'était « pas à l'extérieur qu'elle déployait sa pompe et « sa beauté. Bâtie au milieu d'une communauté « et destinée, pour ainsi dire, à une même famille, « cette église devait offrir au dehors peu de sculp- « tures et d'ornements, mais elle renfermait à l'in- « térieur toutes ses richesses et sa décoration. »

« Les anciens moines avaient bâti leurs temples « à leur image. Sous leur robe de bure, ils cachaient « un cœur où la religion faisait éclore les senti- « ments les plus suaves et de merveilleux élans « d'abnégation et de charité [2]. »

Les abbesses qui succédèrent à Marcène employèrent toutes leurs ressources à réparer les ruines de l'abbaye. Elles furent puissamment aidées dans

[1] *Li romans de Raoul de Cambray*, page 60.
[2] M. Piette, *Histoire de l'Abbaye de Foigny*, page 212.

Digitized by Google

Digitized by Google

Plan de l'Abbaie d'Origny en 1776

Nos		
233	César Laude	6:16:
232	Devillers Antoine	15, ..
231	François Laude	13, 04
230	Vve Blin-Mathieu	9, 02
229	Quentin Lévêque	20, 05
228	Mauroy Etienne	10, 02
227	Hanquet Chanoine	14, 10
226	Claude Caron	16, 10
225	Vve André-Dubois	20, 16
224	Hers Drochecourt	36, 17
211	Le Cimetière	50, 05
210	L'Abbaye	1232, 09

Les 1232 Verges donnent

5 hectares 28 ares 69 centiares

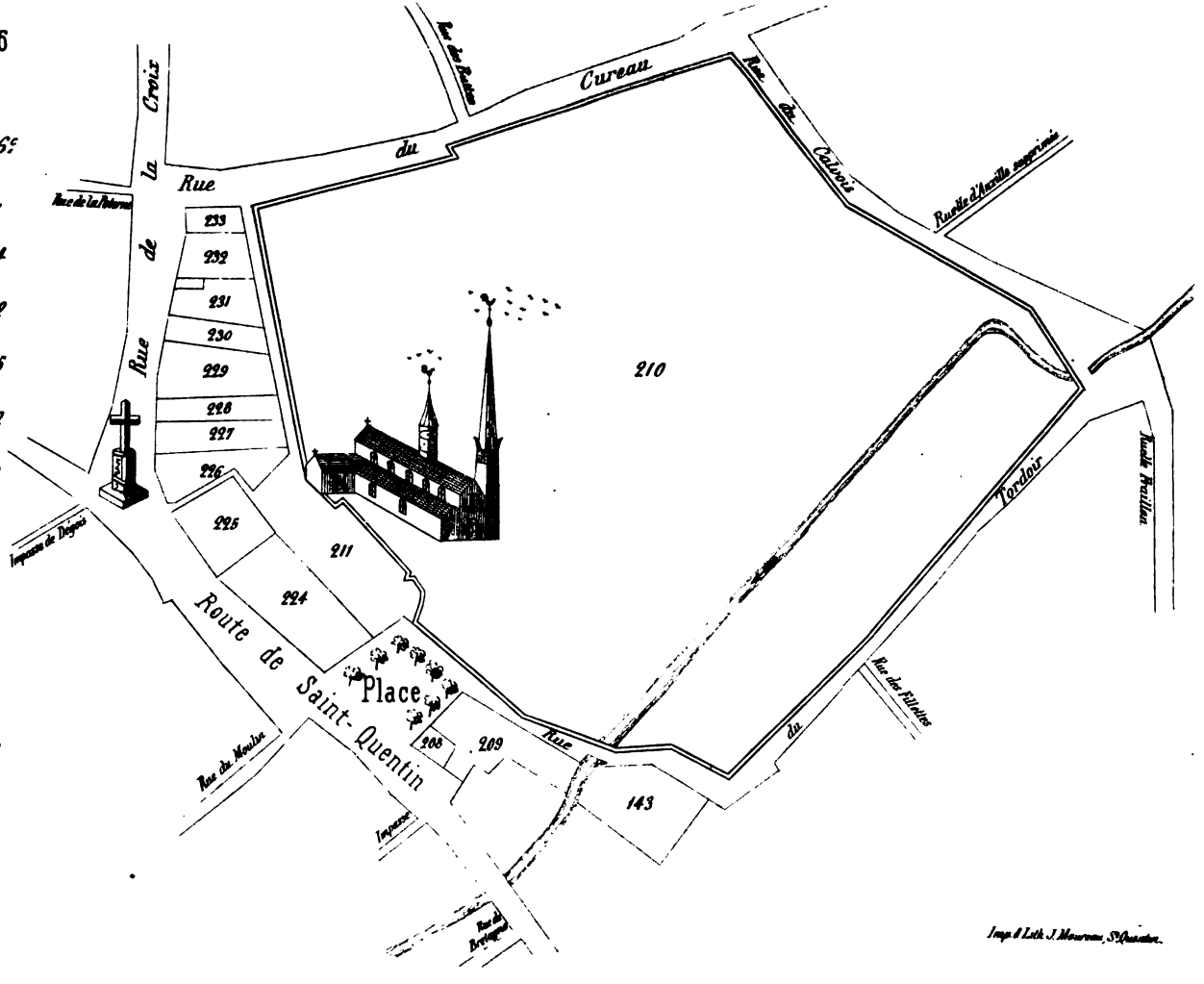

Imp. & Lith. J. Mauroux, St Quentin.

Digitized by Google

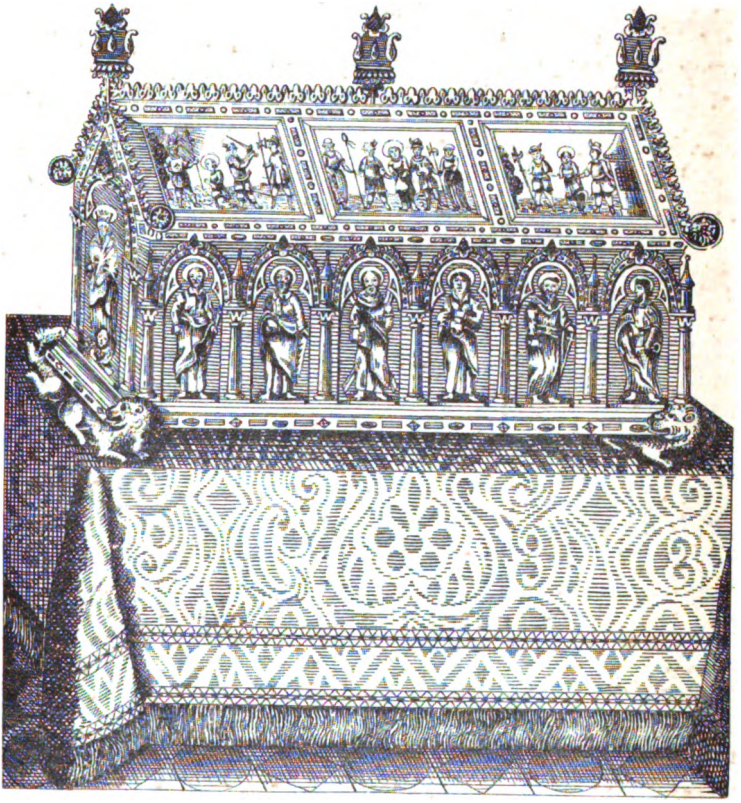

Digitized by Google

Digitized by Google

leur œuvre [1] par les libéralités de Bernier, seigneur de Ribemont et des comtes Imbert ou Eilbert de Vermandois qui avaient été la cause involontaire de ce désastre.

Il est permis de croire que l'on adopta, pour la reconstruction de l'église et du monastère d'Origny le style ogival qui, encore robuste et massif, commençait alors à remplacer l'architecture romane.

MARGUERITE

AN 1180.

L'une des abbesses de ce nom, dont parlent les registres de Foigny et de Saint-Michel, voulut aussi seconder, par sa libéralité, l'établissement nouveau des Templiers à Châtillon. Par une charte redigée vers 1180, l'abbesse Marguerite fit aux frères de la chevalerie du *Temple*, de *Salomon*, de *Jérusalem*, (ils avaient pris successivement ces trois noms), donation d'une terre de l'abbaye en Boherlieu, en Tierrit et en Mont Faulcon (*in Boherlium, in Tierrit et in Muntfalcum*), à la charge de rendre à l'abbaye la dixième gerbe pour le *terrage* [2].

[1] *Le Miroir d'Origny*, p. 409.

[2] *Le Terrage* était le droit qu'avait le seigneur d'enlever, à son profit, sur la dépouille d'un champ, une certaine quantité de gerbes, avant que le fermier ou le propriétaire du champ ne les enlevât dans sa grange. Cette

Digitized by Google

Cette donation porte le sceau ou la signature de : Marguerite, abbesse ; de Lérildie, trésorière ; de Mathilde, d'Harildie, d'Helride, de Gertrude, d'Aélide et de la communauté de l'abbaye ; de Robert, prêtre ; de Payen, de Mathieu, de Thomas, d'Odon, de Wiscard de Bernort, d'Hécelin, de Chrétien, de Hugon, aîné ; d'Aubert, doyen, de Radulphe, doyen, de Robert Dagnum.

La terre de Montfaulcon dont il s'agit était située près de Landifay et celle de Boherlieu, près de Faucouzy. Le terrier de la commanderie de Laon [1], qui date de 1603, indique une pièce de terre de 9 jallois lieudit Montfaulcon, territoire de Landifay ; c'était sans doute là que se trouvait la terre donnée par l'abbesse Marguerite.

Ce fut vers la même époque, en 1180 [2], que l'abbaye d'Origny, désirant agrandir sa maison de *Parpes*, acheta des moines de l'abbaye d'Isle de Saint-Quentin, le jardin appelé *Rabatut*, qu'ils avaient au village de Villers-le-Sec, moyennant une prestation de huit chapons.

quantité variait depuis 7 jusqu'à 10 et même plus pour cent. Ce droit était indépendant de celui de la dîme. Il était le prix de l'aliénation du fonds de terre, consentie par le seigneur à son vassal.

[1] L'ordre militaire des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem fut fondé en 1113, par le pape Pascal II, il ne resta pas longtemps concentré en Palestine, en 1129, il avait déjà un établissement à Laon, et en 1140 à Châtillon-du-Temple.

[2] Colliette, tome Ier, liv. VII, p. 529.

Digitized by Google

EUSTACHE DITE LA GENTILLE

AN 1216.

De l'an 1180 à l'an 1216, il s'est écoulé un intervalle de 36 ans, durant lequel l'abbaye d'Origny a dû être gouvernée par l'abbesse Marguerite, dont nous avons parlé précédemment. En effet, le *Miroir d'Origny* et un extrait de l'inventaire des titres et papiers de l'abbaye[1], rédigé par ordre de madame de Sabran, en 1759, n'indiquent aucune abbesse entre Marguerite et Eustache qui paraît lui avoir succédé directement.

Dans cet intervalle, l'abbaye dut souffrir beaucoup et plusieurs fois de la fureur des troupes du comte de Flandre, luttant contre celles du roi de France, Philippe-Auguste[2]. On vit alors Saint-Quentin, Ribemont, Guise, Bohain saccagés, pris et repris successivement.— Ce fut vers cette époque que la province du Vermandois fut réunie définitivement au domaine royal et fut organisée d'après un système nouveau qui la soumettait à l'administration des prévôts et des baillis royaux. Le siége du grand baillage fut établi à Laon.

Eustache, que des documents en langue latine qualifient de jolie, de gracieuse, est appelée par le P. Pierre, rédacteur du *Miroir* : Eustache *la gen-*

[1] Archives de la Préfecture de Laon.

[2] *Histoire de Guise*, par l'abbé du Pécheur, tome Ier, pages 137 à 160.

Digitized by Google

tille. « Dans notre opinion, disent les auteurs du « *Gallia christiana*, on doit entendre par cette épi- « thète moins la beauté du visage qu'un nom de « famille. En effet, il était d'usage à cette époque, « en France, de distinguer les enfants de leur père « ou les enfants entre eux, par une addition quali- « ficative ou un retranchement au nom de famille. « Cet usage s'est continué jusqu'à nos jours, mais « il n'est plus en vigueur que dans la classe ou- « vrière.

« Le père d'Eustache était le chevalier Baudouin « que nous soupçonnons avoir été nommé le *gentil.* « Il dut transmettre à sa fille cette qualification qui « la fit appeler la *gentille.* »

Eustache fut abbesse en 1216, mais après avoir éprouvé de nombreuses et graves difficultés avec ses religieuses elle se démit de ses fonctions, spontanément ou par force, en l'année 1224, à l'instigation de Monseigneur Anselme, évêque de Laon et en faveur d'Emmeline, sœur de ce dernier.

Sous l'administration de l'abbesse Eustache, et par lettre [1] du mois de février 1220, la comtesse de Blois fit, *à toujours*, aux chanoines d'Origny et pour célébrer son obit, donation de cinq chapons.

Ce fut aussi pendant cette même administration que les bourgs dépendant de l'abbaye d'Origny obtinrent une charte de *commune* [2], en 1215 ou en 1216. Rien ne nous indique à quelles conditions

[1] Archives de la Préfecture de Laon.

[2] M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en France*, t. IV, p. 288,

Digitized by Google

cette charte fut octroyée, mais ce ne fut certainement pas au même prix que l'avait été celle de la ville de Laon, en 1112.

ISABELLE DE THOROTTE

AN 1246.

Madame Isabelle de Thorotte paraît avoir succédé presque immédiatement à madame Emmeline; elle était la sœur de Robert II qui était évêque de Laon, vers 1285.

Madame Emmeline avait autorisé madame Liégarde de Douay, trésorière de l'abbaye, à faire des quêtes dans plusieurs villes, dans le but de procurer à son église bien pauvre alors, selon toute apparence, une châsse convenable destinée à renfermer honorablement le corps de sainte Benoîte. Les quêtes, paraît-il, avaient été abondantes et à madame de Thorotte échut, avec le titre d'abbesse, l'honneur de faire opérer la translation du corps de la sainte patronne de l'abbaye dans une châsse d'orfévrerie. Cette cérémonie eut lieu le 7 des kalendes de juin 1246, sous la présidence de monseigneur Garnier, alors évêque de Laon, lequel

indique l'année 1215; les *Annales historiques de la France*, par Lebas, t. Ier, p. 164, indiquent l'année 1216, et M. Melleville, dans son *Dictionnaire historique du département de l'Aisne*, assure que cette charte fut octroyée avant l'année 1774, mais sans pouvoir rien préciser.

Digitized by Google

assista deux ans après à la dédicace de la Sainte-Chapelle de Paris. L'année 1248 est celle de la première croisade de saint Louis.

C'est en mémoire de la translation des reliques de sainte Benoîte opérée le 26 mai 1246, que fut instituée la *procession* générale et annuelle aux arbres du Thil, lieu de la sépulture de la sainte. On y apportait en grande pompe ses précieuses reliques avec la hache qui fut l'instrument de son supplice [1].

Madame de Thorotte vit surgir un différend entre elle et le chapitre Saint-Vaast-d'Origny, et monseigneur Itier de Maunid, évêque de Laon, dut intervenir [2]. Il prononça en 1259, une sentence arbitrale aux termes de laquelle il érigea la cure d'Origny et en donna la conduite à une personne particulière nommée Nicolas ; l'abbesse devait nommer à cette cure, bien que le chapitre fût reconnu curé primitif [3]; celui qui serait élu à cette cure devait

[1] P. Giry, *Vie des Saints.*

[2] Ph. Deslandes, *Dissertation*, p. 389.

[3] Le titre de *curé primitif* auquel le temps a enlevé tout son intérêt, comme à tant d'autres points historiques, était revendiqué trop ardemment, par le chanoine Ph. Deslandes au profit du chapitre St-Vaast, pour que nous ne lui consacrions pas un moment d'attention.

La définition assez difficile à faire de cette qualification peut se résumer dans les termes suivants :

« Le prêtre qui tenait une église *per se*, c'est-à-dire sans dépendance d'un autre prêtre, était le curé *prieur* ou *primitif;* le prêtre qui relevait de lui était le curé subalterne ou *vicaire perpétuel.*

« Les curés primitifs étaient en quelque sorte comme des curés *commendataires :* ils avaient l'honneur et l'utilité des cures, sans en avoir l'administration qui était donnée aux vicaires perpétuels.

Digitized by Google

prêter serment entre les mains du *Prévost*[1] de Saint-Vaast, assisté des chanoines, pour la conservation de leurs droits ; le curé serait logé à l'endroit où était la grange commune des chanoines (aujourd'hui occupé par la maison de M. Dumur-Decroix); il aurait une partie des oblations faites à Saint-Vaast et le revenu d'une prébende moniale, celle qui était due à celui des chanoines qui était semainier, pour la messe basse de l'abbaye.

Monseigneur Itier eut à rendre une autre sentence arbitrale en 1260 ; en voici la substance[2] :

L'évêque ordonne à l'abbesse d'Origny d'amender les fautes des chanoines, sur le rapport du semainier et de concert avec les chanoines ; ces fautes ne regardaient que les manquements aux offices de Saint-Vaast ou de l'abbaye.

Il établit une amende de six deniers contre le

« Plusieurs abbés et chapitres étaient *curés primitifs* de certaines paroisses qu'ils faisaient desservir par des *vicaires perpétuels* ou *amovibles*, et ce au même titre que les curés, ou en vertu de donations émanées soit de seigneurs laïques, soit de curés que leur évêque avait appelés à faire partie du chapitre de l'église collégiale ou cathédrale (*a*). »

Les *curés primitifs* étaient donc des dignitaires pourvus de grands privilèges. Leurs fréquents démêlés avec leurs vicaires ont autrefois beaucoup occupé les Parlements.

Ces questions de droit ont été discutées magistralement par Jean-Baptiste Furgole, savant jurisconsulte, avocat au Parlement de Toulouse, dans son *Traité des Curés primitifs* (1 vol. in-4°, 1736).

[1] Il y avait alors un *Prévost* et non pas un *Doyen*, ainsi que nous l'atteste une lettre de l'archevêque de Reims, Hincmar, en 870, voir Flodoard, *Histoire du diocèse de Reims*, liv. III, chap. xxv, § 7.

[2] Ph. Deslandes, *Dissertation*, p. 309 et suivantes.

(*a*) *Cours alphabétique et théorique de Droit Canon*, par l'abbé André, vicaire général de Quimper, 3e édit. Paris, 1860.

Digitized by Google

prêtre qui manquera de célébrer la messe solennelle, et de quatre deniers contre le diacre ou sous-diacre.

Il supprime la grande messe qui se chantait en l'église Saint-Vaast, parce que les chanoines ne pouvaient satisfaire aux quatre messes dont ils étaient chargés, savoir : deux messes en l'église Saint-Vaast, l'une haute avec diacre et sous-diacre, l'autre d'*obit*; — deux autres en l'église de l'abbaye, l'une haute, aussi avec diacre et sous-diacre, l'autre basse dite de Prime ou de *Beatâ Mariâ*.

Il divise la paroisse d'Origny en quatre parties et en charge les chanoines qui avaient les prébendes presbytérales ;

Il ordonne que les vicaires des chanoines forains et absents assisteront aux offices, sous peine de la même amende que les chanoines ;

Que les chanoines ne pourront s'absenter plus de quinze jours sans la permission du chapître et qu'ils pourvoieront à leur office, pendant le temps de leur absence.

Il ordonne enfin, d'établir une personne suffisante pour veiller sur les écoles.

Nous résumerons plus loin, sous un titre spécial, les droits et obligations des chanoines qui ont toujours vu avec regret les changements apportés à leur organisation primitive, car chaque changement ne laissait pas que d'amoindrir en un sens ou en un autre, leurs prérogatives, et.... leurs revenus.

Digitized by Google

Nous devrons indiquer que par une bulle du 5 mars 1262, fulminée par le pape Urbain IV [1], l'abbesse Isabelle de Thorotte obtint d'exonérer l'abbaye d'Origny de diverses pensions et autres charges dont les provisions étaient alors accordées par le saint Siége et les légats.

L'abbesse de Thorotte paraît avoir gouverné l'abbaye pendant quarante années, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1286. Elle avait eu l'honneur de donner l'hospitalité au roi de France Louis IX. Le *Miroir d'Origny* [2], nous apprend, en effet que, dans un voyage qu'il fit à Saint-Quentin, en 1257 [3], Louis IX vint jusqu'à l'abbaye d'Origny, pour honorer les reliques de sainte Benoîte, et qu'il dut laisser à son église un témoignage de sa munificence; puisque, dans un compte dressé au monastère d'Origny, en 1505, on a payé, pour l'obit de saint Louis, une somme de cinquante-six sols.

ISABELLE D'ACY

AN 1286.

Nous avons dit que l'abbesse Isabelle d'Acy fit rédiger le *Livre du Trésor* ou *de la Trésorerie*. Il fut

[1] Louis IX était venu à Saint-Quentin pour assister à la translation des reliques du patron de la cité. (*Histoire de saint Louis*, par le marquis de Villeneuve-Trans, t. III, p. 19. Paris, Paulin, 1839. 3 vol. in-8°.)

[2] *Inventaire* dressé par Mme de Sabran, N..., déjà cité, Archives de la Préfecture.

[3] *Le Miroir*, p. 442. Le *Gallia Christiana*.

Digitized by Google

écrit, en l'année 1286, par Hélène de Conflans, religieuse du couvent, que l'*Histoire généalogique des grandes familles de France*, t. VI, p. 145, indique, par erreur, comme abbesse d'Origny[1].

Ce livre, qui est encore à l'état de manuscrit, était ordinairement renfermé dans la grande châsse de sainte Benoîte. Il a échappé à la destruction des objets mobiliers de l'abbaye et de la châsse elle-même, et il se trouve actuellement à la bibliothèque de la ville de Saint-Quentin.

A l'occasion d'un rapport fait à la section d'archéologie du comité de la langue, de l'histoire et des arts en France, le 20 avril 1857[2], M. de Coussemaker a donné du *livre du Trésor* un extrait où l'on remarque l'appréciation suivante :

Ce manuscrit, de format petit in-4°, très-curieux pour l'histoire générale de la liturgie, provient de l'abbaye d'Origny-Sainte-Benoîte, près de Saint-Quentin.

Il contient les dignités et sanctuaires estant en icelle,

Les bénéfices estant à la collation de l'abbesse,

L'ordinaire du service divin et de ses subjections que doivent les chanoines de Saint-Vaast, dudit Origny, à l'église de l'abbaye, composé en 1280.

Cet ordinaire ou cérémonial de l'abbaye d'Origny, est un des documents les plus intéressants que l'on connaisse pour l'histoire de la liturgie. On y

[1] *Gallia Christiana*, t. IX.

[2] *Comité de la langue*, t. IV.

Digitized by Google

trouve une foule de renseignements plus curieux les uns que les autres, sur certaines cérémonies en usage au XIII^e^ et au XIV^e^ siècles. On y voit d'une manière positive que les faits concernant les principales fêtes religieuses de l'année étaient représentés, dans l'église de l'abbaye d'Origny, avec les formes dramatiques. Nous en avons extrait un fragment relatif à la fête de Pâques, parce qu'il vient démontrer, une fois de plus, que notre office du Sépulcre, faisait bien partie intégrante des cérémonies de cette fête [1] . . . . . .

. . . . . .

Cet extrait est très-important pour la mise en scène des drames liturgiques, au moyen âge. On y trouve des renseignements sur le rôle de chacun des personnages, sur leurs costumes et sur tout ce qui regarde les détails scéniques.

« Nous aimons à faire remarquer que la partie « musicale n'était pas négligée. Au chantre du mo- « nastère incombait la charge d'instruire les ac- « teurs, dans cette partie importante de leur « rôle.

« L'office du Sépulcre d'Origny-Sainte-Benoîte « offre deux particularités qui le distinguent des « drames liturgiques publiés jusqu'ici.

« 1° Contrairement aux autres qui sont exclusi- « vement en latin, le drame d'Origny est partie en « français, partie en latin. Nous n'avons remar-

[1] Nous donnerons plus loin la copie entière de l'office du Sépulcre, nous y joindrons la scène des trois Maries.

Digitized by Google

« qué ce mélange que dans quelques pièces alle-
« mandes.

« 2° Les didascalies ou indications de mise en
« scène sont ici en français, ce qui n'existe nulle
« part ailleurs, pas même dans les drames bilin-
« gues allemands. Dans ces derniers, comme dans
« les drames exclusivement latins, les didascalies
« sont en latin.

« Pour le surplus, l'office du sépulcre d'Origny
« est une nouvelle variante des offices connus et
« désignés sous le nom d'offices du Sépulcre, de
« la Résurrection, des voyageurs, de Mystères, de
« l'apparition d'Emmaüs, de la Passion, etc.

« Dans ce dernier mystère, tiré d'un manuscrit
« du XIII^e siècle, de la bibliothèque de Munich, se
« trouve la scène des Trois Maries et du Marchand,
« à peu près telle qu'elle est dans le manuscrit de
« Saint-Quentin; la même scène se reproduit dans
« l'office de Pâques, publié par M. Schonemann,
« d'après un manuscrit de Wolfenbuttel.

« On a pu remarquer, d'après ce que nous avons
« dit plus haut, que l'ordinaire de l'abbaye con-
« tient des indications intéressantes sur les céré-
« monies liturgiques en usage dans les monastères
« au XIII^e et au XIV^e siècles. En ce qui concerne l'of-
« fice du sépulcre, on y trouve des éclaircisse-
« ments qu'on n'a pas encore rencontrés ailleurs.
« Ce sont de nouveaux et curieux détails à ajouter
« à ceux que l'on possède déjà sur l'appareil scé-
« nique de cette époque.

Digitized by Google

« La musique qui accompagne l'office du Sé-
« pulcre d'Origny est du plain-chant, conformé-
« ment à ce qui avait lieu pour tous les drames
« religieux joués dans l'intérieur des églises.

« Quand on examine la musique du drame
« d'Origny, en se plaçant, bien entendu, au point
« de vue des idées qui ont présidé à sa composition
« et en se dégageant de nos préoccupations mo-
« dernes, on y rencontre la gravité, le calme et le
« pathétique qui conviennent aux diverses situa-
« tions de la pièce.

« On trouve dans l'extrait de l'ordinaire quel-
« ques passages où sont indiquées les nuances que
« les chanteurs devaient observer, ce qui fait voir
« les soins dont l'exécution musicale était l'objet.

« Le copiste du manuscrit de Saint-Quentin
« avait d'abord commencé à noter l'office du Sé-
« pulcre en *neumes* de l'époque, que l'on nomme-
« *neumes guidomens* ou *neumes avec portées*. Mais
« bientôt il a abandonné cette notation pour la no-
« tation carrée, telle qu'elle était en usage au
« XIV^e^ siècle. Peut-être faut-il voir, dans cette par-
« ticularité, une nouvelle preuve que ce drame ap-
« partient à une époque antérieure.

« En résumé, on peut conclure que l'office du
« Sépulcre d'Origny est un des monuments drama-
« tiques les plus intéressants que l'on connaisse.»

Nous terminerons cet article relatif à madame Isabelle d'Acy, en disant qu'elle mourut en 1324, selon le *Miroir d'Origny* et le *Gallia christiana*.

Digitized by Google

MADAME DE BELLEFORRIÈRE

AN 1556.

Françoise, d'autres disent Madeleine de Belleforrière, fille de Pierre de Belleforrière, seigneur de Thun-Saint-Martin et de Beaumanoir en Cambrésis, gouverneur de Corbie[1], et de Madeleine de Coucy, fille aînée de Raoul, seigneur de Vervins et de Chemery, était religieuse de Saint-Pierre de Reims. Au départ de madame Rénée de Lorraine, cette religieuse obtint du Souverain Pontife[2] sa nomination d'abbesse d'Origny, le 15 des kalendes d'octobre 1555; elle fut installée dans l'abbaye le 7 des kalendes de mars 1556, par Robert de Coucy, abbé de Foigny, et Jérôme Denalina, chanoine de Laon, en présence de trente-sept religieuses de chœur. La bénédiction lui fut donnée le 4 des nones de juillet, même année, par monseigneur Jean IV, d'Oc, évêque de Laon, et grand prieur de Saint-Denis, assisté des abbés Saint-Jean de Laon et de Soissons, et de madade du Sauroy[3].

Peu de temps après sa bénédiction, madame de Belleforrière vit la maison de refuge qui lui appartenait à Saint-Quentin, dévastée par l'armée espagnole qui vint piller cette ville dans le mois d'août 1557. On sait que la ville de Saint-Quentin fut prise d'as-

[1] Moréri, p. 203.
[2] *Gallia Christiana*, t. IX.
[3] *Le Miroir d'Origny*, p. 318.

Digitized by Google

saut, le 27 août 1557, et que la bataille de Saint-Quentin pouvait être aussi funeste à la France, que l'avaient été celles de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Dans ce désordre les ennemis s'emparèrent du coffre dit le Dépôt, qui renfermait les titres et objets précieux de l'abbaye d'Origny et qui, dans le temps de guerre, restait déposé habituellement dans cette maison de refuge. Les religieuses d'Origny se virent obligées à se retirer en grande hâte à Chaudardes (en Laonnois), dans une autre maison de refuge qu'elles y tenaient en réserve. Cette maison était pourvue d'un petit cloître et d'un oratoire.

Le prince de Piedmont qui conduisait la cavalerie espagnole au siége de Saint-Quentin, vint jusqu'à Origny et piqué de colère, dit l'auteur du *Miroir*[1], de la résistance qu'il trouva dans *le fort* du monastère d'Origny, fit méchamment mettre le feu partout et le réduisit en cendres. Ce fut le sixième incendie de l'abbaye.

Le chanoine Ph. Leslandes, dans son ouvrage déjà cité [2], nous apprend qu'en 1564, Jean Prévost, laboureur de Bellicourt, fit au chapitre de Saint-

[1] *Le Miroir*, p. 406.

Dans un roman écrit avec talent, ayant pour titre, *Une Fille naturelle*, M. Félix Davin rappelle l'incendie de l'abbaye d'Origny, arrivé en 1557. Mais M. Davin s'est trompé en indiquant Mme de Montmorency, comme abbesse des *Filles-Dieu*.

Les religieuses d'Origny étaient de l'ordre de Saint-Benoît et elles n'ont jamais eu pour abbesse une Montmorency.

Paris, Dumont 1836, 2 vol. in-8.

[2] *Dissertation*, p. 321 et suiv.

Digitized by Google

Vaast une reconnaissance d'une prestation de deux muids de blé de surcens, au sujet des terres qui appartenaient à M. Lallier chanoine sur le terroir de Bellicourt,

Et qu'en 1567, MM. les chanoines furent maintenus dans la perception des dîmes de Neuvillette, par une sentence rendue à Ribemont, contre Damiens Pelletier, curé de Neuvillette.

En 1574, ajoute Ph. Deslandes, les chanoines avaient cessé de chanter la grand'messe en l'église de l'abbaye, en vertu de la bulle de suppression des trois canonicats et de l'ordonnance de monseigneur le cardinal évêque de Laon [1]. Leur refus était encore motivé sur ce que l'abbaye ne leur payait plus les beaux droits qu'ils devaient avoir pour cette messe. Mais madame l'abbesse les fit condamner, aux requêtes du palais, à chanter encore cette grand'messe, en l'église de l'abbaye.

« On ne voit pas comment, dit Ph. Deslandes [2], « les chanoines ont pu être par la même sentence, « condamnés à dire tous les jours la grand'messe « à l'abbaye, sans aucune rétribution et sous peine « d'une grosse amende.

» Il faut que les chanoines n'aient eu aucune « connaissance de leurs titres ou qu'ils aient fait « paraître bien de l'indifférence dans la poursuite « d'une affaire de cette importance, ou qu'enfin le « pouvoir des religieuses fût extraordinaire ! »

[1] Voir ci-dessus l'article, in fine, de Mme de Louise de Bourbon.

[2] *Dissertation*, ouvrage cité, p. 321 et suiv.

Digitized by Google

La lutte fut vive, parfois entre l'abbaye et le chapitre de Saint-Vaast et nous verrons encore, dans la suite de cette notice, quelques exemples de cette hostilité regrettable.

Les années 1579 et 1580 furent signalées dans nos contrées par de grands fléaux [1]. Un tremblement de terre se fit sentir à Soissons, Laon, Chauny et jusque dans la Thiérache, dans le courant de la semaine de Pâques, en 1579; et le mercredi de la Pentecôte, eut lieu un ouragan affreux qui fut suivi d'une épidémie. Ce fléau qui avait disparu pendant l'hiver, reparut dans l'été de 1580, avec une nouvelle intensité. Il ravagea Saint-Quentin, Guise et ses environs et une partie de la Thiérache; cette peste ne cessa complétement que vers 1581.

Nous avons vu précédemment qu'en 1557, l'abbaye d'Origny avait été incendiée et pillée par les troupes espagnoles, et que la maison de refuge de Saint-Quentin n'avait pas été ménagée par ces mêmes troupes. Pour réparer ces désastres, l'abbaye d'Origny avait dû épuiser toutes ses ressources et engager même pour longtemps ses revenus à venir. Car, à 19 ans d'intervalle, nous la trouvons dans l'impossibilité de payer la taxe de guerre qui lui est imposée.

En effet, en l'année 1576 le monastère d'Origny

[1] *Histoire de Laon*, de Devisme, *Histoire de Guise*, par M. l'abbé Pécheur, t. II, p. 33; Colliette, ouvrage déjà cité, t. III, p. 280; *Histoire de Soissons*, par H. Martin, t. II, p. 460; *Manuel historique* de Devisme, p. 104.

Digitized by Google

fut soumis à une contribution de deux mille vingt-huit livres tournois [1], pour sa quote-part dans le payement de la somme de cinquante mille écus de rente qu'exigea du clergé, le roi de France Henri III. Afin de parvenir à se libérer, l'abbaye fit annoncer les 23 et 28 décembre 1576, qu'elle mettrait en vente le 16 janvier suivant, plusieurs pièces de terre et de pré qu'elle possédait à Regny, Thenelles, Sissy, Mézières, Macquigny, Hauteville, Longchamps, Verly et Fieulaine. Elle prenait donc ses mesures pour acquitter cette taxe de guerre.

Néanmoins l'abbaye vit le temporel de sa maison saisi par exploit du 6 janvier 1577. Les religieuses présentèrent alors deux requêtes à la date des 31 janvier et 17 juillet 1577, à Messieurs les Commissaires du Pape, chargés de surveiller la vente des biens ecclésiastiques. Elles leur représentèrent que les couvents des religieuses n'avaient jamais été soumis aux impôts levés sur le clergé et que, située près de la frontière, leur abbaye pillée et brûlée pendant les guerres civiles, n'était pas en état de payer l'impôt de deux mille vingt-huit livres pour lequel leurs revenus avaient été saisis.

Par suite les religieuses d'Origny furent reçues opposantes à ladite saisie et renvoyées, pour déduire leurs moyens d'opposition, devant Messieurs les Cardinaux délégués du Pape. Mais aucun document ne nous indique la solution que reçut cette affaire.

[1] *Inventaire* de Mme de Sabran, nº 19.

Digitized by Google

Il s'agissait sans doute de la vente de deux cent mille livres de rentes des biens du clergé à laquelle on dût se soumettre [1] pour payer les trois millions et demi de tribut que le triste Henri III, en signant honteusement la paix dite de Monsieur, le 6 mai 1576, consentit à payer aux Allemands conduits par le prince de Condé.

Madame de Belleforrière mourut le 6 des ides de septembre 1583; elle était restée en charge durant 27 ans environ.

MADAME DE MONTLUC

AN 1604.

Le 4 des nones d'août 1604, le roi très-chrétien Henri IV, nomma abbesse d'Origny, Marie-Catherine de Montluc, fille de Jean-Alexandre de Montluc, seigneur de Balagny, maréchal de France, prince de Cambray, et de dame Rénée de Clermont d'Amboise [2].

Catherine de Montluc était alors âgée de treize ans; elle reçut l'habit religieux aux nones de juin 1605, des mains de madame Françoise d'Ausbourg,

[1] *Histoire des Français*, par Th. Lavallée. t. Ier, p. 605; *Histoire de l'Abbaye de Foigny*, par A. Piette, p. 123.

[2] Jean-Alexandre de Montluc était neveu du grand Blaise de Montluc, maréchal de France, — et sa femme, petite-nièce des cardinaux d'Amboise dont deux qui ont porté le nom de Georges, ont été successivement archevêques de Rouen, ministres d'Etat.

Eloge funèbre de Mme de Montluc, par le R. P. Marc Donfrère.

Digitized by Google

abbesse du Calvaire de La Fère (diocèse de Laon). La cérémonie eut lieu le dimanche fête de la Trinité.

Madame de Montluc prononça ses vœux le huit des ides de janvier 1608, en présence de madame Françoise de la Marche, abbesse d'Avenaye, mandée exprès pour cette nouvelle cérémonie. Elle obtint sa nomination du pape Paul IV, le cinq des kalendes d'octobre, même année et prit possession de son abbaye le douze des kalendes de novembre suivant. Madame de Montluc reçut ensuite la bénédiction épiscopale à Laon, dans la chapelle de l'évêché, de la main de monseigneur Godefroy de Billy, la veille des kalendes de juin 1609 : elle était donc âgée de dix-huit ans.

Une circonstance particulière avait retardé la prise de possession de madame de Montluc. Mademoiselle de Montcassin, nièce de la dernière abbesse, avait obtenu un brevet[1] de l'abbaye d'Origny; madame de Montluc, nommée au même bénéfice, sollicita et obtint le brevet de la même abbaye. De là un procès entre les deux prétendantes. Appelées à se prononcer sur la difficulté, les religieuses se déclarèrent pour madame de Montluc qui montra beaucoup de modération dans la poursuite de cette affaire, fit un accommodement avec mademoiselle de Montcassin, et prit à sa charge exclusive les frais faits dans cette affaire, frais qui étaient déjà considérables de part et d'autre.

[1] *Eloge funèbre* de M^me^ de Montluc, par le R. P. Marc Donfrère.

Digitized by Google

Madame de Montluc solda ces frais, non pas aux dépens des revenus de son abbaye, comme cela se pratiquait ordinairement en pareil cas, mais avec des sommes que lui fournit madame la maréchale de Balagny [1].

Dans la suite, madame de Montluc s'adressa à la cour de Rome, pour obtenir l'absolution sur ce qu'elle pensait avoir pu faire d'irrégulier dans toute cette affaire.

Nous avons vu précédemment que l'abbaye d'Origny avait été presque entièrement détruite par l'incendie du 17 décembre 1603, arrivé pendant la gestion de madame de Montcassin. La nouvelle et jeune abbesse employa cinq années à remettre le couvent en meilleur état, tant au temporel qu'au spirituel. Les plus grands travaux étant à peine terminés, madame de Montluc eut la possibilité, en 1614, de faire réparer et embellir la châsse de sainte Benoîte, dont elle fit reconnaître authentiquement les reliques, le 13 des kalendes de juin 1615. Le bâton de l'aveugle dont il est parlé dans la vie de sainte Benoîte, se trouvait alors encore dans cette châsse restaurée [2]. L'ornementation de ce vaste reliquaire était très-riche et les dessins nous en ont été conservés par le *Miroir d'Origny*.

Vers la même époque, 1615, madame l'abbesse fit renfermer séparément, dans une châsse d'argent, un os de la cuisse de sainte Benoîte et fit don à un

[1] *Eloge funèbre* de madame de Montluc, par le R. P. M. Donfrère.
[2] *Le Miroir d'Origny*, p. 121 à 123.

Digitized by Google

pieux habitant de Paris, M. François, d'une portion d'une côte de la sainte; cette relique était religieusement conservée dans l'église du Temple à Paris. Madame de Montluc fit aussi restaurer honorablement une croix d'archevêque qui était d'or et des mieux travaillées, de la façon et peut-être un présent de saint Eloi [1].

En l'année 1635, l'abbaye et le pays d'Origny eurent à subir deux épreuves pénibles :

1° Dans le mois de juillet, la visite de l'armée espagnole, qui campa à Origny, en se retirant devant l'énergique réponse de Guébriant, gouverneur de Guise;

2° Et la peste qui, après avoir, dix ans auparavant, ravagé la contrée, y reparut vers la fin de l'année 1635. La mortalité fut grande à Origny, car pour faire enterrer les morts, purger les maisons, etc., madame de Montluc se vit obligée d'imposer une taxe en numéraire sur tous les gens aisés de la paroisse [2].

Le roi de France, Louis XIII [3], contribua à réparer ces désastres, et par lettres patentes du 15 décembre 1636, fit don à l'abbaye d'Origny de dix mille livres de rentes à prendre chaque année, sur les revenus des domaines appartenant en France aux ecclésiastiques sujets du roi d'Espagne, par représailles et en considération des pertes éprouvées

[1] *Eloge funèbre* de Mme de Montluc, par le R. P. Marc Donfrère.
[2] *Histoire de Guise*, par l'abbé Pécheur. t. II, p. 68.
[3] *Inventaire* de Mme de Sabran, nos 39 et 43.

Digitized by Google

par ladite abbaye, durant la guerre entre les deux couronnes.

Pour échapper aux dangers des guerres si fréquentes à toutes époques, dans nos contrées, les religieuses d'Origny s'étaient prudemment ménagé des maisons de refuge à Laon, à La Fère, à Soissons, à Chaudardes, où elles possédaient de grandes propriétés. Dans la suite, elles avaient transféré leur refuge à Saint-Quentin, en premier lieu, de l'an 1414 à l'an 1418, rue de la Grange; en second lieu, vers 1553, dans la rue du Cerf, après la prise de Saint-Quentin par les Espagnols, l'an 1557 [1].

En dernier lieu, le 12 mars 1637, madame l'abbesse et ses religieuses obtinrent l'autorisation de se retirer, durant la guerre, dans une maison de la paroisse Sainte-Marguerite de Saint-Quentin, et d'y élever une chapelle qui fut mise sous le vocable et le patronage de Notre-Dame de Lorette [2]. La maison et la rue ont depuis conservé le nom de *Petit-Origny*. Cette maison se trouvait sous la juridiction du chapitre de Saint-Quentin, et, à cette occasion, il s'éleva un conflit d'autorité entre Messieurs du Chapitre et monseigneur de Noyon, qui avait dans son diocèse la ville de Saint-Quentin.

En définitive, le Parlement, par arrêt du 29 mai 1643, fit droit aux réclamations de l'évêque de Noyon, qui put ainsi, nommer seul, les ecclésiastiques séculiers ou réguliers de son diocèse, chargés

[1] *Le Miroir d'Origny*, p. 391 et suiv.

[2] *Inventaire* de Mme de Sabran, nos 49 et 51.

Digitized by Google

de célébrer les messes, etc., dans la chapelle des religieuses d'Origny, durant leur séjour à Saint-Quentin.

Il faut le reconnaître, la situation dut être parfois très-embarrassante pour les religieuses d'Origny qui, à cause de leur changement de résidence, se trouvaient soumises presque simultanément aux deux juridictions des évêchés de Laon et de Noyon.

En l'année 1627, madame de Montluc se vit obligée, pour le rétablissement de sa santé, de faire le voyage de Bourbon (l'Archambault [1]). Elle passa à Paris, descendit à l'abbaye royale de Montmartre où, depuis plusieurs années, on avait rétabli, dans sa première vigueur, la règle de saint Benoît. A cette occasion, madame de Montluc adopta l'habit des religieuses de Montmartre qui était noir, en remplacement de celui d'Origny qui était blanc (robe avec surplis fin et plissé).

Aussitôt revenue à Origny, madame l'abbesse fit prendre ce nouveau costume à ses religieuses ; elle établit les veilles nocturnes ; les abstinences du lundi et du mercredi ; le jeûne de l'Avent et d'autres jours de l'année ; l'usage de la laine au lieu du linge de toile ; la méditation du matin et du soir ; celle des dix jours ; de fréquentes communions ; la communion quotidienne pour chaque religieuse, à son tour, et le travail manuel à certaines heures.

[1] *Eloge funèbre* de Mme de Montluc.

Digitized by Google

Au milieu des préoccupations inséparables de l'application de cette réforme et des travaux de restauration de son monastère, après le passage des Espagnols en 1635, madame de Montluc eut à subir une nouvelle épreuve. Toutes les réparations et constructions achevées par ses soins furent de nouveau la proie des flammes en 1642[1], après la bataille d'Honnecourt gagnée par les Espagnols sur les Français. Voici dans quelles circonstances cet incendie arriva.

Les habitants des environs d'Origny s'étaient réfugiés en ce bourg, comme en un lieu sûr et protégé par le respect qu'inspirait madame l'abbesse. Une pauvre femme qui s'était retirée dans une petite maison de l'extrémité du bourg, vers le Mont[2], en chauffant son four, pour faire le pain, mit le feu à son toit de paille dont la flamme aidée par un vent violent et une extrême sécheresse, gagna et consuma, en moins de quatre heures, tout le bourg d'Origny, l'église de la paroisse et toute l'abbaye, avec grande quantité de meubles, de grains et de richesses de toute nature. Cet incendie de l'abbaye, qui était le onzième, arriva le dimanche 1[er] juin sur le midi.

Dans cet immense embrasement, M. Antoine Donfrère, curé de Noyal et chapelain de la Maladrerie d'Origny, eut le zèle et le bonheur de retirer du tabernacle brûlant le saint Ciboire et les huiles

[1] *Eloge funèbre* de M[me] de Montluc.

[2] *Le Miroir d'Origny*, p. 409.

Digitized by Google

sacrées. Il avait pu, par un secours tout providentiel, passer sans blessures ni accident, au milieu des flammes et des fumées.

Madame l'abbesse et toutes ses religieuses étaient, au moment de cet accident, retirées dans leur maison de refuge, à Saint-Quentin. A la nouvelle de ce désastre[1], madame de Montluc conduisit ses religieuses à la chapelle pour y chanter le *Te Deum* et remercier Dieu qui les éprouvait et les aimait, de les avoir préservées de plus grands malheurs. Déjà, en effet, lors de leur retraite à Saint-Quentin les religieuses d'Origny étaient tombées dans les mains d'un parti ennemi, malgré les passeports que leur avait délivrés l'archiduc d'Autriche. Les soldats indisciplinés les avaient fait descendre de voiture et les menaçaient de mort. L'abbesse leur en imposa par sa fermeté et ces hommes qui ne savaient plus rien respecter, laissèrent aller les religieuses, mais s'emparèrent de leurs effets et retinrent captifs leurs serviteurs[2]. Du reste, pour cette fois, les Espagnols épargnèrent Origny et ses environs, par considération pour madame l'abbesse.

A la suite de l'événement désastreux dont nous venons de parler, madame de Montluc présenta une requête[3] à l'intendant de la province qui délégua le lieutenant-général au baillage de Saint-Quentin, pour évaluer les dégâts causés par cet incendie

[1] *Eloge funèbre* de Mme de Montluc.
[2] Le même ouvrage et le *Miroir d'Origny.*
[3] *Inventaire* de Mme de Sabran, no 46.

Digitized by Google

général. Un procès-verbal, en date du 15 juillet 1642, signé et certifié par les ouvriers et le commissaire, évalua à la somme de cent dix-huit mille trois cent soixante-cinq livres le total des pertes éprouvées dans l'abbaye.

Après cet incendie, le beau-frère de madame de Montluc, Henri de Mesmes (deuxième du nom), lui conseilla de se retirer à Paris avec ses religieuses, et lui offrit de lui céder son hôtel neuf de Montmorency. Madame l'abbesse refusa cette offre généreuse. Elle revint à Origny, quinze jours après l'incendie, fit dresser un devis montant à cinquante mille écus, des travaux à exécuter dans son couvent et elle obtint, par lettres patentes du 6 septembre 1642, confirmées par arrêt du Parlement, en date du 6 juin suivant (1643), l'autorisation d'emprunter dix mille écus pour être employés au rétablissement de sa maison [1].

Madame de Montluc se met donc à l'œuvre encore une fois : de vastes et magnifiques constructions s'élèvent sur les ruines encore fumantes de l'abbaye et en font une des plus belles de France [2]. Une chapelle mieux distribuée et plus élégante remplace la précédente ; une chapelle du Rosaire est érigée avec trente messes de fondation ; le bénéficier de cette chapelle est pourvu du titre de chapelain du Rosaire et de sacristain de l'église de l'abbaye. Une discipline plus sévère fait place, peu

[1] *Eloge funèbre* de Mme de Montluc.
[2] *Idem* et la *Gallia Christiana*.

Digitized by Google

à peu, à l'ancienne règle dont on s'était relâché avec le temps; l'habit blanc des religieuses est remplacé par la robe noire et modeste de Saint-Benoît; les fourrures sont supprimées, les religieuses cloîtrées. La vie commune et d'autres réformes salutaires furent établies. On fit chanter les matines dans la nuit et on introduisit à l'abbaye l'office divin selon le concile de Trente.

Madame de Montluc obtint de monseigneur l'évêque de Laon, le 30 mai 1644, de faire annuellement et perpétuellement le 1er juin une procession solennelle, pour remercier Dieu de ce qu'ayant permis l'incendie général de son abbaye, à pareil jour, en 1642, il avait préservé du feu l'abbesse et ses religieuses et les avait assistées dans le rétablissement des églises et des autres bâtiments réguliers de sa communauté[1].

L'église de l'abbaye fut consacrée solennellement par monseigneur l'évêque de Laon, le 24 juin 1647. Mais il n'eut pas le temps de consacrer tous les autels particuliers; il en fut empêché par la fâcheuse nouvelle qui se répandit de l'approche des ennemis qui arrivaient rapidement et donnaient l'épouvante à toute la frontière. En effet, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, avait déjà paru le 27 mai 1647, devant Landrecies qui se rendit le 18 juillet[2].

[1] *Inventaire* de Mme de Sabran, no 52.

[2] *Le Miroir d'Origny, Histoire de la ville de Guise*, t. II. p. 82, Dom Lelong, p. 502.

Digitized by Google

A la suite des travaux exécutés par les ordres et sous la surveillance de madame de Montluc, le lieutenant-général de Saint-Quentin, commissaire nommé par arrêt du Parlement, vint visiter et estimer les bâtiments élevés par madame l'abbesse depuis l'incendie du 1er juin 1642, afin de vérifier l'utile emploi des trente mille livres dont l'emprunt avait été autorisé, ainsi que des autres sommes provenant du *bon ménage* de l'abbesse. Ces bâtiments se sont trouvés monter à la somme de cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-quatorze livres quatorze sols (153,974 livres 14 sols), ainsi qu'il est résulté du procès-verbal du 4 novembre 1647[1].

« L'abbaye d'Origny acquit rapidement une « grande réputation de vertu. Plusieurs religieuses « y furent demandées pour en porter la réforme « et ses effets dans d'autres communautés[2]. C'est « ainsi qu'en 1624, dame Elisabeth de Monvoiset « fut choisie parmi les religieuses d'Origny pour « établir la discipline régulière bénédictine dans « le monastère de Notre-Dame de Consolation à « Nancy sur la demande de l'abbesse, madame « Catherine de Vaudemont.

« En l'année 1634, mesdames Catherine de « Brissay et Antoinette de Louvain furent envoyées « pour enseigner la réforme bénédictine dans « l'abbaye de Saint-Michel de Dourlans, sur les

[1] *Inventaire* Sabran, n° 53.

[2] *Le Miroir d'Origny*, p. 424 et suiv.

Digitized by Google

« instances de madame de Roctan, abbesse, venue « tout exprès à Origny.

« Une autre fois, en 1642, monseigneur Philbert « Brichanteau, évêque de Laon, avec l'assentiment « de madame l'abbesse, accorda dame Eléonore « De La Salle, l'une des religieuses d'Origny, à « madame de Porchu, abbesse du Calvaire de La « Fère, pour commencer avec elle le rétablisse- « ment spirituel de la communauté et servir de maî- « tresse à ses novices.

« Les dames et demoiselles du pays se quali- « fiaient avec gloire et vérité d'être les écolières de « sainte Benoîte, et beaucoup de noblesse encore « plus éloignée s'est sentie obligée à ce monastère « de l'instruction chrétiennement civile de leurs « filles. Un grand nombre de petites demoiselles « des plus qualifiées de la France ont été données « pour pensionnaires au couvent d'Origny, puis « elles en sont sorties comme d'une école de vertu « ou d'une académie d'honneur pour entrer dans « le grand monde. »

Ce fut encore, dit l'auteur du *Miroir*, par la bonne odeur de cette religieuse communauté que madame la duchesse de Chaunes et de Picquigny eut la pensée d'amener à Saint-Quentin ses deux filles dont l'une fut nommée abbesse du grand monastère de Saint-Pierre de Lyon, pour recevoir l'habit de Saint-Benoît des mains de madame de Montluc. Cette cérémonie eut lieu le 10 novembre 1648, dans la chapelle de Notre-Dame

Digitized by Google

de Lorette, appartenant au refuge des dames d'Origny.

Déjà nous avons parlé du peu d'harmonie qui régnait entre les chanoines et les abbesses d'Origny. Madame de Montluc eut aussi quelques démêlés avec le chapitre de Saint-Vaast et le 10 des kalendes d'avril 1642, elle fit signer aux chanoines une transaction pour se faire reconnaître doyenne et prélate de leur chapitre. Aux termes de ce traité madame l'abbesse engage les chanoines « à lui prê-« ter serment pour les qualités que nous ve-« nons de rappeler ; à lui porter honneur et « respect ; à acquitter les hautes et basses « messes ; à ne paraître qu'avec des cheveux « bien propres, la barbe bien faite, sans mousta-« che, des habits sans chiquetures ni découpures. « Elle s'attribue la correction des petits délits, « comme paroles indécentes et immodestes et elle « réserve à l'évêque la connaissance des fautes « considérables. » En un mot, dit Ph. Deslandes [1], à qui nous empruntons ces détails, elle fait voir, dans ce traité, combien son pouvoir était absolu !

Cette transaction fut passée en présence de Laurent Carlier, doyen rural et curé de Saint-Vaast d'Origny, devant MM^es^ Lefèvre et Cretel, notaires à Saint-Quentin.

Le chanoine Ph. Deslandes, à qui l'esprit de corps mit en main assez vivement la défense de ses collègues contre les abbesses d'Origny, aurait

[1] *Dissertation*, déjà citée, p. 327.

Digitized by Google

dû s'exprimer avec un peu plus de réserve, car il n'ignorait pas que les mesures de discipline prises par ces dernières, étaient provoquées par un ensemble de griefs parfois très-graves reprochés à plusieurs de Messieurs du chapitre. Témoin le fait suivant, fait presque incroyable et qui s'est passé en l'année 1622 : Un chanoine du chapitre d'Origny, nommé *Marquet*, s'oublia au point de commettre dans l'église Saint-Vaast, des irrévérences, des jurements et des blasphèmes. L'auteur de ce méfait fut condamné à faire amende honorable, nu, en chemise, la torche au poing et à être banni du royaume pour neuf ans[1].

Des actes aussi scandaleux justifiaient suffisamment les règlements sévères arrêtés ensuite par madame de Montluc.

Madame de Montluc eut le mérite de contribuer à l'érection du pèlerinage de Notre-Dame-de-Paix, de Fieulaine[2], et fit rédiger, sous sa haute surveillance, l'ouvrage ayant pour titre le *Miroir d'Origny*[3], auquel nous avons emprunté de nombreux et intéressants renseignements.

L'éloge funèbre prononcé après le décès de madame de Montluc rappelle sa grande charité qui lui faisait faire d'abondantes aumônes, jusqu'à

[1] Extrait du journal des principales audiences du Parlement, depuis 1623, jusqu'en 1652, par Me Jean Dufresne, avocat de la cour dudit Parlement, un vol. petit in-fol. Paris, 1652, p. 199.

[2] *Histoire de Notre-Dame-de-Paix,* Soissons, impr. par Fossé d'Arcosse, petit in-32, 1851, p. 24.

[3] Un vol. in-4°, chez Claude Lequeux, à Saint-Quentin, 1660.

Digitized by Google

donner ses habits. On peut, sans témérité, assurer que madame l'abbesse contribua pour une large part dans les secours de toute nature que saint Vincent de Paul et ses missionnaires distribuèrent, en l'année 1650, dans la Thiérache et les provinces voisines ravagées par les armées espagnoles.

« Tous les blés avaient été coupés et les habitants « tellement dépouillés qu'ils restaient presque « nus. Ceux des campagnes quittaient les villages « et les hameaux pour aller chercher de quoi vivre « dans les villes où ils ne trouvaient personne « pour les soulager, parce que les bourgeois n'a- « vaient pas de pain pour eux-mêmes, de sorte « qu'on les voyait tomber d'inanition et mourir « dans toutes les horreurs de la misère.

« Des soldats, débris des deux armées, attaqués « de différentes maladies, erraient çà et là, dans « les environs de Guise, et s'efforçant aussi d'aller « chercher quelques soulagements dans les villes, « mouraient de langueur sur les chemins et privés « de tous secours temporels et spirituels [1]. »

On ne voyait alors, disent les mémoires du temps, en Picardie et pays de Thiérache que confusion, pauvreté, solitude et famine [2].

Au milieu de ces vicissitudes, madame de Montluc que Louis XIV tenait en grande estime, reçut deux fois de suite la visite du grand roi, dans le

[1] M. l'abbé Pécheur, *Histoire de Guise*, t. II, p. 136 et suiv.

[2] *Le Diocèse de Laon, pendant la Fronde*, par Ed. Fleury, Laon, 1858.

Digitized by Google

refuge des religieuses de Saint-Quentin, pendant les années 1655 et 1657 [1].

Mais une autre visite beaucoup moins agréable fut celle que reçut l'abbaye d'Origny, le 29 juillet 1657, de l'armée espagnole qui arrivait au Catelet, le 27 juillet, et marchait le lendemain sur Fervaques, pour se rendre à Englancourt [2].

Telle était au XIV^e^ et au XVI^e^ siècles la marche généralement suivie sur la frontière de la Picardie par les armées d'invasion : elles arrivaient sur l'Escaut, le passaient vers l'abbaye du Mont-St-Martin, franchissaient le plateau qui sépare les sources de ce fleuve de celles de la Somme, arrivaient à Fervaques et tombaient sur Guise et sur St-Quentin. De là, elles descendaient la vallée de l'Oise, pour se diriger sur Paris ou bien elles se rejetaient à droite et à gauche sur le pays, selon les circonstances [3]. Or, nous l'avons vu déjà, « Origny-Sainte-« Benoîte était une ville assez bonne, mais estoit « foiblement fermée et l'abbaye passait pour être « la meilleure de France [4]. » Par suite, elle était souvent mise à contribution et il lui fallait bien des années de paix pour réparer ses désastres.

Au mois de janvier 1631, madame de Montluc, bien qu'elle fût seulement âgée de quarante ans, voulut se nommer une co-adjutrice et son choix se

[1] *Le Miroir d'Origny.*
[2] Dom Lelong, p. 546.
[3] *Histoire de Guise,* déjà citée, p. 149.
[4] *Chronique* de Froissart.

Digitized by Google

porta sur sa nièce, madame Françoise de Laval de Mesle, religieuse d'Origny, fille de Réné aux Epaules. Mais cette dame étant venue à mourir le 8 des kalendes d'août 1656, madame l'abbesse confia les mêmes fonctions à madame de Sourdis. Celle-ci fut mise en possession de sa charge par M. Claude Salé, grand vicaire de monseigneur César d'Estrée, évêque de Laon, le 5 décembre 1658, en présence de ses officiers et de toutes les religieuses d'Origny alors retirées en leur refuge de Saint-Quentin.

Cette nouvelle retraite de nos religieuses à Saint-Quentin nous rappelle que le pays était encore sous l'empire des appréhensions d'une invasion ennemie. En effet, le roi Louis XIV était venu en personne repousser les Espagnols et leur reprenait rapidement diverses places fortes de la Flandre. Ces succès amenèrent la conclusion de la paix dite des Pyrénées, signée le 7 novembre 1659, à la grande satisfaction de toute la France, qui était ruinée, accablée de misères et d'impôts[1].

Madame de Montluc rendit son âme à Dieu, le 8 des kalendes de janvier 1666. Elle était alors âgée de soixante-quinze ans et avait gouverné l'abbaye pendant cinquante-sept ans.

Nous avons omis de rappeler qu'en 1635, madame de Montluc avait acheté à La Fère une grande maison pour s'y retirer avec ses religieuses durant

[1] Dom Lelong, p. 547.

Digitized by Google

les malheurs de la guerre déclarée entre les rois de France et d'Espagne, et qu'en la même année, la châsse de sainte Benoîte et plusieurs autres reliquaires furent tranférés à Laon, comme lieu encore plus assuré.

DE L'ÉGLISE
DE
L'ABBAYE DE SAINTE-BENOITE-D'ORIGNY

CHAPITRE XVIII.

(Extrait de la description de Quentin Delafons.)

Comme la première et la plus notable partie d'un monastère c'est l'Eglise, destinée pour les principaux exercices de la religion, cela est cause que voulant décrire celui (le monastère) d'Origny, j'ai estimé à propos de donner un chapitre particulier à son église, afin de remarquer ce qui sera nécessaire, pour en donner plus de connaissance.

Or, d'autant que cette abbaye est fort ancienne il ne faut pas douter qu'il en soit de même de l'église.

Je ne puis pourtant pas persuader que le bâtiment qui se voit à présent soit de si grande antiquité, parce que cette église ayant été brûlée par diverses fois, il n'est pas vraisemblable que son premier bâtiment ait pu tant de fois subsister contre la violence des flammes qui l'ont par trop

Digitized by Google

endommagé. Et de plus, si l'on veut bien considérer la structure de cette église, quoique la nef paraisse assez ancienne, néanmoins sa façon ne peut être jamais estimée avoir pris son origine de si longtemps, combien que d'ailleurs nous ne puissions affirmer quand et par qui elle peut avoir été rebâtie ; le chœur paraissant, comme il fait encore à présent, bien plus nouveau que la nef, et d'une façon plus agréable, étant enrichi d'une belle voûte de pierres, ce qui ne se reconnaît pas en la nef.

Mais puisque nous ne pouvons savoir les origines et commencements de l'un et de l'autre, nous nous contenterons de remarquer les changements qui ont été faits en cette église et l'état auquel elle est à présent. Pourquoi faire plus distinctement, il faut supposer qu'en son commencement elle était bien différente de la façon qu'elle a maintenant, d'autant qu'il se reconnaît, par sa structure qu'elle était faite de même que la plupart des autres églises, c'est-à-dire ayant le chœur auprès du grand autel ; la nef tout à l'entrée, et deux ailes à chaque côté, avec plusieurs chapelles qui se trouvaient y avoir été jusques au nombre de neuf, disposées en divers endroits de cette église.

Mais elle reçut un changement très-notable peu après l'an 1515, lorsque la discipline plus régulière fut établie en cette abbaye, selon qu'elle subsistait alors en l'abbaye de Chelles, assez près de Paris, ainsi qu'il se verra ci-après. Car alors tous les es-

Digitized by Google

paces vides qui étaient entre le milieu de la nef et les ceintres des bas-côtés furent murés, pour faire le chœur des dames dans cette nef. Pour quoi il fallut pareillement boucher le grand portail de l'église, ne laissant qu'une entrée pour le peuple, par une petite porte et une longue galerie dans le côté gauche. Le côté droit avait été aussi retranché du tout, avec tout ce qui pouvait être dont l'espace tout entier fut employé pour servir de lieu de sépulture pour les dames religieuses. Le reste qui faisait la croisée (le transept), avec les chapelles qui pouvaient être à côté du grand autel, comme il y en a de l'autre côté, fut aussi pris pour y placer un grand bâtiment où est le dortoir et la sacristie du dedans.

Ce changement fit que, depuis, cette église n'était pas beaucoup agréable, tant à cause de sa façon qui était rendue trop extraordinaire par ce retranchement, que pour l'entrée qui paraissait triste à chacun. Joignez à cela qu'avec le temps, il est arrivé qu'il n'y avait plus aucune chapelle ni autre autel que le grand, de sorte que cette église n'avait plus aucune correspondance à la dignité de cette abbaye ni aucune proportion avec tous les autres bâtiments qui y ont été faits depuis. Cela fut cause que la très-digne et très-vénérée abbesse, madame de Montluc, reconnaissant bien ce défaut en la principale partie de son monastère, a dit assez souvent, comme je l'ai entendu d'elle, moi-même, que si ce n'était une entreprise de si grande dé-

Digitized by Google

pense, elle ferait volontiers rebâtir cette église tout de neuf, pour la rendre plus belle et plus propre pour la régularité. Mais la commodité du temps ne pouvant lui permettre une dépense si majeure ni une entreprise de telle conséquence, elle avait commencé d'y faire tout ce qui était en son pouvoir, pour l'embellir de tout ce qu'on pouvait souhaiter.

Pour ce sujet elle avait fait très-bien lambrisser le comble de toute la nef où était le chœur des dames. Tout au bout de cette nef, elle avait fait élever une belle tribune, en forme de grand jubé, bien construit en l'air, où les dames religieuses allaient chanter les matines de nuit, sans avoir la peine de descendre dans leur chœur pour cet office.

Elle avait enrichi le grand autel d'un très-beau tabernacle.

Tout le long de l'espace où les chanoines de St-Vaast-d'Origny ont coutume de se mettre, pour l'acquit des offices qu'ils doivent en cette abbaye, c'est à savoir depuis le grand autel jusques aux degrés par lesquels on descend pour approcher le chœur des dames, elle avait fait poser un beau lambris de menuiserie, contre la muraille, avec des formes et chaises de chaque côté. Elle avait fait paver tout ce grand espace, qui est proprement le chœur des chanoines, de beaux carreaux de pierres blanches et noires.

Plus bas, dans la nef, contre la muraille du côté

Digitized by Google

droit, entre le chœur des dames et celui des chanoines, elle avait fait dresser un bel autel, avec un beau tableau, en l'honneur de Notre-Dame, où elle avait formé l'établissement de la confrérie du *Rosaire*. De l'autre côté, elle avait fait bâtir une belle grande chapelle qu'elle espérait orner et embellir dans peu de temps, comme elle le pouvait bien mériter, mais à peine la maçonnerie en était achevée qu'un malheureux accident, arrivé par le feu, lui réduisit toute cette église et toute sa maison en cendres, comme il a été remarqué ci-dessus.

S'il n'y avait pas eu à réparer d'autres dommages qu'à cette église, véritablement alors ladite dame abbesse la voyant en tels désastre et désarroi eût bien pu accomplir le dessein qu'elle avait souvent témoigné d'en rebâtir une autre tout de neuf et d'une autre façon. Mais se trouvant obligée à tant d'autres réparations, non moins nécessaires que celles-là, pour le logement de toute sa communauté, sans lesquelles il ne lui était pas possible de la maintenir dans une vie vraiment régulière, elle a très-sagement jugé à propos de satisfaire à l'une et à l'autre, et de se contenter encore pour ce coup de réparer les dommages que le feu avait apportés en cette église, sans entreprendre le bâtiment (la construction) d'une autre (église) toute neuve. Et néanmoins, elle en a le dessein, après avoir bien considéré et conféré avec d'autres, du moins pour la rendre en un meilleur état qu'elle n'avait auparavant. Elle n'a épargné aucune

Digitized by Google

dépense pour y faire tout ce qu'on y pourrait souhaiter pour la rendre plus belle, en conservant seulement les murailles que le feu n'avait pas consumées.

Son premier soin fut de la faire couvrir d'un beau comble, au milieu duquel elle a fait poser un très-beau *dôme* couvert de plomb, pour y poser les cloches dont on se sert le plus ordinairement. Puis, elle a fait réparer une grande partie des voutes qui étaient tombées et toutes les murailles endommagées tant par le feu que par la pluie, les neiges et les gelées arrivées depuis ce grand embrasement.

Et après avoir rendu ainsi toutes choses en état, pour ce qui est du bâtiment, elle a fait très-bien lambrisser le comble de la nef, qui n'a jamais été voûtée. Et au lieu que le chœur des dames était auparavant dans cette nef, qu'il occupait entièrement, dans cette même nef elle a fait élever d'environ vingt pieds une très-belle *tribune* qui a au moins dix toises de longueur, à laquelle on monte par deux grands escaliers de trente-trois degrés, disposés des deux côtés de ladite nef, et qui commencent à la croisée (au transept) qui est tout au milieu, et au bout de la rampe de cet escalier sont deux grands anges de cuivre doré.

Pour cette tribune est une grande nef qui a environ quinze toises de longueur jusqu'à la croisée (transept) où l'on monte par cinq degrés et au delà. Après une distance d'environ quatre toises qui sont la grandeur de la croisée (du transept), il y a en-

Digitized by Google

core quatre autres degrés par lesquels on monte au chœur des chanoines que ladite dame abbesse a fait parfaitement bien raccommoder et embellir d'un beau lambris tout à l'entour, avec des siéges de chaque côté.

Quant au reste, ladite dame ayant réparé les murailles de la chapelle qu'elle avait fait bâtir un peu auparavant le feu de l'an 1642, elle y a fait poser une belle table d'autel, pour y établir la confrérie du *Rosaire*, au lieu de celui qui était auparavant de l'autre côté. Et pour rendre cette chapelle plus agréable, elle l'a fait fermer d'un petit balustrage avec un lambris et des siéges de chaque côté.

Tout contre cette chapelle neuve, elle en a fait ouvrir une autre qui était ci-devant bouchée d'où on entre à la sacristie des chanoines. Cette chapelle répond directement à l'entrée de l'église qui est au côté gauche, laquelle étant fort triste auparavant, est à présent bien plus agréable, de sorte que l'on peut dire avec vérité que comme cet embrasement a servi à cette abbaye pour la rendre plus belle qu'elle n'était avant ce malheur, autant en a-t-il fait à cette église qui est, dès à présent, sans comparaison, en un état tout autre et beaucoup plus belle et plus *gaillarde* qu'elle n'a été de mémoire d'hommes qui soient du monde, avec l'espoir qu'on a de la voir encore bientôt accroître en beauté, s'il plaît à Dieu de continuer la vie à ladite dame abbesse qui se propose de l'enrichir d'un très-beau tabernacle au grand autel, de rendre le

Digitized by Google

chœur des dames embelli de tout ce qui s'y peut souhaiter, et le reste en la perfection que l'état des lieux peut permettre.

Et comme il n'y a endroit de cette abbaye sur lequel ladite dame n'ait jeté les yeux, employant ses soins et ses moyens pour le réparer, elle n'a pas oublié le lieu qui est destiné pour la sépulture des filles qu'elle a fait très-proprement accommoder. Et pour le rendre encore plus saint et plus dévot, elle y a fait bâtir un autel en l'honneur de sainte Benoîte, enrichi d'un beau tableau, au bout plus proche de la sacristie, pour conserver la mémoire de la sépulture de plusieurs dames, sépulture que le feu, les pluies, les gelées avaient réduite à néant. Elle a fait mettre contre la muraille du côté de l'église, deux cartouches de pierre, dans lesquels sont inscrits les noms de celles qu'on a pu savoir y être inhumées.

Au-dessus de ce lieu, il y en a encore un autre appelé ci-devant le *petit dortoir*, qui est, à présent, proprement accommodé pour y chanter les matines durant la nuit, comme étant plus propre pour garantir d'un trop grand air et de la froidure qui est, au temps d'hiver, dans l'église et la tribune, à cause de leur grande étendue.

Et dans ce lieu, il y a pareillement deux autels dressés, l'un, du côté du dortoir, à l'honneur de Notre-Dame ; l'autre, contre la porte de la chambre de madame, en l'honneur de saint Joseph, afin que leur considération (vue) serve d'autant plus pour

Digitized by Google

entretenir les esprits des dames religieuses dans la dévotion.

Tout au bout de ce lieu (servant de cimetière) et proche du grand portail de l'église (de l'abbaye), est le *gros clocher* que ladite dame abbesse a fait rebâtir tout neuf, pensant en faire un autre plus gros, pour y mettre ensemble les cloches qui y étaient auparavant avec plusieurs autres qu'elle en a dû dépendre, sans celles qu'elle a fait fondre depuis peu[1].

Quentin Delafons termine la description de l'église de l'abbaye par une note dans laquelle il rappelle que cette église possédait autrefois neuf chapelles. « Mais, dit-il, l'état de cette église ayant été « notablement changé par tant de fois et une par- « tie ayant été employée pour le dortoir et pour la « sépulture des dames, à présent (1647) il n'y a plus « que trois chapelles, mais qui sont très-propre- « ment accomodées et décemment parées, selon « la solennité des fêtes. »

On l'a dû remarquer par la description que nous avons textuellement reproduite ci-dessus, le chanoine Quentin Delafons n'était pas un savant archéologue ; il ne nous a pas fait connaître les divers styles d'architecture adoptés dans les reconstructions partielles de l'abbaye d'Origny ni de son église. Nous sommes, à cet égard, réduits à consulter les monuments contemporains de même destination.

[1] Dans un autre endroit de son manuscrit, Q. Delafons dit qu'une partie de ces cloches provenait du Château (Câteau) Cambrésis.

Digitized by Google

Mais cette description a du moins le grand mérite d'avoir conservé avec assez de précision les dimensions et la position respective des divers bâtiments qui composaient l'ensemble de l'abbaye d'Origny. Aussi avons-nous essayé, à l'aide de ces données et en l'absence bien regrettable de tout plan bien détaillé de cette ancienne abbaye, d'en recomposer la disposition générale et de l'inscrire dans le périmètre que nous indique le plan terrier de 1776 [1].

Nous ne donnons pas ce travail comme exempt d'inexactitudes, mais comme une indication suffisante de l'aspect que présentait l'abbaye de 1660, date du décès de madame de Montluc.

Le plan terrier dressé en 1776 constate que le terrain entouré de murs qu'occupait l'abbaye, sous l'article 210, renfermait une superficie totale de douze cent trente-deux verges neuf centièmes, soit de cinq hectares vingt-huit ares soixante-neuf centiares.

Mentionnons, en terminant, qu'outre leur maison conventuelle, les religieuses possédaient à Origny un terrain d'un hectare environ de superficie, agréablement planté de charmilles, appelé *La Folie*, nom conservé encore aujourd'hui à cette propriété où des religieuses, conduites en voiture, venaient de temps en temps faire une diversion à la vie sévère du cloître. On le sait, et de nos jours l'expé-

[1] Archives de la Préfecture de Laon.

Digitized by Google

rience le constate malheureusement souvent, la vie claustrale et contemplative abrége sensiblement l'existence des religieuses.

MADAME DE NARBONNE-LARA

AN 1779.

Madame de Sabran fut remplacée par madame Jeanne-Marie de Narbonne-Lara, religieuse professe du prieuré de Prouillon, ordre de Saint-Dominique, diocèse de Condom. Elle fut nommée par le roi Louis XVI, et pourvue en cour de Rome, de l'abbaye d'Origny, par bulles du souverain pontife Pie VI, données à Saint-Pierre de Rome, le 18 des kalendes de janvier 1779. Ce fut madame Macquerelle de Pleine-Selve, première prieure de l'abbaye d'Origny, qui en prit possession au nom de la nouvelle abbesse et en vertu de sa procuration, par acte notarié du 12 février 1780.

Madame de Narbonne était la proche parente du comte de Narbonne-Lara qui avait étudié avec les princes frères de Louis XVI, au collége de Juilly, qui fut ministre de la guerre en 1791, plénipotentiaire au congrès de Prague et qui mourut en 1813[1].

Le premier soin de madame de Narbonne en

[1] L'abbé P. Gourmain, *Deuxième Promenade aux environs de Saint-Quentin*. broch. in-8°. Laon, 1860, p. 21.

Digitized by Google

prenant possession de l'abbaye, fut de rendre à la mémoire de sa devancière, les honneurs qu'elle méritait. Elle fit donc reproduire les armoiries de madame de Sabran dans la *Litre* dont on avait coutume d'entourer extérieurement les murs de l'église d'Origny et des autres paroisses soumises à la juridiction des abbesses d'Origny, aussi tôt leur décès.

La litre, on se le rappelle, était une bande noire large d'un pied et demi, ou de deux au plus, qui entourait l'église au dedans ou au dehors, en l'honneur et signe de deuil du patron de l'église ou du seigneur du lieu. Dans cette bande, ou ceinture funèbre on reproduisait les armoiries du haut dignitaire dont on voulait annoncer la mort et honorer la mémoire.

Les écussons et armoiries devaient être peints et distants de douze pieds pour les princes et plus éloignés pour les autres seigneurs[1].

Cette litre et ses écussons, dont l'usage, avec la raison d'être, a cessé pour toujours, subsistaient encore en grande partie après l'année 1846. Ils ont disparu de l'église Saint-Vaast-d'Origny lors de la reconstruction de ses murs extérieurs et de son portail.

Madame de Narbonne gouverna l'abbaye d'Origny de l'année 1779 à l'année 1792. Durant cette période de 23 ans, que s'est-il passé de remarquable à l'abbaye? Aucun document ne nous est

[1] De Terrière, *Dictionnaire de droit*, Paris, in-4°, 1781, t. II, *Verbo :* Litre.

Digitized by Google

parvenu pour nous le faire connaître. L'occasion a peut-être manqué à madame de Narbonne qui dut attendre sur son fauteuil où la retenait une paralysie dans les jambes, les graves événements que préparait la société en fermentation.

Madame de Narbonne eut le triste honneur de clore la liste des abbesses d'Origny et les dernières religieuses avec elle furent :

M^mes d'Hestroy, première prieure,
de Fleury, deuxième prieure,
de Langerie,
de Lignières, originaire des environs de Cambray,
du Maretz,
de Couty,
de Klingin, secrétaire,
d'Hatsttatt,
de Villers au Tertre,
de Paravicini, maîtresse des pensionnaires,
de Wright,
Lamon,
Druat.
Demarche, organiste, morte à Ribemont en 1823,
de Pompéry (originaire des environs de Soissons),
Rollin, morte dans l'abbaye, de la petite vérole, au moment de la suppression du couvent,
Contamine (morte à Ribemont),
Carion (de Cambray ou de ses environs),
de Reüttwer,
de Colnet (mariée plus tard),
de Prézeault,
d'Amblain,
de Bansigny,
d'Herbel et Nchilder.

Digitized by Google

Il y avait alors à l'abbaye, quinze sœurs converses.

Les déclarations qui furent faites, pendant les années 1790 et 1791, d'après les prescriptions de la loi organique, sur la constitution civile du clergé, nous apprennent que les revenus de l'abbaye d'Origny s'élevaient alors à 83,223 livres et ceux de madame l'abbesse à seize mille livres [1].

Nous avons cherché à nous rendre compte, à l'aide des baux notariés relevés de l'an 1680 à l'an 1707, des revenus de l'abbaye. Nous n'avons pas obtenu le chiffre de 83,223 livres accusé ci-dessus, même en appréciant les redevances en nature d'après les mercuriales de 1861. Peut-être que depuis 1707, l'abbaye avait reçu de nouvelles donations qui avaient sensiblement augmenté ses revenus.

Nous donnerons plus loin le résultat de nos recherches.

Maintenant nous allons assister à la prompte et radicale destruction de l'abbaye.

Par une loi du 13 février 1790, l'Assemblée nationale avait supprimé les communautés religieuses, en permettant toutefois aux religieux et religieuses d'habiter encore leurs couvents.

Par une loi du 12 août 1792, l'Assemblée législative demande leur expulsion et bientôt après les religieuses d'Origny se voient obligées de quitter

[1] *Le Clergé du département de l'Aisne*, par M. Fleury, t. Ier, p. 22.

Digitized by Google

leur abbaye, devant un corps d'armée révolutionnaire cantonné à Origny.

Le 15 pluviôse an II (3 février 1794), les quatre clochers de l'église supprimée de l'abbaye et des autres bâtiments sont vendus moyennant cinq cents livres, pour être rasés jusqu'au niveau seulement des toits. C'était aux hébertistes, on se le rappelle, qu'appartenait cette merveilleuse idée qui fit prendre le 12 novembre 1793, par la Commune, un arrêté pour faire abattre tous *les clochers qui, par leur domination sur les autres édifices, semblaient contrarier les principes d'égalité* [1].

Le 2 ventôse an II (2 février 1794), les boiseries et le buffet de l'orgue de l'abbaye sont adjugés moyennant 360 livres et le 24 prairial suivant (12 juin 1794), les portes, fenêtres, boiseries de haute et riche sculpture des habitations de l'abbaye sont livrées pour 3,584 livres 10 sols en assignats.

Les bâtiments sont ensuite démolis et leurs matériaux vendus à l'encan. Les châsses sont dépouillées de leurs riches métaux et pierres précieuses; les bois en sont brisés et les reliques dispersées. Tout ce qui restait du mobilier de l'abbaye, les livres, tableaux, statues, objets d'art et de piété [2], tout est chargé sur trente-huit voitures qui vont les déposer sur la grande place de Saint-Quentin « où une « flamme, allumée par une main sacrilége, dévore

[1] *Histoire parlementaire de la Révolution*, par Buchez et Roux, t. XXX, p. 143.

[2] L'abbé P. Gourmain, ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

« bientôt ce que dix siècles avaient respecté. »

Le district vendit en détail les terrains de l'abbaye, les terres, prés et bois qu'elle possédait sur Origny, Craonnelle, Craône, Beaurieux, Chaudardres et autres lieux.

« Madame de Narbonne que les anciens titres « qualifiaient de *très-haute et très-puissante dame*, dut « bientôt échanger ces titres contre ceux de *ci-* « *toyenne*, de *ci-devant*. Malgré sa vertu, son âge, et « ses infirmités, elle fut avec madame Lamon, « l'une des religieuses qui ne voulut pas l'aban- « donner, traînée à Saint-Quentin, et jetée, sur la « paille, dans une salle basse, au fond de la cour « de la maison des Dames de la Croix, rue la Pri- « son, qui renfermait alors toutes les victimes de « la Terreur.

« Ce fut là qu'elle se rencontra avec sœur Huné- « gonde, sœur de la Croix. Ce fut là aussi que « M. Joachim Bauchart, son fermier de Courju- « melles, put donner l'exemple d'un de ces grands « dévouements qui soulagent un peu l'histoire de « cette époque. Cet homme honorable au mépris « de la prison, au mépris de la guillotine qui le « menaçaient, pénétrait furtivement dans le « cachot de madame de Narbonne, pour vénérer « son martyre et pleurer sur ses fers. Il lui faisait « accepter un peu de sucre et de vin pour soutenir « les heures défaillantes de son agonie, que la mort « devait bientôt terminer (1793) [1]. »

[1] L'abbé Gourmain, *Promenade aux environs de St-Quentin*, ouvrage déjà cité.

Digitized by Google

De toute l'antique et royale abbaye d'Origny, il reste aujourd'hui seulement un modeste bâtiment, qui servit de brasserie. L'emplacement de l'église du cloître, de l'abbatiale est occupé par un plant de pommiers. Le sol, autrefois couvert par les constructions de l'abbaye, ses cours, ses jardins, étaient fermés de murs et contenaient en superficie 1,232 verges, représentant 5 hectares 28 ares 65 centiares [1].

CONCLUSION

L'abbaye royale d'Origny-Sainte-Benoite toute richement dotée qu'elle ait été, doit être, ce semble, à l'abri du reproche que l'on adresse généralement et sans discernement aux communautés religieuses d'avoir accumulé des richesses considérables à leur profit exclusif. Cette puissante maison fut incendiée et dévastée trop fréquemment, pour avoir eu la possibilité de thésauriser. Elle fut presque toujours aux expédients pour se relever de ses ruines et soulager une nombreuse population qui, se croyant bien protégée par la grosse tour de l'abbaye, s'agglomérait autour de son enceinte, et subit toutes les vicissitudes de sa bienfaitrice. « Car

[1] Plan terrier d'Origny, de 1776, déposé aux Archives de la Préfecture de Laon.

Digitized by Google

« les pauvres se rassemblaient près des abbayes,
« de même que les abeilles se répandent de préfé-
« rence sur les prairies dans lesquelles il y a des
« fleurs à sucer. »

Cette communauté fut gouvernée par des abbesses obligées à la résidence, et si, comme toute œuvre humaine, elle ne fut pas exempte d'imperfections ni infractions à sa règle primitive, on la vit toujours cependant mériter la considération et l'estime publiques.

Bien que vouées à la vie contemplative, les religieuses d'Origny se livrèrent de bonne heure à la tâche difficile de l'éducation des jeunes filles; l'abbaye d'Origny avait acquis, à cette œuvre, une célébrité justifiée de talents et de vertus.

La révolution de 1793 a été si radicale dans son œuvre de destruction de ce monastère, qu'il en reste fort peu de vestiges. Quelques noms, des lieuxdits, d'anciennes clôtures, de vieilles murailles qui marquent encore l'emplacement où fut jadis cette antique abbaye, s'en vont tous les jours, se dénaturent et, en disparaissant du sol et de la mémoire des hommes, enlèveront bientôt toute trace d'une importante communauté qui a secouru sans cesse de ses abondantes aumônes et a tenu dans une respectueuse soumission les populations avoisinantes.

Les débris de l'abbaye protégèront longtemps encore dans leurs demeures un grand nombre des habitants d'Origny-Sainte-Benoîte, car beaucoup de

Digitized by Google

maisons ont été construites avec les pierres, les charpentes et les boiseries de ce grand monastère.

Malgré de nombreuses recherches, il nous a été impossible jusqu'à présent de découvrir un dessin, une gravure qui reproduise la façade ou le plan en élévation de cette ancienne abbaye. Mais nous devons peut-être moins regretter l'absence de semblables documents, en pensant aux mutilations, aux reconstructions fréquentes qu'eut à subir cette maison durant sa longue existence. D'une part, l'importance et l'urgence des réparations; d'autre part, le budget toujours obéré de la communauté font supposer que l'on utilisait, chaque fois, les ruines qui restaient debout, et que les nouvelles constructions se ressentaient de la précipitation que l'on mettait à rétablir l'abbatiale et ses dépendances.

Il est donc permis de croire que ce défaut d'ensemble ou le mauvais état des bâtiments de l'abbaye d'Origny, ainsi que la difficulté de les utiliser fut cause qu'on ne put les préserver d'une entière destruction, ainsi qu'on l'a fait pour plusieurs abbayes, entre autres pour celle de Prémontré, en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, en date du 5 février 1790.

Digitized by Google

MACBETH

TRAGÉDIE DE WILLIAM SHAKSPEARE

Traduction par M. FERRUS, Membre titulaire.

ACTE III [a]. — SCÈNE PREMIÈRE.

FORRES. — Une chambre dans le palais.
Entre BANQUO.

BANQUO.

Te voilà maintenant roi [1], Cawdor, Glamis, tout enfin, comme les sœurs du destin l'avaient promis ;

a Voir pour les deux premiers actes, les deux précédents volumes des *Annales*.

[1] La fatale prophétie qui semble vibrer toujours aux oreilles qui l'ont une fois entendue, qui va causer la mort de Banquo, comme elle a causé la mort de Duncan, Shakspeare l'a trouvée dans la chronique d'Holinshed, transformée par son génie en une admirable tragédie. Au point où l'action est arrivée maintenant, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur de lui faire connaître les parties de la chronique qui ont évidemment inspiré le grand poëte. Voici ce que raconte Holinshed :

« Macbeth et Banquo se rendaient à Forres, où le roi se trouvait alors et s'en allaient se récréant ensemble par les chemins, sans autre compagnie que seulement eux-mêmes, traversant les bois et les champs, quand

Digitized by Google

et, je crains, que pour y arriver tu n'aies joué un jeu bien déloyal : pourtant il a été dit que cela ne

soudain, au milieu d'une lande, ils rencontrèrent trois femmes aux vêtements étranges et sauvages, ressemblant à des créatures d'un monde plus ancien. Comme ils les considéraient attentivement, s'étonnant beaucoup de ce spectacle, la première parla et dit : Salut, Macbeth, thane de Glamis !... (car il était récemment entré en possession de cette dignité et de cette charge par la mort de son père Sinell). La seconde dit : Salut, Macbeth, thane de Cawdor ! Mais la troisième dit : Salut, Macbeth, qui dans l'avenir seras roi d'Ecosse !

« Alors Banquo : Quelle manière de femmes (dit-il) êtes-vous, qui semblez si peu favorables pour moi, tandis qu'à mon compagnon, en outre de hautes dignités, vous assignez aussi la royauté, ne m'attribuant rien du tout à moi ? — Si vraiment, dit la première, nous te promettons de plus grands biens qu'à lui, car en vérité il régnera, mais avec une fin malheureuse; et il ne laissera pas de postérité après lui pour lui succéder. Tandis que toi, au contraire, il est vrai ne régneras pas du tout; mais de toi naîtront ceux qui gouverneront le royaume par une longue suite non interrompue de descendants... Là-dessus lesdites femmes disparurent immédiatement hors de leur vue. Ceci ne fut réputé d'abord que vaine et fantastique illusion par Macbeth et Banquo, si bien que Banquo appelait Macbeth, en plaisantant, roi d'Ecosse; et Macbeth, à son tour, l'appelait également en se jouant, le père de bien des rois. Mais dans la suite l'opinion commune fut que ces femmes étaient, ou bien les sœurs du destin, à savoir (comme qui dirait) les déesses de la destinée, ou bien quelques nymphes ou fées douées d'un savoir prophétique par leur science en nécromancie, parce que tout vint à se passer comme elles avaient dit. Car bientôt après le thane de Cawdor étant condamné à Forres pour trahison commise envers le roi, ses terres, ses biens et ses charges, furent donnés par la libéralité du roi à Macbeth.

« Le soir même qui suivit, à souper, Banquo plaisanta avec lui et dit : Maintenant, Macbeth, tu as obtenu ces choses que les deux premières sœurs avaient prédites, il te reste seulement à obtenir ce que la troisième a dit qui doit arriver. Là-dessus, Macbeth tournant la chose en son esprit, commença dès ce moment à songer comment il pourrait arriver à la royauté; mais cependant, il pensa en lui-même qu'il devait attendre un certain temps qui l'y ferait parvenir (par la Providence divine), comme cela était advenu pour sa première élévation.

« Mais, peu après, il arriva que le roi Duncan ayant deux fils de sa femme qui était la fille de Siward, comte de Northumberland, fit l'aîné,

Digitized by Google

resterait pas dans ta postérité ; mais que je serais moi-même la souche et le père d'une lignée de rois.

appelé Malcolm prince de Cumberland, comme pour le désigner par là son successeur dans le royaume, immédiatement après sa mort. Macbeth de ceci fut grandement troublé, car il voyait par ce moyen son espoir grandement empêché. (D'après les anciennes lois du royaume, il était établi que si celui qui devait succéder, n'était pas d'âge à prendre le pouvoir par lui-même, le plus proche par le sang serait admis à le remplacer.) Il commença donc à chercher comment il pourrait usurper la royauté par la force, ayant de justes motifs pour agir ainsi (à son point de vue), puisque Duncan faisait ce qui dépendait de lui pour lui ravir tous droits ou titres par lesquels il pouvait dans l'avenir prétendre à la couronne.

« Les paroles des trois sœurs du destin (dont précédemment vous avez ouï parler) l'encourageaient aussi grandement, et sa femme surtout le harcelait pour qu'il fît la tentative, car elle était très-ambitieuse et brûlait du désir inextinguible de porter le nom de reine.

« A la fin donc, communiquant ses projets à ses fidèles amis, parmi lesquels Banquo était le principal, confiant dans l'assistance qu'ils lui promettaient, il tua le roi à Enverns ou (comme quelques-uns disent) à Botgosvane. Alors, ayant autour de lui pour compagnons ceux qu'il avait instruits de son entreprise, il se fit proclamer roi et immédiatement se rendit à Scone où (d'un commun accord) il reçut l'investiture du pouvoir royal suivant la manière accoutumée (1040). »

Il est à remarquer que Shakspeare qui d'ordinaire suit fidèlement la chronique, s'en écarte quand il s'agit de Banquo. En effet, suivant Holinshed, Banquo était un des complices de Macbeth ; mais le poëte ne pouvait représenter comme traître celui qu'il donnait pour ancêtre au roi Jacques qui venait de monter sur le trône d'Angleterre et devant lequel la pièce devait être jouée.

Holinshed ne donne aucun détail sur la mort de Duncan, qu'il se borne à mentionner comme on vient de le voir ; mais sa chronique contient une autre anecdote que Shakspeare a très-habilement introduite dans sa tragédie de *Macbeth*, c'est le récit du meurtre du roi Duff par Donwald et sa femme, dans son château de Forres vers l'année 972. Voici dans quelles circonstances : Plusieurs jeunes nobles, parents de Donwald, gouverneur du château de Forres, avaient été arrêtés et mis en jugement, pour s'être révoltés contre l'autorité royale. Donwald, invoquant ses fidèles services, implora leur grâce du roi, mais en vain.

Il fut grandement irrité de ce refus, et sa femme mit tout en œuvre pour le pousser à en tirer une vengeance éclatante, quand le roi viendrait

Digitized by Google

Si la vérité peut sortir de leurs bouches ; (comme sur ton compte, Macbeth, leurs discours sont re-

en son château de Forres, dont la garnison était à la dévotion du gouverneur. Comme elle l'avait prévu, le roi peu de temps après vint, en effet, passer quelques jours à Forres, et, la veille du jour fixé pour son départ, le sanglant projet fut mis à exécution de la façon suivante, raconte le chroniqueur :

« Le roi se retira dans son appartement particulier avec deux de ses chambellans seulement qui, après l'avoir mis au lit, sortirent et se mirent à banqueter avec Donwald et sa femme qui avait préparé divers plats délicats et maintes espèces de boissons pour leur arrière-souper ou collation, où ils s'attardèrent jusqu'à ce qu'ils eussent tellement gorgé leurs estomacs, que leurs têtes ne furent pas sitôt posées sur l'oreiller qu'ils s'endormirent si profondément qu'on aurait pu démolir la chambre où ils se trouvaient plutôt que de les éveiller de ce sommeil de l'ivresse.

« Alors Donwald, bien qu'il abhorrât grandement un tel acte en son cœur, à l'instigation de sa femme appela cependant quatre de ses serviteurs (qu'il avait d'avance informés de ses criminelles intentions et gagnés à ses vues par des présents considérables), et leur dit de quelle façon ils devaient accomplir la besogne. Ils obéirent volontiers à ses instructions, et, entreprenant rapidement le meurtre, ils entrent un peu avant le chant du coq dans la chambre (où le roi était couché), lui coupent secrètement la gorge pendant qu'il dormait, sans aucun tumulte : puis immédiatement, par une poterne, ils emportèrent le cadavre dans les champs. Le plaçant alors sur un cheval que dans ce but ils avaient tenu prêt, ils le transportèrent à environ deux milles de là, sur les bords d'une petite rivière dont ils détournèrent le cours avec l'assistance de quelques paysans : ayant ensuite creusé un trou dans le lit de la rivière, ils y enfouirent le cadavre et ramenèrent le courant par dessus, de peur que, si on venait à le découvrir ses blessures ne saignassent à l'approche de Donwald et ne le fissent ainsi connaître pour l'auteur du meurtre.

« Donwald, vers le moment où le meurtre s'accomplissait, se rendit parmi ceux qui étaient de garde, et demeura en leur compagnie tout le reste de la nuit. Mais le matin, quand le bruit s'éleva dans la chambre du roi que le roi était tué, son corps emporté au loin, et le lit tout souillé de sang, il y courut avec la garde, comme s'il n'avait rien su de l'affaire, et se précipitant dans la chambre et trouvant des caillots de sang dans le lit et sur le plancher auprès des bords du lit, il tua sur-le-champ les chambellans comme coupables de cet odieux meurtre.

« Pendant l'espace de six mois consécutifs, après son exécrable assassinat ainsi accompli, il ne parut ni soleil pendant le jour, ni lune pendant

Digitized by Google

marquables [1]) pourquoi donc, d'après ce qui s'est vérifié pour toi, ne seraient-elles pas aussi pour moi des oracles véritables et n'autoriseraient-elles pas mon espoir? — Mais, chut; plus un mot.

Fanfares. — *Entrent* MACBETH, en roi [2], LADY MACBETH, en reine, LENOX, ROSSE, seigneurs, dames, et leur suite.

MACBETH.

Voici notre principal convive.

LADY MACBETH.

S'il avait été oublié, c'eût été comme un vide dans notre grand festin et tout devenait messéant.

la nuit, dans aucune partie du royaume, mais le ciel fut toujours couvert de nuages et quelquefois des vents si furieux s'élevèrent avec éclairs et tempêtes, que tout le peuple avait grande frayeur d'une destruction immédiate.

« Ce ne fut qu'après la découverte et le châtiment des meurtriers que le soleil vint éclairer de nouveau la terre, et alors la campagne se couvrit de fleurs, bien que la saison n'en fut pas venue. »

Shakspeare, on le voit, en dramatisant ce récit n'a fait, pour ainsi dire, que changer les noms des personnages et supprimer des longueurs inutiles, mais il a conservé avec soin tout ce qui pouvait concourir à l'effet de son œuvre.

[1] *As upon thee, Macbeth, their speeches shine.* — Suivant Johnson qui cite ce passage, *shine* signifie ici : *to be eminent or conspicuous.*

[2] Le meurtre de Duncan a fait Macbeth ROI : et si nous en croyons la chronique de Holinshed, pendant dix ans il gouverne le royaume avec sagesse, force et justice. A l'appui de son dire, le chroniqueur nous fait connaître les lois rendues par le nouveau roi, lois sages et bienfaisantes, ajoute-t-il, telles enfin que si Macbeth fût monté légitimement sur le trône, et s'il eût persisté dans la voie qu'il suivit d'abord, il serait devenu l'un des plus grands princes qui eussent jamais régné.

Parmi ces lois, beaucoup sont faites pour affermir l'autorité royale, prévenir les empiétements de la noblesse et l'empêcher d'acquérir une trop grande puissance. D'autres, ont pour but d'assurer l'ordre et la règle, de protéger les sujets du roi contre l'oppression des grands dignitaires, de

Digitized by Google

MACBETH.

Ce soir nous donnons un grand souper, seigneur, et je sollicite votre présence.

BANQUO.

Que Votre Altesse dispose de moi : mon obéissance lui est à jamais enchaînée par le plus indissoluble lien.

MACBETH.

Montez-vous à cheval cette après-midi ?

soutenir l'autorité de l'église, de fixer les lois de la chevalerie, de déterminer les formes judiciaires, de régler les successions, etc.

Voici les dispositions de quelques-unes des lois destinées à maintenir l'autorité royale, et à contenir la noblesse en la frappant de terreur :

« Quiconque fera cortége à un autre, à l'église, au marché ou à tout autre lieu d'assemblée publique, sera mis à mort, à moins qu'il ne reçoive sa subsistance de celui qu'il accompagne.

« Quiconque prêtera serment à tout autre qu'au roi, sera également mis à mort.

« Aucuns seigneurs ou grands barons ne pourront, sous peine de mort, s'unir les uns avec les autres, par mariage, surtout si leurs terres sont voisines.

« Toute armure et toute épée, portée pour un autre motif que la défense du roi et du royaume, en temps de guerre, sera confisquée pour l'usage du roi, avec tous les autres biens meubles du délinquant.

« Il est défendu à tout homme du peuple d'entretenir un cheval pour aucun usage autre que l'agriculture, sous peine de la confiscation du cheval au profit du roi.

« Tous ceux qui institués gouverneurs ou, comme je puis les appeler, capitaines, achèteront des terres ou possessions dans les limites de leur commandement, perdront ces terres ou possessions et l'argent qui aura servi à les payer ; et encore il leur est défendu de marier leurs fils ou filles dans leur gouvernement sous peine de perdre leurs charges, sans pouvoir être remplacés par personne de leur famille.

« Personne ne pourra siéger dans une cour temporelle sans y être autorisé par une convention du roi.

Digitized by Google

BANQUO.

Oui, mon bon seigneur.

MACBETH.

Sans cela, nous aurions désiré, dans le conseil de ce jour, vos bons avis qui ont toujours été à la fois heureux et sages; mais nous remettrons à demain [1]. Allez-vous loin ?

BANQUO.

Assez loin, monseigneur, pour remplir le temps jusqu'au souper: et si mon cheval ne va de son mieux, il me faudra emprunter à la nuit une ou deux de ses heures sombres.

MACBETH.

Ne manquez pas à notre festin.

« Tous actes doivent être passés au nom du roi.

« Celles-ci et autres lois recommandables, Macbeth fit alors mettre en vigueur, gouvernant le royaume pendant l'espace de dix années avec une égale justice. Mais ce n'était là qu'un zèle d'équité contrefait, qu'il montrait, en partie contre son inclination naturelle, pour acheter par là la faveur du peuple.

« Peu après, il commença à montrer ce qu'il était ; au lieu de l'équité pratiquant la cruauté ; car l'aiguillon de la conscience (comme il arrive toujours chez les tyrans et tous ceux qui parviennent à une condition quelconque par des moyens illicites) lui faisait toujours craindre d'être servi de la même coupe qu'il avait administrée à son prédécesseur. »

[1] *But we'll take to morrow.* — Nous conservons le mot *take*, qui est dans l'original, de préférence à *talk* adopté par Malone sans nécessité aucune, car *take* se comprend très-bien, soit que l'on traduise : nous attendrons à demain, ou : nous les prendrons demain.

Digitized by Google

BANQUO.

Monseigneur, je n'aurai garde.

MACBETH.

Nous apprenons que nos sanguinaires cousins sont retirés l'un en Angleterre, l'autre en Irlande; niant leur cruel parricide, rassasiant d'inventions étranges ceux qui les écoutent. Mais de tout cela nous parlerons demain, ainsi que d'une affaire d'Etat qui réclame notre commune présence. Allons, vite à cheval !

Adieu, jusqu'à votre retour ce soir.— Fleance va-t-il avec vous ?

BANQUO.

Oui, mon bon seigneur:— le temps nous presse.

MACBETH.

Je vous souhaite des chevaux rapides et sûrs et vous confie à leurs croupes, Adieu [1].

BANQUO *sort.*

[1] Macbeth n'est plus *le mignon de la valeur, le fiancé de Bellone*, ce guerrier des temps barbares, en qui la bravoure sauvage et cruelle n'exclut pas une certaine noblesse de sentiments. Depuis qu'il descend la pente du crime, la terreur, la superstition ont modifié sa fière nature. Le *brave Macbeth* est devenu hypocrite et fourbe. Après le meurtre de Duncan nous l'avons vu feignant de déplorer sa précipitation à tuer les chambellans, il va tomber plus bas encore. Son premier crime, si odieux qu'il fût, n'était pas sans une sorte de grandeur sauvage : on comprend jusqu'à un certain point le chef audacieux dont la fatalité semble conduire le bras et qui frappe lui-même ce roi, dans lequel son ambition aveugle ne voit qu'un obstacle aux honneurs que la destinée lui réserve.

Digitized by Google

Que chacun soit maître de son temps jusqu'à sept heures ce soir ; pour nous rendre la société mieux venue nous resterons seul jusqu'à l'heure du souper. Jusque-là que Dieu soit avec vous.

Sortent LADY MACBETH, les seigneurs, les dames, etc.

Drôle, ici, un mot ! — Les hommes sont-ils là ?

LE SERVITEUR.

Oui, seigneur ; ils attendent à la porte du palais.

MACBETH.

Conduis-les devant moi.

Le serviteur sort.

Etre cela, n'est rien : il faut l'être en sureté. Nos craintes sur Banquo s'attachent profondes et dans sa royale nature règne quelque chose de redoutable. Il est homme à beaucoup oser, et à cette trempe indomptable de son esprit il joint une sagesse qui guide sa valeur dans une voie sûre. Il est le seul dont je redoute l'existence : et devant le sien, mon génie tremble comme, dit-on, celui de Marc-Antoine devant César[1]. Il a gourmandé les sœurs quand elles m'ont d'abord donné le nom de

Maintenant Macbeth s'abaisse jusqu'à louer des assassins à gage et à calomnier auprès d'eux son ami pour les exciter à la vengeance.

[1] Racine prête la même pensée à Néron quand à propos d'Agrippine il lui fait dire :

Mais enfin mes efforts ne me servent de rien.
Mon génie étonné tremble devant le sien.

Britannicus, acte II, scène II.

Britannicus est de 1669, Macbeth à été écrit entre 1603 et 1610.

Digitized by Google

roi, et leur a ordonné de lui parler ; alors, comme des prophétesses, elles l'ont salué père d'une lignée de rois [1].

Sur ma tête elles ont mis une couronne infé-conde, et placé dans ma main un sceptre stérile, que doit en arracher une main étrangère, aucun fils ne devant me succéder. S'il en est ainsi, pour les fils de Banquo, j'ai donc souillé mon âme ; pour eux, j'ai assassiné le vertueux Duncan : pour eux seuls, j'ai empoisonné la coupe de mon repos [2] ; et j'ai livré le trésor de mon éternité à l'ennemi des hommes, pour les faire rois, rois les fils de Banquo !

[1] Voici ce que dit Holinshed :

« Et aussi ne sortaient pas de son esprit les paroles des trois sœurs du destin qui, comme elles lui avaient promis la royauté, de même également l'avaient promise en même temps à la postérité de Banquo.

« Il commanda donc à ce même Banquo, avec son fils nommé Fleance, de venir à un souper qu'il avait préparé pour eux, et qui, à vrai dire, comme il l'avait projeté, était la mort immédiate par les mains de certains meurtriers qu'il avait gagés pour exécuter cette œuvre, leur enjoignant de se porter au-devant dudit Banquo et de son fils en dehors du palais, quand ils retourneraient à leur logement, et là de les tuer, de façon que la médisance ne s'attaquât pas à sa maison, et que dans l'avenir il pût se justifier si quelque chose était mis à sa charge, sur quelque soupçon venant à s'élever.

« Il arriva cependant, grâce à l'obscurité de la nuit, que bien que le père fut tué, le fils avec l'aide de Dieu tout-puissant qui le réservait à une meilleure fortune, échappa à ce danger ; ensuite il eut vent (par l'avis de quelques amis qu'il avait à la cour) qu'on cherchait sa vie, non moins que celle de son père, qui avait été tué, non par accident (comme par sa façon de présenter la chose, Macbeth voulait le faire croire), mais bien avec préméditation ; là-dessus, pour éviter tout nouveau danger, il s'enfuit dans le pays de Galles.

[2] *Put rancours in the vessel of my peace.* — Rancour n'est autre chose que le vieux mot français, rancœur.

Digitized by Google

Oh plutôt viens, destin, dans la lice me défier à outrance [1] ! Qui est-là ?

Rentre le serviteur avec deux assassins.

Maintenant va à la porte et restes-y jusqu'à ce que nous appelions.

Le serviteur sort.

N'est-ce pas hier que nous nous sommes parlé ?

1er ASSASSIN.

C'était hier, s'il plaît à Votre Altesse.

Arrière vaines chimères
De haines et de rancœurs. (MALHERBE.)

Il faudrait, pour traduire littéralement, dire : J'ai versé des haines implacables dans la coupe de mon repos.

[1] *And champion me to the utterance!* — Utterance a exactement le sens du mot français outrance comme dans combat à outrance.

Shakspeare emploie ce mot avec le même sens dans le passage suivant de *Cymbeline* (acte III, sc. 1), où Cymbeline répond à la déclaration de guerre que vient de faire Caius Lucius, général de César :

Thou art Welcome, Caius,
Thy Cæsar Knighted me; my youth I spent
Much under him; of him I gather'd honour;
Which he, to seek of me again, perforce,
Behoves me keep at utterance;.....

Comme Johnson le fait très-bien remarquer, le meilleur moyen d'expliquer ce passage est de le traduire dans la langue à laquelle est emprunté le seul mot qui présente quelque difficulté. C'est ce qu'il fait en ces termes : « Que la destinée se rende en lice et qu'elle me donne un défi à l'outrance. » Un défi ou combat à l'outrance était un terme convenu dans la loi d'armes, et dont on faisait usage lorsque les combattants s'attaquaient avec *odium internecinum*, une intention de se détruire l'un l'autre, par opposition aux luttes d'adresse dans des fêtes ou autres oc-

Digitized by Google

MACBETH.

Eh bien ! maintenant, avez-vous réfléchi à mes paroles ? Sachez que c'est lui qui jadis causa votre infortune, tandis que vous en accusiez mon innocente personne ; je vous l'ai bien prouvé dans notre dernier entretien [1] ; je vous ai fait voir comment vous aviez été leurrés, contrecarrés ; quels étaient les instruments ; qui les mettait en œuvre et bien d'autres choses encore qui, à une moitié d'âme, à un esprit détraqué diraient : C'est l'œuvre de Banquo.

1er ASSASSIN.

Vous nous l'avez fait voir.

MACBETH.

Je l'ai fait ; et j'ai été plus loin, ce qui est maintenant le sujet de notre seconde entrevue. Sentez-

casions où la lutte n'avait lieu que pour l'honneur ou pour remporter un prix. Le sens est donc celui-ci :

« Que le destin qui a décrété d'avance l'élévation du fils de Banquo entre en lice contre moi avec la plus violente animosité, pour défendre ses propres décrets que je m'efforcerai d'invalider, quelque danger que je puisse courir. » JOHNSON.

1 This I made good to you
In our last conference ; pass'd in probation with you
How you were borne in hand ;....

Pass'd in probation a beaucoup exercé les commentateurs. Il nous semble que, en prenant *probation* dans le sens de *trial, examination*, on peut expliquer ce passage très-simplement ainsi : Je vous l'ai bien démontré dans notre dernière conférence, j'ai scruté avec vous la façon dont vous avez été leurrés de fausses espérances, etc...

Digitized by Google

vous la patience tellement prédominante dans votre nature que vous puissiez laisser passer tout cela ? Etes-vous évangéliques [1] au point de prier pour ce digne homme et pour sa race, lui dont la main pesante vous a courbés vers le tombeau, et a réduit les vôtres à la misère pour toujours ?

1er Assassin.

Nous sommes hommes, monseigneur.

Macbeth.

Oui : au catalogue vous figurez comme tels ; de même que les chiens courants, les lévriers, les métis, les épagneuls, les mâtins, les barbets, les caniches, les chiens-loups, sont appelés tous du nom de chien. La liste de mérite [2] distingue le rapide, le lent, le subtil, le chien de garde, le chasseur,

[1] *Are you so gospell'd.* — Suivant Johnson, le mot *gospell'd* qu'il n'a rencontré que dans Shakspeare est employé ironiquement malgré le sens religieux qu'il comporte. *Gospeller* est un surnom que les papistes donnaient ironiquement aux lollards et aux sectateurs de Wickleff, ces précurseurs du protestantisme qui, ne reconnaissant ni l'autorité du pape ni celle de l'Eglise, faisaient profession de ne suivre et de ne prêcher que l'Evangile.

[2] *The valued file.* — Dans ce passage nous rencontrons deux fois le mot *file*. *The valued file* est la liste sur laquelle sont inscrits le mérite et les qualités particulières de chacun, par opposition au catalogue ou, comme il le dit : *the bill that writes them all alike*, qui n'est qu'une nomenclature, une simple énumération où tous figurent indistinctement. *File* a le même sens la seconde fois que la première à laquelle il est fait allusion : « Maintenant si vous appartenez à une classe qui ait droit à une place dans la liste de mérite des hommes, et si vous n'êtes pas dans les rangs infimes, dans le commun troupeau de l'humanité où nul ne mérite d'être distingué. »

Digitized by Google

chacun selon le don que la bonne nature lui a départi, et de là il reçoit un titre particulier sur la liste qui les réunit tous indistinctement. Il en est de même des hommes. Maintenant si vous êtes classés dans la liste, et non pas dans les rangs infimes de l'humanité, dites-le; et je confierai à vos cœurs un projet dont l'exécution fait disparaître votre ennemi, vous gagne notre cœur et notre affection, à nous qui, pendant sa vie, traînons languissamment une santé que sa mort rendrait parfaite.

2e Assassin.

Je suis un homme, monseigneur, que les sévices infâmes et les soufflets du monde ont tellement enflammé que peu m'importent mes actes, pourvu que je le brave.

1er Assassin.

Et moi j'en suis un autre, si las de désastres, si tiraillé par la fortune, que je mettrais volontiers ma vie sur n'importe quelle chance pour l'améliorer, ou pour en être débarrassé.

Macbeth.

Tous deux vous savez que Banquo était votre ennemi.

2e Assassin.

C'est vrai, monseigneur.

Macbeth.

Il est aussi le mien; et en si sanglante opposition [1], que chaque minute de son existence est un

[1] *In such bloody distance.* — D'après Johnson qui cite ce passage, *distance* a ici le sens de *contrariety, opposition.* D'autres commentateurs

Digitized by Google

coup mortel qui menace ma vie. Je pourrais sans doute, par la force ouverte, le balayer de ma vue et donner ma volonté pour raison; cependant, à cause de certains amis communs dont je ne puis pas perdre l'affection, je ne dois pas le faire, mais bien pleurer la chute de celui que j'aurai moi-même renversé : et de là vient que moi-même je recherche votre assistance, dérobant l'affaire aux yeux du vulgaire pour diverses raisons puissantes.

2e Assassin.

Nous exécuterons, monseigneur, ce que vous nous commanderez.

1er Assassin.

Quand même nos vies.....

Macbeth.

Votre ardeur éclate dans votre attitude. — Dans une heure, au plus tard, je vous indiquerai où vous devez vous poster [1]. Informez-vous avec la plus

voient dans *bloody distance* la distance à laquelle deux ennemis mortels se tiendraient l'un de l'autre s'ils devaient vider leur différend par l'épée : et ils trouvent une preuve à l'appui de leur opinion dans la continuation de la métaphore où, chaque minute de son existence est représentée comme un coup porté vers la partie vitale la plus rapprochée.

[1] I will advise you where to plant yourselves.
Acquaint you with the perfet spy o'the time,
The moment on't; — La plupart des traducteurs, ne tenant pas compte du point placé à la fin du premier vers, font ici un contre-sens : ils supposent que l'on doit lire : *I wil advise... I will acquaint*, etc., tandis que *ac-*

Digitized by Google

grande exactitude de l'instant, du moment précis ; car la chose doit être faite ce soir, et à quelque distance du palais ; songeant toujours que je veux être pur de tout soupçon [1]. Et avec lui, (pour ne pas laisser d'inégalités ni d'imperfections dans l'ouvrage) Fleance, son fils, qui l'accompagne et dont l'absence n'est pas moins importante pour moi que celle de son père, doit partager le destin de cette heure de ténèbres. Décidez-vous à part ; je vous rejoins dans un moment.

2e Assassin.

Nous sommes décidés, monseigneur.

Macbeth.

Je reviens à vous de suite, demeurez dans le palais. L'affaire est conclue [2] : — Banquo, si ton âme

quaint est à l'impératif. *Acquaint you* est une forme ancienne pour *acquaint yourselves*. Le sens du passage ne saurait être douteux ; Macbeth vient de dire aux meurtriers : Je vous indiquerai où vous poster ; et il ajoute : mais c'est à vous à vous informer le plus exactement possible, à épier l'instant favorable, le moment précis du retour de Banquo.

[1] ..... Always thought.

That I require a clearness : — c'est-à-dire : et surtout ne perdez pas de vue que je dois rester pur de tout ; qu'il ne faut pas que je puisse être soupçonné d'avoir pris une part quelconque au meurtre de Banquo.

[2] On a souvent reproché à Shakspeare d'introduire dans ses tragédies des personnages d'humble condition, nous ne trouvons rien de mieux à opposer à ce reproche que ces paroles de M. Guizot dans sa remarquable étude sur Shakspeare et son temps.

« L'intervention des classes inférieures fournit à Shakspeare un moyen d'effet impraticable dans tout autre système. Le poëte qui peut prendre ses acteurs dans tous les rangs de la société et les présenter dans toutes

Digitized by Google

en son vol doit gagner le ciel, elle le gagnera ce soir.

Ils sortent.

SCÈNE DEUXIÈME.

Même lieu, une autre salle.

Entrent LADY MACBETH *et un serviteur.*

LADY MACBETH.

Banquo a-t-il quitté la cour?

LE SERVITEUR.

Oui, Madame, mais il revient ce soir.

LADY MACBETH.

Dites au roi que j'attends son loisir pour lui dire quelques mots.

les situations, peut aussi tout mettre en action. Dans *Jules César*, la scène s'ouvre par le tableau vivant des mouvements et des sentiments populaires; quelle exposition, quel entretien feraient aussi bien connaître le genre de séduction qu'exerce sur les Romains le dictateur, le genre de danger que court la liberté, et l'erreur ainsi que le péril des républicains qui se flattent de la rétablir par la mort de César?

« Lorsque Macbeth veut se défaire de Banquo, il n'a point à nous informer de son projet dans la personne d'un confident, ni à se faire rendre compte de l'exécution du fait pour nous en instruire; il fait venir les assassins et cause avec eux; nous assistons aux artifices par lesquels un tyran fait servir à ses desseins les passions et les malheurs de l'homme, nous voyons ensuite les meurtriers attendre leur victime, porter le coup, revenir tout sanglants demander leur récompense. Banquo peut alors nous apparaître; la présence réelle du crime a produit tout son effet; nous ne refusons aucune des terreurs qui l'accompagnent....

«... Rien ne paraîtra trivial, insignifiant ou puéril si la situation dominante en devient plus vive ou le sentiment général plus profond. La douleur redouble quelquefois par le spectacle de la gaieté; au milieu du danger

Digitized by Google

LE SERVITEUR

J'y vais, Madame.

LADY MACBETH.

Pour ne rien obtenir on a tout dépensé, quand notre désir réalisé n'amène pas le contentement !— Mieux vaut être ce que nous détruisons, que, par sa destruction, rester dans une joie craintive.

Entre MACBETH.

Qu'est-ce donc, monseigneur? Pourquoi rester seul faisant votre compagnie des plus importunes imaginations ? entretenant ces pensées qui auraient bien dû mourir avec ceux qui en sont l'objet ? Aux choses sans remède il ne faut point de retour. Ce qui est fait est fait.

MACBETH.

Nous avons blessé le serpent; nous ne l'avons pas tué, et ses plaies refermées, il redevient lui-même,

une plaisanterie peut exalter le courage..... Les formes, les moyens du comique rentrent ainsi sans effort dans la tragédie dont les impressions ne sont jamais plus vives que lorsqu'on les voit près de tomber sur l'homme déjà frappé à son insu et se jouant en présence du malheur qu'il ignore.

« Sans cet emploi du comique, sans cette intervention des classes inférieures, combien d'effets dramatiques, qui contribuent puissamment à l'effet général, deviendraient impossibles ! Accomodez au goût de plaisanterie de notre temps la scène du portier de Macbeth, et il n'est personne qui ne frémisse en songeant à la découverte qui va suivre ces accès d'une joie bouffonne, au spectacle de carnage encore caché sous ces restes de l'ivresse d'une fête. »

Digitized by Google

tandis que notre impuissante haine reste comme auparavant exposée à sa morsure. Mais plutôt l'écroulement de la charpente de l'univers, plutôt la ruine des deux mondes, qu'à nos repas l'épouvante et à notre sommeil le supplice de ces rêves terribles qui nous font frissonner la nuit; mieux vaudrait être avec les morts que, pour assurer notre repos [1], nous avons envoyés dans la paix sépulcrale, que de rester gisants, l'âme torturée, dans une agonie sans trève.

Duncan est dans la tombe : après l'agitation fiévreuse de la vie il dort paisible ! La trahison a épuisé ce qu'elle pouvait de crimes: ni le fer, ni le poison, ni les complots domestiques ni les armes étrangères, rien ne peut le toucher désormais !

[1] *Whom we, to gain our peace, have sent to peace,* — Dans le premier membre de phrase, au mot *peace* de l'original, l'éditeur de la seconde édition in-folio a substitué le mot *place* qui a été adopté par les éditeurs suivants. Cette répétition du mot *peace* rentre pourtant bien dans la manière de Shakspeare; et comme tout individu qui commet un crime semblable à celui de Macbeth a en vue ce résultat, le bonheur, la tranquillité, c'est-à-dire le repos, *peace;* comme l'idée même du crime trouble son repos, nous croyons qu'il y a quelque chose de bien plus élevé dans le sentiment qu'implique le mot original, que dans celui qui correspondrait à l'adoption du mot *place.* Dans le projet même du meurtre de Banquo, Macbeth ne fait que chercher vainement le repos.

Banquo est l'objet qui fait asseoir l'épouvante à sa table et qui donne à son sommeil des rêves terribles, aussi sa mort est résolue et alors vient cette terrible leçon :

Better be with the dead,
Whom we, to gain our peace, have sent to peace,
Than on the torture of the mind to lie
In restless ecstasy.

Point de repos pour le pervers.

Digitized by Google

LADY MACBETH.

Allons ! mon gracieux seigneur; adoucissez votre air renfrogné; soyez brillant et gai, ce soir, au milieu de vos convives.

MACBETH.

Je le serai, mon amour; et soyez de même, je vous prie. Que vos attentions s'adressent à Banquo[1]: du regard et de la voix rendez-lui les plus grands honneurs; nulle sécurité tant qu'il nous faut noyer notre iniquité dans ce torrent de flatteries [2] et faire de nos visages un masque à nos cœurs pour cacher ce qu'ils renferment.

LADY MACBETH.

Il faut laisser tout cela.

MACBETH.

Oh! mon âme est pleine de scorpions, chère

[1] Johnson écrit :

Let your remembrance *still* apply.

Au lieu de :

Let your remembrance apply.

[2] Au lieu de :

Unsafe the while that we
Must lave our honours in these flattering streams,

Johnson écrit :

Unsafe that we must lave our honours
In these so flatt'ring streams.

Digitized by Google

femme! Tu sais que Banquo et Fleance son fils, existent.

LADY MACBETH.

Mais leur bail de vie n'est pas éternel [1].

MACBETH.

C'est encore une consolation : ils sont attaquables; réjouis-toi donc. Avant que, sous les cloîtres sombres, la chauve-souris ait cessé son vol solitaire, avant qu'aux ordres de la noire Hécate l'escarbot aux ailes écailleuses [2], par son bourdonnement soporifère, ait sonné de la nuit le glas assoupissant, doit s'accomplir un acte de terrible importance.

LADY MACBETH.

Que doit-il se passer ?

MACBETH.

Reste innocente dans ton ignorance, chère colombe [3], jusqu'au moment où tu applaudiras à l'événement.

[1] *But in them nature's copy's not eterne.*— Presque tous les traducteurs ont cru devoir traduire *copy* par image, et dire : Mais en eux l'image de la nature n'est pas éternelle. *Copy* est ici un terme de droit, il a le sens d'acte translatif de propriété, tenure, bail, tel est, du reste, le sens adopté formellement, dans le passage qui nous occupe, par Johnson, dont l'autorité en pareille matière ne saurait être contestée. Le bail en vertu duquel ils tiennent de la nature la vie n'est pas éternel.

[2] *Shard-borne beetle.* — L'escarbot porté, soutenu dans les airs par ses ailes à élytres ou ailes écailleuses.

[3] *Dearest chuck.* — Appellation affectueuse et familière, dérivant de

Digitized by Google

O nuit, viens avec ton bandeau [1] voiler l'œil délicat du jour compatissant [2]; et, de ta main sanglante et invisible, anéantis et mets en pièces ce pacte suprême [3] qui entretient ma pâleur. La clarté s'obscurcit et le corbeau dirige son vol vers le bois, sa demeure.

Tout ce qui, le jour, est bon commence à languir et à sommeiller, tandis que les sombres serviteurs de la nuit s'éveillent menaçant leurs proies.

Mes paroles te surprennent ; mais demeure tranquille : ce que le crime a commencé, le crime fortifie ; suis-moi donc, je te prie.

Ils sortent.

chicken ou chick, correspondant exactement à l'expression française *poulette*, —fait ici un contraste effrayant avec le caractère implacable de lady Macbeth. Ce contraste qui se rencontre à chaque instant dans les pièces de Shakspeare, est en effet dans la nature. Le meurtrier, alors même qu'il songe au crime, ne change pas de langage avec sa femme et ses enfants. Pour tout ce qui touche directement au crime, il doit y avoir exaltation dans ses sentiments, et par suite dans ses paroles, mais vienne un autre ordre d'idées, ou même une idée familière, il lui donnera la forme qui lui est habituelle.

[1] *Come seeling night.* — *Seeling* est un terme de fauconnerie, *seel* signifie fermer les yeux, chaperonner. On chaperonnait pendant quelque temps les oiseaux de proie encore sauvages, pour les dresser. (JOHNSON.)

[2] *Skarf up the tender eye of pitiful day.*— On pourrait, à la rigueur, en forçant le sens de *tender* et de *pitiful*, traduire ainsi : Voiler l'œil affaibli, c'est-à-dire les rayons pâlissants du jour affaibli; mais nous croyons que Shakspeare a voulu ici personnifier le jour comme un être compatissant dont l'œil sensible ne saurait supporter la vue des crimes projetés dont l'exécution ne peut avoir lieu que dans une obscurité profonde.

[3] *Cancel, and tear to pieces, that great bond.*— Ce pacte, cet acte qui doit être annulé, déchiré, c'est précisément le bail de Banquo et de Fleance avec la vie, dont il a été question un peu plus haut. Ce vers vient confirmer ce que nous avons dit dans la note 1, page 427.

Digitized by Google

SCÈNE TROISIÈME.

Même lieu ; un parc ou une pelouse avec une barrière d'avenue conduisant au palais.

Entrent trois assassins.

1er Assassin.

Mais qui t'a dit de te joindre à nous ?

3e Assassin.

Macbeth.

2e Assassin.

Nous n'avons pas à nous en défier, puisqu'il décrit, en parfaite conformité avec nos instructions, notre tâche et ce que nous avons à faire.

1er Assassin.

Sois donc des nôtres. Quelques trainées lumineuses éclairent encore le couchant de lueurs fugitives ; c'est l'instant où le voyageur attardé joue de l'éperon, pour gagner à temps l'hôtellerie ; et l'objet de notre attente doit approcher.

3e Assassin.

Écoutez ! j'entends des chevaux.

Digitized by Google

BANQUO (*dans la coulisse.*)

Holà ! éclairez-nous !

2e ASSASSIN.

Alors c'est bien lui, car tous les invités sont déjà au palais.

1er ASSASSIN.

Ses chevaux s'en vont.

3e ASSASSIN.

Oui, à près d'un mille ; mais habituellement comme tout le monde ; du reste, il va en se promenant d'ici à la porte du palais.

Entrent BANQUO *et* FLEANCE. *Un serviteur portant une torche les précède.*

2e ASSASSIN.

Une lumière, une lumière !

3e ASSASSIN.

C'est lui.

1er ASSASSIN.

Tenons bon.

BANQUO.

Il y aura de la pluie cette nuit.

Digitized by Google

1er ASSASSIN.

Qu'elle tombe !

Il attaque BANQUO.

BANQUO.

O trahison ! fuis, cher Fleance, fuis, fuis, fuis; tu pourras me venger. — O misérable !

Il meurt. FLEANCE *et le serviteur s'échappent* [1]

3e ASSASSIN.

Qui a éteint la lumière ?

1er ASSASSIN.

N'est-ce pas le vent [2] ?

[1] La chronique d'Holinshed rapporte que Fleance s'enfuit dans le pays de Galles, où la fille du roi le reçut si courtoisement qu'il eut d'elle un enfant qui devait être la souche de la maison de Stuart. Vers 1060, sous le règne de Malcolm III, fils de Duncan, cet enfant, nommé Walter, parvint à la dignité de lord grand sénéchal (en écossais Stuart, en anglais Stewart) d'où le nom de Stuart ou Stewart que portèrent ses descendants. L'un d'eux, son arrière-petit-fils, Walter IV Stewart, revêtu des mêmes fonctions que son ancêtre épousa la princesse Marjory ou Marjaria, fille de Robert Bruce. A la mort du roi David II, frère de cette princesse, la race de Robert Bruce se trouvant éteinte faute d'héritiers mâles, les Ecossais, en mémoire de ce grand guerrier, voulurent que la couronne revint à un de ses descendants, par les femmes et choisirent pour roi Walter Stewart. Walter, mort en 1370, peu après son avènement au trône, eut pour successeur son fils, Robert II Stuart, qui commença la dynastie royale des Stuarts, accomplissant ainsi la prophétie des sœurs du destin.

[2] Au lieu de *Was't not the wind?* quelques commentateurs lisent : *Was't not the way* — ce qui signifierait : n'était-ce pas le plus sûr, c'est-à-dire le meilleur moyen de ne pas être découverts ou d'exécuter notre dessein.

Digitized by Google

3e Assassin.

Il n'y en a qu'un par terre ; le fils a échappé.

2e Assassin.

Nous avons manqué la meilleure moitié de notre besogne.

1er Assassin.

Bon, allons rapporter ce qu'il y a de fait.

Ils sortent.

SCÈNE QUATRIÈME.

Une salle d'apparat dans le palais ; un banquet est préparé.

Entrent Macbeth, Lady Macbeth, Rosse, Lenox, *des seigneurs et leur suite.*

Macbeth.

Vous connaissez chacun votre rang, prenez donc place : à tous, du premier au dernier, cordiale bienvenue.

Les Seigneurs.

Nos remercîments à Votre Majesté.

Macbeth.

Nous-même entendons nous mêler à la compa-

Digitized by Google

gnie et jouer simplement le rôle d'hôte. Notre hôtesse conserve sa place d'honneur, mais à l'instant favorable nous lui demanderons sa bienvenue.

LADY MACBETH.

Souhaitez-la de ma part, seigneur, à tous nos amis; car mon cœur le dit, ils sont les bienvenus.

Le 1er Assassin paraît à la porte.

MACBETH.

Vois, c'est du cœur aussi que partent leurs remercîments; les deux côtés de la table sont également garnis : je vais m'asseoir ici au milieu : libre cours à la gaieté; nous allons à l'instant vider une coupe à la ronde.— (*à l'assassin*) Il y a du sang sur ta figure.

L'ASSASSIN.

Alors c'est celui de Banquo.

MACBETH.

Je préfère ton absence à ta présence ici [1].— Est-il dépêché?

L'ASSASSIN.

Monseigneur, sa gorge est coupée; voilà ce que je lui ai fait.

[1] *Thee without than he within.* — Il y a ici un jeu de mots sur *without*, qui signifie à la fois : sans, dépourvu de, et dehors; de sorte qu'on peut traduire : Je t'aime mieux dehors que lui dedans, ou je t'aimerais mieux privé de sang que lui dedans, c'est-à-dire présent.

Digitized by Google

MACBETH.

Tu es le meilleur des coupeurs de gorge ; et pourtant celui qui en a fait autant à Fleance n'est pas à dédaigner : si c'est toi tu es le phénix.

L'ASSASSIN.

Mon royal seigneur, Fleance a échappé.

MACBETH.

Alors reviennent mes transes : sans cela j'étais en sûreté : sain comme le marbre, inébranlable comme le roc ; libre, sans entrave comme l'air qui m'environne ; tandis que maintenant je suis à l'étroit, à la gêne, en prison, en proie aux terreurs et aux doutes insupportables. — Mais Banquo est-ce sûr [1] ?

L'ASSASSIN.

Oui, mon bon seigneur : il repose en sûreté dans un fossé, la tête labourée de vingt blessures dont la moindre serait mortelle.

MACBETH.

Pour cela, merci. Le serpent dans sa force est là gisant ; le vermisseau qui a fui est d'une na-

[1] *But Banquo's safe?*— Banquo est-il en sûreté ? — L'auteur joue ici sur le double sens du mot *safe* qui se retrouve au vers suivant. En réalité la phrase veut dire : Mais Banquo n'est-il plus à craindre ?

Digitized by Google

ture qui en son temps deviendra venimeuse, mais il n'a pas de dents encore. — Retire-toi ; demain, rendu à nous-même [1] nous t'entendrons.

L'assassin se retire.

LADY MACBETH.

Mon royal seigneur, vous n'excitez guère à la gaieté ; si dans le cours d'un festin on ne prouve à tout instant qu'il est offert de bon cœur, il semble qu'on le vende. Pour manger, mieux vaudrait rester chez soi ; la courtoisie doit donc assaisonner les mets ; privée d'elle toute réunion serait sans saveur.

MACBETH.

Charmante raisonneuse ! et maintenant bonne digestion au service d'un bon appétit et bonne santé pour jouir de tous deux !

LENOX.

Plaira-t-il à Votre Altesse de s'asseoir ?

L'ombre de Banquo entre et s'assied à la place de MACBETH [2].

[1] *Ourselves again*, c'est-à-dire redevenu nous-même, car en ce moment au milieu d'un festin, entouré de tous nos convives nous ne nous appartenons pas.

[2] Telle est l'indication scénique originale, et rien ne saurait être plus précis. Il en résulte incontestablement qu'aux représentations de cette tragédie pendant les seize ans qui suivirent son apparition, et sept ans seulement après la mort de l'auteur, l'ombre de Banquo paraissait aux yeux des spectateurs.

Digitized by Google

MACBETH.

Nous verrions maintenant sous cette voûte, l'honneur de notre pays, si l'illustre personne de notre Banquo était présente. Je préférerais devoir l'accuser d'un manque d'amabilité que le plaindre d'un malheur.

ROSSE.

Son absence, seigneur, est un blâme pour sa promesse. Plaît-il à Votre Altesse de nous honorer de sa royale compagnie ?

MACBETH.

La table est au complet.

LENOX.

Sire, voici une place réservée.

Malgré cela on a soutenu, et John Kemble jouait d'après cette donnée, que l'ombre de Banquo ne doit pas être visible, et que, au milieu des convives réunis au festin, visible en imagination pour Macbeth seulement, il faut la considérer comme *une création chimérique, produit d'un cerveau en feu*, ainsi que le poignard que Macbeth voit avant le meurtre de Duncan.

Quoi qu'il en soit, l'indication scénique est formelle et nous ne croyons pas que l'on puisse hésiter à l'accepter comme une preuve de la façon dont la pièce était jouée par les *compagnons* de Shakspeare. Pour nous, c'est la donnée la plus précise que l'on puisse avoir sur la conception même du poëte. Mais il est, ce nous semble, facile de concilier les deux opinions en se reportant à ce qui se passe journellement sur nos grandes scènes où parfois les plus belles découvertes de la science sont mises en œuvre pour la représentation des apparitions, des visions, des rêves, des hallucinations mêmes qui émeuvent le héros de la pièce et que les autres acteurs sont censés ne pas voir.

Digitized by Google

MACBETH.

Où cela ?

LENOX.

Ici, mon bon seigneur. Qu'est-ce qui émeut Votre Altesse ?

MACBETH.

Qui de vous a fait cela ?

LES SEIGNEURS.

Quoi donc, notre bon seigneur ?

MACBETH.

Tu ne peux pas dire que ce soit moi qui l'aie fait : cesse donc d'agiter vers moi tes boucles sanglantes.

LENOX.

Debout, Messieurs ; Son Altesse n'est pas bien.

LADY MACBETH.

Asseyez-vous, dignes amis : monseigneur est souvent ainsi, et cela depuis sa jeunesse ; gardez vos siéges, je vous en prie ; c'est un accès passager ; le temps seulement de penser, il sera remis ; si vous faites beaucoup d'attention à lui vous l'offenserez et augmenterez son malaise ; mangez sans vous occuper de lui. — (*à Macbeth*) Etes-vous un homme ?

Digitized by Google

MACBETH.

Oui, et un homme brave qui ose contempler ce qui épouvanterait le démon même.

LADY MACBETH.

Belles sornettes ! c'est une vision enfantée par vos terreurs ; c'est l'image aérienne du poignard qui, disiez-vous, vous conduisait vers Duncan.

Oh ! ces commotions soudaines de l'esprit, ces tressaillements, faux simulacres de la vraie frayeur, conviendraient merveilleusement au récit qu'une bonne femme fait au foyer d'hiver d'après l'autorité de sa grand'mère : c'est une honte ! Pourquoi ces contorsions ? En somme ce n'est qu'un escabeau que vous regardez ainsi [1].

MACBETH.

Je t'en prie, regarde là ! regarde ! vois ! oh ! — que dites-vous ? — Comment, de quoi ai-je souci ? Si tu peux me faire signe, parle aussi. — Si les charniers et nos sépulcres doivent rejeter ceux que nous enterrons, nos monuments funèbres seront donc les jabots des vautours.

L'ombre disparaît.

[1] Ces paroles de lady Macbeth, comme plus haut celles de Lenox, confirment l'opinion que nous avons émise précédemment, c'est que l'apparition visible pour les spectateurs et pour Macbeth est censée invisible pour les autres acteurs.

Digitized by Google

LADY MACBETH.

Eh ! quoi ! Dans votre folie n'êtes-vous plus un homme.

MACBETH.

Si vraiment je suis debout ici, je l'ai vu.

LADY MACBETH.

Fi, n'avez-vous pas honte !

MACBETH.

Bien avant ce jour le sang a été répandu dans les temps antiques, avant que les lois humaines eussent chassé le crime dans l'intérêt de tous [1] ; Oui, et depuis aussi ont été accomplis des meurtres trop épouvantables pour nos oreilles. Le temps a été où, sa cervelle une fois répandue, un homme mourait et tout était fini ; mais maintenant ils se relèvent avec vingt blessures mortelles dans le crâne et nous poussent hors de nos siéges : ceci est plus étrange qu'un tel meurtre.

LADY MACBETH.

Mon digne seigneur, vous faites faute à vos nobles amis.

[1] Au lieu de *gentle weal* nous suivons ici la leçon de Johnson, qui écrit ainsi ce passage :

Blood hath been shed....
Ere human statute purg'd the *gen'ral* weal.

Digitized by Google

MACBETH.

Je m'oublie : — très-dignes amis, ne vous étonnez pas de ce qui m'arrive; j'ai une infirmité étrange qui n'est rien pour ceux qui me connaissent. — Allons, à tous affection et santé : puis je m'assieds; — Versez-moi du vin, à pleins bords : — Je bois au bonheur de tous ceux qui entourent cette table (*l'ombre de Banquo se dresse*) et à notre cher Banquo qui nous manque; que n'est-il ici! Je veux boire à vous tous et à lui, et tous souhaits heureux à tous [1]!

LES SEIGNEURS.

Nous vous faisons hommage et raison.

MACBETH.

Arrière! délivre ma vue! que la terre te dérobe! Tes os n'ont plus de moëlle et ton sang est glacé. Ils ne voient plus, tes yeux aux regards flamboyants!

LADY MACBETH.

Ne voyez-là, chers seigneurs, qu'un mal habituel, rien autre chose; seulement il gâte le plaisir de notre fête.

[1] *All to all.* — Il résume ici tous les souhaits d'affection, de santé, de bonheur qu'il vient de faire.

Digitized by Google

MACBETH.

Tout ce qu'un homme peut braver, je le brave; approche sous la forme de l'ours velu de Russie, du rhinocéros armé, ou du tigre d'Hyrcanie; prends toute autre forme que celle-ci, et mes nerfs aguerris ne trembleront jamais : ou reviens à la vie et défie-moi au désert avec ton glaive. — Si tremblant alors je t'évite [1], proclame-moi la poupée d'une petite fille. — Hors d'ici, ombre terrible [2], hors d'ici, fantastique illusion !... (*l'ombre disparaît.*) c'est bien cela : il a disparu, je redeviens un homme. — Je vous en prie, restez assis.

LADY MACBETH.

Vous avez troublé la joie, détruit le charme de la réunion par ce désordre surprenant.

[1] L'édition originale porte :

If trembling I inhabit then, protest me
The baby of a girl.

Si tremblant alors, je reste enfermé, je me cache, c'est-à-dire je l'évite, etc.

Les éditeurs successifs ont changé ceci en :

If trembling I inhibit thee.... qu'il faudrait traduire : Si tremblant je refuse. Horne Tooke a le premier dénoncé cette altération du texte, soutenant que le sens véritable est que s'il était défié au désert, il ne resterait pas tremblant, caché chez lui.

Johnson se rapproche de l'édition originale en écrivant :

Of trembling I inhibit; then protest me
The baby of a girl.

[2] ....hence terrible shadow!
Unreal mock'ry, hence!... (JOHNSON.)

Digitized by Google

MACBETH.

De telles choses peuvent-elles se passer, et comme un nuage d'été, fondre subitement sur nous, sans nous frapper d'étonnement[1] ? Vous me faites m'étonner sur mon propre compte, quand maintenant je songe que vous pouvez contempler un tel spectacle et conserver les rubis naturels de vos joues tandis que les miennes sont blanchies par la peur[2].

ROSSE.

Quel spectacle, monseigneur ?

LADY MACBETH.

Je vous en prie, ne parlez pas : son état empire, les questions l'exaspèrent; maintenant bonsoir : — ne vous occupez pas de l'ordre dans lequel vous devez partir, mais partez de suite.

[1] Can such things be,
And overcome us like a summer cloud
Without our special wonder ?

Certains commentateurs prétendent que le sens est celui-ci :

Des choses aussi étonnantes peuvent-elles passer sans exciter notre étonnement comme cela aurait lieu pour le nuage d'été qui, par hasard, passe au-dessus de nos têtes. Nous croyons notre traduction préférable, et invoquons l'autorité de Johnson qui dans ce passage explique *overcome* par *invade suddenly*.

[2] You make me strange
Even to the disposition that I owe.

Steevens interprète ainsi ce passage : Vous me prouvez que j'étais étranger

Digitized by Google

LENOX.

Bonne nuit et meilleure santé à Sa Majesté.

LADY MACBETH.

A tous un affectueux bonsoir.

Les Seigneurs sortent avec leur suite.

MACBETH.

Il y aura du sang; le sang veut du sang, dit-on : On a vu les pierres se mouvoir, et les arbres parler; les augures qui savent interprèter les rapports des choses [1], ont, avec l'aide des pies, des choucas et des freux, dévoilé le meurtrier le mieux caché.— Où en est la nuit ?

à mes propres dispositions, quand je vois que l'objet même qui ôte la couleur à mes joues la laisse cependant aux vôtres. Ou, en d'autres termes : Vous me prouvez quelle fausse opinion j'avais eue jusqu'à présent de mon courage quand le vôtre, mis à l'épreuve se trouve lui être supérieur.

[1] Nous suivons la leçon de Johnson :

Augurs, that understand relations, have
By magpies, chonghs and rooks brought forth
The secret'st man of blood.

comme étant de beaucoup préférable à la leçon ordinaire :

Augurs, and understood relations, have
By magot-pies, and choughs and rooks brought forth
The secret'st man of blood.

qu'il faudrait traduire ainsi : des présages et des révélations interprètées, ont par l'intervention des pies, des choucas et des freux, dévoilé le meurtrier le mieux caché.

Digitized by Google

LADY MACBETH.

Elle le dispute presque à l'aube ; c'est à qui l'emportera [1].

MACBETH.

Que dis-tu de Macduff qui refuse de se rendre en personne à mes ordres formels [2] ?

LADY MACBETH.

Lui aviez-vous envoyé un messager ?

MACBETH.

Je l'ai appris indirectement, mais j'enverrai. Il n'y a pas un seul d'entre eux, dans la maison duquel je n'entretienne un serviteur à mes gages. — Demain, et cela de bonne heure, j'irai vers les sœurs du destin : il faut qu'elles m'en disent davantage, car maintenant, par les pires moyens, je veux savoir le pire : devant mon intérêt, il faudra que tout cède ; j'ai marché si loin dans le sang que, si je cessais d'avancer, rebrousser che-

[1] Johnson écrit *which is which*, au lieu de which which.

[2] Au lieu de *denies person*, il faut d'après Johnson :

How says't thou, that Macduff denies *his* person
At our great bidding ?

L'histoire rapporte que Macbeth réclama le concours de Macduff pour la construction du château de Dunsinane.

Macduff envoya des ouvriers, mais ne jugea pas à propos de se mettre personnellement au pouvoir du tyran qui, dès lors, résolut sa mort.

Digitized by Google

min serait aussi pénible que d'achever le passage. J'ai en tête d'étranges choses qui réclament mon bras [1] et qui doivent être exécutées avant d'être scrutées.

LADY MACBETH.

Vous avez besoin de ce qui relève [2] toute existence, de sommeil.

MACBETH.

Eh bien, allons dormir : mon égarement étrange n'est qu'une terreur de novice qui a besoin de s'endurcir : à l'œuvre nous sommes encore jeunes.

Ils sortent.

SCÈNE CINQUIÈME.

LA BRUYÈRE. — Tonnerre. *Entre* HÉCATE *qui rencontre les trois sorcières.*

1re SORCIÈRE.

Hé bien! qu'est-ce donc Hécate? vous semblez courroucée.

HÉCATE.

N'en ai-je pas sujet, audacieuses et effrontées

[1] Strange things I have in head, that will to hand ;
J'ai en tête d'étranges choses qui veulent passer dans ma main, c'est-à-dire de la pensée à l'action.

[2] *You lack the season of all natures, sleep.*
Dans ce passage *season*, a le sens d'assaisonnement, quelque chose qui relève. *Season.— That which gives a high relish.* (JOHNSON.)

Digitized by Google

sorcières que vous êtes? — Comment avez-vous osé faire avec Macbeth commerce et trafic d'énigmes et de philtres de mort [1], sans que moi, maîtresse de vos enchantements, moi qui secrètement prépare tous les crimes, j'aie été appelée à jouer mon rôle ou à déployer les merveilles de notre art?

Et, ce qui est pire encore, vous n'avez agi que pour un fils fantasque, malfaisant et furieux qui, comme les autres, vous aime pour ses propres fins, non pour vous.

Mais réparez tout cela maintenant: Partez, et dans la matinée venez me joindre au trou de l'Achéron; il y viendra pour connaître sa destinée. Préparez vos vases et vos conjurations, vos charmes et tout le reste. — Moi, je m'élève dans les airs et je consacrerai cette nuit à un sombre et funeste dessein.

Avant midi de grandes choses doivent être accomplies.

A l'une des cornes de la lune est suspendue une goutte de vapeur aux secrètes vertus [2]. Je la recueil-

[1] Suivant Johnson il faut:

In riddles and in charms of death,

Au lieu de:

In riddles and affairs of death.

[2] There hangs a vaporous drop profound.

Cette goutte de vapeur n'est autre chose que le *virus lunare* des anciens, une sorte d'écume que, sollicitée par la force des enchantements, la lune était censée répandre sur certaines herbes particulières ou sur d'autres objets. C'est probablement cette algue visqueuse appelée *nostoc* à

Digitized by Google

lerai avant qu'elle ne tombe sur la terre et, distillée avec une habileté magique, elle donnera naissance à des fantômes si parfaits que par la force de l'illusion ils le conduiront à sa perte. Il dédaignera le destin, méprisera la mort, placera ses espérances au-dessus de toute sagesse, de toute vertu, de toute crainte, et vous savez toutes que la sécurité est le plus grand ennemi des mortels. (*Chant dans la coulisse ou derrière la scène.*) Viens, viens, etc .

laquelle les anciens donnaient les noms de fleur du ciel, fleur de terre, écume de l'air, salive des étoiles, esprit radical, archée céleste, crachat de la lune, vitriol végétal. Paracelse la considère comme un excrément que les étoiles rejettent sur la terre.

[1] A propos des chants des sorcières, voici ce que dit Malone :

« Dans la tragédie arrangée par sir William d'Avenant et imprimée en 1674, on trouve les chansons suivantes. La première et la seconde ont été, je crois, écrites par lui, et se trouvent intercalées à la fin du second acte dans une scène dont il est indubitablement l'auteur. Quant à l'autre chanson, que l'on chante au troisième acte, les premiers mots (come away) existent dans l'exemplaire original de Macbeth, et on la trouve tout au long dans la pièce de Middleton, intitulée *la Sorcière* (*the Witch*), qui a été récemment imprimée (1778), d'après un manuscrit de la collection du major Pearson. Cette chanson a-t-elle été écrite par Shakspeare, et omise comme bien d'autres à l'impression, c'est ce que l'on ne peut vérifier maintenant. »

ACT II.

FIRST SONG BY THE WITCHES.

1rst witch. Speak, sister, speak; is the deed done?

2d witch. Long ago, long ago;
Above twelve glasses since have run.

3d witch. Ill deeds are seldom slow :
Nor single : Following crimes on former wait;
The worst of creatures fastest propagate,
Many more murders must this one ensue,
As if in death were propagation too.

Digitized by Google

Ecoutez, on m'appelle : voyez, mon petit farfadet m'attend, assis sur un nuage de brume.

Elle sort.

2*d witch*. He will.

1*rst witch*. He shall.

3*d witch*. He must spill much more blood;
And become worse, to make his title good.

1*rst witch*. Now let's dance

2*d witch*. Agreed.

3*d witch*. Agreed.

4*d witch*. Agreed.

Chorus. We should rejoice when good kings bleed.
When cattle die, about we go;
What then, when monarchs perish, should we do?

SECOND SONG.

Let's have a dance upon the heath;
We gain more life by Duncan's death.
Sometimes like brinded cats we shew,
Having no music but our mew.
Sometimes we dance in some old mill,
Upon the hopper, stones, and wheel,
To some old saw, or bardish rhyme,
Where still the mill-clack does keep time:
Sometimes about an hollow tree,
Around, around, around dance we:
Thither the chirping cricket, comes,
And beetle, singing drowsy hums:
Sometimes we dance o'er fens and furze,
To howls of wolves, and barks of curs:
And when with none of those we meet,
We dance to the echoes of our feet.
At the night-raven's dismal voice,
Whilst others tremble, we rejoice;
And nimbly, nimbly dance we still,
To the echoes from an hollow hill.

Exeunt.

Digitized by Google

1re SORCIÈRE.

Allons! dépêchons : elle sera bientôt de retour.

Elles sortent.

ACT III.

SCENE V. HECATE and the three Witches.

MUSIC AND SONG.

(*Within*). *Hecate, Hecate, Hecate!* O come away!

Hecate. Hark, Iam call'd, my little spirit, see,
Sits in a foggy cloud, and stays for me.

(*Within.*) Come away, *Hecate, Hecate!* O come away!

Hecate. I come, I come, I come.
With all the speed I may,
With all the speed I may.
Where's Stadling?

2d witch. Here; (*Within.*)

Hecate. Where's Puckle?

3d witch. Here. (*Within.*)
And Hopper too, and Helway too?
We want but you, we want but you:
Come away, make up the count.

Hecate. I will but 'noint, and then I mount:
I will but 'noint, and then I mount:

(*Within.*) Here comes down one to fetch his dues.
(*A machine with Malkin in it, descends.*)
A kiss, a coll, a sip of blood;
And why thou stay'st so long, I muse,
Since the air's so sweet and good.

Hecate. O, art thou come? What news?

(*Within.*) All goes fair for our delight:
Either come or else refuse.

Hecate. Now I'm furnish'd for the flight;
(HECATE *places herself in the machine.*)

Digitized by Google

SCÈNE SIXIÈME.

FORRES. — Une salle du palais. — *Entrent* LENOX *et un autre seigneur.*

LENOX.

Mes précédentes paroles n'ont fait que retracer vos propres pensées qui peuvent s'étendre plus loin encore : Je dis seulement que les choses se

Now I go, and now I fly,
Malkin, my sweet spirit, and I
O, what a dainty pleasure's this,
To sail i' the air,
While the moon shines fair;
To sing, to toy, to dance, and kiss
Over woods, high rocks, and mountains
Over hills and misty fountains;
Over steeples, towers and turrets
We fly by night 'mongst troops of spirits.
No ring of bells to our ears sounds,
No howls of wolves, nor yelps of hounds:
No, not the noise of waters breach,
Nor canon's throat our height can reach.

HECATE *ascends.*

1rst witch. Come, let's make haste, she'll soon be back again.

2d witch. But whilst she moves through the foggy air,
Let's to the cave, and our dire charms prepare.

Exeunt.

TRADUCTION

ACTE II.

PREMIÈRE CHANSON DES SORCIÈRES.

1re *sorcière.* — Parle, sœur, parle ; l'œuvre est-elle accomplie ?

Digitized by Google

sont étrangement passées : Le vertueux Duncan a été pleuré par Macbeth : — il est vrai qu'il était mort : et le très-valeureux Banquo s'est promené trop tard ; vous pouvez, si cela vous plaît, dire que Fleance l'a tué, car Fleance s'est enfui. — Il ne faut pas se promener trop tard.— Qui ne son-

2e *sorcière.* — Depuis longtemps, depuis longtemps; environ douze sabliers ont coulé depuis.

3e *sorcière.* — Les mauvaises actions rarement sont lentes ou isolées : D'autres crimes se pressent à la suite du premier; les pires créatures se reproduisent le plus vite. Bien d'autres meurtres doivent suivre celui-ci, comme si la mort avait aussi ses enfantements.

2e *sorcière.* — Il répandra.

1re *sorcière.* — Il doit répandre.

3e *sorcière.* — Il faut qu'il répande bien plus de sang et devienne pire encore pour affermir son titre.

1re *sorcière.* — Dansons maintenant.

2e *sorcière.* — D'accord.

3e *sorc.* — D'accord.

4e *sorc.* — D'accord.

Chœur. — Il nous faut nous réjouir quand saignent les bons rois. Quand le bétail meurt, en rond nous tournons, que devrions-nous donc faire quand périssent des monarques?

DEUXIÈME CHANSON.

Dansons sur la bruyère ; par la mort de Duncan nous gagnons plus de vie. Parfois en chats mouchetés nous apparaissons sans autre musique que nos miaulements. Parfois nous dansons dans quelque vieux moulin, sur la trémie, les meules et la roue, à quelque vieux refrain ou poésie des bardes que le tic-tac du moulin accompagne en mesure : parfois autour d'un arbre creux, en rond, en rond, en rond nous dansons : là viennent le bruyant grillon et l'escarbot bourdonnant ses chants soporifères : parfois nous dansons au-dessus des marécages et des ajoncs, aux hurlements des loups, aux aboiements des chiens : et quand nous ne trouvons rien de tout cela, nous dansons aux échos de nos pieds. A la voix funèbre du cor-

Digitized by Google

gera combien il était monstrueux de la part de Malcolm et de Donalbain d'assassiner leur excellent père? L'abominable action! comme elle a désolé Macbeth! Dans sa pieuse fureur n'a-t-il pas, sur-le-champ, mis en pièces les deux coupables, asservis par l'ivresse et esclaves du sommeil

beau de nuit, quand d'autres tremblent nous nous réjouissons; et prestement, prestement encore nous dansons aux échos du creux d'une colline.

Elles sortent.

ACTE III.

Scène V. — Hécate et les trois Sorcières.

Musique et Chant.

(*Dans la coulisse.*) Hécate, Hécate, Hécate! O viens!

Hécate. — Ecoutez, on m'appelle, voyez mon petit farfadet est assis dans un nuage de brume et m'attend.

(*Dans la coulisse.*) Viens, Hécate, Hécate, ô viens!

Hécate. — Je viens, je viens, je viens. Aussi vite que je puis. Où est Stadling?

2e *sorcière.* — Ici (*dans la coulisse*).

Hécate. — Où est Puckle.

3e *sorcière.* — Ici (*dans la coulisse*) et Hopper aussi, et Helway aussi. Il ne nous manque plus que vous, il ne nous manque plus que vous: Venez compléter notre nombre.

Hécate.— Je veux m'oindre seulement, et puis je monte: je veux m'oindre seulement et puis je monte.

(*Dans la coulisse.*) En voici un qui descend pour chercher son dû.

Une machine dans laquelle se trouve Malkin (a) *descend.*

Un baiser, une étreinte, une gorgée de sang; je m'étonne que tu restes si longtemps, quand l'air est si doux et si bon.

Hécate. — O! es-tu donc venu? Quelles nouvelles?

(*Dans la coulisse.*) Pour nos délices tout promet: Viens donc ou bien refuse.

(a) Malkin, sorte d'épouvantail.

Digitized by Google

N'était-ce pas noblement agir ? Oui, et sagement aussi. Quel cœur au monde, en effet, ne se serait enflammé de courroux à les entendre nier leur crime ? Je soutiens donc qu'il a bien mené toutes choses et je pense que s'il tenait en son pouvoir les fils de Duncan, (ce qui, plaise à Dieu, n'arrivera pas,)

Hécate. — Maintenant à l'essor je suis prête.

HÉCATE *se place dans la machine.*

Maintenant je pars et maintenant je vole, Malkin, mon doux esprit et moi. O ! quel plaisir exquis, dans l'air voguer, alors que de beauté la lune resplendit ; chanter, jouer, danser, se donner des baisers, au-dessus des bois, des hauts rochers, des montagnes, au-dessus des collines et des fontaines embrumées ; au-dessus des clochers, des tours et des tourelles, nous volons dans la nuit parmi la foule des esprits. A nos oreilles ne résonnent ni tintements de cloches, ni hurlements de loups, ni aboiements de meutes ; non, ni le grondement des vagues qui se brisent, ni la voix des canons à notre hauteur ne peuvent atteindre.

HÉCATE *monte,*

1re *sorcière.* — Allons, hâtons-nous ; elle sera bientôt de retour.

2e *sorcière.* — Mais pendant qu'elle se transporte à travers les brouillards de l'air, allons dans notre antre préparer nos charmes cruels.

Elles sortent.

C'est grandement à tort, il nous semble, que sir William d'Avenant a cru devoir arranger Shakspeare et faire chanter aux sorcières les vers de Middleton, sur des airs beaux et solennels il est vrai, mais qui ne rendent nullement l'idée shakspearienne, pas plus que la poésie ne ressemble à la grande parole de Shakspeare.

Les sorcières de Middleton sont ces vieilles femmes pauvres, ignorantes, difformes, autrefois la terreur des campagnes, que la justice condamnait et que nos ancêtres brûlaient pour s'être rendues au sabbat à cheval sur un balai. C'est à elles que s'adressait à l'occasion tout individu complotant quelque odieux méfait. Leur puissance n'avait d'action que sur le corps. Les sorcières de Shakspeare, au contraire, ont pouvoir sur les âmes Leur langage étrange n'appartient ni au ciel ni à la terre. Ce sont des esprits, ignorant le bien, des anomalies en dehors de toute loi naturelle, des êtres surnaturels, sans sexe ni parentage. Elles ont l'initiative de toute œuvre de sang, et c'est d'elles que viennent aux humains toutes suggestions fu-

Digitized by Google

ils sauraient ce qu'il en coûte de tuer un père ; et Fleance aussi. Mais, silence ! — car, pour quelques paroles hardies, et faute d'avoir paru à la fête du tyran j'apprends que Macduff est en disgrâce. Seigneur, pouvez me dire où il se trouve ?

LE SEIGNEUR.

Le fils de Duncan, dont ce tyran détient les droits héréditaires vit à la cour d'Angleterre où il est reçu par le pieux Edouard avec tant de faveur que la malignité de la fortune ne diminue en rien le haut respect qu'il mérite.

C'est là que se rend Macduff ; il va demander au

nestes. Du moment où leurs regards se sont arrêtés sur Macbeth, il est fasciné, leur rencontre fixe sa destinée, et jamais il ne pourra rompre le charme.

Les sorcières de Shakspeare font partie intégrante de l'action, du moment où elles disent : le tambour, le tambour, Macbeth arrive, tous leurs efforts tendent à sa chute. Shakspeare ne leur fera pas chanter en chœur : Nous dansons aux échos de nos pieds, » ou : « nous volons dans la nuit parmi la foule des esprits ; » il n'emploie la superstition que comme moyen d'action, pas autre chose, et son génie sait la rendre essentiellement poétique. Quand on entend en imagination le tambour sur la lande sauvage, que l'on voit les généraux dans une disposition d'esprit propre à engendrer ou à recevoir les impressions superstitieuses, il y a là une situation poétique en harmonie avec la conduite hautaine de ces êtres mystérieux, avec les paroles plus hautaines encore de leur salut prophétique :

« Salut Macbeth ! salut à toi, thane de Glamis, etc. » Le merveilleux de cette situation répand son charme sur les horreurs qui accompagnent la réalisation de la prophétie, et maintient toute la pièce dans les limites qui séparent la tragédie des récits de cours d'assises. Supprimez le surnaturel, la fatalité, ne laissez à Macbeth et à sa femme que l'ambition pour mobile, vous tombez dans le drame vulgaire.

Digitized by Google

saint roi son assistance [1] pour éveiller l'ardeur de Northumberland et du belliqueux Siward, afin qu'avec leur aide (et l'approbation de celui qui est sur nos têtes,) nous puissions rendre des mêts à nos tables, à nos nuits le sommeil ; délivrer nos fêtes et nos banquets des poignards sanglants, rendre notre légitime hommage et recevoir de libres honneurs [2], toutes choses après lesquelles nous soupirons aujourd'hui.

Et cette nouvelle a tellement exaspéré le roi [3] qu'il prépare quelque belliqueuse tentative.

LENOX.

A-t-il envoyé chercher Macduff ?

LE SEIGENUR.

Oui, et avec un « non certes » absolu pour toute réponse, le messager assombri lui a tourné le dos, en murmurant quelque chose, comme qui dirait :

[1] Thither Macduff
Is gone to pray the holy king upon *his* aid
To wake Northumberland, and warlike Siward :
Plusieurs commentateurs pensent que *his* se rapporterait au prince fils de Duncan. Si on adoptait leur opinion, il faudrait traduire : C'est là que se rend Macduff pour prier le saint roi de faire marcher Northumberland et le belliqueux Siward en faveur du fils de Duncan : afin que, etc.

[2] *Free honours*, — peut s'entendre ici d'honneur librement, volontairement accordés, et non achetés par des crimes; ou d'honneurs sans esclavage, sans crainte d'un tyran. (JOHNSON.)

[3] Macbeth.

Digitized by Google

« Vous regretterez le jour où vous m'avez chargé de cette réponse. »

LENOX.

Ceci doit être pour lui un avertissement à la prudence et l'engager à se tenir à telle distance que sa sagesse jugera suffisante. — Puisse quelque saint ange voler jusqu'à la cour d'Angleterre, révéler son message avant sa venue, afin que plus rapide le bonheur revienne bientôt dans notre pauvre pays, torturé par une main maudite.

LE SEIGNEUR.

Mes prières l'accomgagneront.

Ils sortent.

Digitized by Google

NOTES

SUR

DES FOUILLES FAITES A PRÉMONT

PAR

M. ASSELIN, Membre correspondant.

Dans le courant du mois d'août 1869, en perçant une carrière pour extraire des moëllons, destinés à la construction du chemin de Vaux-le-Prêtre à la chaussée Brunehaut, les ouvriers occupés à ces travaux, trouvèrent à 0,40 centimètres au-dessous de la surface du sol, deux vases en terre ; l'un en terre noire renfermant des ossements; l'autre en terre grise renfermant aussi des ossements, plus une pièce à l'effigie de Néron.

Près de ces vases se trouvaient : une fiole en verre blanc, qui fut brisée par les ouvriers, un plateau (alliage de cuivre et d'argent), et un griffon en bronze.

J'ai pu me procurer ces divers objets que j'offre à la Société académique de Saint-Quentin.

Je dois dire quel est le jugement que je porte sur ces objets, et sur le lieu où ils ont été trouvés.

Digitized by Google

Il est difficile de préciser dans quel but ces objets ont été déposés en cet endroit.

On peut supposer, quoi qu'on n'ait pas remarqué d'ossements près de ces vases, que c'est une sépulture romaine par incinération. Je conjecture qu'un de ces vases contenait des provisions pour servir au défunt pendant son voyage; quant au griffon, il devait servir de compagnon au mort et le défendre en cas d'attaque pendant sa course.

L'emplacement où ces objets ont été découverts est situé près du lieu dit l'heurie, et à environ 300 mètres au sud de ce lieu, où a dû se trouver un vaste établissement romain, l'un des plus fortifiés de la contrée, établissement que j'ai déjà signalé à la Société et indiqué par moi sur un plan topographique.

En terminant, permettez-moi de vous dire que je connais divers endroits, près de Vaux-le-Prêtre, où il y a quantité de grosses tuiles à rebord, et où l'on trouve aussi des pièces de monnaies à l'effigie des empereurs romains: c'est donc une preuve que l'établissement que j'ai cité plus haut a existé.

Digitized by Google

POÉSIES

FRATERNITÉ.

Vos omnes fratres estis... ut omnes unum sint.
(S. PAUL.)

I

O passé, passé morne et sombre !
O brouillards de nos premiers jours,
Où l'homme a frissonné dans l'ombre
Marchant, pleurant, marchant toujours !
Les cavernes sont sa demeure,
La faim le torture... à toute heure,
Ses longs cris fatiguent les airs.
Nu, comme un animal de proie,
Il rampe, il bondit ; sa dent broie
Les chairs vivantes des déserts.

Du ciel descendu, Prométhée,
Tu parais !.. Devant ton flambeau,
La Nuit, fuyant épouvantée,
Rend tous les spectres au tombeau.
En grondant s'éloigne l'orage,
Le ciel, éclatant, sans nuage,

Digitized by Google

Laisse voir le regard de Dieu,
Tout resplendit de ta lumière.
Devant toi, la nature entière
Se transfigure par le feu.

Au rivage où la lame expire,
L'homme, attaché, devant la mer
Tremblait... Toi, lançant un navire,
Tu cours braver le flot amer,
Le roc se dresse à ton passage,
L'Aquilon te fouette au visage;
Le gouffre noir s'ouvre sous toi....
Marche!.. Sur ta voie on s'élance.
On s'unit : le progrès commence:
L'Océan a senti son roi.

Du travail glorieux emblème,
Ancêtre de la liberté,
Malgré l'injure et le blasphème,
Tu sauveras l'humanité,
Au granit on rive tes chaînes,
Et l'Envie ameute les haines
Qu'on entend rugir à l'entour.
Sur ce sommet qui les domine
Ses ongles, trouant ta poitrine,
Livrent ton cœur à son vautour.

Rage vaine !.. sur cette cime,
Roi couronné par les douleurs,
O génie, ô martyr sublime,
Que te font d'aveugles fureurs?
L'avenir à toi se dévoile...
De ton front jaillit une étoile

Digitized by Google

Qui monte dans les cieux déserts.
Du travail la fanfare sonne.
La terre s'éveille et frissonne.
Regarde ! .. tes yeux sont ouverts :

II

Oui, d'ici ton œil d'aigle embrasse au loin le monde,
Quelle variété plus instable que l'onde !
Mais une même vie en mille artères bout.
Cent vaisseaux éclairés de ta vive auréole,
Vont, viennent, unissant ceux que l'abîme isole ;
Les membres dispersés ne font plus qu'un seul tout.

O prodige ! Vois-tu ces innombrables traces ?
Compte ces nations, ces peuplades, ces races ?
Se mêlant pour former le grand clavier humain.
Depuis l'instinct obscur jusqu'à l'intelligence,
Dans cette mosaïque, aujourd'hui tout s'agence:
Et la foule, en tous lieux, n'aura qu'un nom demain.

Dans un réseau de fer les cités enlacées
Sur de longs fils d'acier échangent leurs pensées.
De l'espace et du temps l'homme est enfin vainqueur.
Le voyageur entend le cri de sa famille..
Il accourt, il console ou sa femme ou sa fille,
Et son père mourant l'a pressé sur son cœur.

Ces bruits, les entends-tu ?... l'eau s'agite et bouillonne
Dans les flancs de l'airain où le feu s'emprisonne,
La vapeur naît !... c'est elle ! A l'œuvre on va la voir,
Ame du lourd métal, elle fendra les chênes,
Creusera les sillons, fécondera les plaines,
Par la presse en tous lieux répandra le savoir.

Digitized by Google

Quel est ce noir dragon que la flamme accompagne?
Il entraîne cent chars à travers la campagne,
Un homme, un ouvrier, seul le fait obéir !
Un fleuve... il le franchit ! Il court sur les abîmes !
Ouvrez-vous, durs rochers ! Monts, abaissez vos cimes;
Place ! Laissez passer les chars de l'avenir !

Passez, chars du progrès, passez, passez sans cesse,
Passez !.. Portez au loin la vie et la richesse,
Les œuvres de l'esprit; les lois, la liberté !
Passez !... qu'à votre aspect s'abattent les barrières
Que les peuples par vous confondent leurs lumières,
Passez ! L'erreur fuira devant la vérité.

Fantomes d'autrefois, couchez-vous dans la tombe !
Sorcier ton art est mort,.. tiens, dans la nuit qui tombe
Voici la nef de feu que tu n'osais rêver !
L'industrie a ravi ta magique baguette,
Reine des éléments, le monde est sa conquête,
Le travail, à sa voix, va bientôt l'achever.

Agite ton flambeau, père de l'Industrie,
Fais luire à tous les yeux le soleil du génie,
Que l'Univers tressaille à ces rayons nouveaux !
Que l'homme, contemplant ces étonnants spectacles
Elève sa pensée à l'aspect des miracles
Eclatant à la fois sur la terre et les eaux !

III

Salut, ô pacifique arène
Où viennent lutter les esprits,
Où la Science, en souveraine,
Au travail décerne des prix !

Digitized by Google

Par elle, à la foudre rebelle
L'homme ravissant l'étincelle,
Dompte la nuit, le vent, le feu,
Aux mâts attelant la tempête,
Il va... La mer lui crie : « Arrête ! »
— « Non, dit-il, j'obéis à Dieu ! »

Car, pour rapprocher tous les hommes
Pour que l'un de l'autre eût besoin,
Dieu, sur cette terre où nous sommes
Dispersa ses dons avec soin.
Là, le sculpteur ; plus loin le marbre,
Ici le chantier ; là-bas l'arbre
Qui deviendra mât ou bateau,
Tout manque ici ; là tout abonde.
Les biens sont épars dans le monde,
Qui les rassemble ? Le vaisseau.

Oui, le marin est un apôtre,
Tout en courant sur son trois-mâts,
Il réunit d'un pôle à l'autre
Ceux que séparaient les climats,
O navire, quand tes barriques
Couvrent les quais des Amériques
Réponds-moi, qu'as-tu transporté ?
— Des ballots, des objets de lucre,
Des cafés, des liqueurs, du sucre ?
— Non, non... de la fraternité !...

Sentiment fécond en merveilles,
O fraternité, c'est par toi
Que l'esprit dans ses nobles veilles
A l'art étonné donne un roi.
Par toi des périls on se joue ;
Par toi le savant se dévoue

Digitized by Google

Et tombe glorieux en martyr,
Par toi surgissent les Tyrtées,
Par toi, de hardis Prométhées
Vont dérober l'éclair aux cieux,

IV

Plus de guerre inhumaine ! assez de barbarie !
A nos forces donnons des usages meilleurs,
Comme il n'est qu'un soleil, il n'est qu'une patrie,
Et les seuls conquérants, ce sont les travailleurs.

Honte à qui reste oisif quand s'agite le monde,
Quand les marteaux pesants bondissent sur le fer,
Quand le feu, rougissant des eaux la nuit profonde,
Fait voler les vaisseaux sur l'aile de l'éclair !

Honte à l'oisif, quand l'homme a déclaré la guerre
Au mal, à la misère, aux dévorants fléaux,
A la peste, aux poisons inondant l'atmosphère
Aux fougueux ouragans qui déchaînent les flots !

Combattons par l'outil, la plume ou la parole !
Domptons les éléments, la routine et la peur !
Semons les vérités de l'un à l'autre pôle !
Portons partout la loi du travail rédempteur.

Oui, portons en tous lieux la lumière et la vie !
Allumons dans la nuit les phares du savoir !
Eclairons l'Ignorance et désarmons l'Envie !
Aux banquets de l'esprit que tous viennent s'asseoir !

Digitized by Google

V

O mer majestueuse à la voix solennelle
Plage où l'or du soleil se mêle au sable d'or,
Vieilles tours d'autrefois, antiques sentinelles
Qui près de nous veillez encor !

Aubes, midis en feu, beaux soirs, nuits de silence,
Astres, dont les rayons, argentent les flots bleus,
Grands bois, pleins d'harmonie où l'âme se balance,
Brises aux souffles amoureux !

Falaises, durs sommets que couronne l'écume
Où l'orage irrité vient briser ses éclairs,
Goëlands qui trempez vos ailes dans la brume
Au-dessus des gouffres ouverts;

Rochers noircis de foudre et battus des tempêtes
Au pied desquels la vague, en lionne rugit;
Vieux titans de granit levant au ciel vos têtes
Que la nue ardente rougit;

Rivages, solitude en l'infini perdue,
Eaux qui, comme nos jours, coulent sans revenir,
Monts, forêts, océans, voyez la foule émue
Marcher en paix vers l'avenir !

Navires, dont la brise enfle déjà la voile,
Ainsi que des oiseaux envolez-vous joyeux,
Et sur l'azur sans fin où se mire l'étoile,
Tracez des sillons lumineux.

Au sommet de vos mâts arborez l'espérance ;
Hissez pour pavillon le drapeau du progrès,
Et montrez en tous lieux les couleurs de la France
Comme l'arc-en-ciel de la paix !

Digitized by Google

Longtemps, dans l'ignorance, au milieu des ténèbres,
Les hommes sans se voir, se sont entr'égorgés.
La science a brillé : de ces vapeurs funèbres
Leurs esprits se sont dégagés,

Le jour leur a montré qu'ils étaient tous des frères,
Ils se sont reconnus ; ils ont voulu s'aimer.
O vaisseaux, portez-leur encor plus de lumière
Afin qu'il puissent s'embrasser ;

Répétez, voyageurs, à la terre lointaine
Vos paroles d'amour et de fraternité.
Allez, et rassemblez les anneaux de la chaîne
Qui reliera l'Humanité !

LES DEUX MERS.

Par M. Francis BELLIER.

Ce poëme a obtenu le 2e prix dans le concours de 1868-1869.

Exegi monumentum.

De l'Egypte nouvelle
Ecoutez, travailleurs,
La voix qui vous appelle
A des projets meilleurs !
Hommes de tout langage,
Hommes de tous climats,
Venez, qu'on vous engage,
Non pas pour les combats,

Digitized by Google

Mais pour l'œuvre hardie
Qui, de tout l'univers,
Dès longtemps applaudie,
Va réunir deux mers,
Et, par un nouveau fleuve
Aux trésors fécondants,
Où le désert s'abreuve,
Trancher deux continents !
Dans la route profonde
Que vos mains creuseront,
Sans que Dieu les confonde,
Vos langues s'entendront.
Comme aux temps des esclaves
Que ce sol a nourris,
Vos bras par des entraves
Ne seront pas meurtris.
De race blanche ou noire,
Tous, libres ouvriers,
Allez chercher la gloire
Au pays des palmiers :
La gloire pacifique
De rendre l'avenir
A cette terre antique
Où tout est souvenir,
Et de rouvrir au monde,
De richesse affamé,
Ce grand chemin de l'onde
Si longtemps refermé !

Car l'Egypte autrefois fut grande et poétique,
Avec ses dieux voilés, au culte symbolique,
Son respect du passé, l'empire de ses lois,
Qui des ancêtres morts, perpétuaient la voix,
Ses efforts précurseurs dans l'art et la science,
Et dans ses fiers travaux, sa forte patience.

Digitized by Google

Temples mystérieux, grands comme des cités,
Retraçant l'infini de leurs divinités,
Pyramides, palais, ingénieux dédales,
Emblèmes imposants, figures colossales,
Aiguilles de granit se dressant d'un seul bloc
Qu'un prodige paraît avoir tiré du roc ;
Villes aux monuments de marbre et de porphyre,
Œuvres d'une splendeur que notre siècle admire,
Couvraient partout le sol; et le Nil dont les eaux
Remplissaient, tous les ans, des lacs et des canaux
Arrosait cette terre, oasis des merveilles,
Qui mêlait des fruits d'or aux fleurs de ses corbeilles,
Unissant la parure avec la majesté,
Et la magnificence à la fécondité.

Mais pour les nations l'excès de la puissance
Dans son accroissement porte sa décadence.
En vain l'homme, oubliant son vice originel,
Toujours s'obstine à croire au progrès éternel;
Dieu seul s'est réservé la grandeur infinie ;
Et le progrès, trompant les efforts du génie,
N'est qu'un leurre où toujours se prend l'Humanité
Forcée à redescendre, après avoir monté.
Cherchez dans leur néant Ninive et Babylone,
Reines qu'ensevelit la chute de leur trône !
De leur empire éteint pour nous qu'est-il resté ?
Leur tombeau même échappe à la postérité.
Ainsi Thèbes, Memphis, au joug courbant la tête,
A leur tour ont connu le sort de la conquête ;
Elles ont vu leur gloire et leurs honneurs flétris,
Et mortes n'ont laissé qu'un nom sur des débris.
Le sable du simoun aux vagues éternelles,
Linceul pétrifié, s'est replié sur elles ;
Et l'Egypte gardait dans son cercueil glacé,
Comme un Sphinx endormi, l'énigme du passé.

Digitized by Google

Mais le jeune Occident qui, jadis, de l'Asie.
A reçu la lumière avec la poésie.
Renvoie à l'Orient, de la nuit menacé,
Les rayons rajeunis de son astre éclipsé.
A ses portes, hélas ! on voyait enchaînées.
S'éteindre lentement ses deux jeunes filles aînées.
L'une au temple d'Isis sommeillait pour mourir ;
Et ne se sentait plus respirer ni souffrir ;
L'autre plus triste encore, vierge aux formes divines,
Voyant couler son sang, pleurait sur des ruines,
Et, nous tendant les bras au seuil du Parthénon,
Dans un suprême adieu nous envoyait son nom.
Ta voix, pauvre martyre, ici fut entendue.
Et notre épée enfin sur toi s'est étendue.
Formés par ton génie, épris de ta beauté,
Grèce, nous te devions au moins la liberté !
Et toi, brune Africaine aux bords du Nil couchée,
Le souffle européen en passant t'a touchée ;
Et, lorsque le désert semblait t'ensevelir,
Dans ton vieux sarcophage on te voit tressaillir.
Il est temps, lève-toi ! Brise tes bandelettes !
Réveille de Memnon les profondeurs muettes !
Et, comme il s'animait sous les feux du matin,
Prélude, par tes chants, à ton nouveau destin.

La France, par son or et par son énergie,
Vient secouer enfin ta longue léthargie,
Et combattre en ton sein par son élan vainqueur,
Le poison de l'aspic qui t'a mordue au cœur.
C'est elle qui veut rendre aux Arts, à l'Industrie.
Tes champs régénérés, leur ancienne patrie.
Sa main, touchant au plan de la création,
A ta prospérité creuse un large sillon ;
Et la mer que dompta la verge de Moïse,
Pour frayer le chemin vers la Terre promise,

Digitized by Google

Va bientôt, de sa voix célébrant ton réveil,
Aux flots bleus, ses voisins, mêler son flot vermeil.

Des grands travaux humains puissance salutaire.
Qui change pour son but la face de la terre !
Spectacle merveilleux, le jour où l'on verra,
Céder sous nos efforts l'isthme qui s'ouvrira.
Et des deux océans, l'Indien et le nôtre,
Les deux bras s'avancer au-devant l'un de l'autre !
Où, dressant leurs longs mâts entre les grands palmiers,
Nos vaisseaux triomphants passeront les premiers.
Dans le nouveau détroit paré pour cette fête ;
Tandis que, saluant la paisible conquête.
Qui va du globe entier abréger les chemins,
Les peuples réunis viendront battre des mains !

A vous tous le bienfait de cette œuvre féconde.
Qui doit doubler un jour les richesses du monde !
Traversez, messagers de chaque nation,
Navires de tout rang et de tout pavillon !
Pour l'hospitalité ces rives toujours prêtes,
Vous sauvant les dangers du vieux cap des tempêtes,
De l'Orient pour vous ont rapproché les ports
Et du sud embaumé les pacifiques bords.
Prenez à ces climats, aimés de la nature,
Les faciles trésors de leur riche culture !
Reportez en échange à ces peuples enfants,
Du lieu de l'esclavage et des combats sanglants,
La sage liberté dont l'élément s'accorde
Avec l'amour des lois, la paix et la concorde.
Et pour calmer les maux de leur humanité,
Près de l'apôtre ardent la sœur de charité !

Que, dans son vol prompt, la morale chrétienne,
Illumine bientôt cette race païenne.
Qui, dérobant aux yeux sa vie et ses secrets,
Nous devança si loin dans l'ère du progrès,

Digitized by Google

Mais qui, barbare encor, quoique civilisée,
Dans son isolement s'est immobilisée,
De l'état, qui du ciel prit son titre orgueilleux,
Nos armes font tomber les murs mystérieux ;
Il va, par nos traités, sortir de l'égoïsme,
Qui de son faux esprit a nourri le sophisme ;
Il va comprendre enfin que, pour leurs intérêts,
Les peuples doivent tous former un grand congrès,
Où règne avec honneur l'échange des idées
Par des rapports amis promptement fécondés,
Et chercher leur grandeur et leur prospérité
Dans le sein bienfaisant de la fraternité.

Tombez donc pour toujours, impuissantes barrières !
Laissez passer du Christ le verbe et les lumières !
Mineurs, percez le roc aplanissez les monts,
Creusez à l'onde un lit, dans l'air jetez des ponts !
L'esprit de l'homme, armé, pour conquérir le monde
Non du fer qui détruit, mais du marteau qui fonde,
Autour de l'Univers, dans un double courant,
De la libre pensée entraîne le torrent.
Il veut, malgré la haine et la duplicité,
Semer autour de lui l'amour, la vérité ;
Tarir les flots du sang, chasser la barbarie,
Et faisant de la terre une seule patrie
Où les rivaux d'hier se donneront la main,
D'une sainte alliance unir le genre humain.

Et toi, Lesseps, enfant de notre belle France,
Qui, triomphant enfin des obstacles jaloux
Sait joindre le génie à la persévérance,
Et dont le grand succès va rejaillir sur nous ;

Digitized by Google

D'où te vient cette foi qui change les montagnes,
Abaisse les sommets pour combler les vallons ;
Et, sondant d'un œil sûr le sable des campagnes,
Promet l'eau du désert à de nouveaux sillons?

C'est que dans l'avenir tu vois, avec ta gloire,
Mûrir de toutes parts les fruits de ton labeur ;
Et les peuples futurs, confondant leur histoire,
Par des liens plus forts préparer leur bonheur.

Aussi Dieu, qui soutient ton zèle et ton courage,
Et connaît de ton cœur le noble dévouement,
Te permet ici-bas d'achever son ouvrage
Et d'être de ses lois le paisible instrument.

Plus sage que Babel et que les pyramides,
Ton monument échappe à leur stérilité ;
Car il a pour durer, des bases plus solides :
Les destins de l'humanité.

Digitized by Google

COURS ET BIBLIOTHÈQUE POPULAIRES.

Année scolaire 1869-1870.

Cours d'Arithmétique, 2e *année*. — Professeur : M. Ferrus, membre titulaire. (17 élèves.) — Délégué : M. Masse. — Collecteur : M. Gibot.

Cours de Géométrie, 1re *année*. — Professeur : M. Bénard, membre titulaire. (15 élèves.) — Délégué : M. Gentel, Camille. — Collecteur : M. Mercier, Emile.

Cours de Géométrie, 2e *année*. — Professeur : M. Bénard, membre titulaire. (10 élèves.)— Délégué : M. Lambert, Numa. — Collecteur : M. Dufour, François.

Cours de Physique. — Professeur : M. Rouxel, membre titulaire. (15 élèves.)

Cours de Grammaire. — Professeur : M. Caplain, membre associé. (14 élèves.)— Délégué : M. Sauvet, Isidore. — Collecteur, M. Delmaire, Jules.

Cours de Comptabilité commerciale et de tenue des livres. — Professeur : M. Black-Tonnoir, membre associé. (28 élèves.) — Délégué : M. Défontaine. — Collecteur : M. Minette.

Digitized by Google

Cours de Droit commercial, 1re *année*. — Professeur : M. Paul Blain, membre titulaire. (22 élèves.) — Délégué : M. Vitart, Gustave. — Collecteur : M. Chatelin, Paul.

COMMISSION DES COURS ET BIBLIOTHÈQUE POPULAIRES.

Président : M. Blin, président de la Société académique.

Secrétaire : M. Ferrus, membre titulaire, professeur des cours.

Bibliothécaire : M. Henri Souplet, directeur des cours, membre titulaire,

MM.

P. Bénard, membre titulaire,
Demoulin Gustave, professeur au Lycée, membre titulaire.
Rouxel, professeur au Lycée, membre associé,
Caplain, propriét. membre associé.
Black-Tonnoir, fab., membre associé.

} Professeurs des cours.

LISTE DES FONDATEURS, DONATEURS ET SOUSCRIPTEURS [1]

Année scolaire 1869-1870.

FONDATEURS.

La ville de Saint-Quentin (délibération du Conseil municipal du 12 novembre 1864).

[1] ARTICLE 34 DU RÈGLEMENT. — A le titre de souscripteur, toute personne qui donne annuellement, en faveur de l'œuvre, la somme de vingt francs.

Digitized by Google

M.

F. Malézieux, député de l'arrondissement au Corps législatif.

MM.

H. Souplet, directeur gratuit des cours depuis 1864.
P. Bénard, professeur gratuit depuis 1864.
Black-Tonnoir, » »
Caplain, » »
G. Demoulin, » »
A. Ferrus, » »
Cave, » »
Rouxel, » »

DONATEURS.

MM.

Joly frères et C^e^, manufacturiers.

SOUSCRIPTEURS.

MM.

Agombart-Hachet, entrepreneur.
Baston-Mariolle, constructeur-mécanicien.
Béranger, avoué.
Blin, Louis, docteur-médecin.
Cardon, Henri, notaire.
Carlier-Caguiart, marchand de vins.
Carpentier, Auguste, apprêteur.
Chédeville aîné, propriétaire.
Chédeville, Adolphe, négociant.
Cheval-Hubert, marchand de charbons en gros.
Cliff frères, manufacturiers.

ARTICLE 35. — A le titre de Donateur, toute personne qui aura professé gratuitement pendant un an, et toute personne qui aura fait à la Société, en faveur de l'œuvre, un don, une fois payé, d'au moins deux cents francs.

ARTICLE 36. — A le titre de Fondateur de l'œuvre des Cours populaires, toute personne qui aura professé gratuitement pendant trois ans consécutifs et toute personne qui aura fait à la Société, en faveur de l'œuvre, un don, une fois payé, d'au moins cinq cents francs.

Digitized by Google

MM.

Colombier frères, négociants.
Cordier, Clovis, propriétaire.
Cordier, Gustave, propriétaire, conseiller municipal.
Cordier, Henri, étudiant en médecine.
Crété, Jules, avocat.
Damoisy, notaire, conseiller municipal.
Dècle, manufacturier.
Déprez-Joube, propriétaire.
Desains, Auguste, conseiller général.
Dollé fils, étudiant.
Dufour, Félix, propriétaire.
Dufour, Auguste, propriétaire.
Farque, Alphonse, conseiller muuicipal.
Hamelle, David et C^e^, filateurs.
Hibon, Emile, propriétaire.
Huet-Jacquemin, maire de Saint-Quentin.
Hugues-Cauvin, président du Tribunal de commerce, conseiller municipal.
Laporte-Ménard, conseiller municipal.
Lebée, Eugène, conseiller municipal.
Leblanc, fabricant d'huiles.
Lecocq, Jules, propriétaire.
Lécuyer ainé, banquier.
Lehoult, Jules, manufacturier, conseiller municipal.
Lehoult, Ernest, manufacturier, commandant de la garde nationale.
Leleu de la Simone, procureur impérial.
Lépine, négociant.
Locré, sous-préfet.
Mariolle-Pinguet, constructeur-mécanicien, adjoint au maire de Saint-Quentin.
Mennechet, Auguste, propriétaire.
Midy, Félix, ingénieur civil.
Millot-Bethfort, négociant.

Digitized by Google

MM.

Monnier, président du Consistoire.
Mortier, Louis, propriétaire.
Peslin, ingénieur des ponts et chaussées.
Picard, Charles, conseiller général.
Quénescourt, Théophile, propriétaire.
Quennesson, conseiller municipal.
Quennouelle, Ernest, entreposeur.
Quentin, Eugène, banquier.
Queretta, négociant.
Raffart, Hippolyte, manufacturier.
Révérony (de), Jules, négociant.
Robert de Massy, adjoint au maire de Saint-Quentin.
Robert-Belin, propriétaire.
Rouart, Albert, banquier.
Rousseau jeune, membre de la Chambre de commerce.
Sarrazin-Dehollain, manufacturier, conseiller municipal.
Simonin, proviseur en retraite.
Souplet, Henri, propriétaire, directeur des cours.
Theillier-Desjardins, propriétaire.
Touron, négociant.
Turbaut-Béguin, fabricant de noir animal.
Waguet-Noël, marchand de nouveautés.
Zillhardt, négociant.

Digitized by Google

PRIMES D'APPRENTISSAGE

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE L'ANNÉE 1839

PAR

M. FERRUS, Membre titulaire.

La Commission était composée de MM. Bénard, H. Souplet, Demoulin, Monnier, Ferrus.

MESSIEURS,

La Commission à laquelle vous avez confié le soin d'examiner les titres des candidats aux primes d'apprentissage et de leur faire subir les épreuves destinées à constater le degré d'instruction de chacun d'eux, a rempli sa mission et m'a chargé de vous en faire connaître les résultats :

Trois seulement des candidats inscrits se sont présentés devant nous. Ce sont, par ordre alphabétique :

MM. ACAIRE, Charles, apprenti typographe;
DODD, Henri, apprenti tulliste;
DUPARCQ, Louis, apprenti mécanicien.

Les notes méritées par les candidats dans les

Digitized by Google

épreuves orales et dans les épreuves écrites sont consignées dans le tableau suivant :

	Lecture	Écriture	Orthographe	Géographie	Histoire	Problèmes d'arithmétique
ACAIRE...	Assez Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Très-Bien
DODD.....	Bien	Bien	Bien	Assez Bien	Très-Bien	Très-Bien
DUPARCQ.	Assez Bien	Très-Bien	Très-Bien	Très-Bien	Bien	Bien

Le jeune Acaire, Charles, né le 8 septembre 1856, âgé, par conséquent, de 13 ans, a fréquenté l'école de Oëstres jusqu'au mois de mai 1869, époque à laquelle il est entré chez M. Hourdequin, en qualité d'apprenti typographe.

Les certificats de M. Pétré, directeur de l'école de Oëstres, et de M. Hourdequin, imprimeur, nous présentent le jeune Acaire, comme un excellent sujet sous tous les rapports.

Le jeune Dodd, Henri, né le 3 octobre 1855, à Saint-Quentin, âgé, par conséquent, de 14 ans, s'est toujours fait remarquer dans l'école protestante par sa bonne conduite et son assiduité, comme l'atteste le certificat qui lui a été délivré par M. Jonard, directeur de cette école.

Ce candidat a obtenu un certificat d'études primaires, au dernier examen fait par MM. les délégués cantonaux et communaux en juin 1869.

Apprenti tulliste chez son père, M. Dodd, Jacques, il est l'aîné de sept enfants, et n'a donné

Digitized by Google

jusqu'à présent à cette jeune et nombreuse famille que de bons exemples à suivre.

Le jeune Duparcq, Louis, a fréquenté l'école Sainte-Anne, du 6 septembre 1858 au 31 décembre 1868, et soit, comme élève, soit comme moniteur, s'est toujours fait remarquer par sa bonne conduite et son zèle au travail. Il est, depuis le 18 octobre 1869, apprenti mécanicien chez M. Schreiber. Sa mère est veuve d'un ancien gendarme retraité, concierge de l'hospice de Saint-Quentin où il est décédé en août 1868.

La position de ce jeune homme le rend digne d'intérêt à tous égards; malheureusement il est âgé de plus de 15 ans et, par conséquent, n'est plus dans les conditions d'âge exigées.

En résumé, Messieurs, la Commission tenant compte du degré d'instruction et des mérites divers des candidats qui se sont présentés devant elle, vous propose d'accorder des primes d'apprentissage à MM. Acaire, Charles, et Dodd, Henri, qui satisfont pleinement à toutes les conditions que vous avez posées.

La Commission regrette qu'il ne lui soit pas permis de comprendre dans ses propositions, M. Duparcq, Louis, qui, bien que très-méritant, a dépassé la limite d'âge que vous avez fixée pour les candidats.

Digitized by Google

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ EN 1870

Notice sur le *Barrage* construit en 1867, sur la Marne, à Joinville, par M. E. Malézieux, ingénieur des ponts et chaussées, membre correspondant.

Récit d'une excursion Botanique aux environs de Beauvais, par M. L. Plessier, membre de la Société académique de l'Oise.

Souvenirs de l'Exposition de 1867, par M. Ognier, membre correspondant.

Etude sur la mesure des Camps romains de Mauchamp, par M. de Bailliencourt, membre correspondant.

Etude sur Montaigne, par M. Magne, membre correspondant.

La Langue universelle de l'humanité, par M. Caumont, avocat au Hâvre, membre correspondant.

Le dernier Ami, poésie, par M. Théodomire Geslain, membre correspondant.

Histoire de Ribemont, par M. Ch. Gomart.

L'Enseignement primaire, et notamment l'Enseignement mutuel à Reims, de 1831 à 1868, par M. Charpentier, membre correspondant.

Les Apparences, comédie en vers, par M. Faure, membre correspondant.

Conférences sur l'âme, par M. Chaseray, membre correspondant.

Versi Corneliœ Sale, etc., — *La Revoluzione in casa*, par Mme Luigia Codemo Gerstenbrandt, de Venise, membre correspondant.

Le Sanctuaire celtique du mont de Ballancourt (Seine-et-Oise), par M. Henri Martin, membre honoraire.

Les Taï-Pings, poëme, par M. Armand Heurvet, de Rouen.

Trübner's American and Oriental literary record.

Digitized by Google

SUJETS MIS AU CONCOURS

CONCOURS DE L'ANNÉE 1870

POÉSIE

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Etudier l'influence exercée sur la qualité de la viande par l'alimentation des animaux destinés à la boucherie au moyen des résidus de sucreries, distilleries, brasseries et féculeries.

ENSEIGNEMENT

Etudier l'organisation de l'enseignement gratuit du dessin artistique et industriel pour les femmes à Saint-Quentin.

LITTÉRATURE

Biographie de Condorcet et appréciation de ses œuvres.

ÉCONOMIE SOCIALE

Quelle est l'influence des lieux de réunion, tels

Digitized by Google

que cafés et autres maisons de consommation, sur le développement moral et la santé des populations? Dans l'hypothèse où cette influence serait considérée comme plus nuisible qu'utile, qu'y aurait-il à faire?

Ces Concours seront clos le 1er avril 1870.

CONCOURS DE L'ANNÉE 1871

HISTOIRE LOCALE

Faire l'histoire d'une localité quelconque de l'arrondissement de Saint-Quentin ou de l'un des arrondissements limitrophes.

Histoire de l'émancipation communale à Saint-Quentin et dans le Vermandois.

Histoire de l'abbaye de Fervaques, à Saint-Quentin.

UTILITÉ PUBLIQUE

Indiquer un moyen pratique pour dessécher et assainir promptement et économiquement le grand et le petit étang de Saint-Quentin.

L'auteur donnera le plan des lieux et développera le système à l'aide duquel il pense pouvoir arriver au résultat demandé.

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

Présenter un glossaire de la langue picarde, avec étude de sa part contributive dans la formation de la langue française.

Ces Concours, auxquels d'autres pourront être ajoutés, seront clos le 1er avril 1871.

Les Mémoires, ainsi que les pièces de vers, doivent être inédits et porter une épigraphe.

Cette épigraphe sera répétée sur l'enveloppe d'un billet cacheté qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur.

Les prix consisteront en Médailles d'or et seront décernés en séance publique.

Les pièces couronnées seront publiées en totalité ou en partie dans les Annales de la Société, après décision de la Commission d'impression.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU DE 1868.

MM. P. BÉNARD, *Président.*
BLAIN (Paul), *Secrétaire.*
DAMOISY, *Trésorier.*
H. SOUPLET, *Secrétaire général, Archiviste.*

BUREAU DE 1869.

MM. L. BLIN, *Président.*
BLAIN (Paul), *Secrétaire.*
DAMOISY, *Trésorier.*
H. SOUPLET, *Secrétaire général, Archiviste.*

Commission administrative. — MM. Ferrus, Bénard, Daudville, Damoisy, Farque.

Commission d'impression. — MM. H. Souplet, Cardon, Monnier, Demoulin, P. Blain.

Commission des archives. — MM. H. Souplet, Lecocq, Dusanter, P. Blain, Blin-Paillet, membre associé.

Commission du Jardin botanique. — MM. Bourbier, Garcin, Monnier, Lecocq, Rouxel, Dusanter, Th. Midy, membre associé.

Commission du Musée. — MM. Bénard, Lecocq, Demoulin, Cardon, Quennesson, P. Blain, Dominique Carré, membre associé.

Commission des Cours populaires. — MM. Bénard, Fer-

Digitized by Google

rus, H. Souplet, Damoisy, Demoulin, Farque, Rouxel, P. Blain, Dusanter, Caplain et Black, membres associés.

Le Président fait partie de droit de toutes les Commissions.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

1855. Bénard, Pierre, architecte, membre du Conseil municipal.
1866. P. Blain, avocat.
1855. Blin, Louis, docteur-médecin.
1825. Bourbier, docteur-médecin, ancien maire de la ville.
1860. Cardon, Henri, notaire.
1863. Damoisy, notaire, membre du Conseil municipal.
1825. Daudville, Charles, ancien négociant.
1842. Demoulin, Gustave, professeur au lycée.
1860. Desprez, Marc, docteur-médecin.
1868. Dusanter, Ernest, chimiste à Saint-Quentin.
1864. Farque, Alphonse, licencié en droit, propriétaire, membre du Conseil municipal.
1860. Ferrus, Anatole, officier d'académie, percepteur des contributions directes.
1849. Garcin, médecin-vétérinaire.
1855. Gronnier, Eugène, huissier.
1848. Lecocq, pharmacien.
1863. Mariolle-Pinguet, constructeur-mécanicien, adjoint au maire de Saint-Quentin.
1860. Monnier, pasteur de l'Eglise réformée.
1863. Quennesson, manufacturier, juge au tribunal de commerce, membre du Conseil municipal.
1844. Souplet, Henri, licencié ès sciences.
1866. Querette, Charles, négociant.
1867. Rouxel, professeur de physique au lycée impérial.

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES.

MM. le Préfet du département de l'Aisne.
le Sous-Préfet de Saint-Quentin.
le Maire de la ville de Saint-Quentin.
Mgr l'Evêque de Soissons et Laon.
MM. le Recteur de l'académie de Douai.
l'Inspecteur de l'académie, en résidence à Laon.
Bauchart Quentin, sénateur, ancien membre titulaire, avenue d'Antin, 7, à Paris.
Carpentier, Emile, propriétaire à La Villette, près Chauny, ancien membre titulaire.
Bonnet, ingénieur des ponts et chaussées, à Lyon, ancien membre titulaire.
Delafosse, professeur à la faculté des sciences de Paris, 47, rue d'Enfer.
Desains, Paul, professeur à la faculté des sciences de Paris, rue de l'Ouest, 48.
Le Serrurier, Félix, conseiller à la Cour de cassation, rue Neuve-du-Luxembourg, 33, à Paris.
Martin, H., historien, 54, rue du Ranelagh, Passy-Paris.
Malézieux, député au Corps législatif, au Petit-Fresnoy.

MEMBRES ASSOCIÉS.

MM.

1862. Basquin, Hector, négociant, juge au tribunal de commerce.
1862. Baston-Mariolle, constructeur-mécanicien.
1864. Belseur, avocat, membre du Conseil municipal.
1865. Black-Tonnoir, professeur de comptabilité à Saint-Quentin.
1862. Blin-Paillet, propriétaire.

Digitized by Google

MM.

1861. Boca-Wulvérick, manufacturier.
1862. Briquet, Victor, maire de Neuville-Saint-Amand.
1862. Brunois, maître de pension.
1861. Caplain, père, propriétaire.
1869. Carlier, Jules, avocat à Saint-Quentin.
1866. Carré, Dominique, propriétaire.
1866. Cochet, Jules-François-Eugène, employé à la Caisse financière Saint-Quentinoise.
1846. Cordier, Clovis, propriétaire.
1867. Cordier, Gustave, membre du Conseil municipal.
1869. Courtaut, conservateur des hypothèques à Saint-Quentin.
1862. Dablin, architecte départemental.
1865. De Bailliencourt, percepteur des contributions directes à Saint-Simon.
1864. Debionne-Sarazin, propriétaire à Saint-Quentin.
1866. Delherm de Novital, négociant.
1863. Deligne, peintre d'histoire.
1861. Déprez-Joube, propriétaire.
1848. Desains, Auguste, juge d'instruction, membre du Conseil général et du Conseil municipal.
1844. Dufour, Félix, négociant.
1864. Fournet, huissier.
1864. Gourdin-Decoster, négociant, juge au tribunal de commerce.
1862. Huet-Jacquemin, maire de la ville de Saint-Quentin.
1859. Hugues-Cauvin, manufacturier, président du tribunal de commerce, membre du Conseil municipal.
1862. Hurstel, François, manufacturier.
1859. Lacœuilhe, notaire, membre du Conseil municipal.
1862. Lebée, Eugène, juge au tribunal de commerce, membre du Conseil municipal.
1866. Lebon, Alphonse, pharmacien à Saint-Quentin.

Digitized by Google

MM.

1860. Lecompte, maître de pension.
1860. Lécuyer aîné, banquier.
1846. Lehoult, Jules, manufacturier, membre du Conseil municipal.
1859. Lehoult, Ernest, manufacturier, commandant de la garde nationale.
1843. Le Maire, notaire à Bohain.
1866. Leproux, Fernand, élève de l'école des Chartes.
1868. Leroy, Alfred, négociant à Ly-Fontaine.
1863. Malézieux, Henri, négociant, président du tribunal de commerce, membre du Conseil municipal.
1859. Malézieux, Joachim, conducteur des ponts et chaussées.
1862. Mathieu, pharmacien.
1862. Mévrel, id.
1850. Midy, Félix, ingénieur civil à Saint-Quentin.
1850. Midy, Théodore, commissaire du Jardin botanique.
1857. Moureau, Jules, imprimeur et rédacteur du *Journal de Saint-Quentin.*
1865. Prévost, vérificateur de l'enregistrement à Saint-Quentin.
1855. Robert-Belin, négociant.
1866. L. Robert de Massy, distillateur et fabricant de sucre, adjoint au maire de Saint-Quentin.
1862. Rousseau, Emile, négociant.
1858. Sarazin-Dehollain, manufacturier, membre de la Chambre de commerce et du Conseil municipal.
1862. Saussier, Emile, avoué.
1865. Textor de Ravisi, percepteur des contributions directes, à Bohain.

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS HONORAIRES.

MM.

1864. Trouillet, professeur d'arboriculture, à Montreuil-aux-Pêches.
1868. A. Rondelet, professeur à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

MEMBRES CORRESPONDANTS

APPARTENANT AU DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

MM.

1843. Allin, Gédéon, maire à Sequehart.
1843. André fils, cultivateur et maire à Brissay-Choigny, près Moy.
1864. Asselin, propriétaire à Prémont.
1848. Batel, médecin-vétérinaire à Saint-Quentin.
1847. Beaufrère, Pierre-Jean, meunier à Macquigny, près Vervins.
1862. Bélières, Hyacinthe, professeur à Laon.
1869. Bernier, docteur-médecin, à Brunehamel, arrondissement de Laon.
1836. Besson, Auguste, membre du Conseil général à Guise.
1835. Besson, Charles, cultivateur à Guise.
1863. Blanchart fils, maire de Castres, à Giffécourt.
1849. Blanchart, cultivateur à Labiette.
1863. Bobeuf, Léandre, cultivateur à Marcy.
1843. Bobeuf, Pierre-Eloi, cultivateur à Fontaine-Uterte.
1862. Boitelle, docteur-médecin à Bohain.
1846. Bosquette, apprêteur à Saint-Quentin.
1850. Boucly-Marchand, négociant à Saint-Quentin.

Digitized by Google

MM.

1867. Boulogne, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Saint-Simon.
1849. Boutroy, Florency, cultivateur à Renansart.
1841. Brucelle-Boutroy, cultivateur et distillateur à Voyenne, par Marle.
1867. Caré, instituteur à Jussy.
1854. Carlier-Vifu, manufacturier à Ribemont.
1862. Carpeza, médecin à Savy.
1863. Carvin, cultivateur à Bellicourt.
1862. Cavel, Adolphe, employé des ponts et chaussées à Saint-Quentin.
1835. Chauvenet (de), maire de Parpeville, par Origny.
1849. Chenest, manufacturier à Guise.
1862. Collard, Prosper, chef d'institution, à Ribemont.
1861. Cordier, curé à Pouilly-lès-Chéry, près Crécy-sur-Serre.
1848. Cordier, Hilaire, docteur-médecin à Saint-Quentin.
1848. Coutant, Jules, juge au tribunal de commerce, de Saint-Quentin.
1862. Dauge, ancien notaire à Vendeuil.
1831. Defrance, cultivateur à Omissy.
1850. Dégieux, membre du Conseil général, à La Fère.
1860. Delaplace, cultivateur à Courcelles, près Fonsomme.
1842. Demonchaux, docteur-médecin à Saint-Quentin, conseiller municipal.
1846. Denoyon, Ernest, négociant, à Saint-Quentin.
1866. Desmasures, Alfred, à Mondrepuis, canton d'Hirson.
1850. Doffémont fils, cultivateur à Renansart.
1850. Doloy, éditeur du journal *le Courrier*, à Saint-Quentin.
1849. Dubuquoy-Brucelle, membre du Conseil d'arrondissement, à Eparcy, par Hirson.
1851. Du Châtelet (le baron Auguste), membre du Conseil général de l'Aisne et maire d'Hinacourt.

Digitized by Google

MM.

1862. Duplaquet, cultivateur à Fontaine-Uterte.
1862. Duval, Jules, agent d'assurances à Saint-Quentin.
1840. Estrées-Philippy (Amédée d'), au Tronquoy, près Lesdins.
1850. E. Fleury, ancien rédacteur du *Journal de l'Aisne*, à Vorges, par Laon.
1850. Fossé-Darcosse, directeur de l'*Argus soissonnais*.
1843. Fournival, propriétaire à Remicourt.
1864. Gré, curé à Prémont.
1859. Godart-Fortier, rue du Petit-Pont, à Saint-Quentin.
1844. Herbert, André, cultivateur à Fresnoy-le-Grand.
1863. Héré, Alfred, juge à Montdidier.
1862. Hurstel, Charles, manufacturier à Saint-Quentin.
1844. Lalbalettrier, propriétaire à Châtillon-sur-Oise.
1863. Lalouette, ancien notaire à Saint-Quentin.
1863. Lambert, médecin à Essigny-le-Grand.
1839. Lecaisne-Lemaire, propriétaire à Saint-Quentin.
1862. Lefèvre, Henri, cultivateur et maire, à Essigny-le-Grand.
1862. Lefranc, médecin, à Mons-en-Laonnois.
1860. Legrand-Coutte, cultivateur à Cepy.
1862. Legrand-Girarde, négociant à Saint-Quentin.
1846. Lemasle, ancien professeur de dessin, à Barisis, près Saint-Gobain.
1841. Magnier, Léon, rédacteur en chef du journal *le Courrier*, à Saint-Quentin.
1862. Malézieux, Jules, directeur du Sous-Comptoir d'escompte, à Saint-Quentin.
1862. Malézieux, Léon, compositeur et éditeur de musique à Nauroy.
1847. Matton, archiviste de la Préfecture de l'Aisne à Laon.
1843. Mauduit-de Fay, conseiller d'arrondissement et maire de Marteville.

Digitized by Google

MM.

1849. Mennechet, Auguste, propriétaire à Saint-Quentin.
1847. Meuret, cultivateur à Chévresis-Monceau.
1843. Monnot, propriétaire au Hâvre.
1843. Morlet, Antoine-Constant, propriétaire à Moy..
1834. Namuroy, propriétaire à Thorigny, près Lehaucourt.
1863. Ognier, commerçant à Gouy.
1862. Payart, fabricant de sucre à Courcelles.
1862. Pelletier, agent-voyer d'arrondissement à Laon.
1862. Quéquet, Henri, licencié en droit à Chauny.
1838. Quéquignon, Désiré, maire à Happencourt.
1841. Quéquignon, Edmond, membre du Conseil général et maire à Grugies.
1862. Quest, juge d'instruction à Laon.
1842. Richard, cultivateur et maire au Mesnil-Saint-Laurent.
1859. Rigaut-Décaudin, maire de La Fère.
1851. Robert, Jules, cultivateur à Omissy.
1844. Rocq, cultivateur et maire à Pontruet.
1847. Sergent, Nicolas-Isidore, propriétaire à Plomion, près Vervins.
1846. Simonin, proviseur honoraire à Saint-Quentin.
1868. Theillier, Edouard, sous-lieutenant au 20e bataillon de chasseurs à pied.
1848. Théry-Privat, membre du Conseil d'arrondissement et maire de Seraucourt, à Montescourt.
1843. Thillois, bibliothécaire à Laon.
1843. Toffin, notaire à Bohain.
1862. Turenne (Raymond de), propriétaire à Landifay.
1848. Vatin, maire de Bohain.
1842. Vicence (le duc de), sénateur, maire de Caulaincourt.
1839. Viéville, Edouard, cultivateur à Chevresis-Monceau.
1832. Viéville, Victor, cultivateur à Chevresis-Monceau.
1858. Villain, cultivateur et fabricant de sucre au Mont-Saint-Martin.

Digitized by Google

MM.

1860. Walmé, docteur-médecin à Chauny.
1859. Warmont, docteur-médecin à Chauny.
1847. Wuaflart-Oudin, membre du comité d'hygiène, membre du bureau du Comice agricole de Marle.

MEMBRES CORRESPONDANTS

NE RÉSIDANT PAS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

MM.

1866. Ameline, Henri, auditeur au Conseil d'Etat.
1864. Barault-Roullon, officier supérieur en retraite, 88, Avenue des Ternes, Paris.
1867. Barbier, 2, place des Maréchaux, à Besançon.
1869. Barbier, Charles, fondé de pouvoir de MM. Née et Cᵉ, rue du Faubourg-Poissonnière, 35, à Paris.
1861. Bataillard, Joseph, naturaliste à Audeux (Doubs).
1855. Bellin, Gaspard, juge à Lyon.
1865. L. Boniface, curé à Marpent, par Jeumont (Nord).
1853. Borély, principal du collége de Hagueneau.
1846. Bouchardat, professeur à la faculté de médecine de Paris.
1866. Bouvart, professeur au lycée de Rennes.
1850. Bouzier d'Estouilly, propriétaire à Estouilly, près Ham.
1862. Buisine, sculpteur-statuaire à Lille.
1861. Caillet, Edouard-Félix, rue Thévenot, 8, à Paris.
1843. Camus, inspecteur des forêts, à Bourgoin (Isère).
1862. Caron, avoué à Paris, rue Richelieu.
1840. Caumont (de), directeur de l'Institut des provinces, à Caen.
1869. Caumont, avocat au Hâvre.
1864. Cave, professeur de physique au lycée impérial de Dijon.

Digitized by Google

MM.

1867. Charpentier, Léopold, ancien instituteur, rue Clovis, à Reims.
1843. Chaseray, au Val-Saint-Pierre, près Vervins.
1858. Chrétien, Charles, ancien négociant, 10, rue de Crussol, Paris.
1858. Codemo Gerstenbrandt (Mme Luigia), auteur à Venise.
1865. Coët, Emile, pharmacien à Roye (Somme).
1866. Coquelle, conducteur des ponts et chaussées, à Ham.
1849. Corblet (l'abbé Jules), directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, à Amiens.
1863. Crinon, Hector, sculpteur et poëte, à Vraignes (Somme).
1862. Cuche, secrétaire du commissaire de police de la Sainte-Chapelle, à Paris.
1861. Debetz de Lacrouzille, avocat à Périgueux.
1848. Delacour-Delvigne, fabricant de sucre à Sancourt, près Ham.
1863. Desmaze, Charles, conseiller à la Cour impériale, rue d'Aumale, à Paris.
1862. Desmasures, Jules, homme de lettres, attaché au secrétariat du chemin de fer du Nord, 18, rue de Dunkerque, à Paris.
1855. Dubois, docteur-médecin, à Abbeville.
1853. Duhamel, membre de l'Institut, à Paris.
1827. Dupin (le baron Ch.), membre de l'Institut, rue des Saints-Pères, 26.
1844. Duroisel, maître de poste, à Ham.
1856. Duvivier de Staël, curé à Liége (Belgique).
1852. Ebrard, docteur-médecin, à Bourg (Ain).
1869. Faure, A., artiste photographe à Lille.
1855. Fortoul, Ch., maître des requêtes au Conseil d'Etat.
1859. Frossard, 14, rue de Boulogne, Paris.

Digitized by Google

MM.

1850. Garnier, conservateur de la bibliothèque d'Amiens.
1858. Gilbert, homme de lettres, rue de Courcelles, 18, Paris.
1841. Godelle, sénateur et membre du Conseil général de l'Aisne, rue du Luxembourg, 20, Paris.
1865. Goëthals, F.-V., ancien bibliothécaire de la ville, 28, rue des Douze-Apôtres, à Bruxelles.
1843. Gomart, Auguste, négociant à Ham.
18 6. Guérard-Deslauriers, Ch., ingénieur civil, membre de la Chambre de Commerce, à Caen.
1862. Haidinger, Wilhelm, directeur de l'Institut géologique, à Vienne (Autriche).
1866. Hubert, Louis, receveur des Domaines, à Crèvecœur (Oise).
1847. Jaubert (le comte), président de la Société d'agriculture des Ardennes, à Mézières.
1862. Joly de Bammeville, Maurice, filateur à Maromme (Seine-Inférieure).
1861. Lancia, duca di Brolo, Fédérico, secrétaire général de l'Académie de Palerme.
1853. Larabit, sénateur, rue de Lille, 3, à Paris.
1853. Larrey (le baron Hippolyte), chirurgien de l'Empereur, rue de Lille, 91, Paris.
1851. Laugée, peintre d'histoire, boulevard Lannes, à Paris.
1860. Lebret, docteur-médecin, rue de Lille, 19, Paris.
1854. Legendre, négociant à Rouen.
1869. Leroux Ernest, chez MM. Trubner et C°, à Londres,
1863. Leuridan, bibliothécaire à Roubaix.
1858. Leveau, peintre d'histoire, rue de Lafayette, 126, Paris.
1844. Lignières (le comte de), propriétaire à Viéville, près Ham.

Digitized by Google

MM.

1862. Lyron d'Ayrolles (de), horticulteur à Nantes.
1863. Magne, professeur de rhétorique au lycée de Périgueux.
1848. Malézieux, Emile, ingénieur des ponts et chauss ées, rue de Berlin, 6, Paris.
1860. Marlière, préfet à Mâcon (Saône-et-Loire).
1864. Mandet, pharmacien à Tarare.
1860. Maupas (Charles de), préfet de l'Allier.
1829. Melleville, historien et géologue, à Laon.
1863. Mennechet, E., conseiller à la Cour impériale d'Amiens, président de la Société d'horticulture.
1855. Midy, Eug., peintre d'histoire, rue de Vaugirard, Paris.
1866. Millien, Achille, à Beaumont-Laferrière (Nièvre).
1847. Payen, membre de l'Institut, rue Saint-Martin, 208, Paris.
1846. Paringault, Eug., professeur honoraire à la faculté de droit de Nancy, avenue de l'Impératrice, 56, villa Saïd, Paris.
1866. Pécoul, Auguste, archiviste-paléographe, au château de Draveil (Seine-et-Oise).
1867. P. Périer, professeur de sciences, 212, cours Napoléon, Bordeaux.
1862. Peyrot, Adrien, professeur au lycée impérial de Nantes.
1858. Praron, Ernest, secrétaire de la Société d'émulation d'Abbeville.
1865. Rattier E. (de), de Susvalon, journaliste à Bordeaux.
1867. Reboulleau, médecin en chef des établissements hospitaliers civils de Constantine.
1844. Rendu, inspecteur général de l'Agriculture, rue de l'Abbaye, 2, Paris.
1861. Rigaut, homme de lettres, 231, boulevard Péreire, Paris.

Digitized by Google

MM.

1843. Rondot, Natalis, délégué de la Chambre de commerce de Lyon, boulevard Magenta, 76, Paris.
1863. Rouge, ancien notaire à Ham.
1844. Seydoux, manufacturier, au Câteau (Nord).
1844. Suin, Victor, sénateur, rue de Sèze, 10, Paris.
1861. Surmay, docteur-médecin à Ham.
1860. Thirion, C., agrégé de l'Université, rue de Courcelles, 198, Paris.
1852. Turquet, Ed., ancien procureur impérial à Vervins.
1863. Zérézo, compositeur de musique à Bruxelles.
1852. Wins, Camille, président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, à Mons (Belgique).

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

CLASSÉES PAR DÉPARTEMENTS.

AIN. — Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

AISNE. — Société industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne. — Comice agricole de Saint-Quentin. — Société académique de Laon. — Société archéologique de Soissons. — Comice agricole de Château-Thierry.— Comice agricole de Marle. — Comice agricole de Vervins. — Comice agricole de Soissons. —Société de médecine du département de l'Aisne.

ALLIER. — Société d'Emulation du département de l'Allier, à Moulins. — Société d'Agriculture de l'Allier, à Moulins.

ALPES (BASSES-). — Société centrale d'Agriculture et d'Acclimatation des Basses-Alpes, à Digne.

ARDENNES. — Société d'Agriculture du département des Ardennes, à Mézières.

Digitized by Google

ARIÉGE.— Société d'Agriculture et des Arts de l'Ariége, à Foix.

AUBE. — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, à Troyes.

AVEYRON. — Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, à Rodez. — Le Propagateur de l'industrie de la soie en France, à Rodez.

BOUCHES-DU-RHONE. — Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille. — Société d'Horticulture de Marseille.

CALVADOS. — Académie impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen. — Association normande, à Caen. — Société des Antiquaires de Normandie, à Caen. — Société française d'Archéologie, à Caen. — Société linéenne de Normandie, à Caen. — Société d'Agriculture et du Commerce de Caen. — Société d'Horticulture de Caen. — Société académique, agricole, industrielle, d'instruction de l'arrondissement de Falaise.

CANTAL. — Société d'Agriculture du Cantal, à Aurillac.

CHARENTE. — Société archéologique, à Angoulême.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Rochefort.

COTE-D'OR. — Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres, à Dijon. — Société médicale, à Dijon.

COTES-DU-NORD. — Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — Société d'Agriculture et de Commerce de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

CREUSE. — Société des Sciences naturelles et archéologiques à Guéret.

DOUBS. — Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Besançon. — Société de Médecine de Besançon.

Digitized by Google

DROME. — Société départementale d'Agriculture de la Drôme, à Valence. — Société de Statistique, des Arts utiles et des sciences naturelles, à Valence.

EURE. — Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Evreux.

EURE-ET-LOIR. — Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres. — Comice agricole de l'arrondissement de Chartres.

FINISTÈRE. — Société académique, à Brest. — Société d'Emulation, à Brest.— Société vétérinaire du département du Finistère, à Morlaix.

GARD. — Académie du Gard, à Nîmes.

GARONNE (HAUTE-). — Académie des Jeux floraux, à Toulouse. — Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, à Toulouse. — Société d'Agriculture du département de la Haute-Garonne, à Toulouse.

GIRONDE. — Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Bordeaux. — Commission des Monuments historiques à Bordeaux.— Société d'Horticulture de Bordeaux. — Société de Médecine de Bordeaux. — Soiété philomatique de Bordeaux.

HÉRAULT. — Société archéologique de Béziers.— Société d'Horticulture de l'Hérault, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE. — Société des Sciences et Arts, à Rennes.

INDRE. — Société d'Agriculture du département de l'Indre, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIR.— Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours,

ISÈRE. — Société des Sciences, Arts et Agriculture, à Grenoble. — Société statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère.

JURA. — Société d'Emulation du département du Jura, à

Digitized by Google

Lons-le-Saulnier. — Société d'Agriculture et des Arts de l'arrondissement de Dôle. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny.

LANDES. — Société économique d'Agriculture, Commerce, Arts et Manufactures du département des Landes, à Mont-de-Marsan.

LOIR-ET-CHER. — Société des Sciences, Lettres et Agriculture du Loir-et-Cher, à Blois.

LOIRE. — Société industrielle de l'arrondissement de Saint-Etienne. — Société impériale d'Agriculture, Industrie, etc. du département de la Loire, à Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE-). — Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.— Société académique de la Loire-Inférieure, à Nantes. — Société nantaise d'Horticulture. — Société archéologique de Nantes.

LOIRET.— Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Orléans. — Société d'Horticulture d'Orléans. — Société littéraire de Montargis.

LOT. — Société agricole et industrielle du département du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Agen.

LOZÈRE. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Lozère, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers. — Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. — Société académique de Maine-et-Loire. — Comice horticole de Maine-et-Loire, à Angers.

MANCHE. — Société d'Horticulture de l'arrondissement de Valognes, à Valognes. — Société impériale des Sciences naturelles, à Cherbourg. — Société impériale académique de Cherbourg.

Digitized by Google

MARNE. — Bibliothèque de la ville de Châlons-sur-Marne. — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons.— Académie de Reims, à Reims. — Société industrielle de Reims. — Société des Sciences et Arts de Vitry-le-Français.

MARNE (HAUTE-). — Société départementale d'Agriculture de la Haute-Marne, à Chaumont.

MEURTHE.— Académie de Stanislas, à Nancy.— Société des Sciences, Lettres et Arts, à Nancy. — Société centrale d'Agriculture, à Nancy.

MEUSE. — Société philomatique de Verdun.

MOSELLE. — Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture de Metz.

NORD. — Bibliothèque de la ville de Roubaix. — Société d'Emulation de Roubaix. — Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins, à Lille.— Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille. — Société impériale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Douai. — Société dunkerquoise pour l'Encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts. — Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts, à Valenciennes. — Société d'Agriculture d'Hazebrouck. — Société d'Agriculture de Bailleul. — Société d'Emulation de Cambrai. — Société d'Horticulture de Douai. — Société d'Horticulture de Lille. — Comice agricole de Lille. — Société d'Horticulture de Valenciennes. — Société médicale du nord de la France, a Lille.

OISE. — Société d'Agriculture de Compiègne. — Athénée du Beauvoisis. — Société académique de Beauvais. — Comité archéologique de Noyon.

PAS-DE-CALAIS. — Académie d'Arras. — Société centrale d'Agriculture du département du Pas-de-Calais, à

Digitized by Google

Arras. — Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer. — Société d'Agriculture, de Commerce, Sciences et Arts de Calais. — Société d'Agriculture, de Commerce de Montreuil. — Société d'Agriculture, de Commerce de Béthune. — Société académique de Boulogne-sur-Mer. — Société d'Agriculture, de Commerce de Boulogne-sur-Mer.

PUY-DE-DOME. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Société des Sciences, Belles-Lettres, Arts industriels et agricoles des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

RHIN (BAS-). — Société des Sciences, Agriculture et Arts, à Strasbourg.

RHIN (HAUT-). — Société industrielle de Mulhouse.

RHONE. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Lyon. — Société d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon. — Société linnéene de Lyon. — Société littéraire de Lyon.

SAONE (HAUTE-). — Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Haute-Saône, à Vesoul. — Commission d'Archéologie de la Haute-Saône, à Vesoul.

SAONE-ET-LOIRE. — Société d'Histoire et d'Archéologie, à Châlon-sur-Saône. — Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres, à Mâcon. — Société eduenne des Lettres, Sciences et Arts, à Autun.

SARTHE. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

SAVOIE. — Académie impériale de Savoie, à Chambéry.

SEINE. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris. — Société des Antiquaires de France, rue de Taranne, 12. — Athénée des Arts, à l'Hôtel-de-Ville. — Société libre des Beaux-Arts, à l'Hôtel-de-Ville. — Société philotechnique de Paris, Palais-Royal, galerie de Valois, 148. — Société philomatique de Paris, rue

Digitized by Google

d'Anjou-Dauphine, 6. — Revue de l'Art chrétien. — Revue des Beaux-Arts, rue deTaranne, 19.— Bulletin de l'Histoire de France. — Moniteur des Comices. — Cabinet historiqne, rue des Grands-Augustins, 5. — Société protectrice des Animaux. — Comité historique des Arts et Monuments. — Comité de la Langue et de l'Histoire de France. — Revue des Sociétés savantes, au Comité des Sociétés savantes. — Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, rue Bonaparte, 44. — Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, rue Louis-le-Grand, 21. — Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 26. — Société impériale et centrale d'Agriculture, rue d'Anjou-Dauphine, 6. — Société impériale et centrale d'Horticulture de Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84. — Société de la Morale chrétienne, rue de Taranne, 12. — Société de l'Instruction élémentaire rue de Taranne, 12. — Société impériale zoologique d'Acclimatation, rue de Lille, 19. — Société française de Numismatique et d'Archéologie. — La Propagation industrielle, boulevard Beaumarchais, 95.— Mairie du 16e arrondissement (Bibliothèque populaire).

SEINE-INFÉRIEURE.— Académie des Sciences, Lettres et Arts, à Rouen. — Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, à Rouen. — Société pratique d'Horticulture de Rouen. — Société des Amis des Sciences naturelles, à Rouen. — Société havraise d'Etudes diverses, au Havre. — Société industrielle d'Elbeuf, à Elbeuf.

SEINE-ET-MARNE. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Seine-et-Marne, à Meaux. — Société d'Horticulture de Meaux. — Société d'Horticulture de Coulommiers. — Société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts du département de Seine-et-Marne, à Melun.

SEINE-ET-OISE. — Société des Sciences morales, des

Digitized by Google

Lettres et des Arts, à Versailles.— Société des Sciences naturelles de Seine-et-Oise, à Versailles. — Société des Conférences horticoles pratiques, à Meulan. — Société d'Horticulture de Seine-et-Oise, à Versailles.

SÈVRES (DEUX-). — Société centrale d'Agriculture des Deux-Sèvres, à Niort.

SOMME. — Société industrielle, à Amiens. — Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens. — Académie des Sciences, Agriculture, Commerce, Belles-Lettres et Arts du département de la Somme, à Amiens. — Société linéenne du nord de la France, à Amiens. — Société d'Emulation à Abbeville.

TARN. — Société littéraire et scientifique de Castres.

TARN-ET-GARONNE. — Société des Sciences, Agriculture, Belles-Lettres et Arts du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

VAR. — Société d'Agriculture et de Commerce du département du Var, à Draguignan.

VAUCLUSE. — Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse, à Avignon.

VENDÉE. — Société d'Emulation de la Vendée, à Napoléon-Vendée.

VIENNE.— Société des Antiquaires de l'ouest, à Poitiers, — Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers.

VIENNE (HAUTE-).— Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Limoges.

VOSGES. — Société d'Emulation d'Epinal.

YONNE. — Société archéologique de Sens. — Société des Sciences de l'Yonne à Auxerre.

COLONIES. — Société impériale d'Agriculture d'Alger.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES.

AMÉRIQUE. — Smithsontan institution, à Washington (Etats-Unis). — U. S. Patent office, à Washington. — Dudley observatory, N.Y.

ITALIE.— Accademia palermitana di Scienze et Lettere, à Palerme.

AUTRICHE. — Institut impérial géologique de l'empire d'Autriche, à Vienne.

BELGIQUE. — Société historique et littéraire de Tournay. — Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand.— Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, à Mons. — Société libre d'émulation de Liége. — Comité central de publication des Inscriptions funéraires et monumentale de la Flandre-Orientale, à Gand.

HOLLANDE. — Académie royale des Sciences, à Amsterdam.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — Société des Sciences naturelles du grand-duché de Luxembourg, à Luxembourg.

NORWÉGE. — Université royale de Norwége, à Christiania.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE 10e VOLUME DE LA 3e SÉRIE DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Travaux de 1868 à 1869.

SÉANCE PUBLIQUE DU 1er AOUT 1869.

Discours de M. L. Blin, président. 1
Rapport de M. P. Bénard, sur le concours d'histoire locale 5
— M. Quérette, sur le concours d'économie industrielle 23
— M. Daudville, sur le concours de poésie 29

SCIENCES, AGRICULTURE, INDUSTRIE.

Une Evolution de la Chimie, par M. Rouxel, membre titulaire. 57
Etude sur les Eaux du Gros-Nard, par M. E. Duter, membre titulaire. 94
Variations de la température et de la quantité d'eau tombée sur le haut et le bas de la ville, par M. E. Dusanter, membre titulaire 105

Digitized by Google

Etude sur les falsifications du lait, par M. E. Dusanter, membre titulaire. 111
Sur le Régulateur des machines à vapeur, modifié par L. Foucault, note par M. Cave, membre correspondant 117
Observations sur une particularité offerte par le Rosier du Bengale, par M. Cave, membre correspondant 119
Note sur un Appareil fumivore, système Thiéry fils, etc., par M. Guérard-Deslamiers, membre correspondant 121
De l'avenir de l'industrie cotonnière en France par M. Lancelot (Extraits) 126

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, HISTOIRE.

Etude sur la Liberté, 1re partie, par M. C. Daudville, membre titulaire 141
Mémoire sur la Méthode phonomimique de M. Grosselin, par M. G. Demoulin, membre titulaire. . 177
L'Écriture chez les différents peuples, par M. E. Leroux, membre correspondaut 184
Notes d'histoire locale, par M. F. Leproux, membre correspondant 315
Une Lettre inédite de Condorcet. 329
Deux Chartes intéressant le Vermandois, communiquées par M. Ch. Desmazes, membre correspondant 331
Histoire de l'abbaye d'Origny, par M. Poissonnier (Extraits). 333
Macbeth, 3e acte, traduction par M. Ferrus, membre titulaire. 407

Digitized by Google

Note sur des fouilles faites à Prémont, par M. Asselin, membre correspondant 457

POÉSIE.

La Fraternité, par M. Jules Ladimir 459
Les deux Mers, par M. Francis Bellier. 466

COURS ET BIBLIOTHÈQUE POPULAIRES.

Commission des Cours et Bibliothèque populaires . 474
Liste des fondateurs, donateurs et souscripteurs. . 474

Primes d'apprentissage (Rapport de M. Ferrus, au nom de la Commission). 478

Ouvrages reçus par la Société en 1869 481

Sujets mis au concours pour 1870 et 1871 482

Tableau des Membres de la Société.

Composition du bureau et des commissions . . . 485
Membres titulaires. 486
Membres honoraires 487
Membres associés 487
Membres associés honoraires 490
Membres correspondants appartenant au département de l'Aisne 490
Membres correspondants ne résidant pas dans le département de l'Aisne. 494

Liste des Sociétés correspondantes.

Sociétés françaises. 498
Sociétés étrangères 506

Digitized by Google

Digitized by Google

ART. XXI DU RÈGLEMENT.

Tout mémoire ou autre ouvrage lu en séance ou inséré aux annales de la Société, lui appartient et ne peut plus être retiré.

La Société n'entend pas prendre sous sa responsabilité les opinions émises par ses membres, dans les publications par elle autoriséés.

Les personnes qui désireraient se procurer des volumes des Annales sont invitées à s'adresser au Secrétaire général archiviste.

Digitized by Google

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

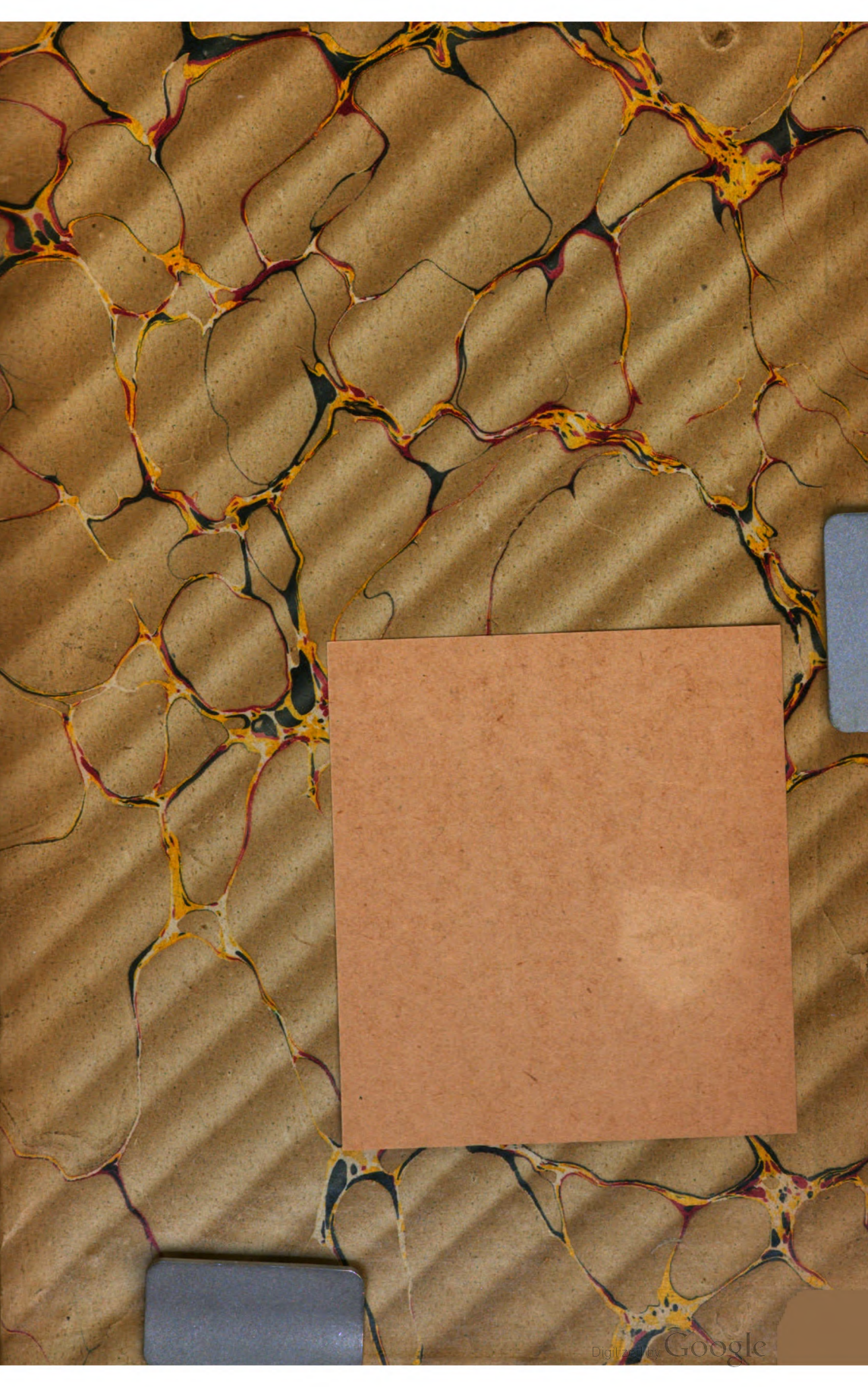
Digitized by Google

Widener Library
2044 105 525 836